

Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

**Afrique subsaharienne**  
**Une croissance à plusieurs vitesses**

.....

**16**

©2016 International Monetary Fund  
Édition française ©2016 Fonds monétaire international

Édition française  
Traduction réalisée par les services linguistiques du FMI  
sous la direction de Yannick Chevalier-Delanoue  
Correction : Monica Nepote-Cit et Van Tran  
PAO : Fernando Sole

#### Cataloging-in-Publication Data

Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne. —  
Washington : Fonds monétaire international, 2003–  
p. ; cm. — (Études économiques et financières)

French translation of: Regional economic outlook. Sub-Saharan Africa. — Washington, D.C.:  
International Monetary Fund, 2003–  
v. ; cm. — (World economic and financial surveys, 0258-7440)

Twice a year.

Began in 2003.

Some issues have thematic titles.

1. Economic forecasting — Africa, Sub-Saharan — Periodicals. 2. Africa, Sub-Saharan —  
Economic conditions — 1960 — Periodicals. 3. Economic development — Africa, Sub-Saharan  
— Periodicals. I. Title: Sub-Saharan Africa. II. International Monetary Fund. III. Series: World  
economic and financial surveys.

HC800.A1 R445

ISBN : 978-1-47553-908-0 (français, version papier)

ISBN : 978-1-47553-944-8 (français, version PDF)

Le rapport sur les *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne* est  
publié deux fois par an, au printemps et à l'automne, et rend compte de l'évolution  
économique de la région. Les projections et considérations de politique économique  
qu'il présente sont celles des services du FMI, et ne représentent pas nécessairement les  
points de vue du FMI, de son conseil d'administration ou de sa direction.

Les commandes peuvent être effectuées par Internet, télécopie ou courrier :

International Monetary Fund, Publication Services

P.O. Box 92780, Washington, DC 20090 (U.S.A.)

Téléphone : (202) 623-7430      Télécopie : (202) 623-7201

Courriel : [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org)

[www.imf.org](http://www.imf.org)

[www.elibrary.imf.org](http://www.elibrary.imf.org)

# Table des matières

<b>Sigles et acronymes</b> .....	<b>vii</b>
<b>Remerciements</b> .....	<b>viii</b>
<b>Résumé analytique</b> .....	<b>ix</b>
<b>1. Une croissance à plusieurs vitesses</b> .....	<b>1</b>
Un environnement qui reste globalement défavorable .....	3
Deux Afriques se côtoient.....	5
En quête de financement.....	10
Un ajustement des politiques publiques qui s’effectue avec retard.....	13
Baisse prolongée de la croissance, accentuation des risques .....	18
<b>2. Régimes de change en Afrique subsaharienne : expériences et enseignements</b> .....	<b>33</b>
Évolution des régimes de change en Afrique subsaharienne .....	34
Résultats macroéconomiques avec les différents régimes .....	37
Régimes de change et discipline budgétaire .....	44
Considérations de politique générale et remarques finales.....	49
<b>3. Renforcer la résilience face aux catastrophes naturelles en Afrique subsaharienne</b> .....	<b>63</b>
Les catastrophes naturelles en Afrique subsaharienne.....	65
Facteurs structurels affectant l’impact des catastrophes naturelles .....	66
Les effets économiques et sociaux des catastrophes naturelles.....	68
Les défis posés par les changements climatiques.....	74
Mesures à prendre pour faire face aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques ...	76
Conclusions .....	81
<b>Appendice statistique</b> .....	<b>91</b>
<b>Publications du Département Afrique du FMI, 2009–16</b> .....	<b>125</b>
<b>Encadrés</b>	
1.1. Mettre à profit la diversification des exportations .....	22
1.2. Les marges en Afrique subsaharienne : changement d’attitude?.....	25
1.3. Flux migratoires et envois de fonds en Afrique subsaharienne.....	26
2.1. Assurer une croissance soutenue dans les pays à régime de change fixe : les leçons des différentes expériences nationales .....	51
2.2. Évolution du régime de change nigérian, 2006–16.....	52
3.1. Épidémie d’Ébola : étude de cas sur les vulnérabilités nationales, les coûts globaux.....	83
3.2. Sécheresses : étude de cas sur la sécheresse causée par El Niño en Afrique australe.....	84
3.3. Catastrophes naturelles et adaptation à Madagascar.....	85
3.4. Expériences contrastées pour le renforcement de la résilience face aux sécheresses.....	85
3.5. Les recettes fiscales potentielles de la taxation du carbone.....	86

**Tableaux**

1.1.	Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel .....	18
1.2.	Afrique subsaharienne : autres indicateurs macroéconomiques .....	20
2.1.	Afrique subsaharienne : répartition des classifications <i>de jure</i> et <i>de facto</i> des régimes de change, 1980–2014 .....	37
3.1.	Échantillon de groupes de pays : estimations économétriques, impact moyen de certains types de catastrophe sur la croissance du revenu par habitant à court terme, 1990–2014.....	70
3.2.	Afrique subsaharienne : estimations économétriques, impact de certains types de catastrophe naturelle sur la croissance du PIB réel.....	73
3.3.	Impact des conditions météorologiques sur la croissance du PIB réel.....	76
3.4.	Assistance post-catastrophe accordée par le FMI à des pays d’Afrique subsaharienne, 2014–16.....	81

**Graphiques****Chapitre 1**

1.1.	Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel pendant les épisodes de ralentissement économique actuel et passés.....	1
1.2.	Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel .....	1
1.3.	Pays riches en ressources naturelles d’Afrique subsaharienne : variation cumulative des termes de l’échange des produits de base depuis 2011 .....	4
1.4.	Variation des cours d’un échantillon de produits de base depuis 2013.....	5
1.5.	Afrique subsaharienne : croissance annuelle des exportations vers la Chine, 2010–13 par rapport à 2015 .....	5
1.6.	Afrique subsaharienne : taux de croissance, moyenne 2010–14 et 2016.....	6
1.7.	Afrique subsaharienne : contribution à la croissance des différentes sources de demande, moyennes 2010–14 et 2015–16 .....	6
1.8.	Afrique subsaharienne : variation des termes de l’échange des produits de base et de la croissance du PIB réel, 2016 par rapport à 2013 .....	7
1.9.	Afrique subsaharienne : contributions par secteur à la croissance du PIB réel, 2010–16.....	7
1.10.	Échantillon de pays d’Afrique subsaharienne : inflation.....	8
1.11.	Afrique subsaharienne : croissance du crédit réel au secteur privé .....	9
1.12.	Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel par habitant .....	9
1.13.	Afrique subsaharienne : répartition sectorielle du PIB réel, moyenne 2005–14.....	10
1.14.	Afrique subsaharienne : déficit extérieur courant et sources de financement, 2011–16.....	10
1.15.	Pays préémergents d’Afrique subsaharienne : émissions d’obligations souveraines internationales.....	11
1.16.	Afrique subsaharienne et échantillon de pays de comparaison : rendements obligataires, 2014–16.....	12
1.17.	Prêts de la Chine à l’Afrique subsaharienne, 2000–15 .....	13
1.18.	Pays exportateurs de pétrole d’Afrique subsaharienne : cours indicatif du pétrole qui permettrait de retrouver en 2016 la position budgétaire moyenne de la période 2011–13.....	14
1.19.	Pays exportateurs de pétrole d’Afrique subsaharienne et pays de comparaison : variation du solde budgétaire global, 2016 par rapport à 2013 .....	15
1.20.	Pays d’Afrique subsaharienne riches en ressources naturelles autres que le pétrole et pays de comparaison : variation du solde budgétaire global, 2016 par rapport à 2013 .....	15

1.21.	Afrique subsaharienne : solde budgétaire, 2010–16 .....	15
1.22.	Afrique subsaharienne : dette du secteur public, 2010–16 .....	15
1.23.	Pays préémergents d’Afrique subsaharienne et pays de comparaison : croissance du PIB réel et dette publique .....	16
1.24.	Échantillon de pays d’Afrique subsaharienne riches en ressources naturelles et pays de comparaison : variation des termes de l’échange des produits de base et des taux de change effectifs nominaux, 2016 par rapport à 2013 .....	16
1.25.	Afrique subsaharienne : variation du taux directeur et taux directeur réel depuis octobre 2014... 17	
1.26.	Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel .....	19

## Chapitre 2

2.1.	Afrique subsaharienne : classification des régimes de change <i>de jure</i> et <i>de facto</i> , 1980–2014.....	35
2.2.	Pays émergents et en développement : classification <i>de jure</i> et <i>de facto</i> des régimes de change, 1980–2014 .....	37
2.3.	Échantillons de pays : résultats en matière d’inflation .....	38
2.4.	Échantillons de pays : différentiel d’inflation estimatif par rapport aux régimes flexibles d’après les régressions de l’inflation de référence.....	39
2.5.	Échantillons de pays : résultats en matière de croissance du PIB par habitant .....	41
2.6.	Afrique subsaharienne : canaux de transmission indirects de l’effet du régime de change sur la croissance économique.....	41
2.7.	Échantillons de pays : différentiel estimatif de croissance par habitant par rapport aux régimes flexibles d’après les régressions de la croissance de la production de référence.....	43
2.8.	Échantillons de pays : volatilité de la croissance du PIB réel par habitant.....	45
2.9.	Échantillons de pays : différentiel estimatif de volatilité de la production par rapport aux régimes flexibles d’après les régressions de la volatilité de référence.....	45
2.10.	Divers échantillons de pays : résultats budgétaires .....	47
2.11.	Régimes de change et résultats budgétaires .....	47

## Chapitre 3

3.1.	Afrique subsaharienne : poids relatif de divers indicateurs, 2014 .....	63
3.2.	Afrique subsaharienne : vulnérabilité aux catastrophes naturelles .....	64
3.3.	Monde et Afrique subsaharienne : fréquence des catastrophes, 1990–2014 .....	65
3.4.	Afrique subsaharienne : fréquence et coût humain des sécheresses et des épidémies, 1990–2014 ...	65
3.5.	Afrique subsaharienne : inondations et épidémies par pays, 1990–2014 .....	66
3.6.	Afrique subsaharienne : part de l’agriculture et PIB par habitant, 2014 .....	67
3.7.	Échantillon de régions : pourcentage des zones d’agriculture pluviale, moyenne 2005–13 .....	67
3.8.	Échantillon de régions : taux de pauvreté, 2012 .....	67
3.9.	Échantillon de régions : prime d’assurance agricole, 2011 .....	67
3.10.	Afrique subsaharienne : coût économique moyen de certains types de catastrophe, 1990–2014.....	69
3.11.	Coût humain moyen de certains types de catastrophe, 1990–2014.....	69
3.12.	Afrique subsaharienne : analyse événementielle, impact de certains types de catastrophe sur la croissance du PIB réel, 1990–2014 .....	70

3.13.	Afrique subsaharienne : analyse événementielle, impact de certains types de catastrophe sur le solde commercial, 1990–2014 .....	71
3.14.	Afrique subsaharienne : estimations économétriques, impact de certains types de catastrophe sur le solde extérieur courant .....	71
3.15.	Afrique subsaharienne : analyse événementielle, impact de certains types de catastrophe sur le solde budgétaire hors dons, 1990–2014 .....	72
3.16.	Échantillon de groupes de pays : analyse événementielle, impact des catastrophes naturelles sur les créances improductives.....	72
3.17.	Afrique subsaharienne : estimations économétriques, impact des catastrophes naturelles sur les créances improductives.....	72
3.18.	Afrique subsaharienne : analyse événementielle, indice de sécurité alimentaire, 2011–14 .....	73
3.19.	Échantillon de groupes de pays : analyse événementielle, pauvreté et inégalité, 2011–13 .....	74
3.20.	Afrique subsaharienne : estimations économétriques, impact des catastrophes naturelles sur la pauvreté, 2011–13 .....	74
3.21.	Afrique subsaharienne : températures, 1980–2012 .....	75
3.22.	Afrique subsaharienne : pluviosité, 1980–2012 .....	75
3.23.	Éléments à prendre en considération pour déterminer la taille des volants budgétaires .....	79

## Sigles et acronymes

AfSS	Afrique subsaharienne
ARC	Capacité africaine de gestion des risques
AREAER	Rapport annuel sur les régimes et les restrictions de change (FMI)
BCN	Banque centrale du Nigéria
BDC	bureau de change
CAT-DDO	option de tirage différé pour les risques liés aux catastrophes (Banque mondiale)
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CFA	Communauté financière d'Afrique
CI	créances improductives
CRG	compte des ressources générales
DAS	Wholesale Dutch Auction System
DEV	pays en développement
EME	pays émergents
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FCR	facilité de crédit rapide
FEC	facilité élargie de crédit
FMI	Fonds monétaire international
FOCAC	Forum sur la coopération entre la Chine et l'Afrique
fonds fiduciaire ADC	fonds fiduciaire pour l'allégement de la dette après une catastrophe
fonds fiduciaire ARC	fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes
ICRG	International Country Risk Guide
IFEM	marché des changes interbancaire
IFR	instrument de financement rapide
LEAP	Livelihoods Early Assessment Protection
ODD	objectifs de développement durable
OMS	Organisation mondiale de la santé
PEM	<i>Perspectives de l'économie mondiale</i> (FMI)
PER	<i>Perspectives économiques régionales</i> (FMI)
PFR	pays à faible revenu
PIB	produit intérieur brut
PPA	parité de pouvoir d'achat
PSNP	Productive Safety Net Program
TCER	taux de change effectif réel
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine

## Remerciements

L'édition d'octobre 2016 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (PER) a été préparée par une équipe dirigée par Céline Allard, sous l'autorité de Abebe Aemro Selassie.

L'équipe était composée de Francisco Arizala, Mounir Bari, Marlon Francisco, Jesus Gonzalez-Garcia, Cleary Haines, Dalia Hakura, Ermal Hitaj, Mumtaz Hussain, Marshall Mills, Monique Newiak, Tobias Rasmussen, Vimal Thakoor, Charalambos Tsangarides, Arina Viseth, Tim Willems, Mustafa Yenice et Jiayi Zhang.

Ce rapport contient aussi des contributions de Luisa Charry, Kerstin Gerling, Farayi Gwenhamo, Samir Jahjah, Romina Kazandjian, Lisa Kolovich, Yun Liu, Montfort Mlachila, Ian Parry, Mika Saito, Jing Wang et Fan Yang.

L'équipe a bénéficié du concours de Natasha Minges pour la production du rapport, assistée de Charlotte Vazquez pour la composition. L'édition finale du rapport a été supervisée par Linda Long du Département des communications.

Les conventions suivantes sont utilisées dans la présente étude :

- Dans les tableaux, un blanc indique que la rubrique correspondante est en l'occurrence «sans objet», (...) indique que les données ne sont pas disponibles, et 0 ou 0,0 indique que le chiffre est égal à zéro ou qu'il est négligeable. Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme de leurs composantes.
- – entre des années ou des mois (par exemple 2015–16 ou janvier–juin) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois indiqué inclusivement; le signe / entre deux années (par exemple 2015/16) indique un exercice budgétaire (ou financier).
- Sauf indication contraire, lorsqu'il est fait référence au dollar, il s'agit du dollar des États-Unis.
- Par «point de base», on entend un centième de point (de pourcentage). Ainsi 25 points de base équivalent à ¼ de point (de pourcentage).



# Résumé analytique

## UNE CROISSANCE À PLUSIEURS VITESSES

**Le taux de croissance économique de l'Afrique subsaharienne devrait descendre à son plus bas niveau depuis plus de vingt ans.** En effet, affaiblie par la baisse des cours des produits de base et un environnement économique mondial globalement moins porteur, la croissance moyenne de la région devrait fortement ralentir, d'après les prévisions, et s'établir à 1½ % cette année — rythme qui est bien inférieur à celui de la croissance démographique et marque une nette rupture par rapport à ces quinze dernières années. Les projections laissent entrevoir une reprise modeste pour l'année prochaine (avec une croissance proche de 3 %), mais celle-ci suppose que les pouvoirs publics prennent sans tarder des mesures pour remédier aux déséquilibres macroéconomiques prononcés et à la forte incertitude qui entoure les politiques publiques dans certains des plus grands pays de la région.

**Ce panorama général masque toutefois une hétérogénéité considérable des trajectoires économiques dans la région.**

- La plupart des pays peu tributaires des exportations de ressources naturelles — c'est-à-dire la moitié des pays de la région — continuent d'afficher de bons résultats, car ils bénéficient de la baisse des prix des importations de pétrole, de l'amélioration du climat des affaires et de la poursuite d'investissements massifs dans les infrastructures. D'après les prévisions, des pays tels que la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Kenya et le Sénégal devraient continuer d'enregistrer des taux de croissance supérieurs à 6 %.
- En revanche, les pays exportateurs de produits de base connaissent de graves tensions économiques. C'est le cas notamment des trois plus grands pays de la région : l'Afrique du Sud, l'Angola et le Nigéria. Les perspectives à court terme des pays exportateurs de pétrole en particulier se sont dégradées, malgré le léger redressement des cours du pétrole, et le ralentissement de l'activité se pérennise — l'activité de ces pays devrait se contracter de 1¼ % cette année. Les autres pays riches en ressources naturelles, notamment l'Afrique du Sud, la République démocratique du Congo, le Ghana, la Zambie et le Zimbabwe, ont vu leur activité économique ralentir considérablement, ou continuent à n'enregistrer qu'une croissance molle.

**Dans les pays les plus touchés, l'ajustement des politiques publiques doit avoir lieu sans tarder pour permettre un rebond de la croissance économique.**

- Il est préoccupant de constater que, face aux fortes pressions financières et économiques, les autorités de beaucoup des pays les plus touchés n'ont réagi qu'avec lenteur et de façon parcellaire, en recourant le plus souvent à des palliatifs tels que le financement de la banque centrale et l'accumulation d'arriérés, entraînant une augmentation rapide de la dette publique. Dans les pays exportateurs de pétrole à régime de change flexible, les autorités n'ont laissé le taux de change s'ajuster qu'avec réticence, ce qui a provoqué de fortes tensions sur les dépôts et les réserves de change. En conséquence, le retard de l'ajustement et l'incertitude qui en est résulté au sujet des politiques publiques découragent l'investissement et empêchent de nouvelles sources de croissance de se développer — ce qui complique d'autant le retour à des taux de croissance élevés.
- Pourtant, un effort d'ajustement soutenu s'impose, qui doit être fondé sur un ensemble complet de politiques publiques formant un tout cohérent sur le plan interne. Cela suppose de laisser le taux de change absorber complètement les pressions extérieures dans les pays qui n'appartiennent pas à une union monétaire, de rétablir la stabilité macroéconomique — notamment en resserrant la politique monétaire pour contrer de fortes hausses de l'inflation — et de donner autant que possible la priorité aux éléments de l'assainissement budgétaire propices à la croissance économique. Étant donné que les amortisseurs sont limités à ce stade, la marge de manœuvre pour alléger le poids de l'ajustement dépendra de façon déterminante de l'accès à de nouveaux financements, assortis dans l'idéal de conditions concessionnelles.

**Les pays où la croissance est encore vigoureuse devraient reconstituer leurs amortisseurs lorsque la conjoncture est relativement favorable pour freiner l'augmentation de la dette publique.** Dans un environnement caractérisé par des marchés financiers plus tendus et plus volatils, il reste primordial de trouver le juste milieu entre les dépenses de développement dont les pays ont tant besoin et le souci de préserver la viabilité de la dette obtenue au prix de beaucoup d'efforts. Même s'il n'est pas aussi urgent de prendre des mesures dans ces pays que dans les pays les plus touchés, la dette suit néanmoins une tendance à la hausse dans beaucoup d'entre eux, et un assainissement budgétaire s'avérera nécessaire pendant la période à venir.

## RÉGIMES DE CHANGE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : EXPÉRIENCES ET ENSEIGNEMENTS

Le deuxième chapitre se penche sur l'évolution des régimes de change dans la région depuis 1980 et examine l'influence qu'ils ont eue sur les résultats macroéconomiques, à savoir sur l'inflation, la croissance économique et sa volatilité, ainsi que sur les résultats budgétaires, en les comparant à ceux d'autres pays émergents et en développement.

Comme ailleurs, les régimes de change en Afrique subsaharienne varient considérablement, même si la région se distingue par la nette prépondérance des régimes d'ancrage du taux de change, qu'appliquaient près de 60 % des pays subsahariens en 2014. Au fil du temps, comme dans les autres pays émergents et en développement, certains pays qui appliquaient des régimes plus flexibles ont eu tendance à évoluer vers des régimes moins flexibles, en particulier après la crise financière mondiale de 2008. Dans le cas des pays d'Afrique subsaharienne, cela semble tenir au fait qu'un grand nombre de pays exportateurs de produits de base se sont efforcés de contrer l'appréciation nominale de leur monnaie face à l'afflux de devises lorsque les cours de ces produits étaient élevés.

Comme l'ancrage de la monnaie va de pair avec la discipline monétaire et la crédibilité qui en découle, les pays d'Afrique subsaharienne à régime de change fixe ont connu une inflation plus modérée que les pays ayant des régimes plus flexibles. De surcroît, les régimes d'ancrage du taux de change ont servi à assurer une certaine discipline en matière de politique budgétaire. Mais, sur la période la plus récente, les taux de croissance des pays qui appliquent ce régime ont aussi été inférieurs de 1 à 2 points de pourcentage à ceux des pays appliquant des régimes plus flexibles. Des politiques d'accompagnement sont donc nécessaires pour tirer profit au maximum de chaque régime. Il convient notamment de procéder à des réformes structurelles pour renforcer la croissance et la compétitivité dans les pays à régime d'ancrage du taux de change, et à un ajustement budgétaire qui ne nuise pas à la croissance dans plusieurs de ces pays où, à l'heure actuelle, le bas niveau des cours des produits de base a sensiblement amputé les recettes d'exportation et les recettes budgétaires. Dans les pays à régime de change plus flexible, la mise en place de cadres de politique monétaire reposant expressément sur un mandat de stabilité des prix peut soutenir le régime de change, de même que l'application de politiques budgétaire et monétaire suffisamment restrictives pour contenir les tensions inflationnistes engendrées par la dépréciation de la monnaie.

## RENFORCER LA RÉSILIENCE FACE AUX CATASTROPHES NATURELLES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Le troisième chapitre montre que l'Afrique subsaharienne est très vulnérable aux catastrophes naturelles — comme en témoigne la grave sécheresse qui a récemment sévi dans la plus grande partie de l'Afrique australe et orientale. Les facteurs structurels — notamment la forte dépendance à l'égard de l'agriculture pluviale, les contraintes de capacité pour se préparer aux catastrophes et pour y réagir, ainsi que l'accès limité aux assurances — amplifient grandement cette vulnérabilité. En particulier, les catastrophes naturelles provoquent des dommages économiques sur le long terme dans les pays de la région en raison de leurs effets négatifs sur le capital humain et les infrastructures. L'Afrique subsaharienne abritant 40 % de la population pauvre du monde, les catastrophes naturelles y ont un impact social considérable qui se traduit par un accroissement de l'insécurité alimentaire, de la pauvreté et des inégalités.

Pendant la période à venir, le changement climatique aggravera ces vulnérabilités, car les hausses de température et l'irrégularité des pluies devraient amplifier les effets des sécheresses et des inondations, notamment en diminuant la productivité agricole, en accentuant les pénuries d'eau et en perturbant la production d'hydroélectricité. La montée du niveau des mers contribuera à l'inondation des zones côtières et entraînera des coûts de déplacement élevés.

Dans ce contexte, le chapitre examine diverses politiques de gestion des risques propres à accroître la résilience des pays de la région face aux catastrophes naturelles, en particulier la mise en place de systèmes d'alerte précoce, l'adoption de mesures pour rendre le secteur agricole plus résistant aux effets de la sécheresse et du changement climatique, la promotion de la diversification économique, l'adaptation des infrastructures physiques et un accès plus large à des systèmes d'assurances offrant un bon rapport coût-efficacité. Là où la marge de réduction et de transfert des risques est restreinte, les pays devront vraisemblablement recourir à leurs amortisseurs, aux dispositifs de protection sociale et à l'aide extérieure pour atténuer les effets des catastrophes naturelles. La communauté internationale peut apporter son concours en renforçant la coordination de l'aide en cas de catastrophe afin qu'elle soit dispensée plus rapidement et de manière mieux ciblée. De son côté, le FMI adapte de plus en plus ses prêts et ses conseils pour aider les pays qui subissent des catastrophes naturelles.

# 1. Une croissance à plusieurs vitesses

Affaibli par la baisse des cours des produits de base et un environnement mondial moins porteur, l'activité économique de l'Afrique subsaharienne a fortement ralenti. La production de la région ne devrait progresser que de 1,4 % en 2016, ce qui représente la plus faible performance depuis plus de vingt ans; de surcroît, la perte de dynamisme observée ces deux dernières années est comparable aux périodes de profond ralentissement des décennies précédentes (graphique 1.1). Une reprise modeste, avec une croissance d'un peu moins de 3 %, se profile pour l'année prochaine, mais même cette légère embellie ne sera possible que si des mesures sont prises sans tarder pour remédier aux déséquilibres macroéconomiques prononcés et à la forte incertitude qui entoure les politiques publiques dans plusieurs des plus grands pays de la région.

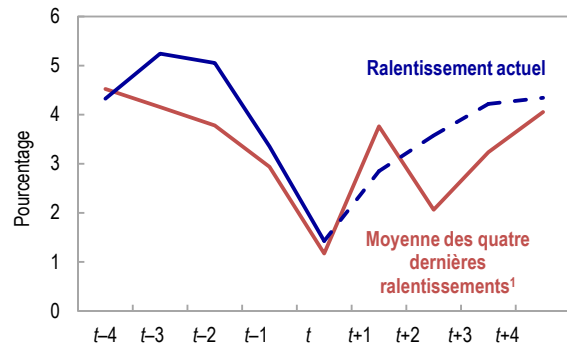
Cela dit, plus que jamais, cette moyenne régionale masque une hétérogénéité considérable entre pays. D'une manière générale, l'image qui se dégage est celle de deux Afriques qui se côtoient : d'une part, 23 pays exportateurs de produits de base, dont les trois plus grands pays de la région (Afrique du Sud, Angola, Nigéria), qui connaissent de fortes tensions économiques et tirent vers le bas la moyenne régionale; d'autre part, les 22 autres pays subsahariens, qui, pour la plupart, continuent de jouir d'une croissance économique raisonnablement soutenue (graphique 1.2). Plus précisément :

- Ces derniers mois, les perspectives à court terme des pays exportateurs de pétrole en particulier se sont dégradées, en dépit d'une légère remontée des cours. Les effets négatifs de la baisse de 2014–15 des cours du pétrole, qui dans un premier temps se sont surtout fait sentir dans les secteurs liés au pétrole, se sont étendus à l'ensemble de l'économie, ce qui a eu pour effet de renforcer le ralentissement de l'activité. En conséquence, la production des pays exportateurs de pétrole devrait diminuer de 1,3 % cette année, sous l'effet d'une forte contraction au Nigéria,

mais aussi en Guinée équatoriale, au Soudan du Sud et au Tchad, tandis que l'Angola échappera de justesse à la récession.

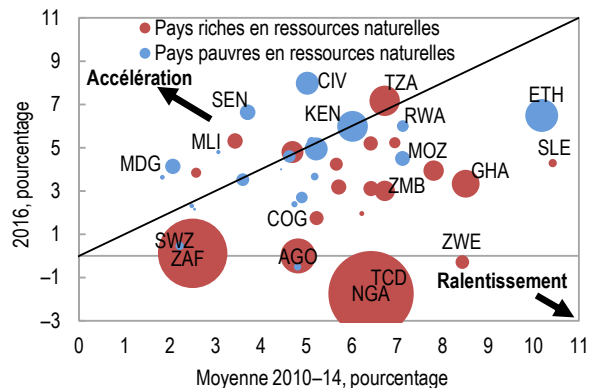
- Les autres pays riches en ressources naturelles traversent aussi une passe difficile. En Afrique du Sud, l'expansion de la production a marqué le pas en début d'année, à cause de la faiblesse des cours des produits de base et du manque de confiance. De la même manière, des pays tels que la République démocratique du Congo, le Ghana, la Zambie et le Zimbabwe ont vu leur

**Graphique 1.1. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel pendant les épisodes de ralentissement économique actuel et passés**



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.  
 1 Les taux de croissance du PIB sont des moyennes calculées pour les années correspondantes des épisodes précédents de fort ralentissement centrés sur 1977, 1983, 1992 et 2009. Le ralentissement actuel est centré sur 2016.

**Graphique 1.2. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel**



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.  
 Note : La taille de la bulle indique la contribution au PIB régional. Voir à la page 94 la liste des abréviations de pays.

Ce chapitre a été rédigé par une équipe dirigée par Céline Allard et composée de Francisco Arizala, Jesus Gonzalez-Garcia, Cleary Haines et Monique Newiak.

activité ralentir considérablement, ou continuent à n'enregistrer qu'une croissance molle.

- En revanche, les pays peu tributaires des exportations de ressources naturelles continuent d'afficher de bons résultats. Pour l'ensemble de ce groupe, la croissance économique devrait atteindre 5½ % cette année — à peine moins que la moyenne de 6 % enregistrée sur la période 2000–14 — grâce à la diminution de leur facture pétrolière et à l'amélioration du climat des affaires, ainsi qu'au niveau élevé des investissements d'infrastructure, qui continuent d'entretenir la dynamique de croissance. Pour des pays tels que la Côte d'Ivoire et le Sénégal en Afrique de l'Ouest, ou l'Éthiopie et le Kenya en Afrique de l'Est, les prévisions laissent encore entrevoir une croissance économique de l'ordre de 6 % à 8 % pendant les deux prochaines années. Cependant, il est peu probable que ces bons résultats aient des retombées positives sur les pays les plus touchés de la région, dans la mesure où les liens économiques et financiers intrarégionaux restent en général peu développés.

Il est préoccupant de constater que, face aux fortes pressions financières et économiques, les autorités d'un grand nombre de pays exportateurs de produits de base — surtout parmi les pays exportateurs de pétrole — n'ont réagi le plus souvent qu'avec lenteur et de façon parcellaire. Lorsqu'il a eu lieu, l'ajustement budgétaire s'est effectué par manque de financement et a pris essentiellement la forme d'une compression généralisée des dépenses plutôt que de réductions ciblées et/ou de mesures visant à accroître durablement les recettes. Cela s'est accompagné de fortes pressions sur les dépôts publics et les réserves de change, de politiques insoutenables telles que l'accumulation d'arriérés intérieurs et le recours au financement de la banque centrale, ainsi que d'un accroissement rapide de la dette publique dans certains cas. Sur le plan extérieur, les pays exportateurs de pétrole dotés d'un régime de change flexible n'ont laissé leur taux de change s'ajuster qu'avec réticence et dans des proportions insuffisantes, tout en recourant à des restrictions quantitatives. L'orientation globale des politiques publiques étant ainsi devenue très incertaine, l'ajustement longtemps différé a eu pour effet de décourager l'investissement et d'empêcher de nouvelles sources de croissance de se développer. De manière plus générale, le plus préoccupant

aujourd'hui est que les dégâts causés à l'économie de ces pays ont acquis un caractère plus permanent — prolongeant l'effet d'un choc qui sévit déjà depuis longtemps et éloignant d'autant plus la perspective d'un retour à des taux de croissance élevés.

Par conséquent, dans les pays les plus durement touchés, surtout les pays exportateurs de pétrole, il convient de procéder à un ajustement qui soit à la mesure de l'urgence de la situation et qui soit fondé sur un ensemble complet de politiques publiques cohérentes au plan interne. Cela suppose de laisser le taux de change absorber complètement les pressions extérieures dans les pays qui n'appartiennent pas à une union monétaire, de rétablir la stabilité macroéconomique — notamment en resserrant la politique monétaire lorsque la dépréciation de la monnaie a engendré de fortes hausses de l'inflation qui produisent des effets de second tour — et de donner autant que possible la priorité aux éléments de l'assainissement budgétaire propices à la croissance économique.

Existe-t-il une marge de manœuvre pour alléger le poids de l'ajustement dans ces pays? Une orientation anticyclique soutenant la croissance serait bien sûr idéale. Mais, étant donné que les réserves de change et les dépôts publics sont limités, que les déficits budgétaires sont déjà prononcés et que la dette publique s'accroît rapidement, la marge de manœuvre pour alléger le poids de l'ajustement dépendra de façon déterminante de l'accès à de nouveaux financements, assortis dans l'idéal de conditions concessionnelles. Conjugués à des mesures d'ajustement crédibles à moyen terme, ces financements pourraient contribuer à atténuer l'effet de freinage à court terme sur la croissance et réduire l'incertitude qui fait actuellement obstacle à l'investissement privé.

Quant aux pays qui affichent de bons résultats, pendant que la conjoncture est encore relativement favorable, ils devraient mettre à profit leur croissance vigoureuse pour reconstituer leurs amortisseurs. En particulier, dans un environnement caractérisé par des marchés financiers plus tendus et plus volatils, il reste primordial de trouver le juste milieu entre des dépenses de développement dont les pays ont tant besoin et le souci de préserver la viabilité de la dette obtenue au prix de beaucoup d'efforts. Même s'il n'est pas aussi urgent de prendre des mesures que dans les pays les plus touchés, la dette suit néanmoins une

tendance à la hausse dans un grand nombre d'entre eux, et un assainissement budgétaire s'avérera nécessaire pendant la période à venir.

Enfin, dans toute la région, des réformes structurelles s'imposent pour compléter les politiques macroéconomiques, de manière à assurer la viabilité de la croissance économique et à préserver la compétitivité. En particulier, des mesures visant à garantir des sources durables de recettes budgétaires et des dépenses publiques efficaces contribueraient largement à prévenir une hausse intenable de la dette publique. La priorité devrait être donnée à la mobilisation de recettes intérieures pour réduire la dépendance à l'égard des recettes provenant des produits de base. En outre, un ajustement et une rationalisation des dépenses seront nécessaires dans une certaine mesure — et ont déjà eu lieu dans certains pays —, mais il convient d'éviter une réduction trop brutale des dépenses d'investissement productives pour permettre la diversification indispensable au rebond de la croissance économique là où l'activité a le plus ralenti. Il convient aussi de poursuivre les efforts pour améliorer l'efficacité des dépenses en général et réduire les subventions non ciblées en particulier, tout en préservant les dispositifs de protection sociale conçus pour les couches les plus vulnérables de la population.

Dans le reste du chapitre 1, nous passons d'abord en revue les puissants vents contraires qui continuent de sévir sur les plans intérieur et extérieur. Nous examinons ensuite plus en détail les divergences croissantes entre les trajectoires économiques des pays de la région, en montrant en particulier que les difficultés auxquelles sont confrontés les pays les plus durement touchés se pérennisent, alors que, dans l'ensemble, le dynamisme de la croissance reste solide dans les pays pauvres en ressources naturelles. Dans les sections suivantes, nous expliquons comment les difficultés de financement croissantes forcent un ajustement des politiques publiques dans les pays où les tensions sont les plus prononcées, même s'il a jusqu'à présent été retardé. Enfin, dans la dernière section, nous présentons les perspectives à court terme et les risques qui pèsent sur les prévisions.

Avec en arrière plan la baisse des cours des produits de base et la détérioration des termes de l'échange qu'elle a engendrée dans beaucoup de pays, le chapitre 2 se penche sur l'évolution des régimes de

change en Afrique subsaharienne au cours de ces 35 dernières années et examine l'influence qu'ils ont eue sur les résultats économiques. Il en ressort que les régimes de change fixes s'accompagnent systématiquement d'un meilleur ancrage de l'inflation, mais que les pays dotés de régimes de change plus flexibles ont bénéficié d'une croissance économique plus forte sur longue période. L'analyse met ainsi en évidence la nécessité de mener des politiques d'accompagnement pour limiter autant que possible ces arbitrages potentiels — politiques qui vont des réformes structurelles pour renforcer la croissance et la compétitivité dans les pays à parité fixe à des cadres de politique monétaire mieux à même d'assurer la stabilité des prix dans les pays dotés d'un régime de change flexible.

Consacré à des problématiques de plus long terme, le chapitre 3 montre que l'Afrique subsaharienne est très vulnérable aux catastrophes naturelles — comme en témoigne la grave sécheresse qui a récemment sévi dans la plus grande partie de l'Afrique orientale et australe —, qui causent des dégâts économiques profonds sur le long terme, amplifiés par les faibles niveaux de revenu et le manque de capacités, ainsi que par la place prépondérante de l'agriculture dans les sources de revenu de la plupart des pays. Étant donné que les pays de la région ressentent déjà les effets du changement climatique et qu'ils devraient en pâtir de façon disproportionnée au cours des décennies à venir, ce chapitre examine les politiques publiques qui pourraient être mises en œuvre pour accroître leur résilience et atténuer les effets des catastrophes naturelles.

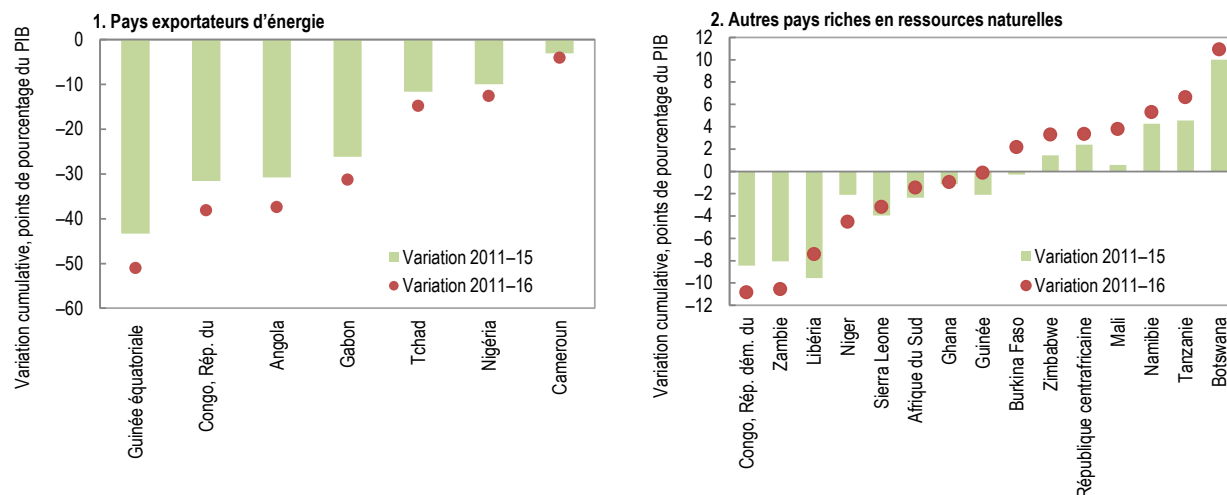
## UN ENVIRONNEMENT QUI RESTE GLOBALEMENT DÉFAVORABLE

### Des conditions extérieures encore peu porteuses

Comme cela est expliqué dans l'édition d'octobre 2016 des *Perspectives de l'économie mondiale*, la croissance économique mondiale devrait rester modeste, s'affichant en légère baisse à 3,1 % cette année avant de remonter à 3,4 % l'année prochaine. En particulier, parmi les partenaires commerciaux avancés de l'Afrique subsaharienne, la reprise économique des États-Unis — pays où elle avait été la plus robuste — a récemment perdu un peu de son dynamisme, et l'incertitude entourant les perspectives de l'Europe s'est accentuée après le vote du Royaume-Uni en faveur



**Graphique 1.3. Pays riches en ressources naturelles d'Afrique subsaharienne : variation cumulative des termes de l'échange des produits de base depuis 2011**



Source : calculs des services du FMI.

Note : Le calcul des termes de l'échange des produits de base est expliqué en détails au chapitre 2 de l'édition d'avril 2016 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*.

de la sortie de l'Union européenne. En même temps, la Chine, où l'expansion reste vigoureuse, est en train de passer à une économie fondée sur les services et la consommation qui est moins dépendante de l'importation massive de matières premières.

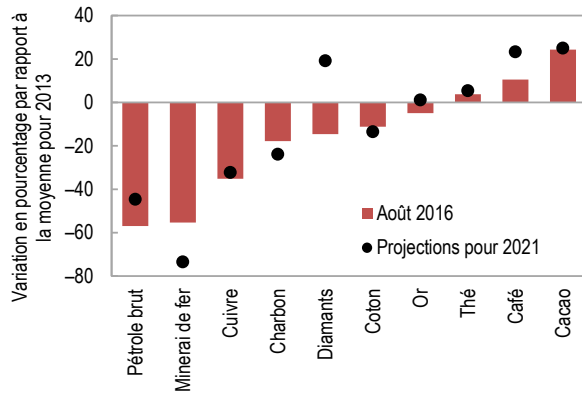
Pour l'Afrique subsaharienne, cet environnement mondial peu porteur continue de produire ses effets essentiellement en maintenant les cours des produits de base à un niveau bas. Comme cela est expliqué plus en détail dans l'édition d'avril 2016 de ce rapport<sup>1</sup>, le réalignement des cours des produits de base constitue un choc considérable pour les termes de l'échange des pays exportateurs de pétrole de la région — qui a amputé les recettes nationales dans des proportions allant de 15 % à 50 % du PIB depuis le milieu de l'année 2014 — et a aussi gravement touché d'autres pays exportateurs de produits de base, parmi lesquels la République démocratique du Congo, le Libéria et la Zambie, ainsi que, dans une moindre mesure, le Niger et la Sierra Leone (graphique 1.3). Si cette évolution a été favorable aux pays importateurs de pétrole dont les exportations ne sont guère tributaires des ressources non renouvelables, surtout en Afrique orientale et occidentale, beaucoup de ces pays ont aussi été confrontés au durcissement des conditions financières mondiales qui a coïncidé avec la chute des cours des produits de base.

<sup>1</sup>Voir le chapitre 2 du rapport d'avril 2016 sur les *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, intitulé «Faire face à l'effondrement des cours des produits de base».

De fait, à la suite de l'effondrement des cours enclenché au milieu de l'année 2014, et malgré le léger redressement observé plus récemment, les cours des produits de base sont restés à des niveaux bas en raison de l'atonie de la demande, de l'accroissement de l'offre et du niveau élevé des stocks. Étant donné que, d'après les projections, l'indice des cours des produits de base n'atteindra en 2021 que 60 % de son niveau record de 2011, les cours de la plupart des ressources naturelles produites par la région devraient rester à des niveaux relativement faibles dans l'avenir envisageable (graphique 1.4).

Cet environnement de prix faibles devenant la nouvelle réalité, la forte diminution qu'il engendre pour les exportations de l'Afrique subsaharienne vers la Chine — aujourd'hui premier partenaire commercial de la région — illustre parfaitement ce réalignement des cours des ressources naturelles et de la demande dont elles font l'objet (voir Kolerus, N'Diaye et Saborowski, 2016). Pour les 23 pays de la région riches en ressources naturelles, la valeur des exportations vers ce pays a accusé une chute de l'ordre de 40 % à 50 % en 2015 après être montée en flèche au début de la décennie 2010 en raison de l'appétit croissant de la Chine pour les produits de base à l'époque (graphique 1.5). La baisse des cours des produits de base a aussi entraîné une réduction de la valeur des exportations des pays riches en ressources naturelles vers les autres régions du monde, dans des proportions toutefois moindres.

**Graphique 1.4. Variation des cours d'un échantillon de produits de base depuis 2013**



Sources : FMI, hypothèses mondiales; FMI, système des cours des produits de base.

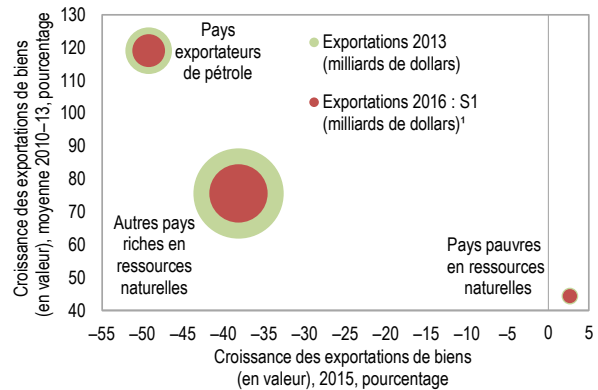
Note : Outre le pétrole, les principaux produits de base exportés par les pays de la région sont, entre autres, le cuivre (République démocratique du Congo et Zambie), le minerai de fer (Afrique du Sud, Libéria et Sierra Leone), le charbon (Afrique du Sud et Mozambique), l'or (Afrique du Sud, Burkina Faso, Ghana, Mali et Tanzanie) et le platine (Afrique du Sud).

### Des vents contraires aussi à l'intérieur de la région

Les effets de ces évolutions extérieures défavorables ont été amplifiés par les chocs exogènes négatifs que la région a subis sur le plan intérieur :

- Sous l'effet d'un système El Niño particulièrement puissant, certaines régions d'Afrique orientale et australe subissent la pire sécheresse de ces 35 dernières années, qui a fortement réduit la production agricole et placé des millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire. Les pays les plus touchés sont l'Afrique du Sud, l'Éthiopie, le Lesotho, le Malawi, le Mozambique et le Zimbabwe — pour certains, les conséquences macroéconomiques sont considérables — et, dans une moindre mesure, le Burundi et le Rwanda. En outre, la sécheresse a profondément perturbé la production hydroélectrique en Zambie. Les conditions météorologiques défavorables ont aussi pénalisé d'autres pays de la région, dont l'Angola et la Côte d'Ivoire, tandis que la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone sont confrontés aux défis du redressement économique après la pandémie d'Ébola. Ces événements illustrent la grande vulnérabilité de la région aux catastrophes naturelles, comme cela est expliqué plus en détail au chapitre 3.
- L'insécurité s'est aggravée dans certains pays. Après des actions coordonnées des autorités

**Graphique 1.5. Afrique subsaharienne : croissance annuelle des exportations vers la Chine, 2010–13 par rapport à 2015**



Source : FMI, *Direction of Trade Statistics*.

Note : voir à la page 92 le tableau des groupes de pays.

'Données jusqu'à fin mai 2016.

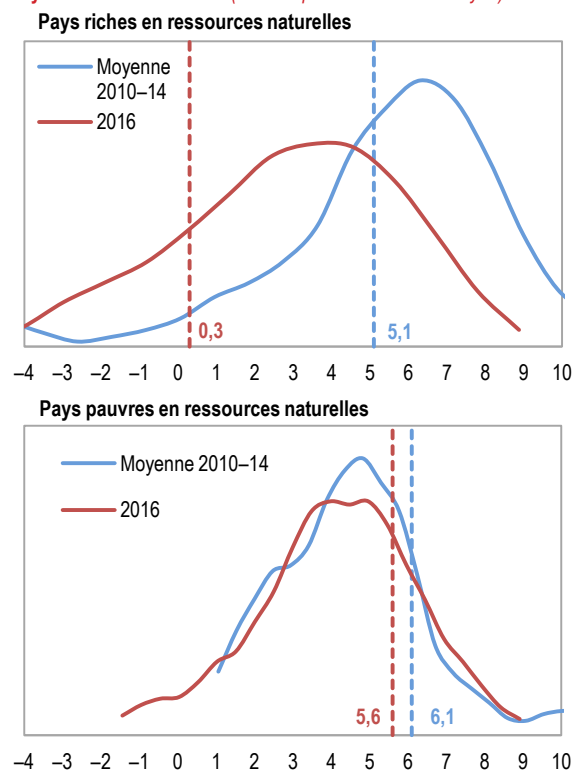
nationales, les attentats de Boko Haram ont diminué par rapport au niveau record du début de 2015, mais ils continuent de causer des pertes considérables en vies humaines et de peser sur l'activité économique et les finances publiques des pays concernés (Cameroun, Niger, Nigéria et Tchad). Les activités des rebelles dans la région du Delta du Niger ont aussi fortement perturbé la production de pétrole au Nigéria. En même temps, la sécurité demeure précaire au Burundi et en République centrafricaine; elle s'est considérablement dégradée au Soudan du Sud, où le fragile accord de paix est menacé; et le climat politique est de plus en plus tendu au Zimbabwe. Les attentats terroristes ont refait leur apparition au Mali et menacent maintenant d'autres pays d'Afrique de l'Ouest, notamment la Côte d'Ivoire, en pesant sur les finances publiques. Il convient toutefois de rappeler que les conflits civils restent beaucoup moins répandus dans la région que pendant les décennies antérieures.

## DEUX AFRIQUES SE CÔTOIENT

### Changement de modèles de croissance

Le nouvel environnement extérieur a eu des effets différents sur les pays de la région en fonction de la structure de leur économie (pays exportateurs ou importateurs de pétrole, pays riches ou pauvres en ressources naturelles), ce qui s'est traduit par des trajectoires économiques de plus en plus divergentes au sein de l'Afrique subsaharienne. Si la dynamique

**Graphique 1.6. Afrique subsaharienne : taux de croissance, moyenne 2010–14 et 2016 (Densité par la méthode du noyau)**



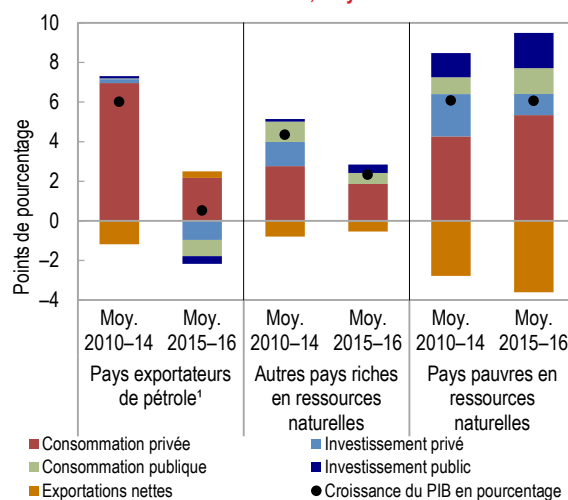
Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; calculs des services du FMI.

Note : La région compte 23 pays riches en ressources naturelles et 22 pays pauvres en ressources naturelles. Les lignes en pointillé correspondent à la croissance moyenne pondérée pour chaque période. Voir à la page 92 le tableau des groupes de pays.

positive de la période 2010–14 a bénéficié dans l'ensemble à tous les types de pays, on observe désormais une dichotomie des modèles de croissance (graphique 1.6). D'une part, la croissance économique vigoureuse des pays pauvres en ressources naturelles — la Côte d'Ivoire, le Kenya ou le Sénégal, pour n'en citer que quelques-uns — se poursuit sans faiblir. D'autre part, les taux de croissance économique des pays exportateurs de ressources non renouvelables ont accusé un très net recul : le pays médian de ce groupe a vu sa croissance économique tomber de 6,2 % sur la période 2010–14 à 3,2 % seulement cette année.

Cette évolution contrastée a commencé avec l'accélération de la chute des cours des produits de base au second semestre de 2014, mais elle s'est amplifiée à mesure que le choc initial touchait toutes les sources de demande dans les pays concernés (graphique 1.7).

**Graphique 1.7. Afrique subsaharienne : contribution à la croissance des différentes sources de demande, moyennes 2010–14 et 2015–16**



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

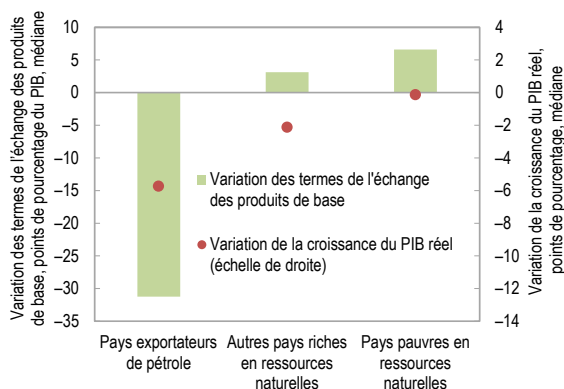
Note : voir à la page 92 le tableau des groupes de pays.

<sup>1</sup>Ne comprend pas l'Angola, car il n'existe pas pour ce pays de données sur la décomposition de la croissance par sources de demande.

- Dans les pays exportateurs de pétrole, la baisse des cours du brut et des revenus pétroliers a entraîné un déficit considérable des recettes budgétaires provenant de ce secteur et provoqué une compression des dépenses publiques. Ces coupes budgétaires ont à leur tour entraîné un affaiblissement de la demande, amputant les taux de croissance de non moins de 1/4 point en 2015–16. Mais les effets négatifs ne se sont pas arrêtés là et ont été en réalité beaucoup plus profonds : la politique de restrictions budgétaires, la baisse des recettes d'exportation et la hausse de l'inflation sont autant de facteurs qui ont pesé lourdement sur la consommation privée. Ainsi, sa contribution à la croissance de près de 7 points de pourcentage sur la période 2010–14 tombera à 2 1/4 points de pourcentage en 2015–16, diminution qui explique en fait quatre cinquièmes de la décélération de la croissance du PIB. Le seul facteur qui ait joué en sens inverse a été la forte compression des importations induite par l'évolution des taux de change et la baisse de la demande intérieure, surtout des investissements publics à forte intensité d'importations — l'effet de freinage des exportations nettes a ainsi diminué de 1/2 point de pourcentage depuis le choc pétrolier.



**Graphique 1.8. Afrique subsaharienne : variation des termes de l'échange des produits de base et de la croissance du PIB réel, 2016 par rapport à 2013**

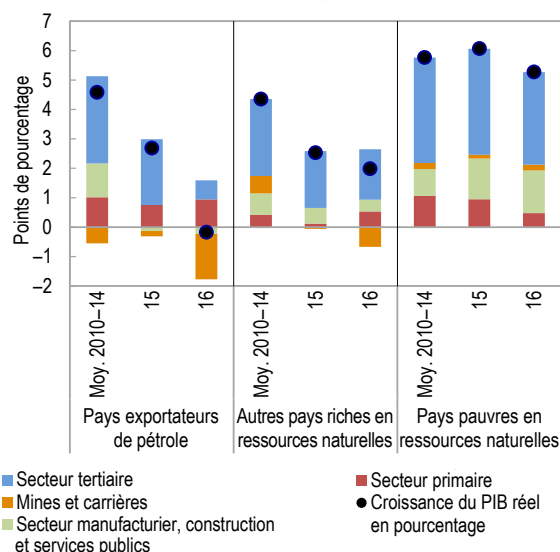


Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; calculs des services du FMI.

Note : voir à la page 92 le tableau des groupes de pays.

- Des tendances similaires, avec des fluctuations toutefois moins spectaculaires, sont à l'œuvre dans d'autres pays riches en ressources naturelles, et sont exacerbées dans certains cas par les goulots d'étranglement structurels et l'incertitude entourant l'action des pouvoirs publics (Afrique du Sud) ou les effets modérateurs de l'assainissement budgétaire (Ghana). Notamment, l'investissement privé a contribué à raison de 1¼ point de pourcentage à la croissance économique jusqu'en 2014, en particulier du fait que les installations minières continuaient à se développer, mais cet effet moteur s'est presque complètement dissipé depuis. En revanche, les dépenses publiques ont fait preuve d'une plus grande résilience.
- Inversement, les modèles de croissance observés pendant la période 2010–14 dans les pays pauvres en ressources naturelles se sont renforcés, en s'appuyant sur la vigueur de l'investissement public (liée aux grands projets d'infrastructure), le dynamisme de la consommation privée et, en contrepartie, un effet de freinage plus marqué des exportations nettes (l'accroissement rapide de la demande intérieure stimulant aussi les importations). Cela dit, il est important de se rappeler que l'effondrement des cours des produits de base a en fait constitué une aubaine pour ces pays dans la mesure où il a fait diminuer leur facture pétrolière — sans cette impulsion positive, il est probable que la croissance économique de ces

**Graphique 1.9. Afrique subsaharienne : contributions par secteur à la croissance du PIB réel, 2010–16**



Source : FMI, base de données du Département Afrique.

Note : voir à la page 92 le tableau des groupes de pays.

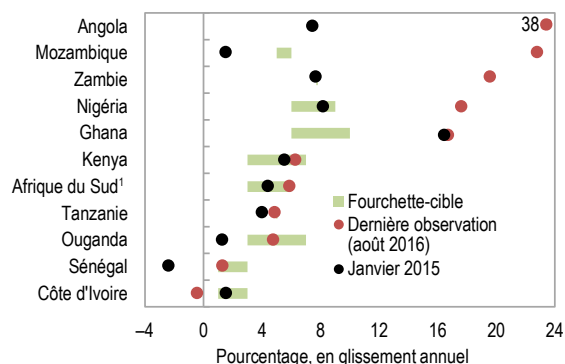
pays aurait légèrement ralenti (graphique 1.8). Leur modèle de croissance s'est aussi accompagné de déficits budgétaires et extérieurs prononcés, comme cela est expliqué plus loin.

### Les effets négatifs se propagent dans les pays les plus touchés

Dans les pays les plus durement touchés, aucun secteur d'activité n'a été épargné (graphique 1.9).

- Dans les pays exportateurs de pétrole, la production pétrolière était déjà légèrement en baisse avant 2014, car les champs pétroliers matures arrivaient à la fin de leur cycle de vie en Guinée équatoriale et au Nigéria. En 2015, cette tendance a été en partie atténuée par la stratégie de certains pays exportateurs de pétrole, comme le Cameroun, qui ont décidé d'accroître la production pour compenser la chute des cours. Cependant, le choc historique sur le revenu que la chute des cours du pétrole a représenté pour ces pays a de plus en plus mis à mal les autres secteurs de l'économie. Des secteurs de la construction qui étaient jusque-là en pleine expansion se sont effondrés sous l'effet conjugué de la réduction des projets publics et de la perte de confiance du secteur privé. Les effets indirects ont fini par toucher le secteur manufacturier

Graphique 1.10. Échantillon de pays d'Afrique subsaharienne : inflation



Sources : autorités nationales; FMI, *International Financial Statistics*.

Note : Pour le Mozambique, les données se rapportent à juillet 2016.

¹ Il s'agit de l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation pour toutes les zones urbaines, qui est la mesure retenue comme cible par la Banque de réserve d'Afrique du Sud.

naissant, surtout lorsque la pénurie de devises a freiné les importations d'intrants et alourdi les coûts (Angola, Nigéria). Enfin, la diminution du pouvoir d'achat des ménages et de la rentabilité des entreprises est venue alimenter une décélération prononcée de l'activité dans le secteur des services, dont la contribution à la croissance économique devrait tomber à environ ½ point de pourcentage en 2016 après avoir été de 3 points en moyenne sur la période 2010–14. Il est probable que ces évolutions auront des effets durables : en règle générale, les entreprises ont plus de mal à redémarrer quand elles sont arrivées au bord de la faillite, ce qui laisse entrevoir une période de croissance économique bien inférieure au potentiel au cours des années à venir.

- Les effets modérateurs de la baisse des cours des produits de base se sont aussi fait sentir dans tous les secteurs de l'économie des autres pays riches en ressources naturelles. Le ralentissement de l'activité a toutefois été moindre, car les secteurs de l'industrie et des services ont fait preuve d'une plus grande résilience face un choc qui a été, en termes relatifs, bien moins considérable.
- Dans les pays pauvres en ressources naturelles, la forte baisse de la contribution du secteur agricole à la croissance économique prévue en 2016 est imputable aux graves conséquences de la sécheresse dans les pays concernés, en particulier en Éthiopie. Cependant, les autres secteurs ont

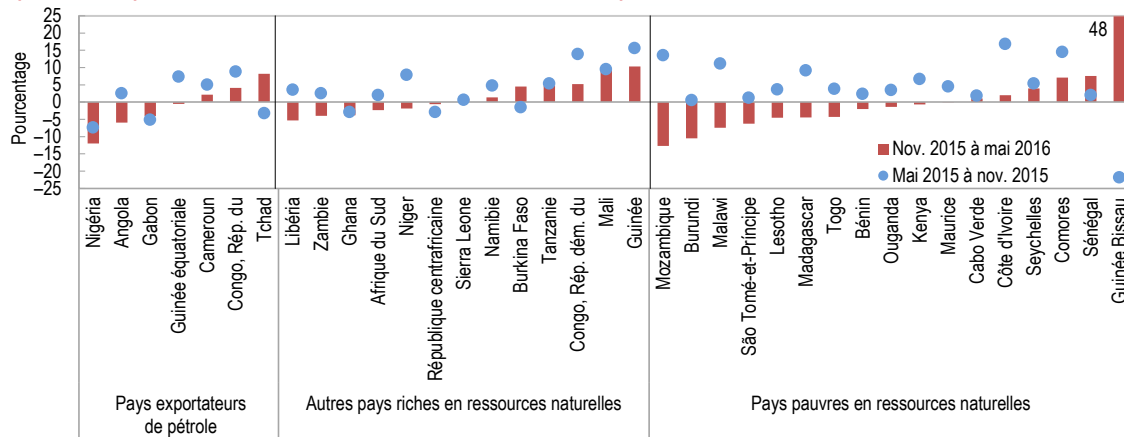
continué sur leur lancée, et il semblerait même que le secteur manufacturier ainsi que ceux de la construction et des services d'utilité publique jouent un rôle croissant dans l'économie, signe encourageant d'une diversification en cours.

À mesure que les effets des chocs se font sentir dans l'ensemble de l'économie dans les pays les plus touchés, d'autres indicateurs macroéconomiques, qui ont généralement tendance à réagir avec retard, commencent eux aussi à se dégrader.

Tout d'abord, la hausse de l'inflation dans beaucoup de pays en difficulté érode les revenus réels, ayant désormais atteint des niveaux à deux chiffres que l'on n'avait plus vus dans certains pays depuis le début de la décennie 2000 (graphique 1.10). Dans bien des cas, cette hausse est le résultat d'une forte dépréciation de la monnaie (Mozambique, Soudan du Sud, Zambie), conjuguée à une pénurie de devises (Nigéria), à une hausse des prix intérieurs des carburants à la suite de la réforme des subventions aux carburants et au caractère accommodant de la politique monétaire (Angola), ou encore à une augmentation des prix réglementés et à l'orientation laxiste de la politique budgétaire dans le passé (Ghana). S'il est presque inévitable que l'inflation s'accroisse lorsque la monnaie se déprécie, il est essentiel d'éviter que des effets de second tour ne mènent au désancrage de l'inflation, surtout là où des déséquilibres macroéconomiques persistent et où les prix ont le plus augmenté. L'accélération a été particulièrement marquée dans les pays exportateurs de pétrole. En Angola, l'inflation a bondi à 38 %, alors qu'elle était presque deux fois moins élevée il y a six mois et s'élevait à 7½ % fin 2014. De même, au Nigéria, l'inflation dépasse aujourd'hui 17 %, contre 9 % en 2015. Inversement, en Afrique orientale, la réaction déterminée des autorités monétaires face aux pressions inflationnistes l'année dernière a contribué à faire revenir l'inflation à l'intérieur de la fourchette-objectif, et l'inflation reste modérée dans les unions monétaires d'Afrique occidentale et centrale (UEMOA et CEMAC).

Dans ce contexte de perspectives de croissance moins favorables, de hausse de l'inflation et de difficultés croissantes pour les secteurs bancaires, le crédit au secteur privé augmente aussi beaucoup moins vite là où les perspectives économiques se sont le plus

Graphique 1.11. Afrique subsaharienne : croissance du crédit réel au secteur privé

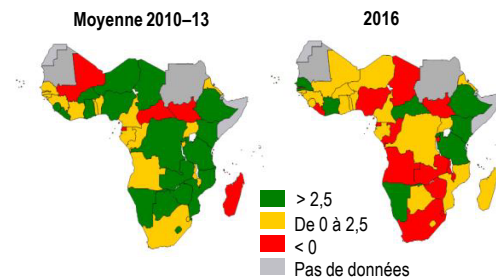


Source : FMI, *International Financial Statistics*.

dégradées — et il diminue même en termes réels dans des pays tels que l'Angola, le Gabon, le Ghana, le Nigéria et la Zambie (graphique 1.11). En outre, il convient de surveiller de près les risques de retombées sur les secteurs bancaires du reste de la région là où les banques panafricaines sont très présentes, comme, par exemple, au Nigéria. Les créances improductives sont aussi en augmentation, surtout dans les pays exportateurs de pétrole (République du Congo, Nigéria) et dans d'autres pays riches en ressources naturelles (Ghana, Tanzanie). Par ailleurs, et cela est expliqué plus loin de façon plus détaillée, plusieurs pays, dont l'Angola, ont été confrontés au retrait des relations de banque correspondante, ce qui menace la stabilité des systèmes financiers nationaux dans les pays les plus affectés et complique gravement les échanges commerciaux.

Globalement, c'est l'évolution du PIB par habitant qui résume le mieux les réalités économiques contrastées de la région. Le pays médian de la région enregistrera encore une augmentation de 1¼ % du PIB par habitant cette année. Cependant, plombé par 15 pays où la croissance économique par habitant sera négative, dont les trois plus grands (Afrique du Sud, Angola et Nigéria), le PIB moyen par habitant de la région va *se contracter*, de 0,9 %, pour la première fois depuis 22 ans (graphique 1.12). La faiblesse des perspectives économiques pèse aussi sur la création d'emplois, de sorte que le chômage reste obstinément au-dessus de 25 % en Afrique du Sud et atteint aujourd'hui 13 % au Nigéria, contre 7½ % au début de 2015. Au-delà des conséquences

Graphique 1.12. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel par habitant (Pourcentage)

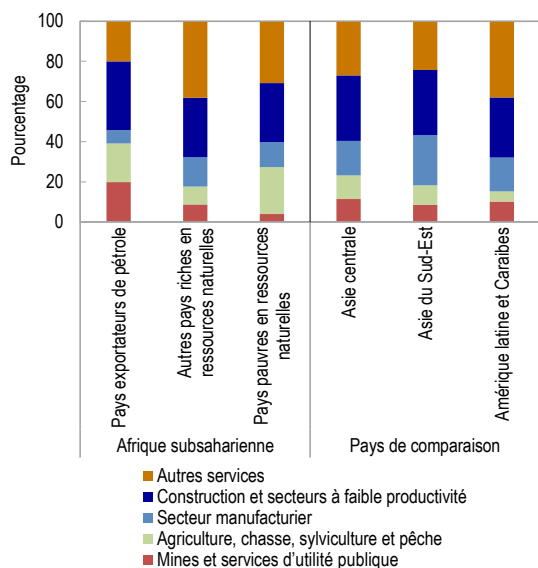


Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

macroéconomiques profondes du ralentissement de l'activité, ces évolutions auront aussi des effets négatifs sur le plan social, en risquant d'annuler l'amélioration du niveau de vie d'une grande partie de la population enregistrée au cours des années passées, ce qui rend d'autant plus urgent de remédier aux difficultés économiques actuelles.

Autre aspect de cette propagation des effets économiques négatifs dans les pays les plus touchés : elle se produit là où la diversification a le moins avancé. C'est dans les pays exportateurs de pétrole que cet aspect est le plus marqué, où les secteurs des industries extractives et de l'agriculture représentent encore environ 40 % du PIB, le secteur manufacturier demeure sous-développé, et les autres activités sont concentrées surtout dans les secteurs à faible productivité que sont la construction, les transports et le commerce de détail (graphique 1.13). Ainsi, étant

**Graphique 1.13. Afrique subsaharienne : répartition sectorielle du PIB réel, moyenne 2005–14**



Sources : Statistiques des Nations Unies; calculs des services du FMI.  
 Note : Les secteurs à faible productivité sont les transports, le stockage, les communications, ainsi que le commerce de gros et de détail, la restauration et l'hôtellerie. Voir à la page 92 le tableau des groupes de pays.

donné que tous les secteurs de l'économie sont mal en point, il faudra encore plus de temps pour que l'économie rebondisse en s'appuyant sur de nouvelles sources de croissance. Cela ne veut pas dire qu'il faut renoncer à redoubler d'efforts pour arriver à une plus grande diversification, bien au contraire — et c'est d'ailleurs l'un des principaux objectifs des autorités de

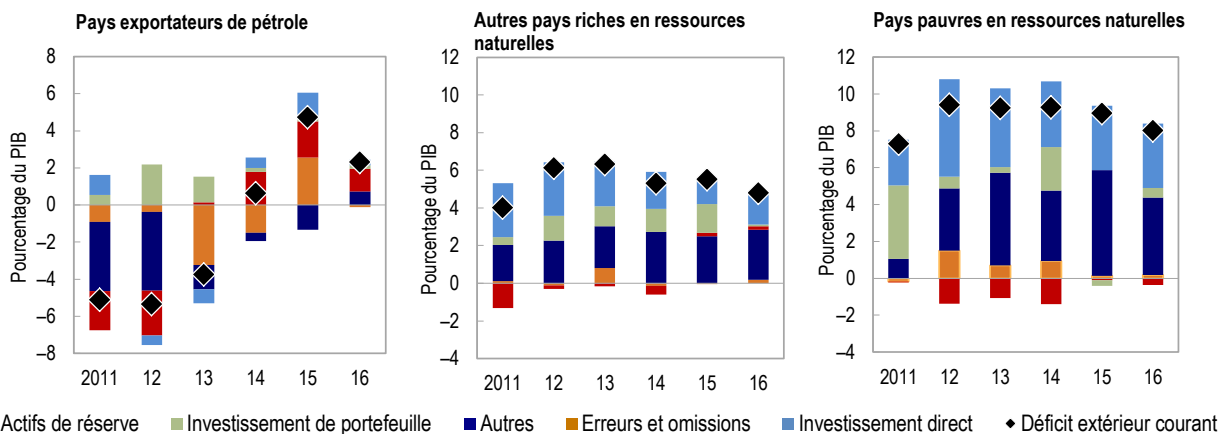
pays tels que l'Angola et le Nigéria. La diversification doit compléter l'ensemble de politiques publiques visant à rétablir la stabilité macroéconomique, car c'est la meilleure police d'assurance contre les chocs négatifs et un puissant instrument pour les surmonter, surtout lorsqu'elle se traduit par un éventail plus large d'exportations (encadré 1.1).

## EN QUÊTE DE FINANCEMENT

Dans beaucoup de pays, les conséquences de cette détérioration rapide des perspectives économiques se manifestent en particulier par des besoins de financement croissants compte tenu de la baisse des recettes provenant des exportations de produits de base. De fait, pour l'ensemble de la région, le déficit extérieur courant a atteint 5,9 % en 2015, son plus haut niveau depuis le début des années 80, alors qu'il n'était que de 2,1 % en 2013. Les pays exportateurs de pétrole sont même passés d'un excédent de 3¾ % du PIB en 2013 à un déficit de 4¾ % du PIB en 2015. En même temps, les financements se sont faits plus rares, et les pays qui en ont le plus besoin ont eu recours à des expédients qui ne seront pas tenables à plus long terme.

En particulier, les pays exportateurs de pétrole ont financé près de deux tiers de leur déficit extérieur courant en puisant dans leurs réserves internationales à hauteur de 1½ % du PIB chaque année depuis 2014 (graphique 1.14). Les réserves internationales de

**Graphique 1.14. Afrique subsaharienne : déficit extérieur courant et sources de financement, 2011–16**



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : La catégorie «Autres» comprend, notamment, le financement extérieur par les banques commerciales et les décaissements de prêts à l'État. Voir à la page 92 le tableau des groupes de pays.

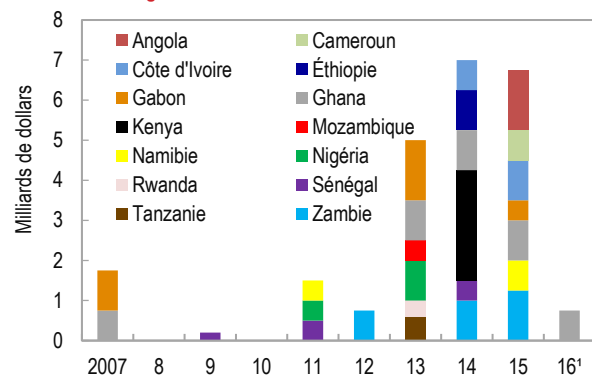
la CEMAC ont ainsi diminué de près de 9 points de pourcentage du PIB entre la fin de 2013 et juin 2016. De même, en Angola et au Nigéria, elles ont baissé respectivement d'environ 3 % et 1¼ % du PIB chaque année depuis 2014. Elles ont aussi diminué dans la moitié des pays riches en ressources naturelles, parmi lesquels l'Afrique du Sud, la République démocratique du Congo et la Guinée. Au Mozambique, les réserves ont chuté d'environ 40 % depuis le milieu de 2014 à la suite du tassement des recettes d'exportation et de l'investissement direct étranger, des interventions massives de la banque centrale et du retrait du soutien de donateurs après que fut révélée l'existence jusque-là passée sous silence d'emprunts extérieurs équivalant à plus de 10 % du PIB. Enfin, dans certains pays, la contraction des volants de réserves internationales a été atténuée par des échanges de devises entre la banque centrale et des partenaires commerciaux ou bilatéraux, des contrats à terme sur devises, ou l'utilisation de dépôts en devises détenus à l'étranger.

Dans le même temps, il semble aujourd'hui plus difficile d'accéder à certaines sources de financement extérieur qui avaient gagné en importance depuis le début de la décennie 2010, même si les envois de fonds des travailleurs expatriés ont fait preuve d'une certaine résilience.

- *A contrario* de la forte tendance à la hausse observée depuis la fin de la décennie 2000 et des émissions record d'euro-obligations dans la région ces deux dernières années, le Ghana est le seul de tous les pays préémergents d'Afrique subsaharienne à avoir eu recours jusqu'à présent aux marchés internationaux cette année (graphique 1.15)<sup>2</sup>. Dans un contexte de volatilité accrue sur les marchés financiers mondiaux, les investisseurs exigent désormais des rendements plus élevés et tiennent de plus en plus compte de l'aggravation des paramètres fondamentaux intérieurs, ce qui rend d'autant plus difficile (et coûteux) pour les États qui en ont le plus

<sup>2</sup>L'Afrique du Sud, qui a le statut de pays émergent et dont les marchés financiers sont plus liquides, a aussi émis cette année une obligation internationale à 10 ans avec un rendement de 4,9 %. L'émission de 700 millions de dollars d'euro-obligations par le Mozambique en avril 2016 n'est pas prise en compte dans les calculs, car elle a servi à restructurer une partie de la dette existante de la société publique de pêche au thon.

Graphique 1.15. Pays préémergents d'Afrique subsaharienne : émissions d'obligations souveraines internationales



Source : Bloomberg, L.P.

<sup>1</sup>Jusqu'à la mi-septembre 2016.

besoin de se financer à l'étranger (encadré 1.2)<sup>3</sup>. En conséquence, si les rendements ont en général baissé par rapport aux pics de plus de 10 % atteints au début de 2016, ils restent relativement élevés. Par exemple, sur les marchés secondaires, ils ont augmenté de 170 points de base au Ghana et de 310 points de base en Zambie depuis octobre 2014, pour s'établir autour de 9 % en août 2016; ils sont passés de 5½ % à 7½ % au Gabon sur la même période. En revanche, ils sont restés à peu près stables, entre 5½ % et 7 %, dans les pays où les perspectives de croissance sont jugées meilleures, comme la Côte d'Ivoire, le Kenya ou le Sénégal (graphique 1.16).

- Il ressort aussi des données préliminaires dont on dispose que, après avoir culminé en 2013, les engagements de prêts de la Chine ont diminué, et ce de façon prononcée en 2015 — même s'il reste probable que les chiffres de cette année soient révisés à la hausse (graphique 1.17). En République du Congo et au Mozambique, les prêts officiels décaissés par la Chine ont diminué de plus de deux tiers en 2015 par rapport à 2014<sup>4</sup>. En revanche, ils ont connu une expansion considérable dans les pays de la Communauté de l'Afrique de l'Est (Kenya,

<sup>3</sup>Les euro-obligations représentent aujourd'hui une part non négligeable du stock total de dette publique de certains pays préémergents d'Afrique subsaharienne, tels que le Gabon (48 %), la Namibie (32 %), la Côte d'Ivoire (26 %), la Zambie (24 %), le Ghana (16 %), le Sénégal (15 %) et le Rwanda (13 %).

<sup>4</sup>Dans le cas du Mozambique, la baisse de 2015 tient au fait que l'exécution des prêts-projets signés antérieurement a culminé en 2014.





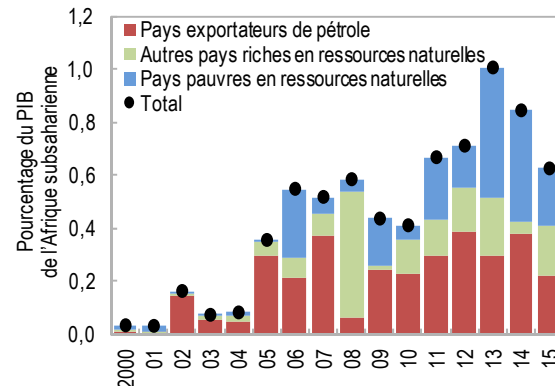
centrale (CEMAC), en moins d'un an, tous les États membres à l'exception du Cameroun ont atteint leur plafond d'avances statutaires auprès de la banque centrale régionale (Banque des États de l'Afrique centrale) — et ce en dépit du fait que ces plafonds ont été relevés en août 2015 et que des avances additionnelles égales à 50 % du plafond ont été accordées à la République centrafricaine et au Tchad. Le stock de financement de la Banque des États de l'Afrique centrale atteint aujourd'hui 7 % du PIB de la CEMAC, et les États ont aussi recours à des emprunts intérieurs à échéances de plus en plus courtes, ce qui accroît les risques de refinancement. Dans le même ordre d'idée, le gouvernement du Soudan du Sud a accumulé du crédit de la banque centrale équivalant à environ 9 % du PIB au cours de l'exercice écoulé. Dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), l'écart positif entre le principal taux de refinancement et les taux des bons et obligations du Trésor a encouragé les banques à emprunter à la banque centrale pour investir dans la dette publique. En outre, le stock d'arriérés intérieurs est désormais considérable dans des pays tels que le Gabon, la Guinée équatoriale, le Nigéria, le Tchad et la Zambie. Enfin, un petit nombre de pays ont eu recours à des dispositifs d'emprunt peu orthodoxes pour financer des projets d'infrastructure et des entreprises d'État (Bénin, Guinée, Togo).

## UN AJUSTEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES QUI S'EFFECTUE AVEC RETARD

Dans cet environnement difficile, le resserrement des conditions financières alors que les besoins de financement s'accroissent a obligé les gouvernements à procéder à un ajustement, même s'il a tardé à être mis en œuvre<sup>6</sup>. En outre, ces conditions financières plus tendues ont davantage mis en exergue les déficits budgétaires prononcés qui perdurent dans certains pays à forte croissance.

<sup>6</sup>Un grand nombre d'études, dans la lignée d'Alesina et Drazen (1991), Alesina *et al.* (2006) et Fernandez et Rodrick (1991), examinent pourquoi, à la suite d'un choc négatif, les autorités tardent généralement à réagir. La raison en est que les coûts de l'ajustement doivent être répartis entre différents groupes économiques, chacun essayant en général d'être mis le moins possible à contribution et de retarder le processus — jusqu'à ce que l'ajustement devienne inévitable.

Graphique 1.17. Prêts de la Chine à l'Afrique subsaharienne, 2000–15



Sources : China Africa Research Initiative; Brautigam et Hwang (2016).

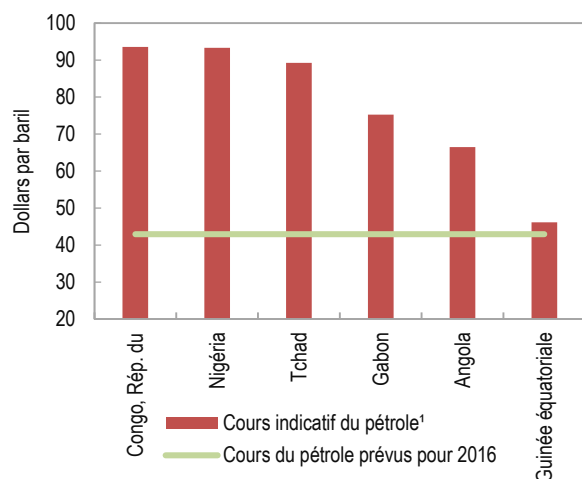
Note : prêts engagés et/ou décaissés en juin 2016. Il est probable que les chiffres de 2015 seront révisés à la hausse. Voir à la page 92 le tableau des groupes de pays.

## L'ajustement budgétaire doit être poursuivi à la fois dans les pays durement touchés et les pays à forte croissance

Compte tenu de leur dépendance considérable à l'égard du secteur pétrolier pour leurs recettes budgétaires, les pays exportateurs de pétrole ont dû réagir sur le plan des finances publiques — mais leur réaction a été lente et parcellaire.

- À l'exception de la Guinée équatoriale (dont le déficit budgétaire s'était déjà dégradé antérieurement), tous les pays exportateurs de pétrole d'Afrique subsaharienne auront vu leur déficit budgétaire se détériorer considérablement sur la période 2013–16, de 2½ points de pourcentage du PIB au Nigéria et de non moins de 4½ à 5¾ points de pourcentage du PIB en Angola, en République du Congo et au Gabon. En fait, à ce stade, il faudrait que l'augmentation des cours du pétrole soit bien plus prononcée que celle qui est actuellement prévue pour 2016 et à moyen terme pour que les soldes budgétaires retrouvent leur niveau d'avant le choc pétrolier (graphique 1.18). Si la position budgétaire d'avant le choc n'est pas à considérer nécessairement comme l'objectif à atteindre à moyen terme, il n'en reste pas moins que cet exercice illustratif montre que l'ajustement budgétaire n'est pas encore terminé dans ces pays.
- En soi, ces évolutions ne détonnent pas par rapport à ce que l'on a observé dans le reste du

**Graphique 1.18. Pays exportateurs de pétrole d'Afrique subsaharienne : cours indicatif du pétrole qui permettrait de retrouver en 2016 la position budgétaire moyenne de la période 2011–13**



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; calculs des services du FMI.

<sup>1</sup>Le cours indicatif du pétrole est le cours qui permettrait de retrouver en 2016 le solde budgétaire moyen de la période 2011–13 sans modification du niveau des dépenses et des recettes hors produits de base.

monde<sup>7</sup>. Cela dit, la nature de l'ajustement diffère pour les pays exportateurs de pétrole d'Afrique subsaharienne (graphique 1.19). À l'exception de la République du Congo et contrairement à beaucoup de pays exportateurs de pétrole du reste du monde, ils n'ont pas été en mesure d'accroître les sources de recettes non pétrolières pour compenser la baisse des recettes budgétaires, en optant plutôt pour une réduction générale des dépenses — surtout des dépenses d'investissement —, ce qui a eu en matière de croissance économique les conséquences décrites plus haut. Rien qu'en Angola, la baisse des recettes pétrolières d'environ 20 points de pourcentage du PIB a été en partie compensée par une réduction des dépenses courantes et d'investissement atteignant jusqu'à 15 points

<sup>7</sup>En fait, un grand nombre d'États membres du Conseil de coopération du Golfe qui ont subi une chute comparable de leurs recettes provenant des produits de base ont laissé leur position budgétaire se dégrader dans des proportions bien plus importantes et, pour la plupart, ont même accru leurs dépenses publiques pour atténuer les effets du choc sur l'économie — même si, sur la période la plus récente, la plupart d'entre eux s'efforcent d'entamer un assainissement de leurs finances publiques. Ces pays ont pu recourir à des amortisseurs budgétaires considérables en puisant dans leurs fonds souverains, possibilité qui, dans la plupart des cas, n'existait pas pour les pays exportateurs de pétrole d'Afrique subsaharienne (voir l'édition d'octobre 2016 des *Perspectives économiques régionales : Moyen-Orient et Asie centrale*).

de pourcentage, pour parvenir à un ajustement marqué de la position budgétaire hors pétrole.

Les autres pays riches en ressources naturelles, où les recettes provenant des produits de base constituent une part bien plus faible des recettes totales que dans les pays exportateurs de pétrole, ont en général mieux géré les retombées budgétaires de la chute des cours des produits de base, en exploitant notamment le potentiel considérable de mobilisation des recettes intérieures<sup>8</sup>. En conséquence, l'ajustement budgétaire au choc — qui, il est vrai, a été bien moins considérable que pour les pays exportateurs de pétrole — est en général plus avancé. De plus, dans la mesure où ces pays ont pu trouver des recettes budgétaires additionnelles, ils ont eu une plus grande latitude pour effectuer des investissements d'infrastructure fort nécessaires, comme au Libéria, au Mali, au Niger, en République centrafricaine, en Sierra Leone et en Tanzanie, ce qui a atténué les effets du choc sur la croissance économique (graphique 1.20).

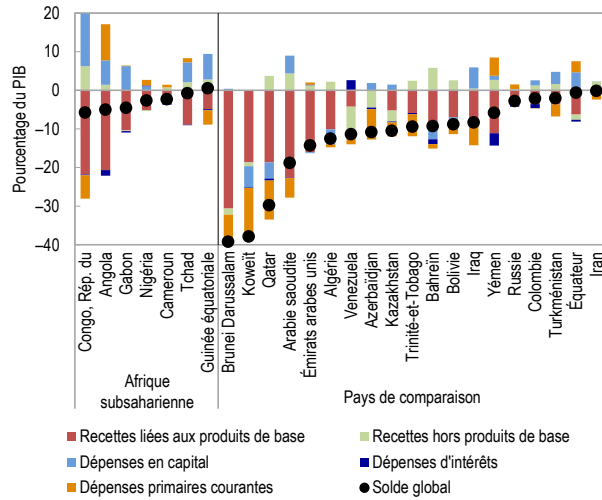
Dans le même temps, les pays pauvres en ressources naturelles ont vu leur position budgétaire se dégrader ces dernières années, alors même qu'ils continuent d'afficher une croissance économique vigoureuse. De ce fait, le risque existe que leur politique budgétaire prenne désormais un tour procyclique et qu'ils ne constituent pas suffisamment d'amortisseurs pendant cette période favorable (graphique 1.21). Dans ce groupe de pays, le déficit budgétaire médian passera de 2½ % du PIB en 2013 à 4½ % du PIB en 2016, alors que le taux de croissance médian se maintient fermement à 4½ %.

Compte tenu de ces évolutions, la dette publique est restée sur sa trajectoire ascendante dans l'ensemble de la région (graphique 1.22). Elle s'est fortement accrue dans les pays exportateurs de pétrole, à raison de 20 points de pourcentage du PIB pour le pays médian depuis 2013 — même s'il est vrai que, pour certains pays comme le Nigéria, le niveau de départ était bas. Cela dit, l'ampleur de l'augmentation a été à peu près la même dans les autres groupes, y compris parmi les pays pauvres en ressources naturelles, où le ratio médian dette/PIB a augmenté de non moins de 13 % de pourcentage depuis 2013. Si le niveau d'endettement

<sup>8</sup>On trouvera de plus amples détails sur les possibilités d'améliorer la mobilisation des recettes intérieures dans la région au chapitre 1 de l'édition d'octobre 2015 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*.

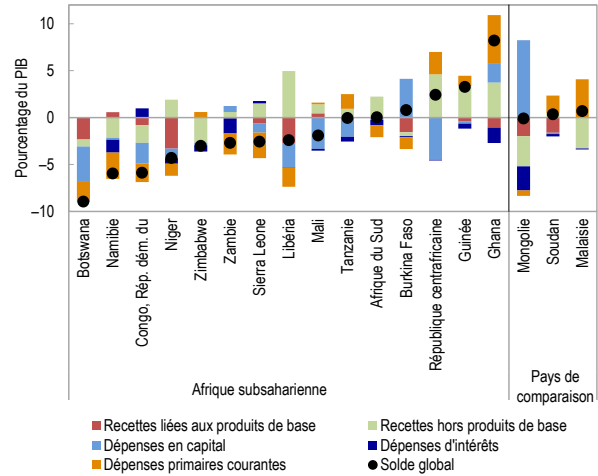


**Graphique 1.19. Pays exportateurs de pétrole d'Afrique subsaharienne et pays de comparaison : variation du solde budgétaire global, 2016 par rapport à 2013**



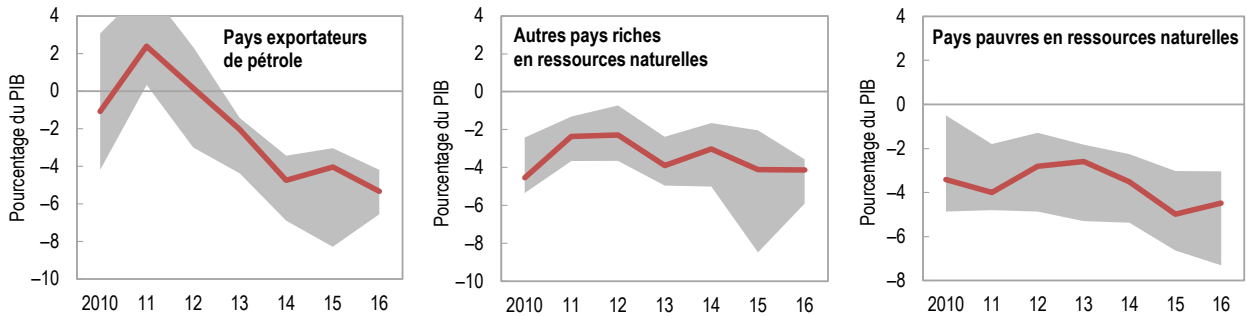
Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.  
 Note : Une augmentation (diminution) des recettes contribue de manière positive (négative) à la variation de la position budgétaire. Une augmentation (diminution) des dépenses contribue de manière négative (positive) à la variation de la situation budgétaire.

**Graphique 1.20. Pays d'Afrique subsaharienne riches en ressources naturelles autres que le pétrole et pays de comparaison : variation du solde budgétaire global, 2016 par rapport à 2013**



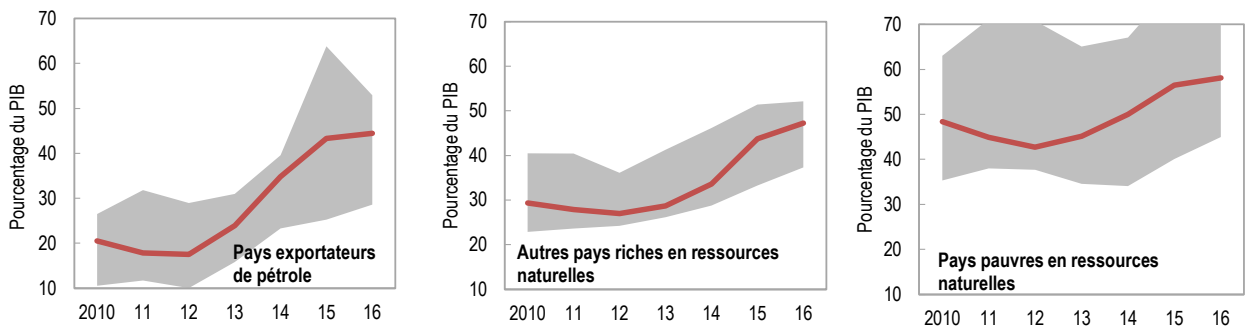
Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.  
 Note : Une augmentation (diminution) des recettes contribue de manière positive (négative) à la variation de la position budgétaire. Une augmentation (diminution) des dépenses contribue de manière négative (positive) à la variation de la position budgétaire. Du fait du manque de données, pour l'Afrique du Sud, la Malaisie, la Tanzanie et le Zimbabwe, les recettes hors produits de base sont égales au total des recettes.

**Graphique 1.21. Afrique subsaharienne : solde budgétaire, 2010-16**



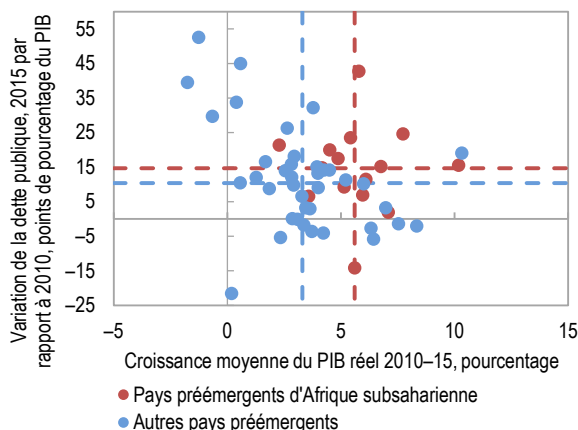
Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.  
 Note : voir à la page 92 le tableau des groupes de pays.

**Graphique 1.22. Afrique subsaharienne : dette du secteur public, 2010-16**



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.  
 Note : voir à la page 92 le tableau des groupes de pays.

**Graphique 1.23. Pays préémergents d'Afrique subsaharienne et pays de comparaison : croissance du PIB réel et dette publique**



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

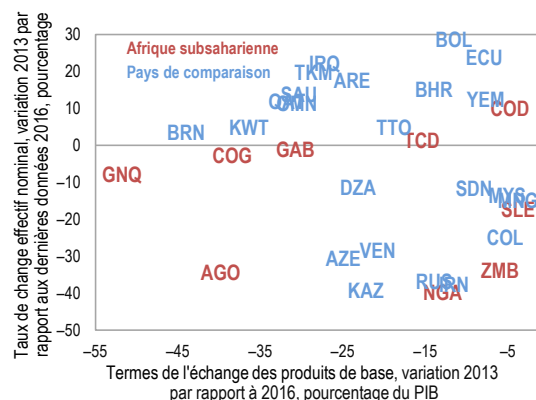
Note : Les lignes rouges en pointillé correspondent aux médianes de chaque variable pour les pays préémergents d'Afrique subsaharienne; les lignes bleues en pointillé indiquent les médianes de chaque variable pour les autres pays préémergents.

de certains de ces pays est encore bas, 16 sur 22 avaient un ratio dette/PIB supérieur à 40 % à la fin de 2015.

Cela tient au fait, entre autres, que les pays préémergents de la région ont opté en particulier pour un financement par l'endettement — dans une large mesure, il faut le reconnaître, pour procéder à des investissements d'infrastructure nécessaires. En définitive, cela s'est traduit par une augmentation plus rapide de la dette publique que dans les pays comparables du reste du monde, alors que les pays préémergents d'Afrique subsaharienne enregistraient des taux de croissance plus élevés (graphique 1.23).

Il est inévitable que l'ajustement budgétaire ait des effets négatifs sur la croissance à court terme. Cependant, lorsque cet ajustement est nécessaire, les responsables devraient s'efforcer de mettre en place des mesures qui permettent d'atténuer au maximum ses effets négatifs en veillant à ce que l'assainissement budgétaire nuise le moins possible à la croissance, tout en préservant les programmes sociaux conçus pour les populations pauvres et les plus vulnérables. Dans cette optique, les pouvoirs publics se doivent d'agir sur plusieurs fronts : assurer une meilleure mobilisation des recettes intérieures à la fois en élargissant la base de recettes et en améliorant l'administration fiscale; rationaliser les dépenses, et en améliorant l'efficacité, en particulier en renforçant la gestion des investissements publics (FMI, 2015).

**Graphique 1.24. Échantillon de pays d'Afrique subsaharienne riches en ressources naturelles et pays de comparaison : variation des termes de l'échange des produits de base et des taux de change effectifs nominaux, 2016 par rapport à 2013**



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; FMI, système des avis d'information; Nations Unies, base de données COMTRADE.

Note : Les pays représentés ici ont tous subi une détérioration d'au moins 4 % du PIB des termes de l'échange des produits de base entre 2013 et 2016. Voir à la page 94 la liste des abréviations de pays.

### Ajustement du taux de change, parfois à contrecœur

Parallèlement à l'ajustement budgétaire, les pays riches en ressources naturelles de la région ont laissé leur monnaie se déprécier, parfois à contrecœur, pour faire face à l'évolution défavorable des termes de l'échange des produits de base.

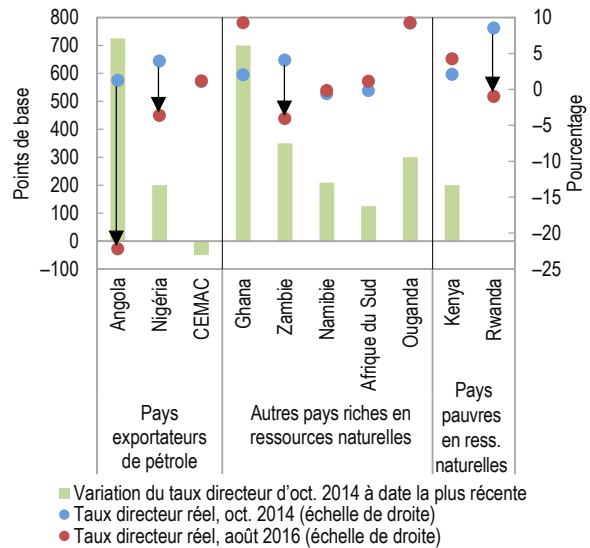
- Dans l'ensemble, l'ampleur de la dépréciation (en termes effectifs) a relativement bien reflété celle du choc (graphique 1.24). En fait, par rapport aux autres pays exportateurs de produits de base, en particulier ceux du Moyen-Orient, l'ajustement du taux de change a été plus marqué dans les pays d'Afrique subsaharienne dont le taux de change n'est pas fixe<sup>9</sup>. Par exemple, la dépréciation en termes effectifs depuis fin 2013 est aujourd'hui de l'ordre de 30 % à 40 % en Angola, au Nigéria et en Zambie.
- Cependant, pour certains pays (Angola, Nigéria), ces ajustements ont été hésitants, ce qui a retardé

<sup>9</sup>Il est important de noter qu'en 2014 les pays de la région étaient peu nombreux à avoir reconstitué les amortisseurs qu'ils avaient utilisés pendant la crise financière mondiale et qu'ils avaient donc moins de marge de manœuvre que les autres pays pour atténuer les effets du choc. Ainsi, les réserves internationales du Nigéria et du Tchad étaient équivalentes à 8-9 % du PIB fin 2013, alors qu'elles étaient trois fois plus élevées en Iran et cinq fois plus élevées en Bolivie — pays où l'évolution défavorable des termes de l'échange avait été d'une ampleur comparable.

la découverte du prix par confrontation de l'offre et de la demande et forcé les banques centrales à utiliser des réserves en baisse pour soutenir la monnaie et à prendre des mesures administratives pour freiner les achats de dollars. Cette évolution et l'absence de confiance dans l'attachement des autorités au nouveau régime de change plus flexible ont à leur tour engendré une suraccumulation néfaste de demande insatisfaite de devises, ajoutant encore aux difficultés économiques. La décision prise en juin par le Nigéria d'appliquer un régime de change flexible est une étape importante et va dans le bon sens, mais les restrictions mises en place en mars 2015 sont toujours en vigueur pour les 41 articles pour lesquels l'achat de devises n'est pas permis. De surcroît, en août 2016, une nouvelle directive a été adoptée, qui fait obligation à toutes les banques et tous les agents agréés d'allouer 60 % des ventes de devises aux importations de matières premières, d'usines et de machines-outils. En Angola, une liste d'accès prioritaire aux devises au taux officiel a aussi été établie. Enfin, la persistance fin août 2016 d'écarts prononcés par rapport aux taux de change du marché parallèle en Angola et au Nigéria, d'environ 240 % et 25 % respectivement, indique que les marchés des changes de ces pays restent déséquilibrés. De fait, les investisseurs hésitent encore à revenir sur ces marchés, préoccupés qu'ils sont du manque de liquidité, des restrictions sur la mobilité des capitaux et du risque perçu que les autorités ne reviennent sur les décisions récentes en matière de politiques publiques. Dans la CEMAC, la dépréciation a été minimale en termes effectifs compte tenu de l'ancrage à l'euro — ce qui fait ressortir encore plus la nécessité d'un ajustement sur les plans budgétaire et structurel.

- Pour ce qui est du reste de la région, la stabilité relative des monnaies de la majorité des autres pays riches en ressources naturelles depuis le début de l'année semble indiquer que l'ajustement consécutif à l'effondrement des cours des produits de base a été pour l'essentiel mené à bien — à quelques exceptions près, les monnaies de la République démocratique du Congo, de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone étant encore soumises à des tensions.

**Graphique 1.25. Afrique subsaharienne : variation du taux directeur et taux directeur réel depuis octobre 2014**



Sources : Haver Analytics; FMI, *International Financial Statistics*.

Note : Le taux directeur réel est le taux nominal corrigé du taux d'inflation en glissement annuel. Compte tenu des données disponibles, le taux directeur de la CEMAC est corrigé en fonction de l'inflation qui prévalait au mois de juin 2016. CEMAC = Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

### Une politique monétaire inadéquate dans les pays exportateurs de pétrole

La forte dépréciation de la monnaie de certains pays exportateurs de produits de base s'est traduite par une forte augmentation de l'inflation. Dans une certaine mesure, cela est inévitable, mais le risque est que, si l'inflation reste durablement élevée, des effets de second tour ne commencent à se matérialiser et que l'ancrage des anticipations inflationnistes ne s'affaiblisse. Dans ce contexte, la hausse de l'inflation a généralement suscité un relèvement des taux directeurs — dans des proportions allant de 125 points de base en Afrique du Sud depuis octobre 2014 à non moins de 700 points de base au Ghana et 725 points de base en Angola fin août 2016 (graphique 1.25). Cela dit, l'ajustement reste nettement en deçà de ce qui serait nécessaire en Angola et au Nigéria. Dans ces deux pays, les taux directeurs réels sont maintenant négatifs, et ils sont inférieurs d'environ 7 à 20 points de pourcentage à leur niveau au début du choc. Dans le cas de la Zambie, les taux directeurs réels sont aussi négatifs, mais cette situation est atténuée par le fait que, fin août 2016, le taux interbancaire au jour le jour reste supérieur d'environ 250 points de base au taux directeur et que le

coefficient de réserves obligatoires a été porté de 14 % à 18 % en avril 2015 — de fait, l'inflation mensuelle a déjà sensiblement ralenti depuis le début de 2016. Enfin, la politique monétaire accommodante de la CEMAC — qui prend la forme de financements de la banque centrale, mais aussi d'une baisse des taux de refinancement, d'un relèvement des plafonds de refinancement des effets publics pour les banques commerciales et d'une réduction de moitié des coefficients de réserves obligatoires — a aussi atteint ses limites et contribué à la perte de précieuses réserves.

## BAISSE PROLONGÉE DE LA CROISSANCE, ACCENTUATION DES RISQUES

### Rebond modeste attendu en 2017...

Compte tenu de cet ajustement progressif des politiques publiques et de la reprise modérée de l'activité mondiale, les prévisions laissent entrevoir un certain rebond de l'activité dans la région l'année prochaine, mais cette reprise restera modeste au regard des résultats enregistrés au cours de la dernière décennie. L'activité en Afrique subsaharienne devrait remonter de 1,4 % en 2016 à 2,9 % en 2017 (tableau 1.1). À ce rythme, la croissance du revenu par habitant redeviendra à peine positive l'année prochaine, ce qui

marque une nette rupture par rapport à ces quinze dernières années, durant lesquelles les niveaux de vie se sont considérablement améliorés dans toute la région.

Cependant, ces chiffres globaux masquent une fois de plus des différences considérables de dynamique au sein de la région, qui connaîtra en fait une croissance économique à plusieurs vitesses (graphique 1.26). En effet, les plus grands pays, qui ont connu de graves difficultés cette année, devraient retrouver, au mieux, des taux de croissance positifs très modestes, et les autres pays riches en ressources naturelles ne devraient voir leurs perspectives s'améliorer que de façon marginale; en revanche, les autres pays continueront d'enregistrer une forte croissance à la faveur d'ambitieux projets d'infrastructure publics et de secteurs privés dynamiques.

- Dans les pays exportateurs de pétrole, la croissance économique devrait redevenir positive — après s'être contractée de 1¼ % cette année — et atteindre à peine 1 % en 2017, grâce à une légère remontée des cours du pétrole. Ce résultat resterait quand même nettement inférieur au rythme moyen de près de 6 % enregistré sur la période 2010–14, car ces pays continueront de connaître de profondes difficultés économiques. Au Nigéria, le rebond de la croissance économique, qui atteindra ½ % l'année

**Tableau 1.1. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel**  
(Variation en pourcentage)

	2004–08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>6,6</b>	<b>3,9</b>	<b>7,0</b>	<b>5,0</b>	<b>4,3</b>	<b>5,2</b>	<b>5,1</b>	<b>3,4</b>	<b>1,4</b>	<b>2,9</b>
<i>Dont :</i>										
Pays exportateurs de pétrole	8,7	6,7	9,2	4,7	3,9	5,7	5,9	2,6	-1,3	0,9
<i>Dont : Nigéria</i>	7,7	8,4	11,3	4,9	4,3	5,4	6,3	2,7	-1,7	0,6
Pays à revenu intermédiaire	6,7	3,6	6,9	4,6	4,3	4,7	4,6	2,7	0,4	2,0
<i>Dont : Afrique du Sud</i>	4,8	-1,5	3,0	3,3	2,2	2,3	1,6	1,3	0,1	0,8
Pays à faible revenu	6,2	5,1	7,0	6,6	4,5	7,1	6,6	5,6	4,7	5,4
<i>Pour mémoire :</i>										
Croissance économique mondiale	4,9	-0,1	5,4	4,2	3,5	3,3	3,4	3,2	3,1	3,4
Pays d'Afrique subsaharienne riches en autres ressources naturelles <sup>1</sup>	4,9	0,6	4,8	5,2	4,1	4,2	3,4	2,5	2,1	3,0
Pays d'Afrique subsaharienne pauvres en ressources naturelles <sup>2</sup>	6,0	4,8	6,4	5,4	5,8	6,3	6,5	6,5	5,6	6,2
Pays émergents et préémergents d'Afrique subsaharienne <sup>3</sup>	6,8	4,2	7,3	5,1	4,5	5,1	5,1	3,6	1,3	2,8

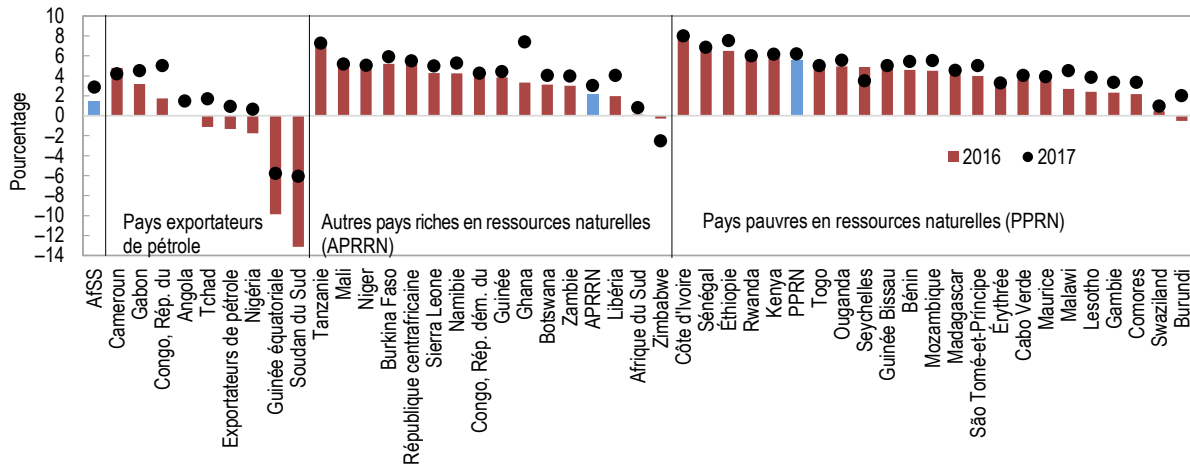
Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

<sup>1</sup>Comprend les pays suivants : Afrique du Sud, Botswana, Burkina Faso, Ghana, Guinée, Libéria, Mali, Namibie, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sierra Leone, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

<sup>2</sup>Comprend les pays suivants : Bénin, Burundi, Cabo Verde, Comores, Côte d'Ivoire, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée Bissau, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Ouganda, Rwanda, São Tomé-et-Príncipe, Sénégal, Seychelles, Swaziland et Togo.

<sup>3</sup>Comprend les pays suivants : Afrique du Sud, Angola, Cameroun, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gabon, Ghana, Kenya, Maurice, Mozambique, Nigéria, Ouganda, Rwanda, Sénégal, Tanzanie et Zambie.

Graphique 1.26. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : voir à la page 92 le tableau des groupes de pays. AfSS = Afrique subsaharienne.

prochaine après une forte contraction de l'activité cette année, dépendra de la capacité des autorités d'exécuter les dépenses d'équipement (notamment en menant à bien les projets d'infrastructure en voie d'accomplissement), de l'efficacité de la réforme récente du taux de change, de l'augmentation de la capacité de production pétrolière offshore et d'une amélioration de la sécurité dans le Delta du Niger. De la même manière, après avoir marqué le pas cette année, la croissance économique de l'Angola devrait atteindre 1½ % en 2017, grâce à la légère amélioration des cours du pétrole et à l'augmentation des dépenses publiques à l'approche des élections présidentielles.

- Dans les autres pays riches en ressources naturelles, l'économie devrait continuer de tourner à bas régime et afficher une croissance de 3 %, en légère progression par rapport aux 2 % de cette année. Après une contraction au premier trimestre de 2016 et une croissance proche de zéro projetée pour l'ensemble de l'année, l'Afrique du Sud devrait enregistrer une croissance de ¾ % en 2017, grâce à la dissipation attendue des effets de la chute des cours des produits de base et de la sécheresse ainsi qu'à l'amélioration de la production d'électricité. Cela dit, l'incertitude qui entoure les politiques publiques et les fortes contraintes structurelles continueront de freiner la croissance. En Zambie, la croissance

économique devrait accélérer et atteindre 4 %, contre 3 % cette année, en bénéficiant de la disparition de l'effet négatif de la sécheresse sur la production d'électricité, de l'entrée en service de nouvelles capacités et de l'expansion de certains projets miniers. La croissance économique du Ghana devrait recevoir un coup de pouce de l'entrée en service d'un nouveau champ pétrolier qui devrait accroître la production de pétrole d'environ 50 % et faire monter la croissance du PIB à 7½ %. Cependant, les autres secteurs de l'économie continueront de se développer à un rythme beaucoup plus lent. La Guinée, le Libéria et la Sierra Leone se remettent de l'épidémie d'Ébola, mais leurs perspectives demeurent assombries par le bas niveau des cours du minerai de fer. D'après les prévisions, leurs taux de croissance atteindraient entre 4 % et 5 %, ce qui représente des niveaux généralement inférieurs aux taux enregistrés avant la pandémie. Au Zimbabwe, le climat politique devrait restreindre le champ d'action des autorités en matière de politiques publiques et, en l'absence de financements extérieurs, la contraction de l'activité économique devrait s'aggraver en 2017.

- Inversement, les pays pauvres en ressources naturelles devraient se maintenir en 2017 sur la trajectoire de croissance de plus de 6 % qu'ils suivent déjà depuis une dizaine d'années. Les grands projets d'infrastructures continueront de contribuer



dans une large mesure à la croissance économique en Côte d'Ivoire, en Éthiopie, au Kenya, au Rwanda et au Sénégal — qui devraient tous enregistrer des taux de croissance compris entre 6 % et 8 % l'année prochaine. D'autres pays, parmi lesquels le Bénin et le Togo, devraient continuer à bénéficier du bas niveau des cours du pétrole et connaître une croissance supérieure à 5 %.

Tandis que les pays touchés poursuivent leur ajustement progressif, la région devrait connaître une amélioration tout aussi progressive de ses positions budgétaires et extérieures après avoir enregistré des déficits sans précédent dans les années récentes (tableau 1.2). Le solde budgétaire global (dons compris) devrait se creuser et s'établir à  $-4\frac{1}{2}$  % cette année sous l'effet de la détérioration dans les pays exportateurs de pétrole, avant de remonter à  $-4$  % en 2017. En particulier, le déficit budgétaire devrait rester prononcé en Zambie, à  $8\frac{1}{4}$  % du PIB en 2017, en raison du montant élevé des subventions; en Angola, à  $5\frac{1}{2}$  % du PIB pendant cette année électorale; et au Nigéria, qui va intensifier ses investissements publics pour mener à bien son programme de diversification. Certains pays d'Afrique australe (Lesotho, Namibie, Swaziland), durement touchés par le manque de dynamisme des recettes provenant des échanges commerciaux au sein de l'Union douanière d'Afrique australe, seront confrontés à la détérioration persistante de leur position budgétaire. Par ailleurs, au Kenya, les prévisions font encore état, malgré un certain assainissement des finances publiques, d'un déficit budgétaire élevé, de  $6\frac{1}{2}$  % du PIB en 2017, alors même que ce pays reste l'un des plus dynamiques de la région. De même, le déficit

extérieur courant de la région devrait s'amenuiser progressivement et s'établir à  $4\frac{1}{2}$  % 2016, puis 4 % en 2017, contre 6 % l'année dernière, grâce surtout à une forte compression des importations opérée par les pays exportateurs de pétrole.

Parallèlement, l'inflation à l'échelle régionale restera supérieure à 10 %, en raison surtout de l'accélération marquée de la hausse des prix dans quelques grands pays (Angola, Nigéria, Zambie); l'inflation médiane, cependant, devrait se maintenir autour de 5 % en 2016–17, ce qui est conforme à l'évolution passée. Dans les pays où l'inflation a été particulièrement élevée ces derniers temps, elle devrait redescendre à 10 % en 2017 au Ghana, contre environ 17 % actuellement dans un contexte de politique monétaire restrictive, et à 9 % en Zambie, contre 19 % actuellement, en raison des effets de base. En revanche, l'inflation resterait à des niveaux obstinément élevés en 2017 en Angola (38 %) et au Nigéria (plus de 15 %), la dépréciation de la monnaie et la pénurie de devises se reflétant sur les prix dans un contexte de politique monétaire excessivement accommodante.

### ... mais avec des risques élevés pesant sur la mise en œuvre des politiques publiques

Comme on l'a vu en détail plus haut, les mesures d'ajustement prises par les pays les plus touchés, en particulier les pays exportateurs de pétrole — qui contribuent pour moitié environ au PIB de la région —, l'ont été sous la contrainte d'une situation financière difficile, et non à titre anticipatoire dans le cadre d'un programme de mesures formant un tout cohérent sur le plan interne. Le fait que l'ajustement

Tableau 1.2. Afrique subsaharienne : autres indicateurs macroéconomiques

	2004–08	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
	(Variation en pourcentage)										
Inflation, moyenne	8,8	12,9	9,8	8,2	9,4	9,3	6,6	6,3	7,0	11,3	10,8
	(Pourcentage du PIB)										
Solde budgétaire	1,7	1,3	-4,5	-3,4	-1,3	-1,9	-2,9	-3,2	-4,3	-4,6	-4,0
Dont : hors pays exportateurs de pétrole	-0,5	-1,5	-4,1	-4,2	-3,6	-3,7	-3,8	-4,0	-4,3	-4,4	-3,8
Solde des transactions courantes	2,1	0,3	-2,6	-0,7	-0,5	-1,5	-2,1	-3,7	-5,9	-4,5	-3,9
Dont : hors pays exportateurs de pétrole	-4,3	-6,5	-4,9	-3,9	-4,7	-7,0	-7,1	-6,5	-6,8	-6,2	-5,4
	(Mois d'importations)										
Couverture par les réserves	5,1	7,0	5,2	4,2	4,6	5,3	4,9	5,3	5,4	4,6	4,3

Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

ait lieu est en soi une bonne chose, mais il demeure incomplet. Dans le scénario de référence retenu ici, les difficultés de financement continueront de dicter l'ajustement, mais il n'est pas anticipé qu'elles s'aggravent.

Cependant, le risque existe bel et bien que, si les perspectives économiques devaient se détériorer, les gouvernements aient encore plus de mal à prendre des mesures impopulaires et que s'ensuive un ralentissement de l'ajustement. Cette situation aurait pour effet de perpétuer et, dans certains cas, d'exacerber les difficultés économiques de ces pays, d'autant plus que les mesures temporaires (recours aux réserves ou au financement de la banque centrale) atteindraient leurs limites et que les investisseurs étrangers deviendraient encore moins enclins à les financer. Cette évolution pourrait conduire à un arrêt brutal, provoquer des défauts de paiement et obliger à procéder à un ajustement bien plus draconien, ce qui entraînerait un recul prononcé de la croissance économique dans toute la région avec potentiellement des retombées négatives, même dans les pays où la croissance est encore vigoureuse.

Dans certains pays, l'incertitude politique pourrait aussi compliquer la mise en œuvre de l'ajustement nécessaire. Les transitions contestées, comme on l'a vu récemment au Gabon, pourraient restreindre la marge de manœuvre du nouveau gouvernement pour s'attaquer aux difficultés économiques, et le risque existe que les élections prochaines retardent l'application des programmes d'assainissement budgétaire (Ghana, Kenya, Libéria, Sierra Leone), ou fassent obstacle à l'ajustement (Angola, République démocratique du Congo).

Ces risques pourraient s'amplifier si l'environnement mondial devenait encore moins porteur; or

on distingue déjà plusieurs sources de risque dans le monde qui pourraient avoir des conséquences négatives pour la région.

- La croissance mondiale reste exposée à des risques considérables, l'Afrique subsaharienne étant concernée au premier chef par ce qu'ils impliquent pour l'évolution des cours des produits de base. En particulier, un rééquilibrage plus rapide des sources de croissance, ou un ralentissement marqué de l'activité, en Chine réduirait encore davantage la demande en produits de base émanant de la région et ferait baisser les cours mondiaux de ces produits.
- Un nouvel accès de volatilité sur les marchés financiers mondiaux — comme au mois de janvier de cette année — pourrait raviver l'aversion pour le risque et compliquer l'obtention de financements par les pays préémergents de la région, dont certains n'auraient ainsi plus de solutions pour se financer. Les décisions de politique monétaire dans les pays avancés, liées à la normalisation aux États-Unis et à des mesures additionnelles de stimulation dans la zone euro et au Japon, influeraient tout particulièrement sur l'attitude des investisseurs.
- Un risque supplémentaire a trait aux événements qui se déroulent dans l'Union européenne, laquelle reste l'un des principaux partenaires et pourvoyeurs de capitaux et d'aide pour la région, et où la décision du Royaume-Uni de quitter l'Union européenne a ajouté à l'incertitude. De mauvaises surprises sur le plan de la croissance économique en Europe auraient un effet direct et négatif sur la région par le jeu des échanges commerciaux et des canaux financiers.

### Encadré 1.1. Mettre à profit la diversification des exportations

À l'heure où un grand nombre de pays de la région continuent de subir les effets de l'effondrement des cours des produits de base, la diversification — en particulier celle des produits d'exportation — apparaît comme un moyen important de renforcer la croissance et d'accroître la résilience de l'économie. La modernisation des infrastructures, les mesures visant à améliorer la compétitivité-prix et l'ouverture commerciale, mais aussi à promouvoir l'égalité des chances, sont autant de leviers qui peuvent contribuer puissamment à la diversification des exportations.

Les études consacrées à cette question ont établi de longue date que la diversification et la transformation structurelle, c'est-à-dire la réallocation continue et dynamique des ressources en faveur des secteurs et des activités les plus productifs, s'accompagnent d'un surcroît de croissance économique, surtout pendant les premières phases de développement (FMI, 2014; Papageorgiou et Spatafora, 2012). La diversification des exportations, en particulier, est associée à une volatilité nettement moindre de l'activité (graphique 1.1.1). L'inverse est aussi vrai, comme en font actuellement l'expérience beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne riches en ressources naturelles, qui subissent une profonde modification de leur modèle de croissance économique après la chute des cours des produits de base et ne peuvent espérer voir les exportations d'autres produits et de services progresser fortement à court terme, en raison de leur faible diversification.

Dans ce contexte, la diversification des exportations suscite un regain d'intérêt, et nous examinons ici les mesures spécifiques qui, en Afrique subsaharienne et ailleurs, ont été associées à des progrès dans ce domaine. Pour ce faire, nous examinons le lien entre la diversification des exportations et un ensemble de facteurs structurels et de mesures économiques, en suivant Kazandjian *et al.* (2016), pour un échantillon mondial sur la période 1990–2010 utilisant des données annuelles :

$$\begin{aligned} \text{Diversification des exportations}_{it} &= \beta \text{ facteurs structurels}_{it} + \gamma \text{ leviers économiques}_{it} + \varphi \text{ facteurs cycliques}_{it} \\ &+ (\beta' \text{ facteurs structurels}_{it} + \gamma' \text{ leviers économiques}_{it} + \varphi' \text{ facteurs cycliques}_{it}) \cdot \text{PDFR} \\ &+ \mu_i + \theta_t + \varepsilon_{it} \end{aligned}$$

- où la diversification des exportations pour le pays  $i$  au moment  $t$  est mesurée par l'indice de Theil des exportations de biens,  $j$  étant l'indice des produits et  $N$  le nombre total de produits. Plus l'indice de Theil est bas, plus la diversification des produits d'exportation est élevée<sup>1</sup> :

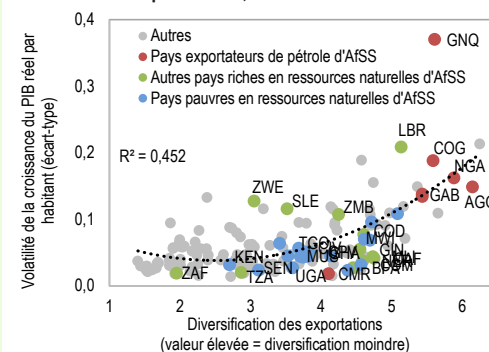
$$\text{Indice de Theil} = \frac{1}{N} \sum_j \frac{\text{Valeur des exportations}_j}{\text{Valeur moyenne des exp.}} \cdot \ln \frac{\text{Valeur des exportations}_j}{\text{Valeur moyenne des exp.}}$$

- les facteurs structurels sont la taille de la population, le niveau de développement économique et le degré de dépendance à l'égard des ressources naturelles;
- les facteurs cycliques, tels que les termes de l'échange, rendent compte de l'environnement macroéconomique;

Cet encadré a été préparé par Romina Kazandjian, Lisa Kolovich et Monique Newiak.

<sup>1</sup>À titre de contrôle de la robustesse, la même analyse est réalisée avec un indice similaire de diversification portant cette fois-ci sur la production réelle, construit à l'aide des sous-secteurs réels d'après la base de données sectorielle des Nations Unies (FMI, 2014). Cette analyse donne des résultats à peu près semblables, mais, pour certains pays, le classement en fonction du degré de diversification change considérablement.

Graphique 1.1.1. Diversification des exportations et volatilité de la production, 1990–2010



Sources : FMI (2014); FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale.

Note : voir à la page 92 la liste des abréviations de pays.



**Encadré 1.1. (suite)**

- les leviers économiques recouvrent les éléments suivants : niveau du capital humain, qualité des institutions, des infrastructures et du climat des affaires; degré d'ouverture commerciale; inégalité entre les femmes et les hommes (pour tenir compte des inefficiences du marché du travail et de la mauvaise allocation du capital humain due à l'inégalité des chances au détriment des femmes); niveau du taux de change effectif réel (pour mesurer une sur-évaluation ou sous-évaluation potentielle); et d'autres facteurs comme contrôles de la robustesse;
- et  $\mu_i$  et  $\theta_t$  représentent les effets fixes par pays et par période.

Toutes les variables, hormis le PIB réel par habitant, sont appliquées aussi à une variable indicatrice spécifiques aux pays en développement et à faible revenu pour laisser ouverte la possibilité que les effets diffèrent pendant les premières phases de développement.

Les caractéristiques structurelles jouent effectivement un grand rôle, mais les résultats indiquent que l'intervention des pouvoirs publics peut aussi fortement encourager la diversification des exportations. Étant donné qu'un niveau élevé de l'indice de Theil traduit des niveaux bas de diversification des exportations, un signe négatif dans la régression indique que le facteur en question est associé à une meilleure diversification (tableau 1.1.1).

- *Facteurs structurels et cycliques* — Les résultats confirment la relation en U entre la diversification des exportations et le développement (Dabla-Norris *et al.*, 2013), selon laquelle les pays se diversifient initialement, jusqu'à ce qu'ils atteignent un certain niveau de développement, puis recommencent à concentrer leurs exportations. Une plus forte proportion de produits miniers est associée à une moindre diversification de la base d'exportation, de même qu'une évolution favorable des termes de l'échange, car ces facteurs ont tendance à conduire au syndrome hollandais, processus par lequel le niveau élevé des cours des produits de base, par exemple, a pour effet de «vider» les autres secteurs de l'économie parce que, en raison des augmentations de prix induites, ils sont incapables de faire face à la concurrence du reste du monde. Dans la mesure où elle dénote la possibilité d'économies d'échelle et la présence d'une grande réserve de talents, une population nombreuse est généralement associée à une plus grande diversification.
- *Mesures économiques* — Le capital humain et l'existence d'institutions plus solides sont associés à une plus grande diversification de la base d'exportation dans tous les pays, mais l'effet est relativement moins prononcé dans les pays en développement et à faible revenu pour le premier facteur et plus prononcé pour le second. Ces résultats mettent en évidence la nécessité de continuer à œuvrer pour améliorer ces facteurs à évolution relativement lente sur le moyen et le long terme. De la même manière, une meilleure qualité des infrastructures, variable représentée ici par la longueur du réseau routier, est associée à un plus haut degré de diversification des exportations dans tous les pays. Une plus grande ouverture au commerce international accroît aussi le nombre de partenaires commerciaux possibles et la demande d'exportations, et les résultats confirment l'existence d'une relation positive significative de ce facteur avec la diversification des exportations, en particulier dans les pays à faible revenu<sup>2</sup>. Une inégalité relativement plus prononcée entre les femmes et les hommes, mesurée par une version élargie de l'indice d'inégalités de genre des Nations Unies, est fermement associée à une diversification moindre des exportations, ce qui souligne la contribution que l'égalité des chances des femmes peut apporter à l'ensemble de l'économie, par deux canaux au moins : premièrement, la suppression des inégalités entre les femmes et les hommes dans le domaine de l'éducation peut concourir à une accumulation plus prononcée de capital humain; deuxièmement, la réduction des différences systématiques entre les taux d'activité des hommes et des femmes élargit la réserve globale de talents sur le marché du travail. Enfin, un taux de change effectif réel plus fort est associé à une moindre diversification, ce qui met en évidence l'importance de préserver la compétitivité pour promouvoir la diversification.

Les mesures visant à créer des sources d'exportation plus diversifiées, comme celles qui sont détaillées, devraient aussi être accompagnées d'efforts pour améliorer la qualité des produits d'exportation actuels, en particulier dans le secteur agricole, surtout dans le cas des petits pays et de ceux qui disposent d'un avantage comparatif pour l'exportation de produits de base (FMI, 2014).

<sup>2</sup>Cependant, il ne faut pas oublier que le lien de causalité est à double sens, car une plus grande diversification peut aussi accroître l'ouverture du pays aux échanges commerciaux ou sa propension à améliorer ses infrastructures.

## Encadré 1.1 (fin)

Tableau 1.1.1. Explication de la diversification des exportations

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
<b>Facteurs structurels</b>						
Log(Population)	-0,558 *** (0,0905)	-0,557 *** (0,0902)	-0,583 *** (0,0918)	-0,354 *** (0,0884)	-0,712 *** (0,0927)	0,591 *** (0,163)
- dans PDFR	0,379 *** (0,123)	0,0186 (0,131)	-0,0285 (0,131)	-0,885 *** (0,142)	0,721 *** (0,131)	-2,280 *** (0,302)
Log(PIB réel par habitant)	-1,947 *** (0,176)	-2,773 *** (0,186)	-2,59 *** (0,197)	-2,416 *** (0,205)	-1,908 *** (0,210)	-1,765 *** (0,326)
- au carré	0,124 *** (0,0111)	0,167 *** (0,0113)	0,156 *** (0,0119)	0,146 *** (0,0123)	0,117 *** (0,0128)	0,0932 *** (0,0189)
Extraction minière en part du PIB	0,00362 (0,00294)	0,0104 *** (0,00314)	0,0118 *** (0,00332)	0,00478 * (0,00272)	0,0096 *** (0,00309)	0,0247 *** (0,00503)
- dans PDFR	0,0295 *** (0,00404)	0,00893 ** (0,00433)	0,00923 ** (0,00444)	0,0364 *** (0,00503)	0,0189 *** (0,00432)	-0,0597 *** (0,0119)
<b>Capital humain</b>						
Indice retardé du capital humain	-0,353 *** (0,0832)	-0,173 ** (0,0763)	-0,226 *** (0,0785)	-0,229 *** (0,0762)	-0,234 *** (0,0817)	-0,17 * (0,0996)
- dans PDFR	-0,277 * (0,153)	0,484 *** (0,164)	0,412 *** (0,155)	0,663 *** (0,161)	-0,542 *** (0,164)	2,863 *** (0,329)
<b>Institutions</b>						
Indice composite Fraser Institute		-0,0235 * (0,0124)				-0,0035 (0,0191)
- dans PDFR		-0,202 *** (0,0213)				-0,128 *** (0,0431)
<b>Ouverture</b>						
Liberté du commerce			-0,0324 *** (0,00663)			-0,0357 *** (0,0117)
- dans PDFR			-0,0593 *** (0,0117)			-0,0512 ** (0,0249)
<b>Infrastructures</b>						
Longueur du réseau routier				-0,0626 *** (0,0169)		-0,0643 *** (0,0159)
- dans PDFR				0,058 *** (0,0217)		-0,0335 (0,0264)
<b>Facteurs macro/cycliques</b>						
Termes de l'échange					0,0027 *** (0,0004)	0,0043 *** (0,0005)
- dans PDFR					0,000222 (0,0005)	0,0038 *** (0,001)
Log(TCER)						0,183 *** (0,0518)
- dans PDFR						0,213 * (0,119)
<b>Inégalités de genre</b>						
IIG						1,18 *** (0,272)
- dans PDFR						-0,760 (0,543)
Constantes	12,36 *** (0,676)	16,08 *** (0,739)	15,31 *** (0,776)	14,14 *** (0,852)	12,21 *** (0,830)	7,824 *** (1,453)
Nombres d'observations	3.538	3.059	3.124	2.999	3.263	1.583
Pays	107	101	101	90	101	84
R <sup>2</sup>	0,163	0,280	0,254	0,273	0,222	0,353
R <sup>2</sup> ajusté	0,126	0,244	0,217	0,239	0,186	0,298

Source : calculs des services du FMI.

Note : Toutes les spécifications comprennent les effets fixes par pays et par période. Erreurs-types entre parenthèses. L'effet d'une variable sur la diversification des exportations dans les pays en développement et à faible revenu (PDFR) est la somme du coefficient de l'échantillon global et du coefficient du terme d'interaction pour les PDFR. IIG = indice d'inégalités de genre; TCER = taux de change effectif réel. \*\*\*  $p < 0,01$ , \*\*  $p < 0,05$ , \*  $p < 0,1$ .

### Encadré 1.2. Les marges en Afrique subsaharienne : changement d'attitude?

Après avoir examiné les facteurs qui déterminent les marges souveraines pour 62 pays émergents et préémergents, nous constatons dans cet encadré que l'attitude des investisseurs a changé depuis octobre 2014, date à laquelle les cours du pétrole ont commencé à chuter. En particulier, la baisse des cours du pétrole a eu pour effet d'accroître de façon disproportionnée les marges souveraines pour les pays exportateurs de pétrole du monde entier après cette date, et les investisseurs semblent depuis tenir compte davantage des fondamentaux d'un pays lorsqu'ils prennent leurs décisions d'investissement. Les autorités tant des pays exportateurs de produits de base et que des pays pauvres en ressources naturelles de la région y verront la confirmation que la détérioration des fondamentaux continuera d'influer sur leur capacité de se financer à l'étranger.

Nous revenons ici à l'analyse des marges souveraines dans la région et dans les autres pays préémergents présentée dans l'édition d'avril 2015 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (encadré 1.3) pour voir si les facteurs qui déterminaient ces marges ont continué à évoluer depuis octobre 2014, date à laquelle les cours des produits de base ont commencé à chuter et les perspectives de la région à se dégrader. Nous complétons aussi l'analyse en examinant l'effet des fluctuations des cours des produits de base autres que le pétrole, ainsi que celui des institutions, des notes des agences de notation et des programmes du FMI. La relation estimée — qui s'appuie sur des données mensuelles se rapportant à la période janvier 2009–juin 2016 pour 62 pays émergents et préémergents<sup>1</sup> — est la suivante :

$$\begin{aligned} \text{marge}_t = & \alpha \text{marge}_{t-1} + \beta \text{mondial}_{t-1} + \gamma \text{produits}_t + \phi \text{fondamentaux}_{t-1} + \rho \text{notations}_t \\ & + (\beta' \text{mondial}_{t-1} + \gamma' \text{produits}_t + \phi' \text{fondamentaux}_{t-1} + \rho' \text{notations}_t) \cdot \text{post-oct2014} \\ & + \theta_t + \mu_t + \varepsilon_t, \end{aligned}$$

dans laquelle  $\text{marge}_t$  est le logarithme de la marge entre le rendement des obligations souveraines des pays émergents et préémergents et le rendement des bons du Trésor à dix ans au moment  $t$ ;  $\text{mondial}_t$  comprend l'indice de volatilité VIX Chicago Board Options Exchange décalé d'un mois<sup>2</sup>, la prime de liquidité aux États-Unis et l'écart entre le taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) et l'OIS (Overnight Indexed Swap), comme valeur représentative de la volatilité mondiale et des coûts de financement;  $\text{produits}_t$  rassemble la variation en pourcentage de l'indice des prix des combustibles fossiles (pétrole brut, gaz naturel et charbon) ainsi que celle des cours de l'or et du cuivre, et leurs interactions avec les variables indicatrices respectives des pays exportant ces produits;  $\text{fondamentaux}_{t-1}$  inclut le taux d'inflation et le taux de croissance du PIB par habitant du pays ainsi que son solde extérieur courant, sa dette publique brute, son solde primaire en pourcentage du PIB et la qualité de ses institutions. Pour rendre compte des décisions d'acheter et de vendre en fonction de la qualité des actifs, nous incluons dans les régressions les notes souveraines de Standard and Poor's<sup>3</sup>. Toutes les variables sont aussi appliquées à une variable indicatrice ( $\text{post-oct2014}$ ) qui permet de voir si la sensibilité des marges à divers déterminants a changé de façon significative depuis l'effondrement des cours du pétrole. Enfin,  $\theta_t$ ,  $\mu_t$ , et  $\varepsilon_t$  sont respectivement les effets fixes par période, les effets fixes par pays et le terme d'erreur.

Au vu de nos résultats, il apparaît que les investisseurs attribuent un plus grand poids aux fondamentaux économiques intérieurs depuis 2014 (tableau 1.2.1) :

- Les résultats pour la période antérieure à octobre 2014 confirment les conclusions de l'encadré d'avril 2015 : l'évolution des marges souveraines des pays émergents et préémergents au cours de la période concernée s'explique à la fois par des facteurs mondiaux, dont les fluctuations des cours des produits de base, et les fondamentaux du pays en question. En particulier, les valeurs élevées de l'indice VIX, de la prime de liquidité aux États-Unis et de l'écart

Cet encadré a été préparé par Samir Jahjah, Monique Newiak et Jing Wang.

<sup>1</sup>Les pays émergents et préémergents d'Afrique subsaharienne inclus dans cette analyse sont les suivants : Afrique du Sud, Angola, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gabon, Ghana, Kenya, Mozambique, Namibie, Nigéria, Sénégal, Tanzanie et Zambie.

<sup>2</sup>Pour corriger un potentiel problème d'endogénéité lié au fait que la variable retardée du VIX ainsi que des effets fixes sont inclus dans la spécification, le second retard du VIX est utilisé comme variable instrumentale.

<sup>3</sup>Étant donné que les indices de la qualité des institutions et des notes souveraines comportent tous les deux certaines informations sur les fondamentaux macroéconomiques, ces variables sont d'abord purgées de cette information dans une régression distincte pour éviter la colinéarité. Les résultats sont robustes par rapport aux autres notes souveraines, par exemple celles de Fitch et Moody's.

**Encadré 1.2 (suite)**

LIBOR-OIS sont toutes associées à une augmentation des marges, ce qui confirme que l'attitude qui prévalait à l'échelle mondiale a aussi influé sur les marges de la région. La hausse des cours du pétrole s'est traduite par un rétrécissement des marges tant pour les pays exportateurs que pour les pays importateurs de pétrole, reflétant vraisemblablement la vigueur de la demande mondiale à l'époque. De même, la hausse des cours de l'or est associée à une augmentation des marges en moyenne, ce qui tient probablement au fait que l'or est utilisé comme valeur refuge. Des fondamentaux intérieurs plus solides (à savoir un niveau plus élevé du PIB par habitant, des soldes extérieurs courants, des réserves et du solde primaire, ou encore un niveau plus bas de la dette publique et de l'inflation) ainsi que la présence d'un programme soutenu par le FMI sont associés à des marges plus faibles.

**Tableau 1.2.1. Déterminants des marges souveraines**

Variables	Logarithme de la marge	Logarithme de la marge (suite)
		Déterminant * Variable indicatrice après oct. 2014 <sup>1</sup>
Logarithme de la marge (-1)	0,433 ** (0,169)	
VIX (-1)	0,008 ** (0,004)	-0,005 ** (0,002)
Prime de liquidité aux États-Unis (-1)	0,035 *** (0,012)	0,140 *** (0,028)
LIBOR-OIS (-1)	0,369 *** (0,088)	-1,905 *** (0,410)
Choc sur les cours du pétrole	-0,416 *** (0,078)	0,086 (0,105)
Exportateur de pétrole * choc pétrolier	-0,069 (0,144)	-0,374 * (0,194)
Choc sur les cours du cuivre	-0,263 *** (0,083)	0,319 * (0,178)
Exportateur de cuivre * choc sur les cours du cuivre	-0,204 (0,188)	-0,807 * (0,467)
Choc sur les cours de l'or	0,568 *** (0,105)	-0,162 (0,189)
Exportateur d'or * choc sur les cours de l'or	0,144 (0,256)	0,515 (0,518)
Croissance du PIB par habitant (-1)	-0,016 *** (-0,004)	-0,002 (-0,004)
Solde extérieur courant (-1)	-0,004 *** (-0,001)	-0,005 *** (-0,002)
Réserves (-1)	-0,005 *** (-0,002)	-0,002 ** (-0,001)
Dette publique brute (-1)	0,005 *** (0,002)	0,000 (0,000)
Solde primaire (-1)	-0,006 ** (0,002)	0,006 * (0,004)
Inflation (-1)	-0,003 (0,001)	0,003 ** (0,001)
ICRG, par rapport au niveau mondial	-1,855 *** (0,546)	-0,180 (0,202)
Notation en catégorie investissement	-0,049 ** (0,025)	-0,001 (0,022)
Effet de l'annonce d'un accord avec le FMI	-0,032 (0,029)	0,099 (0,067)
Effet permanent d'un accord avec le FMI	-0,044 *** (0,015)	0,013 (0,014)
Pays		62
Effets fixes par pays		OUI
Effets fixes par année		OUI
Observations		4.190
R <sup>2</sup>		0,947
Statistique LM		16,19
F-stat		16,78

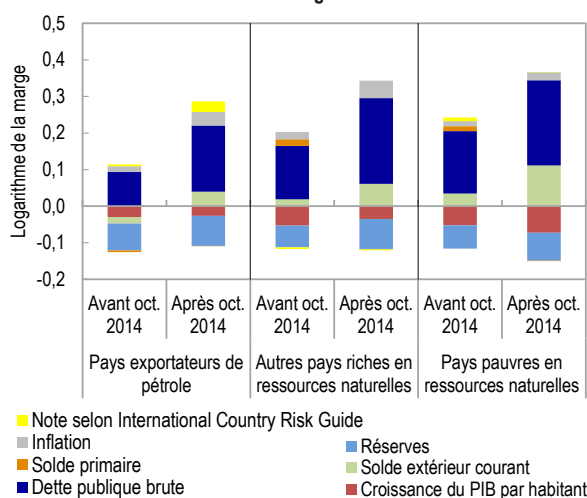
Source : estimations des services du FMI.

Note : erreurs-types robustes entre parenthèses; \*\*\* p < 0,01; \*\* p < 0,05; \* p < 0,1; ICRG = note selon l'indice International Country Risk Guide; LIBOR-OIS = London interbank offered rate—overnight indexed swap; VIX= indice de volatilité du Chicago Board Options Exchange.

<sup>1</sup>L'impact pour la période postérieure à octobre 2014 est la somme des coefficients des deux colonnes.

- Après le choc pétrolier, l'impact de plusieurs de ces facteurs a changé. En particulier, le rôle des cours des produits de base varie désormais selon le statut de l'exportateur : la baisse des cours du pétrole et du cuivre se traduit par des marges encore plus hautes pour les pays qui exportent ces produits — amplifiant ainsi l'effet de la forte dégradation des termes de l'échange — tandis que l'impact sur les pays importateurs de pétrole est nettement moins marqué, les investisseurs prenant en compte les effets bénéfiques qu'a procurés à leur économie la chute des cours du pétrole. En outre, les investisseurs semblent désormais attacher une plus grande importance aux fondamentaux intérieurs; en effet, la sensibilité des marges souveraines à la hausse des soldes extérieurs courants, des réserves internationales et de l'inflation s'est fortement accentuée après octobre 2014, ce qui traduit les préoccupations croissantes des investisseurs face au retard d'ajustement observé dans certains pays de la région.

**Graphique 1.2.1. Afrique subsaharienne : contribution des fondamentaux nationaux aux marges souveraines**



Source : calculs des services du FMI.

Note : voir à la page 92 le tableau des groupes de pays.

**Encadré 1.2** (*fin*)

Une analyse pays par pays montre que la dégradation de divers fondamentaux a fait augmenter les marges dans tous les groupes de pays préémergents d'Afrique subsaharienne (graphique 1.2.1). C'est dans les pays exportateurs de pétrole que la hausse des marges due à la dégradation des fondamentaux a été la plus marquée depuis octobre 2014, sous l'effet combiné de la baisse des réserves, de l'apparition d'un déficit à la place de l'excédent extérieur courant substantiel des années passées, et d'un accroissement rapide de la dette publique. Pour les pays exportateurs d'autres produits de base, l'alourdissement de la dette, la détérioration des perspectives de croissance et la hausse de l'inflation ont aussi contribué à l'augmentation des marges subies par ces pays. Quant aux pays pauvres en ressources naturelles, ils ont aussi ressenti les effets de la réévaluation des fondamentaux par les investisseurs, suscitée à la fois par le creusement prononcé de leur déficit extérieur courant et l'accroissement de leur dette publique.

### Encadré 1.3. Flux migratoires et envois de fonds en Afrique subsaharienne<sup>1</sup>

#### Les flux migratoires sont essentiellement de nature intrarégionale

Sur fond de croissance démographique rapide, les flux migratoires se sont considérablement intensifiés en Afrique subsaharienne durant ces dernières décennies. En 1990, 10 millions de ressortissants d'Afrique subsaharienne vivaient en dehors de leur pays. En 2013, ce chiffre était passé à 20 millions. Durant cette période, les migrations pour raisons économiques ont fortement augmenté, tandis que la proportion de réfugiés, qui représentait initialement la moitié des flux migratoires, n'en représentait plus qu'un dixième à la fin de cette même période, du fait de la nette diminution du nombre de conflits armés dans la région.

Bien que les pays avancés ne le perçoivent pas ainsi, les migrations restent pour l'essentiel de nature intrarégionale. Sur les 20 millions de ressortissants d'Afrique subsaharienne qui vivaient en dehors de leur pays d'origine en 2013, 13 millions résidaient dans la région. Les flux de migration intrarégionaux s'expliquent par la recherche constante de meilleurs débouchés professionnels et s'appuient sur les affinités culturelles. Ainsi, l'Afrique du Sud et la Côte d'Ivoire sont d'importants pôles d'immigration pour les pays voisins. Par exemple, en 2013, la communauté burkinabè établie en Côte d'Ivoire équivalait à 9 % de la population du Burkina Faso, et la communauté malienne, à 3 % de la population du Mali, et ces deux groupes constituaient ensemble 8 % de la population ivoirienne. Dans le même ordre d'idées, les émigrants du Lesotho en Afrique du Sud représentaient 16 % de la population de leur pays d'origine, les émigrants du Swaziland, 8 %, et les émigrants du Zimbabwe et de la Namibie, 5 % à 6 % (graphique 1.3.1). Quant aux flux migratoires en dehors de la région, ils s'orientent principalement vers les pays avancés : 85 % des émigrants qui quittent le continent s'établissent dans les pays membres de l'Organisation de développement et de coopération économiques (OCDE). Les États-Unis, la France et le Royaume-Uni accueillent la moitié de ces émigrants (graphique 1.3.2).

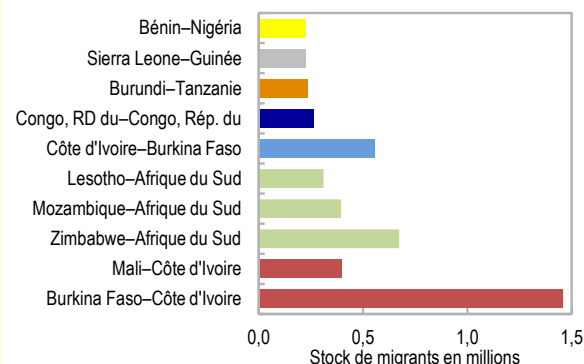
#### Les envois de fonds, un important amortisseur des chocs

Il est difficile d'établir l'impact économique exact des migrations. D'une part, dans le pays d'origine, la population active diminue, ce qui tend à réduire la production potentielle. En outre, en règle générale, la productivité moyenne a tendance à baisser, car les migrants ont le plus souvent reçu une meilleure instruction et viennent juste d'entrer dans la population active, cela étant notamment le cas de ceux qui quittent la région. Les recettes budgétaires diminuent aussi, en raison de la perte de production. Cependant, d'autre part, les migrants envoient des fonds chez eux, fournissant un appoint de revenu aux familles qui sont restées dans le pays et contribuent ainsi à réduire la pauvreté, voire à investir dans de petits projets et dans l'éducation des membres

Le présent encadré a été préparé par Jesús González-García et Montfort Mlachila.

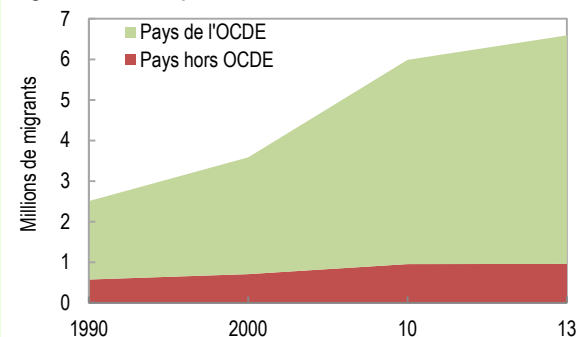
<sup>1</sup>Le présent encadré s'inspire de González-García, Hitaj, Mlachila, Viseth et Yenice (2016).

Graphique 1.3.1. Afrique subsaharienne : principaux couloirs de migration interne, 2013



Source : Banque mondiale, base de données sur les migrations et les envois de fonds.

Graphique 1.3.2. Afrique subsaharienne : migrations externes par destination



Source : Banque mondiale, base de données sur les migrations et les envois de fonds.

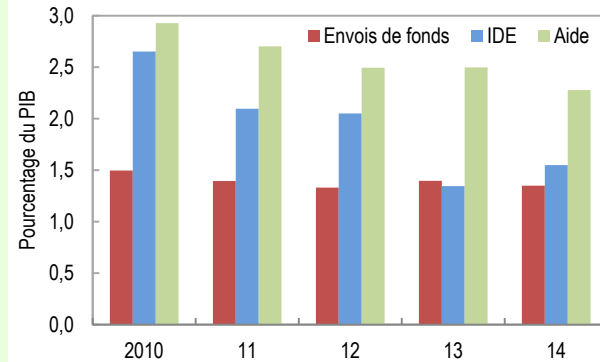
Note : OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques.

**Encadré 1.3 (suite)**

de la famille. Il ressort également des données que pour quelques pays d'Afrique subsaharienne, les possibilités d'émigration tendent à encourager l'acquisition de capital humain dans le pays d'origine.

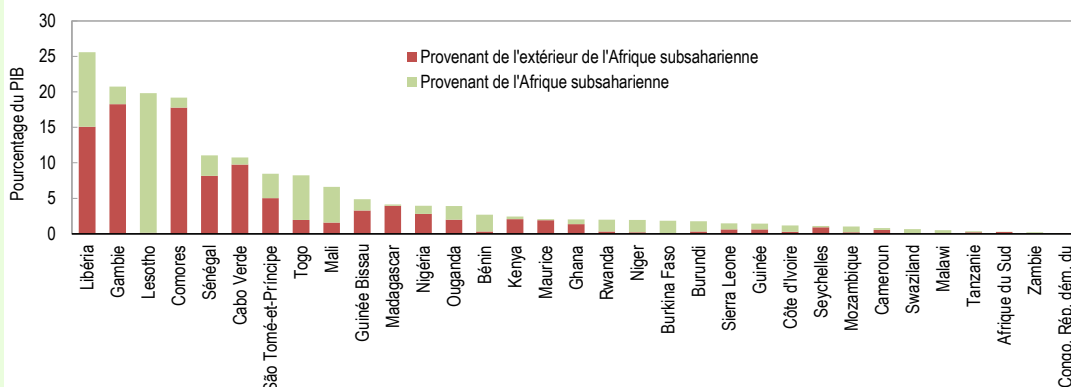
Les envois de fonds sont effectivement une source relativement stable de financement extérieur pour les pays d'Afrique subsaharienne. Si les flux d'investissement direct étranger et d'aide suivent une tendance baissière depuis la crise financière mondiale, les envois de fonds provenant du reste du monde tiennent bon, et représentent environ 1½ % du PIB depuis 2010 (graphique 1.3.3). Ces apports sont particulièrement importants pour le Cabo Verde, les Comores, la Gambie et le Libéria, où ils représentent au moins 10 % du PIB.

Les envois de fonds en provenance de la région sont également très importants pour certains pays et peuvent transmettre des chocs issus des pays où résident les migrants (graphique 1.3.4). Par exemple, le Lesotho, qui reçoit des envois de fonds de l'Afrique du Sud représentant environ

**Graphique 1.3.3. Afrique subsaharienne : entrées de fonds, 2010–14**

Sources : données de la Banque mondiale; calculs des services du FMI.

Note : IDE = investissement direct étranger.

**Graphique 1.3.4. Afrique subsaharienne : envois de fonds des travailleurs expatriés, 2013–15**

Sources : données de la Banque mondiale; calculs des services du FMI.

18 % de son PIB, pourrait voir ces flux diminuer en raison de la modération de la croissance du PIB dans ce pays. Par ailleurs, la contraction de l'économie nigériane pourrait porter atteinte aux envois de fonds vers le Bénin, la Gambie, le Libéria et le Togo.

**Les migrations vers les pays avancés devraient s'intensifier fortement dans un contexte de forte transition démographique en Afrique**

Pour apprécier les perspectives des migrations en Afrique subsaharienne durant les prochaines décennies, il importe d'abord de définir les paramètres qui y contribuent. Nous avons ainsi établi dans un modèle économétrique les facteurs qui déterminent les flux migratoires des pays en développement vers les pays de l'OCDE, les associant aux niveaux de



**Encadré 1.3 (fin)**

développement économique et à d'autres facteurs structurels<sup>2</sup>. Nous avons ensuite vérifié si ces facteurs s'appliquaient également à la région et utilisé les résultats de l'analyse pour en dégager les perspectives des flux à venir.

Les principaux déterminants des flux migratoires en provenance des pays en développement semblent effectivement être les différentiels de niveau de revenu et les pressions démographiques, mesurées au travers du ratio rapportant la population en âge de travailler du pays d'origine à celle du pays d'accueil (tableau 1.3.1). Ces facteurs semblent jouer un rôle relativement comparable dans le cas de l'émigration africaine. Par ailleurs, le rôle des diasporas dans le pays d'accueil semble être particulièrement important pour les migrants d'Afrique subsaharienne, car ils semblent s'appuyer davantage sur ces réseaux d'accompagnement. Les vastes étendues de territoire et le caractère enclavé de beaucoup de pays de la région, qui rendent les transports difficiles et coûteux, tendent à freiner les flux d'émigration en Afrique subsaharienne. L'existence d'une langue commune facilite l'émigration subsaharienne plus que dans le cas d'autres pays en développement, mais cela n'est pas le cas des liens dus au passé colonial. En effet, les États-Unis restent le principal pays d'immigration en dehors de la région.

Que nous permet de conclure l'analyse au sujet de l'avenir des flux migratoires? Les écarts de revenu avec les pays de l'OCDE persisteront durant les décennies à venir. De même, les pressions démographiques sont appelées à s'intensifier en raison de la profonde transition démographique à l'œuvre en Afrique subsaharienne<sup>3</sup>. Cette transition se manifeste, non seulement par une forte croissance de la population en général, mais aussi par une progression encore plus forte de la population en âge de travailler, qui constitue en règle générale le vivier d'émigrants : en Afrique subsaharienne, la population en âge de travailler devrait presque tripler durant les 35 prochaines années, de 480 millions à 1,3 milliard.

Dans ce contexte, les flux migratoires vont vraisemblablement s'intensifier, d'autant qu'il se produira un vieillissement de la population dans les pays de l'OCDE durant la même période. Il est certes très difficile d'établir des projections de flux migratoires, mais à partir de notre modèle, nous pouvons avoir une idée de l'ordre de grandeur, à supposer que les politiques migratoires soient globalement les mêmes que par le passé. Calculés à partir des projections de croissance des *Perspectives de l'économie mondiale* pour les pays de l'OCDE et l'Afrique subsaharienne (extrapolées sur les prochaines décennies) et des projections démographiques des *Perspectives démographiques mondiales* des Nations Unies, nos résultats montrent que le nombre de ressortissants d'Afrique subsaharienne vivant dans les pays de l'OCDE pourrait atteindre 34 millions à l'horizon 2050, soit 1,7 % de la population d'Afrique subsaharienne, contre 0,6 % en 2010. La part des migrants d'Afrique subsaharienne dans les pays de l'OCDE augmenterait aussi pour atteindre 2,4 % en 2050, contre 0,4 % aujourd'hui.

<sup>2</sup>De manière plus précise, les estimations s'obtiennent à partir d'un modèle de gravité pour les flux migratoires faisant intervenir 117 pays en développement sur la période 1977–2013, à partir d'une régression de type Poisson. Les déterminants des migrations vers les pays de l'OCDE sont les valeurs relatives de revenu par habitant et de population en âge de travailler, la diaspora présente dans les pays de l'OCDE, la distance entre pays, les dépenses de santé dans les pays de l'OCDE et les indicateurs correspondant à une langue commune, à l'existence d'un passé colonial, à l'existence de guerres en Afrique subsaharienne et au caractère enclavé des pays (d'origine et d'accueil). Ces spécifications sont semblables à celles utilisées dans les travaux existants sur ce sujet (voir, par exemple, Beine, Docquier et Ozden (2011); Flowerdew (2010); Lewer et Van den Berg (2008).

<sup>3</sup>Pour une analyse détaillée de la transition démographique dans la région, voir le chapitre 2 de l'édition d'avril 2015 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*.

**Tableau 1.3.1. Déterminants des flux migratoires des pays en développement vers les pays de l'OCDE**

Revenu relatif	0,000021 ***
Revenu relatif * AfSS	0,000003
PAT relative	0,048 ***
PAT relative * AfSS	-0,031 **
Diaspora	0,637 ***
Diaspora * AfSS	0,102 ***
Distance	-0,150 ***
Distance * AfSS	-0,283 ***
Dép. pub. de santé dans pays de dest.	-0,052 **
Dép. pub. de santé dans pays de dest. * AfSS	0,183 ***
Guerre	-0,025
Guerre * AfSS	-0,173
Langue commune	0,040
Langue commune * AfSS	0,387 ***
Relations coloniales	0,256 **
Relations coloniales * AfSS	-0,666 ***
Pays d'origine enclavé	0,345 ***
Pays d'origine enclavé * AfSS	-0,643 ***
Pays de destination enclavé	-1,197 ***
Pays de destination enclavé * AfSS	0,204
Nombre d'observations	49.108

Source : calculs des services du FMI.

Note : \*\*\* et \*\* indiquent des niveaux de significativité de 5 % et de 1 %, respectivement. AfSS = Afrique subsaharienne; OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques; PAT = population en âge de travailler.



## BIBLIOGRAPHIE

- Alesina, Alberto, and Allan Drazen. 1991. "Why are Stabilizations Delayed?" *The American Economic Review* 81: 1170–88.
- Alesina, Alberto, Silvia Ardagna, and Francesco Trebbi. 2006. "Who Adjusts and When? The Political Economy of Reforms." IMF Staff Papers 53, Special Issue: 1–29, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Beine, Michel, Frederic Docquier, and Caglar Ozden. 2011. "Diasporas." *Journal of Development Economics* 95: 30–41.
- Brautigam, Deborah, and Jyhjong Hwang. 2016. "Eastern Promises: New Data on Chinese Loans in Africa, 2000 to 2014," CARI Working Paper No. 4. China Africa Research Initiative, Johns Hopkins University School of Advanced International Studies, Washington
- Dabla-Norris, Era, Alun Thomas, Rodrigo Garcia-Verdu, and Yingyuan Chen. 2013. "Benchmarking Structural Transformation Across the World." IMF Working Paper 13/176, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Erbenová, Michaela, Yan Liu, Nadim Kyriakos-Saad, Alejandro López-Mejía, Giancarlo Gasha, Emmanuel Mathias, Mohamed Norat, Francisca Fernando, and Yasmin Almeida. Forthcoming. "The Withdrawal of Correspondent Banking Relationships: A Case for Policy Action." IMF Staff Discussion Note, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Fernandez, Raquel and Dani Rodrik (1991). "Resistance to Reform: Status Quo Bias in the Presence of Individual-Specific Uncertainty." *The American Economic Review* 81, No. 5: 1146–55. Cambridge, MA: MIT Press.
- Flowerdew, Robin. 2010. "Modelling Migration with Poisson Regression." In *Technologies for Migration and Commuting Analysis: Spatial Interaction Data Applications*, edited by John Stillwell, Oliver Duke-Williams, and Adam Dennett. Hershey, PA: IGI Global.
- Gonzalez-Garcia, Jesus, Ermal Hitaj, Montfort Mlachila, Arina Viseth, and Mustafa Yenice. 2016. "Sub-Saharan Africa Migration: Patterns and Spillovers." IMF Spillover Note 9, International Monetary Fund, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2014. "Sustaining Long-Run Growth and Macro Stability in Low-income Countries: The Role of Structural Transformation and Diversification – Background Notes." IMF Policy Paper, International Monetary Fund, Washington, DC.
- . 2015. "Making Public Investment More Efficient," IMF Staff Report, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Jahjah, Samir, Monique Newiak, and Jing Wang. Forthcoming. "Drivers of Financing Costs in Sub-Saharan Africa—Overshooting or Fundamentals?" IMF Working Paper, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Kazandjian, Romina, Lisa Kolovich, Kalpana Kochhar, and Monique Newiak. 2016. "Gender Equality and Economic Diversification." IMF Working Paper 16/140, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Kolerus, Christina, Papa N'Diaye, and Christian Saborowski. 2016. "China's Footprint in Global Commodities Markets." IMF Spillover Note, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Lewer, Joshua, and Hendrik Van den Berg. 2008. "A Gravity Model for Migration." *Economic Letters* 99(1): 164–7.
- Papageorgiou, Chris, and Nikola Spatafora. 2012. "Economic Diversification in LICs: Stylized Facts and Macroeconomic Implications." IMF Staff Discussion Note 12/13, International Monetary Fund, Washington, DC.



## 2. Régimes de change en Afrique subsaharienne : expériences et enseignements

Comme ailleurs, les régimes de change en Afrique subsaharienne varient considérablement et ont évolué au fil du temps. Selon des travaux récents du FMI, il n'y a pas de prescription unique en la matière, et le bon régime dépend des défis macroéconomiques auxquels un pays fait face et de ses spécificités (voir Ghosh, Ostry et Tsangarides, 2010). À son tour, le régime de change influe sur les résultats économiques, mais au même titre que d'autres politiques macroéconomiques ou que la solidité et la portée des institutions.

Ce chapitre s'intéresse aux effets que les régimes de change exercent sur plusieurs variables macroéconomiques importantes dans les pays subsahariens. Nous examinons en particulier leurs effets passés sur l'inflation, sur la croissance de la production et sa volatilité et les comparons avec ceux observés dans d'autres pays émergents et en développement. Dans le même ordre d'idées, nous nous intéressons à l'influence qu'ont exercée les régimes de change sur les résultats budgétaires. Puis, sur la base de ce que nous avons constaté, nous discutons des mesures de politique économique qui s'imposent pour renforcer les résultats macroéconomiques.

Nos principales conclusions sont les suivantes :

- À des fins d'analyse et d'harmonisation avec les études publiées dans ce domaine, nous classons les régimes de change en trois groupes : fixes, intermédiaires et flexibles. Comme dans d'autres régions, les régimes varient considérablement en Afrique subsaharienne et dans le temps. L'une des caractéristiques de la région par rapport à d'autres régions en développement est la représentation plus forte des régimes fixes : près de 60 % des pays subsahariens avaient ce type de régime en 2014, contre 47 % parmi les autres pays émergents et en développement. Au cours du temps, comme dans d'autres pays émergents et en développement, certains pays dont les régimes étaient plus flexibles ont eu tendance à adopter des systèmes plus rigides. Ces modifications,

opérationnelles ou *de facto*, ne se sont pas toujours accompagnées d'une modification du régime *de jure* (régime officiellement annoncé) et sont intervenues en particulier après la crise financière mondiale de 2008. Pour les pays subsahariens, cela semble refléter la tendance de bon nombre d'exportateurs de produits de base à contrer les appréciations nominales quand le cours élevé des produits de base génère des afflux de devises importants.

- Comme l'arrimage de la monnaie va de pair avec la discipline monétaire et la crédibilité de la politique économique, les pays d'Afrique subsaharienne à régime fixe ont logiquement connu une inflation plus modérée que les pays à régime flexible ou intermédiaire. Cet avantage a surtout été observé dans les pays où la banque centrale maintient *de facto* la parité avec la monnaie d'ancrage et s'y engage officiellement.
- En termes de croissance, les résultats ont été contrastés, variant selon les régimes et les périodes. Nous avons fait les constats suivants :
  - Avant 2000, la croissance par habitant ne divergeait guère entre les pays en fonction du régime de change choisi. Depuis 2000 environ, les pays d'Afrique subsaharienne dotés de régimes plus flexibles affichent des taux annuels de croissance de la production par habitant supérieurs de 1 à 2 points à ceux des pays à régime fixe. Cet écart de croissance n'est pas constaté dans d'autres pays en développement.
  - À quoi tient donc ce différentiel? Globalement, il semble imputable au fait que certains pays à régime fixe ont des taux de change réels moins compétitifs que les pays à régime flexible ou intermédiaire. Dans les premiers, il semble que divers facteurs structurels aient entraîné des coûts de production intérieurs et une inflation plus élevés que dans les pays des monnaies d'ancrage, même si leur inflation était inférieure à celles des pays à régime flexible ou intermédiaire.

---

L'équipe qui a préparé ce chapitre sous la direction de Dalia Hakura a été coordonnée par Charalambos Tsangarides; elle se composait de Mumtaz Hussain, Tim Willems et Jiayi Zhang.

- Dans les pays préémergents ayant un régime intermédiaire *de jure*, une exposition aux flux de capitaux internationaux, combinée à des ajustements de change limités, paraît avoir entraîné une volatilité de la production plus marquée que dans les pays à régime flexible.
- Les pays subsahariens à régime flexible et fixe ont affiché des déficits budgétaires moins importants que leurs homologues à régime intermédiaire. S'agissant des pays à régime flexible, c'est logique, car l'indiscipline budgétaire a un coût immédiat en termes de dépréciation de la monnaie et d'inflation. Pour les pays à régime fixe, la nécessité de subordonner les politiques macroéconomiques au soutien de l'arrimage semble avoir favorisé une plus grande discipline budgétaire. Ces dernières années, en Afrique subsaharienne, les régimes intermédiaires et, dans une certaine mesure, les régimes flexible ont été associés à moins de discipline budgétaire que les régimes fixes, notamment parce que l'offre plus importante de financements extérieurs a aidé à financer des déficits budgétaires plus substantiels tout en soutenant les régimes de change. Pour autant, ces régimes n'ont pas été associés à une accumulation de la dette plus rapide que dans les régimes fixes, semblant indiquer que la croissance vigoureuse de ces pays les a aidés à maîtriser le ratio dette/PIB.
- En termes de politique économique, les éléments qui précèdent ont deux types de conséquences, en particulier dans la conjoncture actuelle :
  - Pour les pays aux régimes de change moins flexibles, il s'agit de 1) préserver la discipline budgétaire et de constituer des amortisseurs, et 2) poursuivre les réformes structurelles avec la plus grande détermination afin d'améliorer la compétitivité et de faciliter la diversification de l'économie, y compris en période de forte croissance. C'est d'autant plus important que les pays à régime fixe affichent une croissance plus faible au moins depuis les années 2000. Dans un contexte où le bas niveau des prix des produits de base a lourdement pesé sur les recettes d'exportation et les rentrées budgétaires d'un certain nombre d'entre eux, il leur faut impérativement procéder à des rééquilibrages budgétaires favorables à la croissance et améliorer

l'efficacité des dépenses publiques, mais aussi entreprendre des réformes structurelles approfondies pour réduire les coûts de production et faciliter la diversification économique.

- Dans les pays qui avaient un régime de change plus flexible, l'inflation a été plus forte et, dans le cas des pays à régime intermédiaire, la discipline budgétaire moins rigoureuse. Il est donc nécessaire d'instaurer des cadres de politique monétaire expressément destinés à maintenir la stabilité des prix et capables de soutenir le régime de change plus flexible. Dans le contexte actuel, caractérisé par des tensions d'origine extérieure dues au bas niveau des cours des produits de base et le resserrement des conditions financières, un rééquilibrage budgétaire qui ne nuise pas à la croissance peut contribuer à maîtriser les tensions inflationnistes dont s'accompagne la dépréciation des monnaies.

## ÉVOLUTION DES RÉGIMES DE CHANGE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

La présente section étudie l'évolution des régimes de change en Afrique subsaharienne depuis 1980. En premier lieu, nous décrivons les grandes tendances en nous fondant sur les trois catégories de régimes (*fixes*, *intermédiaires* et *flexibles*) distinguées dans la base de données du *Rapport annuel sur les régimes et les restrictions de change (Annual Report on Exchange Arrangements and Exchange Restrictions, AREAER)* du FMI<sup>1</sup>. La catégorie des régimes de change *fixes* comprend les arrimages fermes (pays avec un système de caisse d'émission ou pays sans monnaie officielle distincte, y compris les unions monétaires) et les régimes classiques de parité fixe vis-à-vis d'une monnaie unique; la catégorie *intermédiaire* comprend les arrimages à un panier de monnaies, à l'intérieur d'une bande de fluctuation et à parité mobile et les flottements assortis d'interventions liées à une règle ou discrétionnaires (flottements dirigés); enfin, la catégorie *flexible* comprend les flottements indépendants.

<sup>1</sup>L'analyse empirique présentée dans ce chapitre repose sur une vaste série de données concernant les classifications des régimes de change du FMI et issues de la méthodologie de Ghosh, Qureshi et Tsangarides (2014); nous nous sommes servis de la dernière série de données AREAER disponible, qui se termine en 2014.

Nous distinguons également les classifications de régimes *de jure* et de régimes *de facto*. La classification des régimes *de jure* reflète ce que déclarent les autorités dans l'AREAER. La classification des régimes *de facto* vise au contraire à catégoriser les régimes en fonction du comportement du taux de change ou de la banque centrale, en s'appuyant sur des méthodes statistiques et sur un jugement qualitatif inspiré des analyses réalisées par les équipes-pays du FMI et des informations obtenues auprès des banques centrales concernées<sup>2</sup>. S'agissant de l'évolution des régimes de change des pays d'Afrique subsaharienne sur les trente dernières années environ, trois tendances se dessinent.

### Domination des régimes fixes

Plus de la moitié des pays subsahariens arrivent leur taux de change (graphique 2.1). Les arrimages fermes sont prépondérants parmi les régimes fixes en raison de la zone CFA. Les régimes classiques ont gagné un peu de terrain, en particulier dans la classification *de facto* (par exemple, São Tomé-et-Príncipe a *de facto* adopté un régime d'arrimage à l'euro en 2010). Les pays ayant opté pour la parité fixe ont le plus souvent choisi l'euro comme monnaie d'ancrage, suivi du dollar EU. Les régimes fixes ont été très résilients en Afrique subsaharienne : plus de 99 % des arrimages fermes et 87 % des arrimages classiques ont été conservés d'une année sur l'autre. Les pays dont le régime se classe dans une autre catégorie sont plus susceptibles de changer de groupe à terme.

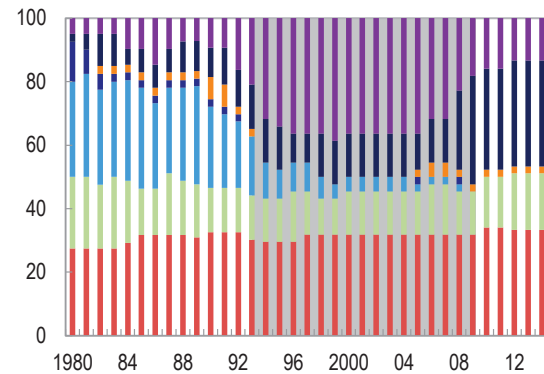
Les principaux autres aspects caractérisant les régimes de change en Afrique subsaharienne sont les suivants :

- Globalement, les régimes fixes sont aussi représentés parmi les pays exportateurs de produits miniers (énergie et métaux) que parmi les autres. Environ 60 % des exportateurs de produits de base ont une monnaie arrimée à l'euro; c'est à peu près le même chiffre parmi les pays subsahariens non exportateurs de produits miniers. Tous ces pays font en revanche partie de la zone CFA, dans laquelle l'ancrage du taux de change

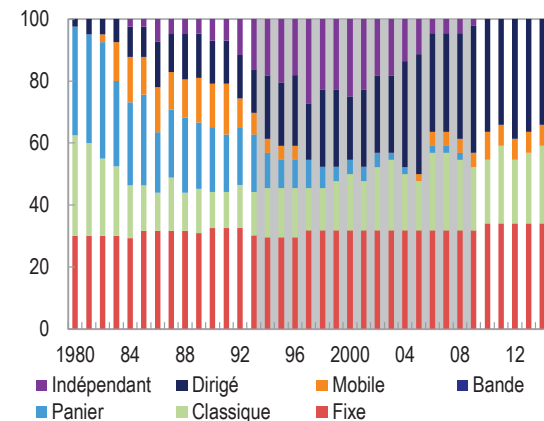
<sup>2</sup>Les classifications des régimes de change *de facto*, dont celle utilisée ici, présentent un certain nombre de limitations. Par exemple, en l'absence de chocs perturbant l'économie, les variations de change pourraient être limitées et donc entraîner un classement dans un régime plus rigide que le régime effectivement appliqué. La classification des régimes *de facto* établie dans l'AREAER remédie partiellement au problème en tenant également compte des intentions déclarées des autorités.

Graphique 2.1. Afrique subsaharienne : classification des régimes de change *de jure* et *de facto*, 1980–2014

#### 1. Classification *de jure*



#### 2. Classification *de facto*



Sources : FMI, base de données de l'AREAER (Rapport annuel sur les régimes et les restrictions de change); estimations des services du FMI.

Note : Selon une classification fine en sept catégories : 1) ancrage fixe (régime de change sans monnaie légale et système de caisse d'émission); 2) ancrage classique (à une seule monnaie); 3) ancrage à un panier de monnaies; 4) ancrage du taux de change à l'intérieur d'une bande horizontale; 5) parité ou bande mobile; 6) flottement dirigé sans annonce préalable de la trajectoire du taux de change; 7) régime de flottement indépendant. La zone grisée représente la période pendant laquelle les pays sont passés à un régime d'ancrage ou de flottement.

avait été déterminé bien avant que la plupart des pays de la zone ne se mettent à exporter des produits miniers. Quelques pays extérieurs à la zone et dépendants de leurs exportations de produits de base (Angola et République démocratique du Congo) ont (*de facto*) arrimé leur monnaie au dollar des États-Unis, au moins jusqu'en 2014, comme la Guinée et le Zimbabwe (économie dollarisée)<sup>3</sup>. Cela peut résulter du fait que les produits de base sont facturés en dollars et que

<sup>3</sup>L'économie libérienne est largement dollarisée (le dollar EU ayant cours légal dans le pays), mais la monnaie locale, le dollar libérien, flotte vis-à-vis du dollar.

le dollar des États-Unis a le statut de monnaie internationale.

- Les marchés préémergents d’Afrique subsaharienne sont moins susceptibles d’opter pour un rattachement de leur monnaie<sup>4</sup>. Le régime fixe n’est observé que dans environ 20 à 30 % des cas, les régimes intermédiaires étant plus courants.

### Recul des régimes flexibles indépendants

*L’évolution des régimes de change en Afrique subsaharienne reflète des transitions notables qui se caractérisent depuis peu par un abandon des régimes flexibles indépendants.* Entre le milieu des années 90 et le milieu de la décennie suivante, les régimes tendaient à la bipolarisation, les pays subsahariens optant soit pour un régime fixe, soit pour un régime flexible, «vidant» ainsi le groupe des régimes intermédiaires (zone ombrée du graphique 2.1). Entre 1995 et 2008, environ 45 % et 35 % des pays avaient respectivement un régime fixe ou un régime flexible, les régimes intermédiaires ne représentant que 20 % du total environ.

La tendance s’est inversée après la crise financière mondiale de 2008. Le nombre de pays subsahariens dont la monnaie flottait de façon indépendante a progressivement diminué, tandis que la part des régimes intermédiaires augmentait. Dans le sillage de la crise, pas moins de huit pays d’Afrique subsaharienne (Burundi, République démocratique du Congo, Ghana, Guinée, Libéria, Mozambique, Rwanda, Zambie) ont abandonné leurs régimes officiels de flottage au profit de régimes moins flexibles. En 1996, seize pays de la région avaient un régime flexible indépendant *de jure*, et huit avaient opté pour un régime flexible indépendant *de facto*. En 2014, aucun des régimes de pays d’Afrique subsaharienne n’entraînait dans la catégorie des régimes flexible indépendant *de facto*, où les interventions sont exceptionnelles et visent à maintenir un fonctionnement ordonné du marché. Cela dit, il convient de noter que l’Afrique du Sud et l’Ouganda appliquent un régime

<sup>4</sup>Nous désignons par le terme de «marchés préémergents» les pays qui n’ont pas le statut de marché émergent (contrairement à l’Afrique du Sud), mais qui ont émis un emprunt obligataire international et/ou figurent généralement dans les rapports des banques d’investissement. Il s’agit, entre autres, de l’Angola, du Cameroun, de la Côte d’Ivoire, de l’Éthiopie, du Gabon, du Ghana, du Kenya, de Maurice, du Mozambique, de la Namibie, du Nigéria, de l’Ouganda, du Rwanda, du Sénégal, de la Tanzanie et de la Zambie.

de change flexible *de facto* et que les interventions y ont été rares ces dernières années<sup>5</sup>.

Globalement, la tendance à l’adoption de régimes moins flexibles est peut-être liée aux cours élevés des produits de base et à la relative abondance de «liquidités en quête de rendement» dans un contexte de politiques monétaires non conventionnelles mises en œuvre par les pays avancés après la crise financière mondiale. La vigueur des comptes de transactions courantes et de capital qui en a résulté a permis à de nombreux pays subsahariens de contrer les pressions à la hausse exercées sur la monnaie et de (re)constituer des réserves et des volants de sécurité précieux. Cette évolution s’est accompagnée d’une stabilité accrue des taux de change. La tendance à opter pour une fixité effective des changes a été observée surtout chez certains exportateurs subsahariens de produits miniers, quand les cours du pétrole et des métaux ont augmenté au tournant du siècle (cas de l’Angola, de la République démocratique du Congo, du Nigéria et de la Zambie, par exemple).

### Décalages entre les paroles et les actes

*Il existe des différences notables entre la classification des régimes de jure et celle des régimes de facto.* Ces divergences entre engagements officiels et comportement effectif reflètent presque toujours des cas où la banque centrale intervient, mais sans s’engager à maintenir la parité, les transformant en régimes flexibles *de jure* mais non *de facto* (graphique 2.1 et tableau 2.1). À l’autre extrémité, du côté des régimes à parité fixe, le consensus entre engagement *de jure* et régime *de facto* est fort : dans 97 % des cas où le régime de change est rangé dans la catégorie fixe *de jure*, il est également fixe *de facto*.

Les évolutions observées en Afrique subsaharienne sont largement comparables à celles de l’échantillon combinant pays émergents et en développement (graphique 2.2). Les régimes fixes restent dominants, avec une stratégie d’arrimage du taux de plus en plus populaire depuis la fin des années 90. Cependant, si l’on constate aussi une augmentation des transitions dans d’autres pays émergents et en développement dans le sillage de la crise financière mondiale et si, l’un dans

<sup>5</sup>Les résultats des estimations réalisées plus loin dans ce chapitre confirment que l’on peut reclasser l’Afrique du Sud et l’Ouganda dans les pays à régime de flottage indépendant.

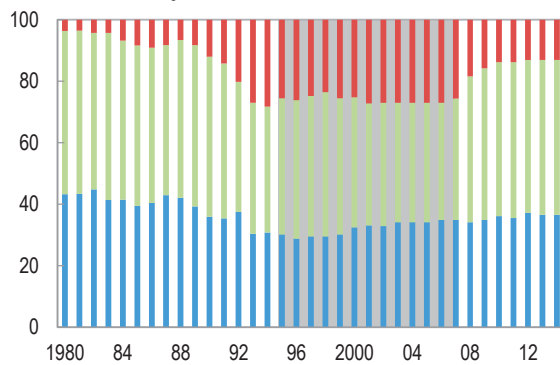
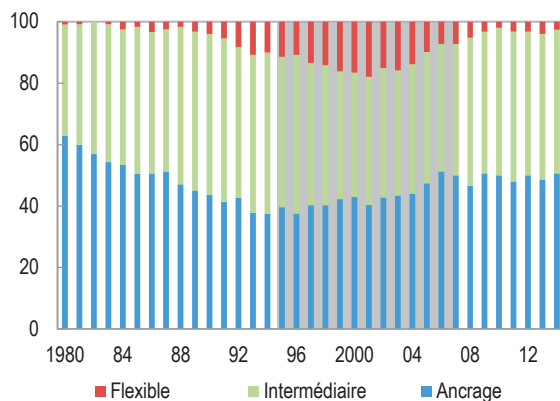


**Tableau 2.1. Afrique subsaharienne : répartition des classifications de jure et de facto des régimes de change, 1980–2014**

Classification de facto	Classification de jure		
	Ancrage	Intermédiaire	Flexible
Ancrage	686	52	20
Intermédiaire	6	413	185
Flexible	13	9	119
Total	705	474	324
Pourcentage de consensus	97,3	87,1	36,7

Sources : FMI, base de données de l'AREAER (Rapport annuel sur les régimes et les restrictions de change); estimations des services du FMI.

Note : Ce tableau illustre la répartition des classifications de jure et de facto des régimes de change. Le pourcentage de consensus est le pourcentage d'observations dans lesquelles la classification de jure et la classification de facto coïncident.

**Graphique 2.2. Pays émergents et en développement : classification de jure et de facto des régimes de change, 1980–2014****1. Classification de jure****2. Classification de facto**

Sources : FMI, base de données de l'AREAER (Rapport annuel sur les régimes et les restrictions de change); estimations des services du FMI.

Note : Selon une classification en trois grandes catégories (ancrage, intermédiaire, flexible), dans laquelle la catégorie « ancrage » comprend les régimes de parité fixe (pays à caisse d'émission ou sans monnaie légale, y compris les unions monétaires) et l'ancrage classique à une seule monnaie; la catégorie « intermédiaire » comprend les régimes d'ancrage à un panier de monnaies, les régimes de parité mobile, les régimes de parité mobile à l'intérieur d'une bande et les régimes de flottement dirigé sans annonce préalable de la trajectoire du taux de change; la catégorie « flexible » comprend les régimes de flottement pur. La zone grisée représente la période pendant laquelle les pays sont passés à un régime d'ancrage ou flexible.

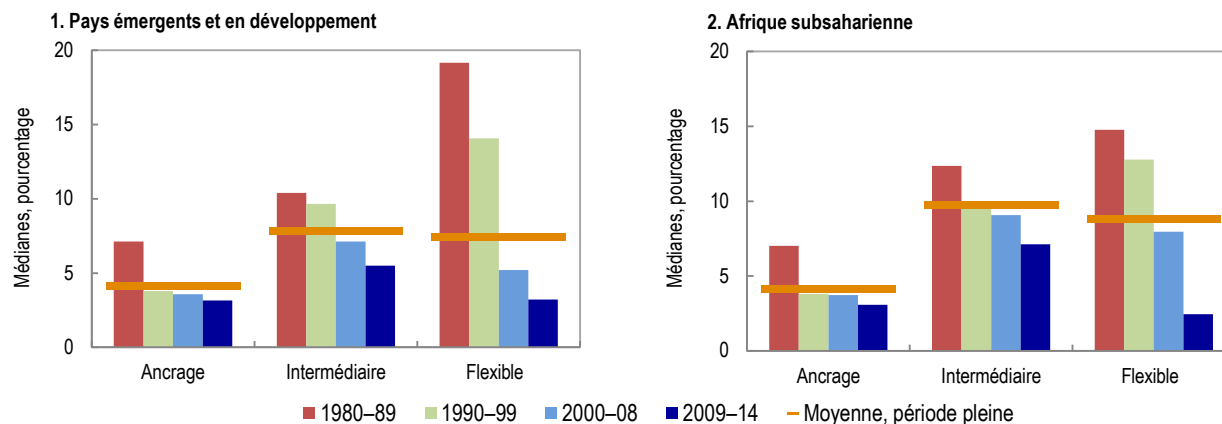
l'autre, il y a eu davantage de transitions vers des régimes de change moins flexibles, les initiatives individuelles ne sont pas toujours allées dans ce sens (contrairement à ce que l'on a vu en Afrique subsaharienne). Enfin, les classifications des régimes de facto s'écartent sensiblement des classifications de jure en ce qui concerne l'échantillon plus large de pays émergents et en développement. Comme dans l'échantillon subsaharien, dans 98 % des cas où le taux de change est officiellement fixe, il est également fixe de facto, tandis qu'un flottement de jure ne correspond à un flottement effectif que dans 35 % des cas.

La distinction entre régime de jure et régime de facto reflète les différences entre « les paroles et les actes ». Bien que cela puisse impliquer que la classification des régimes de facto est plus utile (les actes comptant vraisemblablement plus que les paroles), la classification des régimes de jure reflète l'engagement des banques centrales (en faveur d'un arrimage, par exemple); or, comme le soulignent les études publiées sur la crédibilité des politiques économiques, cet engagement peut influencer sur les anticipations et sur les résultats économiques. Par conséquent, les classifications des régimes de jure et de facto nous renseignent sur des aspects différents du régime de change; elles rendent compte respectivement des politiques annoncées et des politiques appliquées par la banque centrale. L'analyse effectuée dans le reste du chapitre repose donc sur les deux classifications. Les résultats fondés sur la classification des régimes de facto sont systématiquement indiqués, et les différences essentielles avec les résultats obtenus à l'aide de la classification des régimes de jure sont mises en évidence.

## RÉSULTATS MACROÉCONOMIQUES AVEC LES DIFFÉRENTS RÉGIMES

Bien que la politique de change ne soit qu'une des facettes de l'ensemble des politiques macroéconomiques d'un pays, le bon régime de change peut l'aider à atteindre certains objectifs macroéconomiques<sup>6</sup>. Cette section présente une analyse empirique détaillée de la manière dont le régime de change influence sur les résultats macroéconomiques, en

<sup>6</sup>Aucun consensus concernant l'effet des régimes de change sur les résultats économiques ne se dégage des travaux empiriques sur le sujet (voir Ghosh, Gulde et Wolf, 2003; Levy-Yeyati et Sturzenegger, 2003; Reinhart et Rogoff, 2004).

**Graphique 2.3. Échantillons de pays : résultats en matière d'inflation**

Sources : FMI, base de données de l'AREAER (Rapport annuel sur les régimes et les restrictions de change); FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : estimations médianes sur les périodes indiquées pour la classification *de facto*. L'inflation est transformée en  $\ln(1 + \text{inflation})$ .

particulier l'inflation, la croissance moyenne et la volatilité de la production dans la région.

### Performance de l'inflation

Les conséquences les plus importantes citées dans les travaux théoriques sur les effets du régime de change nominal concernent le comportement de variables nominales comme la hausse des prix. D'après les modèles de crédibilité des politiques économiques, il semble que les taux de change fixes devraient être associés à une inflation moindre, car ils favorisent la discipline budgétaire (d'où une croissance moins rapide de la masse monétaire) et la confiance dans la monnaie (d'où des anticipations inflationnistes plus modérées, une demande de monnaie plus importante et, de ce fait, une inflation plus basse pour un taux de croissance monétaire donné; voir Barro et Gordon, 1983). Dans ces modèles, l'arrimage du taux de change constitue une sorte de préengagement, qui permet à la banque centrale d'importer la crédibilité de la monnaie d'ancrage.

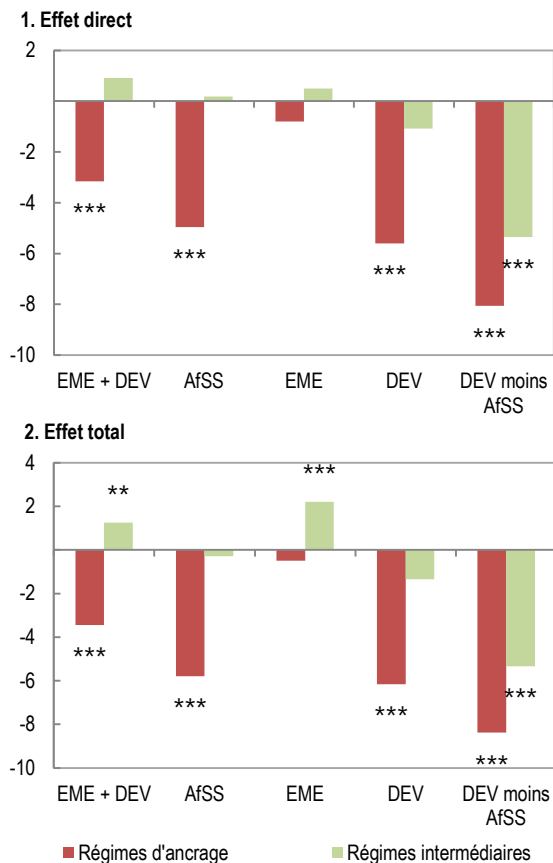
L'inflation est toujours plus faible dans les pays subsahariens ayant un régime de taux de change fixe (graphique 2.3). Sur l'ensemble de la période analysée, le pays subsaharien moyen doté d'un régime fixe subit moins d'inflation que les pays à régime flexible ou intermédiaire, l'écart étant d'environ 5 à 6 points. Cela signifie que l'inflation est moitié moins élevée dans les pays à régime fixe que dans les autres. Les conclusions sont à peu près les mêmes pour chaque sous-période (1980-89, 1990-99 et 2000-08). Même pendant la période de désinflation

générale observée depuis la fin des années 90, les pays subsahariens à régime fixe ont, en moyenne, continué d'afficher une inflation considérablement plus faible que leurs homologues à régime intermédiaire ou flexible. Les régimes de change fixes sont également associés à une inflation plus basse dans l'échantillon élargi de pays émergents et en développement : en moyenne, les pays dont le régime est fixe ont une inflation inférieure d'environ 4 points à celle des pays à régime flexible (et de 3,5 points par rapport aux pays à régime intermédiaire).

Pour identifier le lien entre inflation et régime de change en neutralisant l'effet de déterminants potentiels, nous appliquons la méthode de Ghosh, Gulde et Wolf (2003) et de Ghosh, Ostry et Tsangarides (2011). Nous procédons en particulier à une régression de la relation entre inflation et régime de change (le régime flexible étant le régime de référence ou de base), en neutralisant l'effet d'autres facteurs potentiellement déterminants pour l'inflation : croissance de la monnaie au sens large, croissance du PIB réel, ouverture commerciale, indépendance de la banque centrale (en prenant le taux de rotation du gouverneur comme variable approchée), solde budgétaire et détériorations des termes de l'échange. Les estimations de régression prennent en compte l'effet direct du régime de change sur la «confiance», lié à la réduction de l'inflation pour un taux de croissance monétaire donné, et l'effet indirect de «discipline», lié à une croissance monétaire moins rapide. Pour plus de détails sur les spécifications et la méthodologie empirique utilisées, prière de se reporter à l'annexe 2.1.

La régression montre aussi que l'inflation est plus basse dans les pays à régime de change fixe. Pour les pays d'Afrique subsaharienne, l'effet direct (confiance) d'un arrimage *de facto* est une inflation inférieure de 5 points à ce qu'elle serait avec un régime flexible, tandis que l'effet total, y compris lié à une moindre croissance monétaire (effet de discipline), passe à 5,8 points après neutralisation de l'effet de tous les autres déterminants de l'inflation (graphique 2.4). Dans la classification des régimes *de jure*, l'association entre inflation basse et régime de change est légèrement plus étroite pour les régimes fixes *de jure* que pour les régimes fixes *de facto*, avec

**Graphique 2.4. Échantillons de pays : différentiel d'inflation estimatif par rapport aux régimes flexibles d'après les régressions de l'inflation de référence**



Source : estimations des services du FMI.

Note : Les barres indiquent le différentiel d'inflation par rapport aux régimes flexibles en fonction de diverses autres variables, selon la classification *de facto*. Voir les détails à l'annexe 2.1. AfSS = Afrique subsaharienne; DEV = pays en développement; DEV moins AfSS = pays en développement sauf ceux d'Afrique subsaharienne; EME = pays émergents; EME + DEV = pays émergents et pays en développement. L'effet total comprend l'effet direct du régime de change sur l'inflation, plus l'effet indirect de la croissance de la masse monétaire. \*, \*\* et \*\*\* indiquent des niveaux de significativité de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement.

une inflation inférieure de 7,2 points dans les pays à régime fixe par rapport aux pays à régime flexible. Cela reflète le fait qu'un engagement officiel à maintenir la parité est coûteux à enfreindre et conduit à mieux juguler l'inflation. De même, si l'on laisse de côté les arrimages *de facto* qui ne sont pas considérés comme des arrimages *de jure*, l'effet direct (confiance) d'un arrimage *de facto* pour l'échantillon subsaharien passe à 5,2 points, tandis que l'effet total, englobant l'effet lié à la croissance monétaire, atteint 6,1 points (contre 5,0 et 5,8 points, respectivement, pour le régime de base). À l'inverse, les régimes intermédiaires *de jure* identifiés en Afrique subsaharienne ne sont pas associés à une inflation plus basse que celle mesurée dans les pays à régime flexible.

Les résultats obtenus pour l'Afrique subsaharienne vont généralement dans le même sens que ceux de l'échantillon élargi de pays émergents et en développement, à l'exception des régimes intermédiaires *de jure*, également associés à une inflation plus faible que les régimes flexibles (quoique l'effet soit plus modeste que pour les régimes fixes *de jure* dans cet échantillon). Néanmoins, l'effet est positif (et significatif) dans la classification des régimes *de facto*, impliquant une inflation plus importante que pour les régimes flexibles. En outre, l'effet des régimes fixes *de facto* en Afrique subsaharienne est presque deux fois supérieur à celui observé pour l'échantillon élargi, soulignant l'importance de l'engagement en faveur d'un arrimage de la monnaie. Autrement dit, dans les pays ayant *de facto* un régime de parité fixe et où la banque centrale s'engage aussi formellement en faveur d'un arrimage, l'inflation est moins élevée que dans les pays à régime flexible, surtout en Afrique subsaharienne<sup>7</sup>.

Les résultats semblent donc indiquer que l'arrimage du taux de change a été utile aux pays subsahariens pour atteindre et conserver un niveau relativement bas d'inflation, et cela se confirme même après une série de tests de robustesse et avec différentes spécifications.

<sup>7</sup>De plus en plus d'études comparatives montrent qu'inflation et inégalités des revenus sont liées (même après neutralisation des effets d'autres facteurs tels que le niveau global de développement), le lien de causalité allant de l'inflation aux inégalités (Albanesi, 2007). Bien que notre analyse n'ait pas porté directement sur l'association entre inflation et inégalités, l'inflation plus faible que nous avons constatée dans les régimes fixes pourrait pointer un autre avantage en résultant, à savoir un recul des inégalités.

- Si l'on restreint l'échantillon aux observations où l'inflation est inférieure à 10 % par an, les résultats ne sont pas tellement différents : en Afrique subsaharienne, les régimes de rattachement demeurent associés à une inflation moindre que les régimes de change flexibles, confirmant l'hypothèse que le régime de change produit un effet même dans les périodes de basse inflation. Et les résultats sont identiques aussi quand on restreint l'analyse à la période 1990–2014 (en excluant donc les années 80, où les taux d'inflation étaient en moyenne plus élevés).
- En laissant de côté les cas où les pays doivent opter pour le flottement, car leur économie et leur système financier se sont effondrés et qui, en d'autres termes, adoptent un régime de libre effondrement, on constate toujours que les régimes de change fixes sont associés à une inflation plus faible, inférieure de 6 points à celle des pays à régime flexible en Afrique subsaharienne.
- Bien que les pays ayant un régime d'arrimage ferme tendent à afficher les taux d'inflation les plus bas du groupe des régimes fixes, ils n'expliquent pas à eux seuls les bons taux d'inflation obtenus par les pays à régime fixe dans cette région. En effet, même en excluant de l'échantillon subsaharien les pays de la zone CFA, il subsiste un écart d'inflation de 3 à 4 points en défaveur des régimes flexibles.
- Si les pays affichant des taux d'inflation satisfaisants sont également plus enclins (ou aptes) à arrimer leur monnaie, alors les effets estimés du régime sont possiblement faussés (pour plus de détails, voir l'annexe 2.1). Pourtant, la prise en compte de l'endogénéité du régime au moyen d'un système d'équations simultanées ne fait que confirmer nos conclusions; avec les différents échantillons utilisés, les régimes de change fixes sont associés à une inflation sensiblement plus basse que celle des pays à régime intermédiaire ou flexible.

### Performance de la croissance

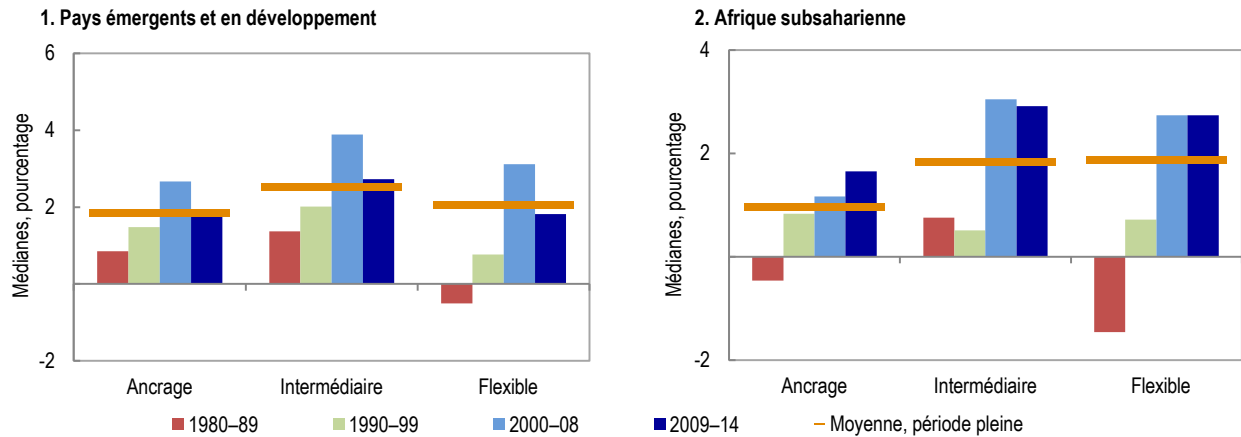
En Afrique subsaharienne, la croissance de la production par habitant parmi les pays ayant adopté des régimes de change différents a évolué au cours du temps (graphique 2.5). Trois faits stylisés méritent

en particulier l'attention. Premièrement, dans les années 80 et 90, les résultats de la croissance différaient assez peu entre pays à régime fixe et pays à régime plus flexible. Deuxièmement, depuis 2000 environ, la croissance par habitant des pays à régime fixe a été en revanche inférieure de 1 à 2 points à celle des pays à régime intermédiaire et flexible, principalement en raison de la croissance plus faible des pays de la zone CFA. Et, troisièmement, parmi certains des pays de la zone CFA, les taux de croissance ont largement varié et, dans l'ensemble, la croissance médiane a été supérieure à celle du reste de l'Afrique subsaharienne dans les années 60 et 70 (d'environ 0,5–1,0 point).

Bien que les travaux théoriques établissant un lien entre le régime de change nominal et la croissance à long terme soient plus rares, plusieurs canaux sont envisageables. Ainsi, le régime influe sur l'ouverture commerciale et abaisse le niveau d'inflation, deux aspects généralement associés à une croissance plus forte dans les études empiriques. Le régime de change peut aussi influencer la volatilité de la croissance; si la volatilité du taux de change nominal ou réel est néfaste pour la croissance, alors les régimes flexibles peuvent être associés à une croissance plus faible. Certains éléments montrent aussi qu'il importe d'avoir un taux de change réel compétitif pour stimuler la croissance; si des taux de change fixes sont plus susceptibles d'être surévalués en raison d'une inflation plus forte que dans le pays ou la zone de la monnaie d'ancrage, cela peut nuire à la compétitivité et amoindrir la croissance.

Pour savoir si le régime de change est lié aux résultats de la croissance et par quels canaux, nous étudions la manière dont ces variables (qui sont autant de canaux potentiels) diffèrent selon les régimes de change. Cinq canaux sont ainsi examinés : la compétitivité (définie comme l'écart entre le taux de change réel et la parité de pouvoir d'achat, corrigé du revenu par habitant), la volatilité réelle et nominale, l'inflation et l'ouverture commerciale, dont nous montrons qu'elles diffèrent systématiquement selon le régime (graphique 2.6). Nous constatons que les régimes de change fixes sont associés à une moindre volatilité du taux de change réel, une inflation plus faible et une plus grande ouverture commerciale que les régimes flexibles, mais qu'ils se caractérisent aussi par des positions de change réelles moins compétitives; les pays à régime intermédiaire ont des positions de change

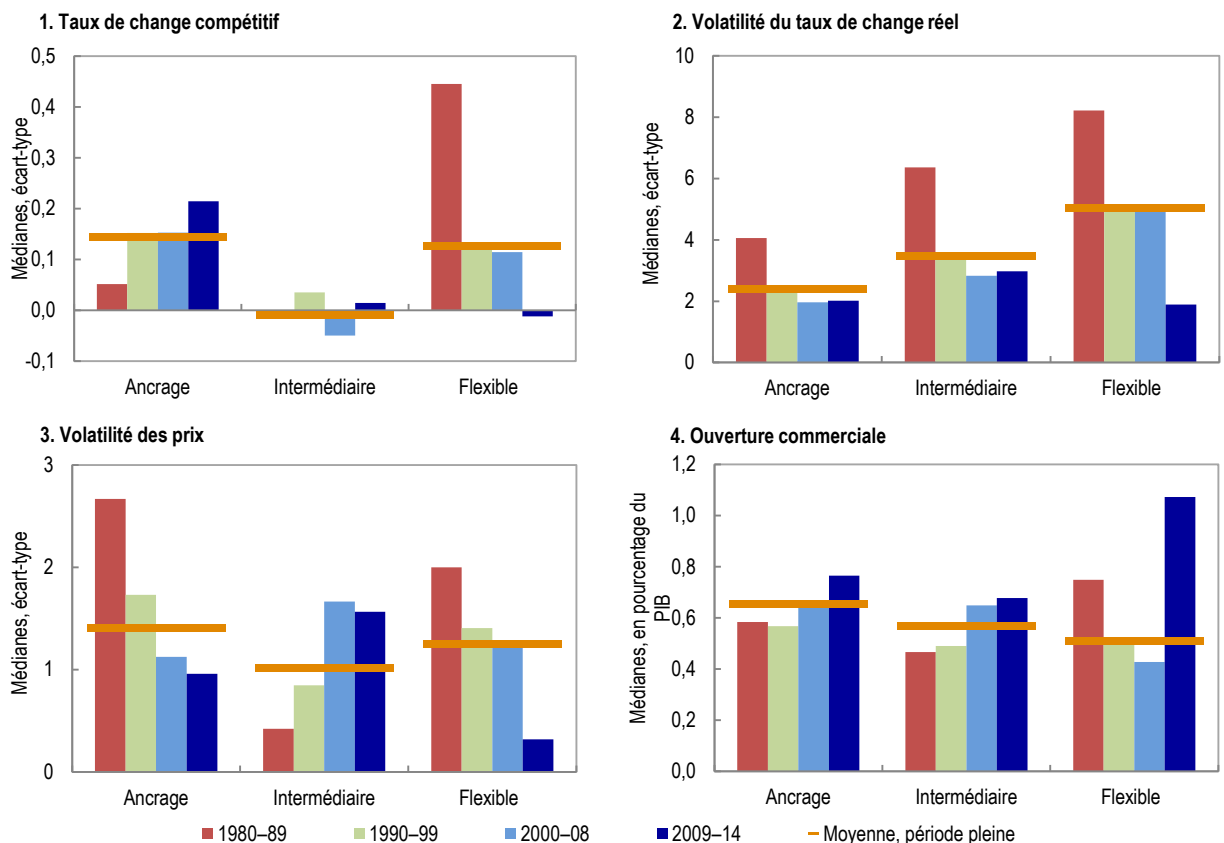
**Graphique 2.5. Échantillons de pays : résultats en matière de croissance du PIB par habitant**



Sources : FMI, base de données de l'AREAER (Rapport annuel sur les régimes et les restrictions de change); FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : estimations médianes sur les périodes indiquées pour la classification *de facto*.

**Graphique 2.6. Afrique subsaharienne : canaux de transmission indirects de l'effet du régime de change sur la croissance économique**



Sources : FMI, base de données de l'AREAER (Rapport annuel sur les régimes et les restrictions de change); FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : estimations médianes sur les périodes indiquées pour la classification *de facto*. La variable rendant compte de la compétitivité du taux de change est l'écart du taux de change réel par rapport au taux à parité de pouvoir d'achat, corrigé de revenu par habitant, sachant que les valeurs positives élevées indiquent une moindre compétitivité du taux de change réel. La volatilité est mesurée par l'écart-type des taux de croissance mensuels. L'ouverture commerciale est mesurée par la somme des exportations et des importations en pourcentage du PIB.



réelles plus compétitives, des prix plus instables et une plus grande ouverture au commerce que les pays à régime flexible<sup>8</sup>.

Comme les canaux varient systématiquement selon les régimes, nous cherchons du côté des régressions de croissance qui prennent aussi en compte l'effet indirect que les régimes de change exercent sur la croissance via ces canaux. Plus précisément, nous estimons la relation entre la croissance de la production par habitant et le régime de change, en tenant compte des diverses variables qui constituent des canaux (compétitivité, instabilité réelle et nominale, inflation et ouverture commerciale) et en neutralisant l'effet d'autres déterminants de la croissance, à savoir le revenu initial, le ratio d'investissement, l'accroissement démographique, le capital humain (la durée moyenne de scolarisation servant de variable approchée), le solde budgétaire et les dépenses publiques rapportées à la production. Pour l'Afrique subsaharienne, nos conclusions sont principalement les suivantes<sup>9</sup> :

- Les régimes fixes sont directement associés à une croissance par habitant plus faible d'environ 2,3 points de pourcentage par an à celle des régimes flexibles (graphique 2.7). Si l'on tient compte des effets indirects du régime agissant par les différents canaux, la croissance par habitant des pays à régime fixe est inférieure d'environ 1,6 point à celle des pays à régime flexible. Globalement, pour les pays subsahariens à régime fixe, l'effet net de divers facteurs compensateurs sur la croissance par habitant est négatif :

<sup>8</sup>Ces résultats se fondent sur des associations inconditionnelles entre le canal et le régime. En outre, les régressions de chacun de ces canaux (surévaluation, volatilité du taux de change réel et des prix, inflation et ouverture commerciale) sur les variables muettes, après neutralisation des effets de toutes les autres variables incluses dans la régression de la croissance, confirment les associations inconditionnelles (voir tableau 2.1.2, annexe 2.1).

<sup>9</sup>Les résultats sont confirmés avec d'autres spécifications incluant la possibilité que le choix du régime soit endogène aux résultats du pays en termes de croissance; excluant les régimes en effondrement libre; et limitant l'échantillon à la classification consensuelle, c'est-à-dire celle où les régimes *de jure* et *de facto* coïncident. En outre, nous modifions la spécification pour y inclure des variables approchées des flux de capitaux et de l'ouverture du compte de capital, des caractéristiques géographiques (pourcentage de terres en zone tropicale, par exemple, et une variable indicatrice pour les pays enclavés) ainsi que des variables représentant les institutions, les conflits et les liens coloniaux. Les résultats demeurent identiques.

tandis qu'une inflation et une volatilité des taux de change réels plus faibles sont favorables à la croissance, un taux de change réel moins compétitif nuit à la compétitivité et freine la croissance. Les pays de la région ayant un régime fixe ont des taux de change moins compétitifs essentiellement parce qu'ils ont une inflation plus élevée que le pays de la monnaie d'ancrage<sup>10</sup>. Les pays subsahariens à régime intermédiaire ont une croissance par habitant supérieure à celle des pays à régime fixe, grâce principalement à des taux de change plus compétitifs, et comparable à celle des pays à régime flexible.

- Les résultats sont similaires quand nous examinons les taux de croissance de la production par habitant sur une période de cinq ans. En Afrique subsaharienne, les régimes fixes sont associés à une croissance annuelle par habitant d'environ 2 points de moins (et d'environ 1 point de moins pour ce qui concerne l'échantillon élargi de pays émergents et en développement).

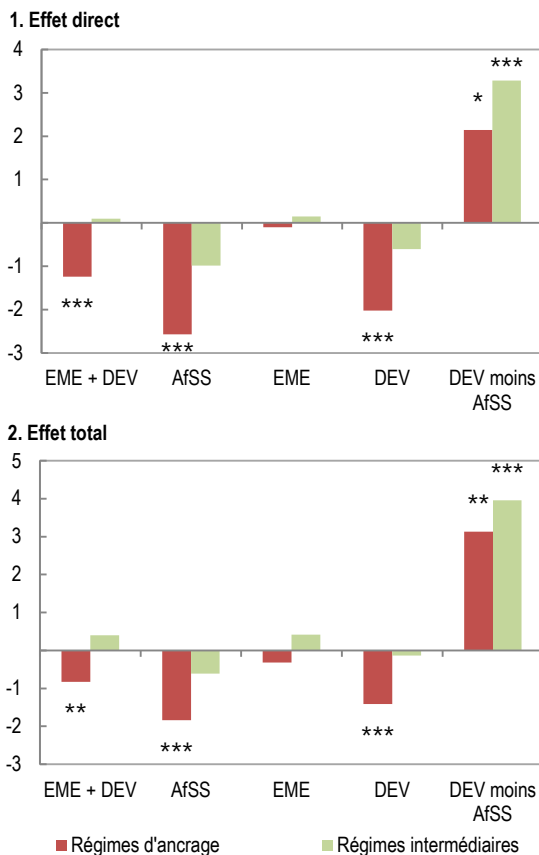
Pourquoi la production augmente-t-elle moins vite dans les pays subsahariens à régime fixe que dans leurs homologues ayant un régime flexible? Les représentations des croissances moyennes inconditionnelles (graphique 2.5) montrent que la croissance moyenne par habitant avoisinait 0,9 % entre 1980 et 2014 dans les pays à régime fixe, ce qui était sensiblement inférieur aux valeurs affichées par les pays à régime intermédiaire ou flexible (2 % et 1,8 %, respectivement). Ce différentiel de croissance entre régimes fixes et régimes flexibles était même encore plus marqué en fin de période (1998–2014), où la croissance par habitant des pays à régime fixe était inférieure d'environ 1–2 points à celle des autres pays : en moyenne, les pays à régime intermédiaire et flexible comme le Botswana, le Ghana, Maurice, le Nigéria et la Tanzanie ont en effet enregistré des taux de croissance de la production par habitant d'au moins 3 % au cours de la période 1998–2014.

<sup>10</sup>Toutes choses égales par ailleurs, le maintien très prolongé de certains régimes de change fixes et la transition vers des régimes fixes plus stricts dans d'autres pays subsahariens qui sont observés depuis la crise financière mondiale ont aidé ces pays à (re)constituer des réserves et des volants de sécurité quand les cours des produits de base se sont raffermis et que les financements extérieurs ont été plus largement disponibles et ont pu contribuer à ce que le différentiel d'inflation dans ces pays reste plus faible qu'il ne l'aurait été.



Ces observations sont confirmées par l'analyse empirique. Premièrement, compte tenu de ce qui semblait ressortir des données brutes, nous avons divisé l'échantillon en deux sous-périodes et relancé l'analyse. Nous constatons alors que l'association entre régime fixe et croissance plus faible est observée surtout pendant la seconde sous-période (1998–2014); pendant la première sous-période (1980–97), les régimes fixes ne sont *pas* associés à une croissance plus faible que celle des pays à régime flexible. Deuxièmement, l'écart de croissance entre régimes fixes et régimes flexibles disparaît quand les régimes d'arrimage ferme

**Graphique 2.7. Échantillons de pays : différentiel estimatif de croissance par habitant par rapport aux régimes flexibles d'après les régressions de la croissance de la production de référence**



Source : estimations des services du FMI.

Note : Les barres indiquent les différences de résultats par rapport aux régimes flexibles en fonction de diverses autres variables, selon la classification *de facto*. Voir les détails à l'annexe 2.1. AfSS = Afrique subsaharienne; DEV = pays en développement; DEV moins AfSS = pays en développement sauf ceux d'Afrique subsaharienne; EME = pays émergents; EME + DEV = pays émergents et pays en développement. L'effet total comprend l'effet direct du régime de change sur la croissance économique, plus l'effet indirect par différents canaux. \*, \*\* et \*\*\* indiquent des niveaux de significativité de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement.

sont sortis de l'échantillon. L'examen des canaux par lesquels les régimes de change influent sur la croissance montre que, pendant la seconde sous-période, les régimes fixes et en particulier les arrimages fermes ont été associés à des taux de change réels moins compétitifs (plus surévalués) et des prix relatifs relativement plus volatils que les régimes flexibles, deux caractéristiques préjudiciables à la croissance<sup>11</sup>. Cet effet l'emporte sur l'effet positif qui résulte de la baisse de l'inflation, de la moindre instabilité des taux de change réels et de la plus grande ouverture aux échanges, effet dont la croissance des pays à régime fixe bénéficie davantage que celle des pays à régime flexible. De surcroît, au cours de la seconde sous-période, les pays à régime flexible ont enregistré une amélioration des termes de l'échange plus importante que celle observée dans les pays à régime fixe, ce qui, à facteurs constants, a contribué à stimuler davantage leur croissance<sup>12</sup>. Ces observations soulignent à quel point il est important pour les pays à régime fixe de mettre en œuvre des politiques macroéconomiques permettant de maintenir l'inflation au même niveau que leurs partenaires commerciaux, voire plus bas, mais aussi de redoubler d'efforts pour accroître leur compétitivité en améliorant le climat des affaires et les infrastructures.

Avec les échantillons élargis de pays émergents et en développement, les résultats sont similaires, les régimes fixes étant associés à une croissance par habitant plus faible que celle des régimes flexibles. Pour ces échantillons, la parité fixe a pour effet d'abaisser la croissance par habitant d'environ 1 à 1,5 point, tandis que l'on n'observe aucun écart de croissance entre pays à régime intermédiaire et pays à régime flexible. Et l'on n'en observe pas non plus entre les pays subsahariens ayant un régime fixe ou intermédiaire *de facto* et les autres pays émergents et en développement ayant des régimes semblables.

<sup>11</sup>La part des régimes fixes de l'échantillon affichant une surévaluation supérieure à 10 % est passée de 46 % dans la première sous-période à 65 % dans la seconde.

<sup>12</sup>En outre, nous évaluons l'importance de chaque déterminant de la croissance en identifiant l'effet de la variable sur la croissance quand la variable en question passe de sa valeur moyenne dans l'échantillon au 75<sup>e</sup> centile (à facteurs constants). Les résultats semblent montrer que, en plus du revenu initial (qui rend compte des effets de convergence) et des variables approchées du capital physique et humain, les canaux que nous étudions formellement dans la spécification (compétitivité et ouverture commerciale, en particulier) ainsi que la croissance des termes de l'échange contribuent largement à expliquer la croissance.

## Volatilité de la croissance

Au-delà de la croissance moyenne elle-même, il peut être intéressant d'étudier la volatilité de la croissance réelle de la production par habitant. De même, la nature et l'ampleur des chocs qui menacent potentiellement l'économie est un aspect important à considérer avant de choisir un régime de change. Les travaux théoriques semblent indiquer que la protection contre les chocs extérieurs réels, tels que ceux sur les termes de l'échange, est mieux assurée par des régimes de change flexibles; un régime fixe pourrait être plus approprié quand l'économie fait face à des chocs nominaux, tels que ceux provoqués par des fluctuations de la demande de monnaie. Le risque relatif de chocs réels et nominaux serait donc un paramètre important à prendre en compte pour le choix du meilleur régime de change à adopter.

Nous examinons d'abord la volatilité de la production par rapport à sa tendance de long terme, et ce pour différents régimes de change (graphique 2.8). Globalement, les différences d'un régime à l'autre sont négligeables, et aucun schéma net ne se dessine; certains éléments indiquent généralement que la production est moins instable dans les pays à régime flexible, en Afrique subsaharienne et dans l'échantillon élargi<sup>13</sup>.

Au vu des principaux résultats obtenus avec la régression de la volatilité de la croissance de la production s'appuyant sur une spécification semblable à celle de Rogoff *et al.* (2003) et se servant des déterminants cités dans la section consacrée à la croissance, il semblerait que :

- Dans les pays subsahariens ayant adopté un régime intermédiaire *de jure* (et non *de facto*), la production tend à être plus volatile que dans les pays à régime flexible (graphique 2.9). Cela peut être lié au fait que bon nombre des pays pré-émergents de ce groupe sont plus exposés aux flux de capitaux internationaux et ont une marge de manœuvre plus étroite pour ajuster les taux de change afin d'absorber les chocs. Par rapport aux pays à régime flexible, les pays à régime de change fixe n'ont pas été associés à une volatilité accrue de leur production, peut-être en raison de leur exposition plus limitée aux mouvements de capitaux transfrontaliers.

<sup>13</sup>Les résultats utilisant l'écart-type (centré sur trois ans) de croissance de la production sont identiques et ne sont donc pas indiqués.

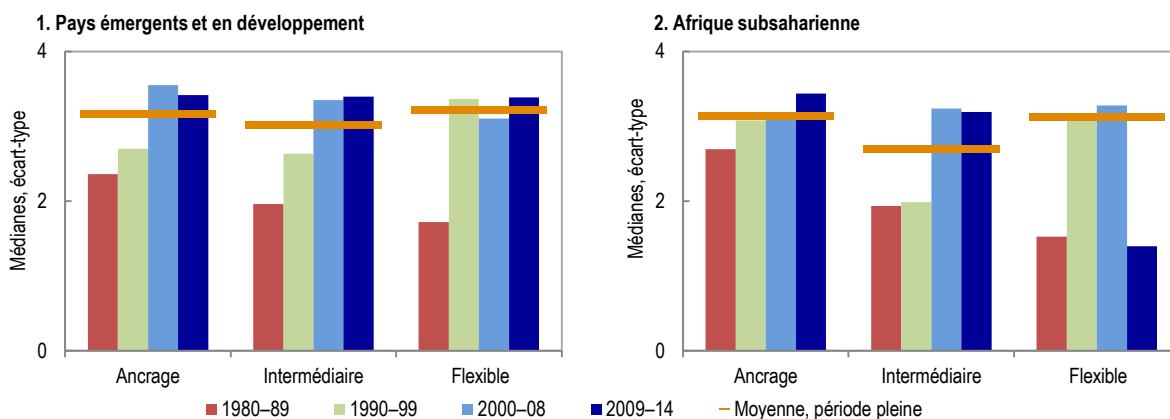
- Dans les pays exportateurs de produits de base, la production a été globalement plus instable qu'aillleurs, d'environ un demi-point, surtout pendant la dernière période de l'échantillon. Il n'y a pas de différence entre les exportateurs de produits de base selon qu'ils aient opté pour un régime de change fixe ou intermédiaire. Les deux effets sont toutefois atténués, voire disparaissent, quand on considère l'échantillon de cas où régimes *de jure* et régimes *de facto* coïncident, ou si l'on exclut la période suivant la crise financière mondiale (voir également le graphique 2.8).
- En ce qui concerne l'échantillon de pays émergents et en développement, les pays ayant officiellement opté pour un régime fixe ou pour un régime intermédiaire voient leur production fluctuer davantage que celle des pays à régime flexible : l'écart-type de croissance de la production augmente de 0,3 point en cas de régime fixe ou intermédiaire *de jure*. Ces résultats (plus robustes que ceux de l'échantillon subsaharien) s'expliquent principalement par l'échantillon de pays émergents, où les régimes fixes tant *de jure* que *de facto* sont associés à une production plus volatile (tandis que seuls le sont les régimes intermédiaires *de jure*).

Nous élargissons la spécification pour inclure des valeurs représentatives des chocs nominaux et réels, à savoir la volatilité des termes de l'échange et la volatilité du solde budgétaire comme chocs réels, et la volatilité de la vitesse de circulation de la monnaie comme choc nominal. S'il est vrai que chacune de ces variables contribue sensiblement à la volatilité de la croissance de la production, la neutralisation des effets de ces chocs ne modifie pas les résultats : les régimes intermédiaires sont associés à une plus grande volatilité de la croissance.

## RÉGIMES DE CHANGE ET DISCIPLINE BUDGÉTAIRE

Comme les régimes de change ne sont qu'une des facettes du programme de politiques macroéconomiques, il est pertinent de s'interroger sur la manière dont le régime modifie les marges de manœuvre monétaire et budgétaire. En termes de politique monétaire, on parle de «trinité impossible» parce qu'un

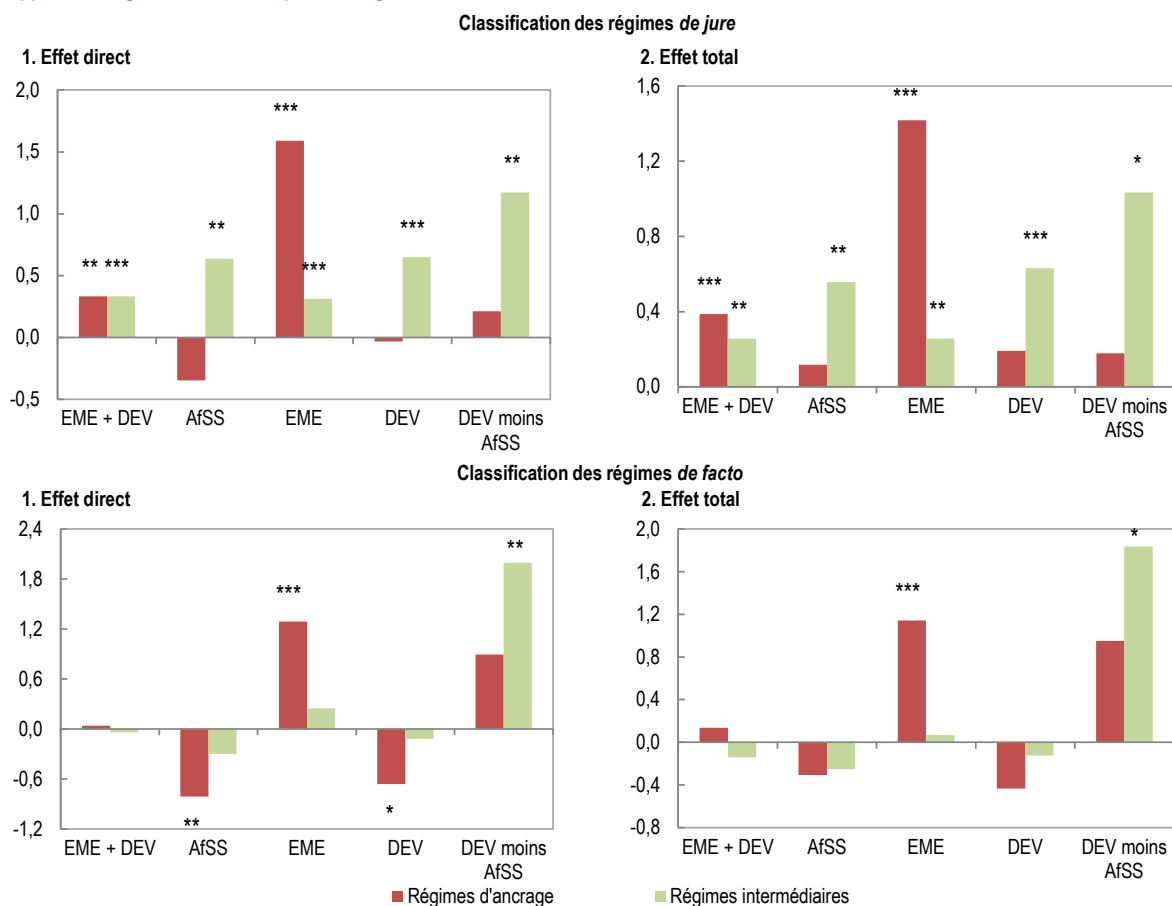
Graphique 2.8. Échantillons de pays : volatilité de la croissance du PIB réel par habitant



Sources : FMI, base de données de l'AREAER (Rapport annuel sur les régimes et les restrictions de change); FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : estimations médianes sur les périodes indiquées pour la classification *de facto*. La volatilité est mesurée par l'écart-type sur trois ans de la croissance de la production par rapport à sa tendance à long terme.

Graphique 2.9. Échantillons de pays : différentiel estimatif de volatilité de la production par rapport aux régimes flexibles d'après les régressions de la volatilité de référence



Source : estimations des services du FMI.

Note : Les barres indiquent les différences de volatilité de la production par rapport aux régimes de flottement en fonction de diverses autres variables. Voir les détails à l'annexe 2.1. AfSS = Afrique subsaharienne; DEV = pays en développement; DEV moins AfSS = pays en développement sauf ceux d'Afrique subsaharienne; EME = pays émergents; EME + DEV = pays émergents et pays en développement. L'effet total comprend l'effet direct du régime de change sur la volatilité de la croissance, plus l'effet indirect par différents canaux. \*, \*\* et \*\*\* indiquent des niveaux de significativité de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement.

pays ne peut pas conjuguer taux de change fixe, ouverture du compte de capital et indépendance de la politique monétaire<sup>14</sup>. En termes de politique budgétaire, il est notoire qu'une parité fixe n'est pas viable si le déficit budgétaire est financé par l'émission de monnaie, ou si la dynamique de la politique budgétaire induit à terme une évolution des prix incompatible avec le maintien de la parité. L'analyse effectuée dans cette section vise en priorité à déterminer dans quelle mesure différents régimes ont été associés à différents résultats budgétaires en Afrique subsaharienne. Cela peut alimenter la réflexion sur la façon dont il faut penser les politiques pour que les régimes de change soient «efficaces» dans le contexte actuel, où les cours mondiaux des produits de base sont bas, et les conditions de financement extérieur, de moins en moins favorables.

La question de savoir quel régime favorise une meilleure discipline budgétaire est amplement débattue dans la littérature, mais les éléments empiriques qu'elle fournit ne sont pas probants non plus (annexe 2.2) :

- L'une des hypothèses est que les régimes de change fixes induisent une discipline budgétaire, car des politiques budgétaires laxistes peuvent conduire à un épuisement des réserves de change ou à un gonflement excessif de la dette publique qui, au final, peut faire s'effondrer la parité fixe (voir, par exemple, Vuletin, 2013). Le laxisme peut aussi entraîner une hausse de l'inflation intérieure, qui débouche souvent sur une appréciation réelle et une aggravation du déficit courant.
- D'autres considèrent que les régimes de change flexibles conduisent à davantage de discipline parce que, dans un tel cadre, toute mesure de prodigalité budgétaire a un coût immédiatement exigible (Tornell et Velasco, 2000). Le laxisme budgétaire a un coût politique lié à l'inflation, quel que soit le régime, mais, quand les parités sont flexibles, les coûts se manifestent sans attendre, par l'effet inflationniste de l'accroissement

<sup>14</sup>Dans ce chapitre, nous ne cherchons pas à identifier les incidences du régime de change sur la politique monétaire. De manière empirique, Ghosh, Ostry et Tsangarides (2010) constatent que les régimes de change fixes semblent considérablement plus gêner la capacité de réaction de la politique monétaire à l'évolution des conditions macroéconomiques que les régimes intermédiaires ou flexibles.

des dépenses et de la dépréciation concomitante du taux de change.

La question est donc la suivante : dans la pratique, le régime de change constitue-t-il un outil de discipline budgétaire important? En termes moyens, les soldes globaux et les soldes budgétaires primaires (qui excluent les paiements d'intérêts pour neutraliser les effets des décisions budgétaires passées) montrent que ce sont les régimes de change flexibles qui sont le plus associés à la discipline budgétaire en Afrique subsaharienne (graphique 2.10)<sup>15</sup>.

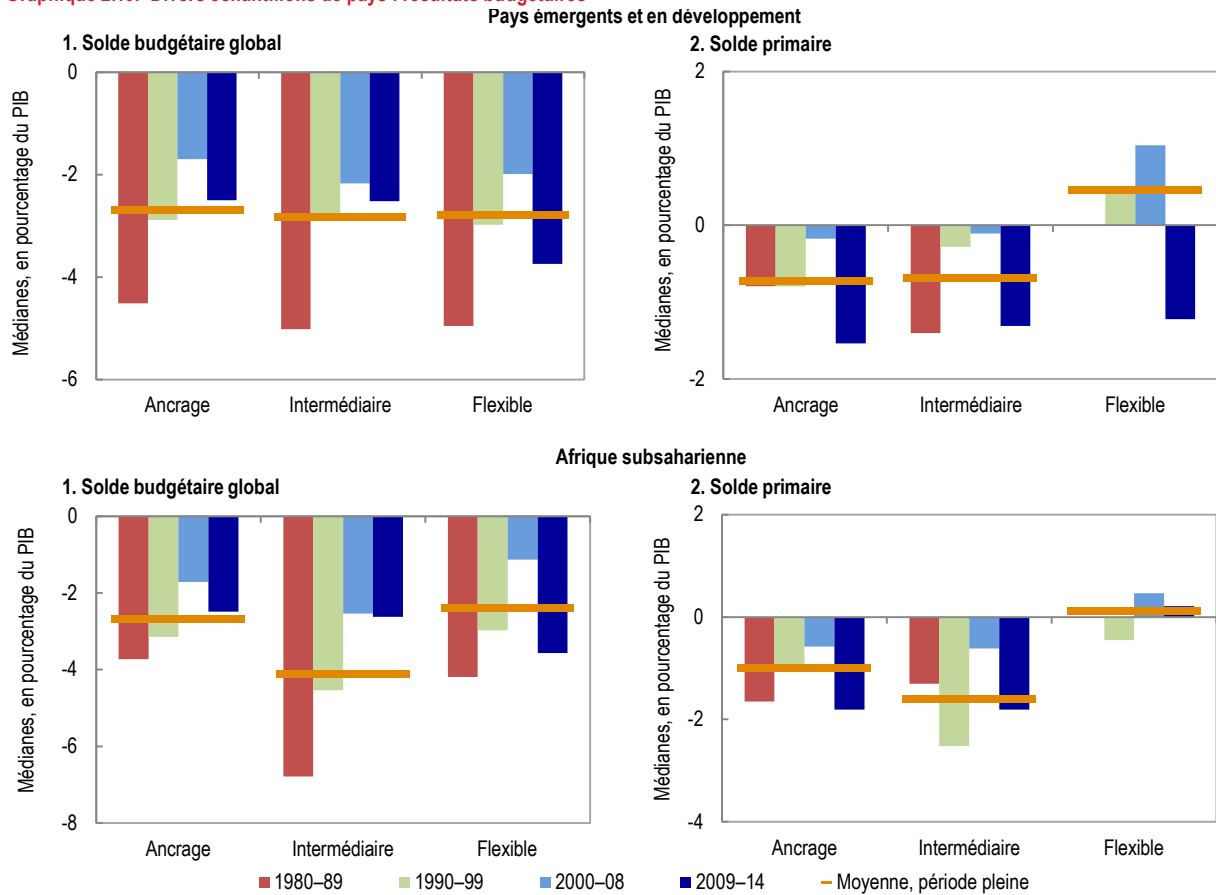
Au-delà du montant moyen du déficit, qu'implique le régime de change pour la conduite de la politique budgétaire? Tentant de répondre à cette question, notre méthode empirique s'inspire de travaux antérieurs (par exemple Vuletin, 2013) pour étudier le lien entre le solde budgétaire global, ou encore le solde budgétaire primaire, et le régime de change, en faisant la part de déterminants clés. Les variables qui isolent l'effet de la position dans le cycle économique mondial et national sont aussi incluses dans les estimations. Comme dans les autres études publiées sur le sujet, cela permet d'isoler l'effet de discipline distinct qu'exerce le régime de change. L'annexe 2.2 revient plus en détail sur la méthodologie empirique et la spécification utilisées pour étudier la question de la discipline budgétaire.

Les principales conclusions de l'analyse empirique sont les suivantes :

- Pour la totalité de l'échantillon constitué de pays émergents et en développement, les régimes extrêmes (arrimage ferme et flottement indépendant) sont plus étroitement associés à la discipline budgétaire (graphique 2.11). Ces conclusions se fondent sur une régression de la relation entre la classification désagrégée des régimes consensuels et le solde budgétaire global. Les classifications vont de 1 (arrimage ferme) à 7 (flottement indépendant), ce qui permet de différencier plus

<sup>15</sup>Il serait utile de s'intéresser aussi aux soldes budgétaires hors ressources naturelles (qui excluent des recettes budgétaires potentiellement volatiles), mais nous ne disposons pas de données assez complètes et cohérentes pour effectuer une telle analyse. De toute façon, les différents régimes sont représentés parmi les pays subsahariens exportateurs de produits de base. En outre, les estimations de régression qui sont mentionnées plus loin dans la présente section sont robustes, y compris si les exportateurs de pétrole sont sortis de l'échantillon.

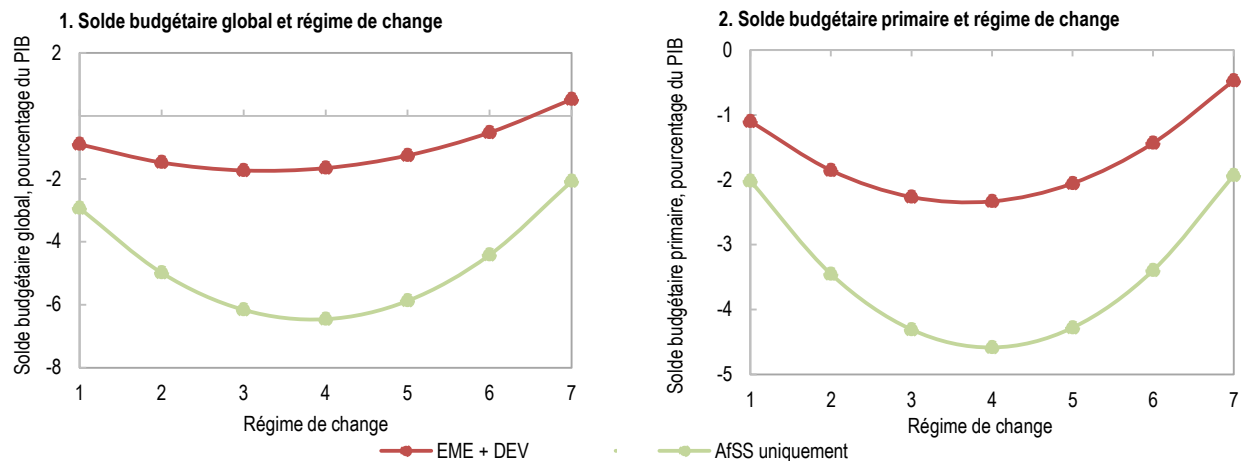
Graphique 2.10. Divers échantillons de pays : résultats budgétaires



Sources : FMI, base de données de l'AREAER (Rapport annuel sur les régimes et les restrictions de change); FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : estimations médianes sur les périodes indiquées pour la classification *de facto*.

Graphique 2.11. Régimes de change et résultats budgétaires



Source: estimations des services du FMI.

Note : Les courbes indiquent l'effet estimatif des régimes de change sur les soldes budgétaires pour les pays émergents et en développement (EME + DEV) et pour les pays d'Afrique subsaharienne (AfSS) en fonction de diverses autres variables. Les estimations s'appuient sur la classification désagrégée des régimes de change et l'échantillon de consensus (c'est-à-dire les observations dans lesquelles les classifications *de jure* et *de facto* coïncident). Voir les détails à l'annexe 2.2.

finement les effets des régimes sur le solde budgétaire. La régression inclut également un terme au carré pour rendre compte de la possible relation non linéaire entre régime de change et discipline budgétaire. Les résultats restent identiques quand le solde budgétaire primaire sert d'indicateur de la discipline budgétaire.

- Dans les pays subsahariens, contrairement à ce que l'on observe dans d'autres pays émergents et en développement, les régimes intermédiaires sont étroitement associés à des soldes budgétaires (globaux et primaires) plus faibles que ceux des régimes d'arrimage ferme ou de flottement pur<sup>16</sup>. Les régimes intermédiaires de la région sont associés en moyenne à des soldes budgétaires (primaires et globaux) inférieurs de 2 points de PIB à ceux mesurés dans les pays à régime flexible. Avec les pays à régime fixe, l'écart est un peu moins important (graphique 2.11). Bien que les régimes flexibles soient généralement associés à plus de discipline tant en Afrique subsaharienne que dans l'échantillon élargi, seuls les régimes fixes de pays subsahariens contribuent à plus de discipline budgétaire. Ce résultat est en partie lié au fait que la plupart des régimes fixes de la région (environ 60 %) prévoient un arrimage ferme de la monnaie. Dans la zone CFA, l'expansion budgétaire est limitée, car la marge de manœuvre est réduite en ce qui concerne le seignuriage, le financement du déficit et la monétisation de la dette publique, et les politiques budgétaires des États membres sont guidées par des «critères de convergence» afin de contenir l'inflation et maintenir la parité fixe.
- L'association entre régimes de change et discipline budgétaire est-elle en train d'évoluer? Bien que les résultats pour la sous-période 1980–2000 confirment que les régimes flexibles sont associés à plus de discipline budgétaire, il semble que ce soit aussi le cas des régimes fixes depuis 2001. En revanche, le fait que les pays subsahariens ayant un régime intermédiaire sont ceux où la discipline budgétaire est la moins respectée (y compris après prise en compte du cycle économique) est observé principalement pendant la seconde sous-période.

<sup>16</sup>En fait, si l'on se limite à l'échantillon subsaharien, l'association entre discipline budgétaire et régime de change est assez linéaire, semblant indiquer que les régimes plus flexibles ont une relation plus étroite avec la discipline budgétaire.

Cette évolution des résultats pour la région subsaharienne s'explique essentiellement de deux manières : premièrement, l'envolée des prix des produits de base depuis les années 2000 s'est traduite par une amélioration très notable de la situation budgétaire (gain de plus de 2 points de PIB) des exportateurs subsahariens de produits de base ayant conservé leur régime d'arrimage (ferme)<sup>17</sup>. Deuxièmement, la réduction des niveaux de dette permise par l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)/l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) et des conditions de financement mondiales qui ont été favorables pendant l'essentiel de la décennie 2000 ont permis à bon nombre de pays subsahariens dotés de régimes de change relativement plus flexibles d'afficher des déficits plus importants, financés par des euro-obligations, des crédits consortiaux et de nouveaux emprunts auprès de bailleurs de fonds non traditionnels (*Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, mai 2013). En effet, plus de la moitié des pays subsahariens ayant un régime de change intermédiaire ont désormais accès aux marchés internationaux et sont devenus des «pays préémergents».

- Le rythme d'accumulation de la dette publique et, à terme, la viabilité des niveaux de dette permettent aussi d'évaluer la discipline budgétaire. On peut utiliser la variation du ratio dette/PIB comme mesure de la discipline budgétaire; il en ressort une absence apparente de différences notables entre les trois régimes de change subsahariens en ce qui concernait le rythme de gonflement de la dette. En revanche, avec l'échantillon complet des pays émergents et en développement, il apparaît que l'accumulation de la dette est plus lente dans les pays à régime de change flexible. Néanmoins, comme les expansions budgétaires financées par l'emprunt débouchent sur une croissance durablement plus soutenue, les niveaux de dette n'augmentent peut-être pas aussi vite que ce serait le cas sinon. Cela pourrait expliquer pourquoi les

<sup>17</sup>Contrairement à ceux d'Afrique subsaharienne, les autres pays exportateurs de produits de base ont adopté des régimes relativement plus souples (passage, en moyenne, du régime 3 pendant la première sous-période (1980–2000) au régime 6 pendant la seconde (2001–14). Leur situation budgétaire s'est améliorée de près de 3 points en moyenne.



régimes intermédiaires en Afrique subsaharienne n'ont pas été associés à une accumulation plus rapide de la dette que les régimes fixes, en dépit de soldes budgétaires plus faibles.

- Les résultats rapportés ici sont robustes avec différentes spécifications de régression et différentes mesures de discipline budgétaire (annexe 2.2). Si l'on remplace les variables indicatrices des régimes de change avec leurs valeurs retardées, qui peuvent contribuer à atténuer les problèmes de causalité inverse (influence des résultats budgétaires sur le régime de change), les résultats sont inchangés<sup>18</sup>. De même, si l'on utilise le solde budgétaire exprimé en pourcentage du PIB tendanciel comme dans Vuletin (2013), la classification respective des régimes *de jure* et *de facto* et une classification moins fine composée de trois catégories (fixes, intermédiaires, flexibles), les résultats demeurent identiques pour l'Afrique subsaharienne.

## CONSIDÉRATIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE ET REMARQUES FINALES

Les régimes de change des pays subsahariens couvrent un large spectre et ont évolué au cours du temps. Les régimes fixes demeurent les plus anciens et les plus nombreux dans la région, mais les régimes intermédiaires gagnent du terrain dans la mesure où plusieurs pays ont abandonné leur régime flexible, en particulier après la crise financière mondiale.

Ce chapitre met en lumière les différences de résultats en fonction des régimes de change, pour ce qui est des paramètres suivants : inflation faible, croissance vigoureuse et soutenue, et faible volatilité de la croissance de la production. Il montre également que les régimes de change ont été associés à des degrés différents de discipline budgétaire.

- **Régimes de change fixes.** Les pays subsahariens à régime de change fixe ont enregistré les meilleurs résultats sur le plan de l'inflation, apparemment sans avoir à payer le prix fort en termes de

<sup>18</sup>Une causalité inverse risque de prévaloir si, par exemple, les pays dont les institutions sont fragiles, et qui sont donc plus exposés aux dérapages budgétaires, ont tendance à avoir des régimes de change fixes.

volatilité accrue de la production, probablement en raison de leur faible exposition aux marchés de capitaux internationaux. Leur inflation plus basse s'explique par la discipline monétaire plus rigoureuse et la meilleure crédibilité de la politique économique associées aux régimes fixes, dans lesquels la parité sert d'ancrage nominal à la politique monétaire. Il semble aussi que les parités fixes aient fourni un outil de discipline à la politique budgétaire pour préserver le régime de change. Toutefois, la croissance des pays à régime de change fixe a été, en moyenne, plus faible que celle des autres pays pendant la deuxième moitié de la période de référence (2000–14). Cela dit, les pays d'Afrique subsaharienne à régime de change fixe ont affiché des taux de croissance très variés; plusieurs d'entre eux, qui sont parvenus à rester compétitifs, ont ainsi pu bénéficier d'une croissance vigoureuse (encadré 2.1).

- **Régimes de change intermédiaires ou flexibles.** Les pays subsahariens à régime intermédiaire ou flexible ont, en moyenne, connu une croissance supérieure à celle des pays à régime fixe, mais au prix d'une inflation plus forte et, pour les régimes intermédiaires (*de jure*), d'une production plus instable. En outre, leur situation budgétaire a eu tendance à être plus fragile pendant la période 2001–14, qui, pour nombre de pays à régime intermédiaire ou flexible, s'est caractérisée par des conditions plus favorables en termes de financements extérieurs et d'accès aux marchés. Toutefois, cette discipline budgétaire apparemment moins rigoureuse n'a pas entraîné d'augmentations du niveau de dette rapporté à la taille de l'économie.

Compte tenu de ces résultats, comment les différents pays d'Afrique subsaharienne peuvent-ils s'y prendre pour tirer le meilleur parti de chaque régime<sup>19</sup>? En outre, la forte chute des cours mondiaux des produits

<sup>19</sup>L'analyse proposée dans ce chapitre apporte des éclairages intéressants sur certains aspects particuliers du rôle des régimes de change (résultats macroéconomiques et discipline budgétaire). Une analyse complète du rôle du régime doit aussi être réalisée pour examiner ses effets sur d'autres aspects (sensibilité aux crises, résilience face aux chocs, ajustement extérieur, intégration commerciale et mouvements de capitaux transfrontaliers, notamment), en tenant compte également du système monétaire international dans son ensemble.

de base et le durcissement des conditions de financement extérieur constituent de sérieux défis pour de nombreux exportateurs subsahariens de produits de base, car la contraction des recettes d'exportation a conduit à l'épuisement des réserves de change et des amortisseurs budgétaires<sup>20</sup>. Dans ce contexte, les recommandations suivantes peuvent être adressées aux autorités :

- Les pays à régime de change fixe ont été en mesure d'ancrer l'inflation grâce à leur ancrage nominal stable lié à la politique monétaire. Dans ce cas de figure, les politiques budgétaires et structurelles doivent supporter la charge de l'ajustement. Plus précisément, pour renforcer leur croissance, les pays à régime de change fixe doivent donner la priorité aux politiques conçues pour répondre aux problèmes de compétitivité engendrés par le climat des affaires défavorable, la faible efficacité des investissements et les déficits sociaux et d'infrastructure (voir, par exemple, le chapitre 2 de l'édition d'octobre 2015 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*<sup>21</sup>). De surcroît, compte tenu du choc récent sur les cours des produits de base, des rééquilibres budgétaires qui ne nuisent pas à la croissance sont essentiels pour la viabilité des régimes de change fixes.
- Les pays avec des régimes de change plus flexibles tendent à enregistrer des taux de croissance, mais aussi d'inflation, plus élevés et, dans le cas des régimes intermédiaires *de jure*, une volatilité accrue de la production. Pour exploiter au mieux leur régime de change, ces pays doivent renforcer leur cadre de politique monétaire intérieure pour que ses objectifs s'articulent expressément autour d'un mandat de stabilité des prix et que la banque centrale soit suffisamment indépendante pour s'acquitter de ce mandat (FMI, 2015). En outre, dans le contexte des tensions extérieures actuelles, un ajustement du taux de change —susceptible d'atténuer la volatilité de la production — doit s'accompagner de mesures budgétaires et monétaires appropriées qui contribueront à soutenir le niveau plus bas du taux de change en maîtrisant la pression à la hausse sur l'inflation et en «verrouillant» la dépréciation réelle consécutive à l'ajustement du taux de change nominal. En effet, en raison du durcissement des conditions de financement extérieur conjugué à l'ajustement du taux de change, il sera plus difficile de poursuivre les politiques budgétaires plus expansionnistes que les pays subsahariens à régime intermédiaire ont mises en œuvre entre 2001 et 2014.

<sup>20</sup>En effet, en raison des pressions qui continuent de s'exercer sur leurs monnaies et des possibilités limitées qu'ils ont de se financer à l'extérieur, certains exportateurs de produits de base très exposés dotés depuis longtemps d'un régime fixe ou d'un régime stabilisé laissent leur taux de change s'ajuster, voire optent parfois pour un système de change plus flexible (voir l'encadré 2.2 sur l'expérience nigériane).

<sup>21</sup>Pour assurer la croissance à plus long terme et l'intégration régionale dans la zone CFA, il demeure essentiel de s'attaquer aux obstacles structurels qui freinent la compétitivité tels que le manque de profondeur des marchés financiers et la lourdeur relative des procédures juridiques (voir aussi FMI, 2008).

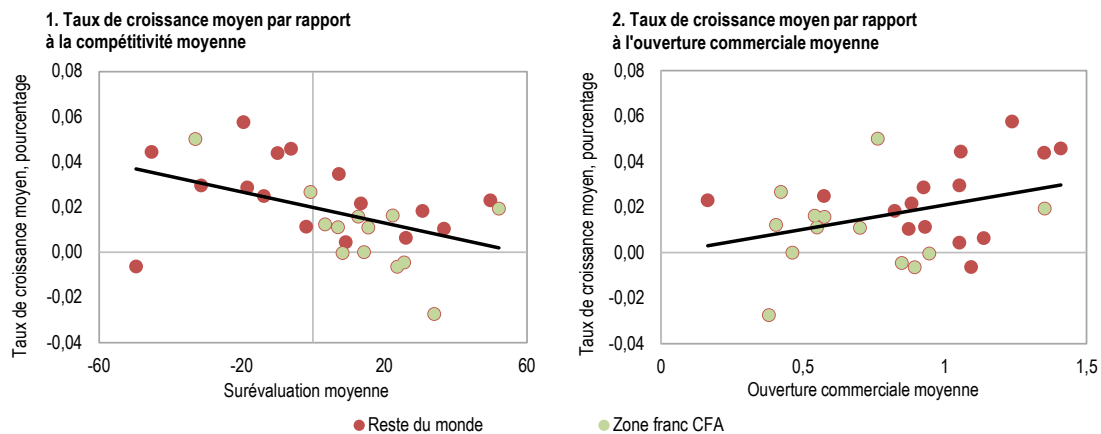
### Encadré 2.1. Assurer une croissance soutenue dans les pays à régime de change fixe : les leçons des différentes expériences nationales

Les conclusions du présent chapitre semblent indiquer que, de manière générale, les pays subsahariens à régime fixe ont enregistré une croissance plus lente depuis les années 2000. Pour autant, de très nombreux éléments montrent qu'une croissance rapide est possible avec ce type de régime de change, tant en Afrique subsaharienne qu'ailleurs.

Depuis l'arrimage ferme de leur monnaie à l'euro (ou aux monnaies qui l'ont précédé), des pays comme la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, l'Estonie et la Lituanie ont, en moyenne, affiché des taux de croissance par habitant de leur PIB réel compris entre 4 % et 6 % par an<sup>1</sup>. De même, la RAS de Hong Kong, qui a opté pour un régime de caisse d'émission ancré sur le dollar EU, a vu son PIB réel par habitant s'accroître d'en moyenne plus de 3,5 % par an depuis 1983. Dans plusieurs pays subsahariens à régime de change fixe, la croissance réelle par habitant a avoisiné ou dépassé 2 % par an durant des périodes relativement prolongées (par exemple, entre 2000 et 2014, le Burkina Faso, la République du Congo et le Tchad ont eu des taux de croissance annuels de 2,7 %, 1,9 % et 5 %, respectivement) et culminé même encore plus haut sur des périodes plus brèves (comme actuellement en Côte d'Ivoire, où la croissance s'envole).

Au vu des éléments semblant clairement indiquer que le manque de compétitivité pourrait avoir contribué à une croissance plus lente parmi les pays à régime de change fixe, nous avons cherché à savoir dans quelle mesure les résultats de la croissance sont corrélés avec le degré de compétitivité des pays ayant opté pour un régime d'arrimage ferme en Afrique subsaharienne et ailleurs. Globalement, les résultats donnent à penser que les pays plus compétitifs ont eu une croissance plus rapide (graphique 2.1.1). Les pays plus ouverts au commerce ont également enregistré des taux de croissance supérieurs (graphique 2.1.2). Même si les corrélations présentées ici ne font pas la part d'autres variables potentielles qui pourraient également influencer sur la croissance, elles confirment les éléments qui, dans le reste du chapitre, démontrent la nécessité de doper la compétitivité en engageant des réformes pour maîtriser les coûts de production intérieurs et améliorer le climat des affaires (FMI, 2016a, 2016b).

Graphique 2.1.1. Corrélation des taux de croissance moyens avec les indicateurs de compétitivité et de l'ouverture commerciale, 2000–14



Source : estimations des services du FMI.

Note : Les moyennes sont calculées sur la période 2000–14 ou la sous-période durant laquelle le pays concerné a appliqué un régime de parité fixe. L'échantillon de pays d'Afrique subsaharienne comprend tous les pays de la zone franc, à l'exception de la Guinée équatoriale, qui constitue une valeur aberrante en matière de surévaluation (plus 69 %). À ce groupe s'ajoutent tous les pays (pour lesquels on dispose des données requises) qui appliquaient un régime de parité fixe pendant la période considérée, à savoir 2000–14 (ou une sous-période). Ces pays sont les suivants : Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bosnie-Herzégovine, Brunei Darussalam, Bulgarie, Hong Kong (RAS), Djibouti, Équateur, Estonie, Grenade, Lituanie, Monténégro, Panama, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines et Sainte-Lucie. La variable rendant compte de la compétitivité du taux de change est l'écart du taux de change réel par rapport au taux à parité de pouvoir d'achat, corrigé du revenu par habitant, sachant que plus une valeur positive est élevée, moins le taux de change réel est compétitif. L'ouverture commerciale est mesurée par la somme des exportations et des importations en pourcentage du PIB.

<sup>1</sup>La Bosnie-Herzégovine et la Bulgarie ont opté pour un arrimage ferme de leur monnaie depuis 1997 (d'abord avec le deutsche mark, puis avec l'euro), l'Estonie depuis 1992 (d'abord avec le deutsche mark, puis avec l'euro), et la Lituanie depuis 1994 (d'abord avec le dollar EU jusqu'en 2002, puis avec l'euro).

## Encadré 2.2. Évolution du régime de change nigérian, 2006–16

Au cours des dix dernières années, la conjoncture économique extérieure et intérieure a évolué et, avec elle, le régime de change *de facto* du Nigéria, qui est passé d'un flottement dirigé à un flottement stabilisé. En juin, dans un contexte marqué par une contraction au premier trimestre de 2016 et des réserves à leur plus bas niveau depuis onze ans, les autorités ont annoncé l'adoption d'un «système entièrement déterminé par le marché», qui connaît toutefois un démarrage difficile.

Le Nigéria a engagé une vaste réforme de ses politiques monétaire et de change au début de l'année 2006. Le 20 février, la Banque centrale du Nigéria (BCN) a introduit un système d'enchères en gros (wholesale Dutch auction system, DAS) afin de faciliter la détermination des prix et de promouvoir la transparence et l'efficacité du principal pourvoyeur de devises, en l'occurrence la BCN. Dans le même temps, d'autres segments du marché des changes (opérations interbancaires et au comptant, bureaux de change) ont pu progressivement se développer.

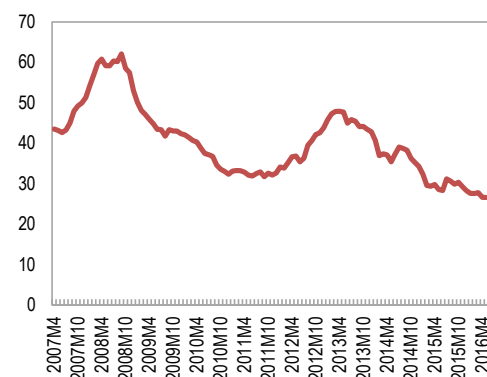
À partir de la mi-2013, un écart s'est creusé entre le taux de change officiel, qui demeurait strictement administré, et le taux des bureaux de change, car la fébrilité suscitée par la réduction annoncée du programme de rachats d'actifs de la Fed ainsi que d'autres facteurs intérieurs ont modifié l'offre et la demande de devises et pesé sur le naira<sup>1</sup>. Dans le sillage de la crise financière mondiale, d'importants volumes de capitaux avaient afflué vers le Nigéria. Après la période de fébrilité liée à l'anticipation du changement de politique monétaire aux États-Unis, la BCN a géré la pression ainsi exercée sur le taux de change en intervenant sur le marché, ce qui a permis de stabiliser le taux de change officiel, mais au prix d'une contraction des réserves internationales brutes. En outre, la limitation des ventes de devises par la BCN aux bureaux de change (introduite à l'automne 2013 dans le cadre des mesures de la BCN pour lutter contre le blanchiment de capitaux) a contribué à creuser l'écart entre taux officiel et taux des bureaux de change : initialement inférieur à 1 %, il était d'environ 5 % à la fin de 2013.

En réaction à la baisse avérée des cours mondiaux du pétrole depuis la mi-2014, une dévaluation en deux temps a été réalisée, d'au total 27 %, mais, à partir de mars 2015, le taux de change officiel est resté essentiellement fixe, jusqu'à la libéralisation du marché des changes interbancaire (IFEM) en juin 2016. Alors que les cours du pétrole étaient en chute libre depuis la mi-2014, la BCN a procédé à une première dévaluation, de 8 %, en novembre 2014. Soutenue par un durcissement de la politique monétaire et budgétaire, la dévaluation a

Cet encadré a été préparé par Mika Saito.

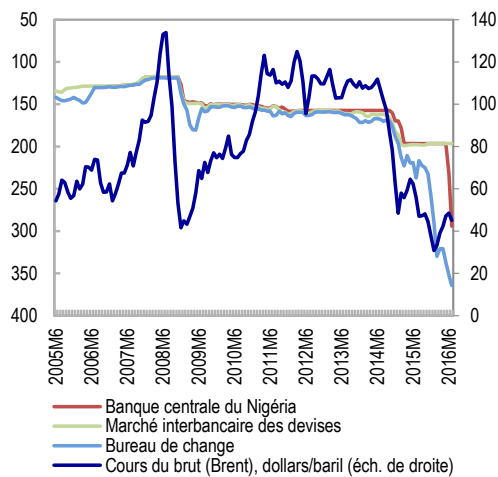
<sup>1</sup>La période de fébrilité à laquelle il est fait référence ici est celle qui a suivi l'annonce par la Réserve fédérale américaine en mai 2013 qu'elle allait mettre fin progressivement à sa politique de soutien monétaire non conventionnel. Les investisseurs ont alors changé d'attitude, ce qui a entraîné une inversion des flux de capitaux.

Graphique 2.2.1. Nigéria : réserves de la banque centrale, 2007–16 (Milliards de dollars)



Sources : Banque centrale du Nigéria; estimations des services du FMI.

Graphique 2.2.2. Nigéria : taux de change, 2005–16 (Naira pour un dollar)



Sources : Banque centrale du Nigéria; estimations des services du FMI.

**Encadré 2.2 (fin)**

permis de réduire les écarts de taux. Mais les cours du pétrole ont continué de chuter, exerçant de nouvelles pressions sur le naira. La deuxième dévaluation, de 18 % (197 NGN/1 \$ EU) a eu lieu en février 2015, quand la BCN a fermé le guichet DAS et commencé à vendre directement des devises sur l'IFEM, uniquement pour satisfaire les demandes «légitimes» (garanties par des factures d'importation, par exemple). L'opération a entraîné une baisse notable du montant des transactions sur l'IFEM — qui, à ce stade, avait déjà atteint une taille significative — dès lors que les cambistes n'ont plus été en mesure de prendre des positions longues ou courtes. En l'absence de tenue de marché, le taux d'intervention de la BCN sur l'IFEM est devenu le taux fixe *de facto*. Durant les seize mois suivants, la BCN a fourni l'IFEM au cours d'environ 197 NGN/1 \$ EU, jusqu'au 20 juin 2016, date à laquelle l'IFEM a été libéralisé : des spécialistes en valeur du Trésor nouvellement agréés ont été autorisés à prendre des positions, dans certaines limites.

À partir du milieu de l'année 2015, la pénurie de devises a contribué à ralentir considérablement l'activité économique. Comme les réserves internationales de la banque centrale continuaient à chuter, les ventes de devises ont été limitées, et des lignes de crédit, réduites ou arrêtées. Introduite en juin 2015, l'interdiction d'accéder aux devises sur les marchés des changes nigériens pour régler les importations de 40 catégories de produits a encore plus perturbé l'activité économique. L'absence de riposte cohérente du côté des autorités et le climat politique incertain ont sapé la confiance, pesé sur l'investissement et stimulé les sorties de capitaux nettes, contribuant au creusement de l'écart (30 % à la fin de 2015). En janvier 2016, après l'annonce par la BCN qu'elle cessait de vendre des devises aux bureaux de change, l'écart s'est encore accentué. Un plus grand nombre d'opérations se concluant au taux très déprécié des bureaux de change, les tensions inflationnistes se sont sensiblement renforcées.

Le 20 juin 2016, malgré la libéralisation de l'IFEM, les volumes négociés sont restés faibles, et l'écart avec le taux des bureaux de change demeurait substantiel. La BCN a publié des directives révisées concernant le fonctionnement du marché des changes interbancaire nigérien, qui doit être déterminé par l'offre et la demande et où le rôle de la BCN se limitera à des interventions périodiques. Les instruments de couverture disponibles ont été développés pour atténuer la volatilité du marché, mais les restrictions d'accès aux devises pour les produits interdits ont été maintenues. Le marché a plutôt bien réagi à cette nouvelle donne, mais les volumes négociés étaient faibles (faute d'une offre de devises suffisante et de moyens de détermination des prix), et les écarts de taux, quoique en net recul (de 80 % à environ 25–30 %), n'ont pas disparu.

## BIBLIOGRAPHIE

- Albanesi, Stefania. 2007. "Inflation and Inequality." *Journal of Monetary Economics* 54 4: 1088–114.
- Barro, Robert, and David Gordon. 1983. "Rules, Discretion, and Reputation in a Model of Monetary Policy." *Journal of Monetary Economics* 12 1: 101–21.
- Duttagupta, Rupa, and Guillermo Tolosa. 2007. "Fiscal Discipline and Exchange Rate Arrangements: Evidence from the Caribbean." *Emerging Markets Finance and Trade* 43 6: 87–112.
- Ghosh, Atish R., Anne-Marie Gulde, and Holger C. Wolf. 2000. "Currency Boards: More than a Quick Fix?" *Economic Policy* (October).
- Ghosh, Atish R., Anne-Marie Gulde, and Holger C. Wolf. 2003. *Exchange Rate Regimes: Choices and Consequences*. Cambridge, Massachusetts: MIT Press.
- Ghosh, Atish R., Jonathan D. Ostry, and Charalambos G. Tsangarides. 2010. "Exchange Rate Regimes and the Stability of the International Monetary System." IMF Occasional Paper 270, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Ghosh, Atish R., Mahvash S. Qureshi, and Charalambos G. Tsangarides. 2014. "On the Value of Words: Inflation and Fixed Exchange Rate Regimes." *IMF Economic Review* 62 2: 288–322.
- International Monetary Fund (IMF). 2008. *The CFA Franc Zone: Common Currency, Uncommon Challenges*. Washington, DC.
- . 2015. "Evolving Monetary Policy Frameworks in Low-Income and Other Developing Countries." Staff Report, Washington, DC.
- . 2016a. "Central African Economic and Monetary Community: Staff Report on the Common Policies of Member Countries." IMF Country Report 16/277, Washington, DC.
- . 2016b. "West African Economic and Monetary Union: Staff Report on the Common Policies of Member Countries." IMF Country Report 16/96, Washington, DC.
- Kim, Woochan. 2003. "Does Capital Account Liberalization Discipline Budget Deficit?" *Review of International Economics* 115: 830–44.
- Levy-Yeyati, Eduardo, and Federico Sturzenegger. 2003. "To Float or to Trail: Evidence on the Impact of Exchange Rate Regimes." *American Economic Review* 93: 1173–93.
- Reinhart, Carmen, and Kenneth Rogoff. 2004. "The Modern History of Exchange Rate Arrangements: A Reinterpretation." *Quarterly Journal of Economics* 119 1: 1–48.
- Rogoff, Kenneth, Aasim M. Husain, Ashoka Mody, Robin Brooks, and Nienke Oomes. 2003. "Evolution and Performance of Exchange Rate Regimes." IMF Working Paper 03/243, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Tornell, Aaron, and Andres Velasco. 2000. "Fixed versus Flexible Exchange Rates: Which Provides More Fiscal Discipline?" *Journal of Monetary Economics* 45 2: 399–436.
- Vuletin, Guillermo. 2013. "Exchange Rate Regimes and Fiscal Discipline: The Role of Capital Controls." *Economic Enquiry* 51 4: 2096–109.



### Annexe 2.1. Spécification empirique et estimation pour l'inflation, la croissance et la volatilité de la croissance

Nous estimons la relation entre inflation et régimes de change après neutralisation de l'effet d'autres facteurs potentiellement déterminants de l'inflation :

$$\pi_{it} = \beta_0 + \beta_1 X_{it} + \beta_{Peg} Peg_{it} + \beta_{Int} Int_{it} + \beta_{Mon} \Delta m_{it} + \nu_t + \varepsilon_{it} \quad (1)$$

où  $\pi_{it}$  est le taux d'inflation du pays  $i$  à la date  $t$ <sup>1</sup>;  $Peg$  et  $Int$  sont les variables indicatrices représentant respectivement les régimes de change fixes et intermédiaires (le régime flexible étant exclu);  $\Delta m$  est la croissance de la monnaie au sens large;  $X$  inclut les autres déterminants probables de l'inflation mesurée (croissance du PIB réel, ouverture au commerce, indépendance de la banque centrale (approchée par le taux de rotation du gouverneur), solde budgétaire et chocs perturbant les termes de l'échange)<sup>2</sup>;  $\nu$  correspond aux effets annuels et rend compte des différents chocs observés au cours du temps et communs à tous les pays; et  $\varepsilon$  est un terme d'erreur aléatoire.

Dans l'équation (1), qui est notre spécification de référence pour l'inflation, les estimations de  $\beta_{Peg}$  et  $\beta_{Int}$  sont les effets *directs* des régimes de change sur l'inflation que l'on obtient après avoir neutralisé l'effet de tous les autres déterminants possibles. Néanmoins, comme la croissance monétaire elle-même peut varier systématiquement selon le régime, le régime de change pourrait aussi jouer *indirectement* sur l'inflation en influant sur la croissance monétaire :

$$\Delta m_{it} = \alpha_0 + \alpha_1 X_{it} + \alpha_{Peg} Peg_{it} + \alpha_{Int} Int_{it} + \nu_t + \eta_{it} \quad (2)$$

Sachant que la croissance monétaire peut être endogène au régime de change comme dans l'équation (2), nous estimons également l'*effet* total des régimes fixes et intermédiaires, qui inclut les effets directs et indirects. Plus précisément, l'effet total des régimes fixes ( $\gamma_{Peg}$ ) est donné par  $\beta_{Peg} + \beta_{Mon} \alpha_{Peg}$ , et celui des régimes intermédiaires ( $\gamma_{Int}$ ), par  $\beta_{Int} + \beta_{Mon} \alpha_{Int}$ .

De même, nous estimons la relation entre croissance et régimes de change en incluant des déterminants potentiels. Ainsi, un ratio d'investissement plus élevé, un capital humain plus important (durée moyenne de scolarisation), une plus grande ouverture commerciale et un solde budgétaire plus élevé tendent à doper la croissance, tandis que l'accroissement démographique, un poids accru de l'État (dépenses rapportées à la production), l'inflation, la volatilité des prix, la volatilité et la surévaluation du taux de change réel, et une moindre convergence initiale des revenus sont autant de facteurs associés à une croissance plus lente<sup>3</sup>. Comme pour les régressions de l'inflation, nous examinons l'effet *direct* du régime de change sur la croissance (que l'on obtient après neutralisation de l'effet de tous les autres déterminants possibles) et les effets *indirects* qu'exerce le régime de change en agissant sur chacun de ces canaux possibles.

<sup>1</sup>Pour atténuer l'effet des observations d'hyperinflation, le taux d'inflation est transformé en  $\pi/(1+\pi)$ .

<sup>2</sup>Précisément, la croissance du PIB réel et l'ouverture commerciale sont censées modérer l'inflation en faisant augmenter respectivement la demande de monnaie et le coût des expansions monétaires; l'indépendance de la banque centrale (taux de rotation plus faible au poste de gouverneur) est vraisemblablement associée à une inflation plus basse; le déficit budgétaire (avec monétisation directe ou accentuation des pressions sur la demande globale) est censé accroître l'inflation; et l'effet des détériorations des termes de l'échange est susceptible de dépendre de la variation de l'offre globale et de la structure des coûts de l'économie (voir, par exemple, Ghosh, Gulde et Wolf, 2003; Rogoff *et al.*, 2003).

<sup>3</sup>La volatilité des prix est mesurée par l'écart-type mensuel de la hausse de l'indice des prix à la consommation par rapport aux partenaires commerciaux; la volatilité du taux de change réel est mesurée par l'écart-type mensuel de la hausse du taux de change réel pondéré en fonction des échanges; la compétitivité du taux de change réel est mesurée par l'écart entre le niveau des prix (en prix internationaux) et sa valeur prédite sur la base du revenu par habitant; le terme de convergence des revenus est le revenu par habitant en 1980 exprimé en prix internationaux.

Les régressions de référence pour l'inflation, la croissance et la volatilité de la croissance sont estimées selon la méthode des moindres carrés ordinaires avec effets fixes annuels et erreurs types robustes<sup>4</sup>. Nous tentons également de régler la question de l'endogénéité du régime. Si les pays qui obtiennent de bons résultats en matière d'inflation, éventuellement en raison d'un consensus national fort concernant la nécessité de maintenir des prix stables, sont aussi plus enclins (ou aptes) à arrimer leur taux de change, alors les effets estimés du régime peuvent être biaisés à la hausse. Pour y remédier, nous nous servons d'un système d'équations simultanées tenant explicitement compte de l'endogénéité du régime. Un probit est estimé au sujet de la décision d'arrimer le taux de change, et la valeur prédite issue du probit est ensuite utilisée dans la régression de deuxième étape<sup>5</sup>.

---

<sup>4</sup>Nous n'incluons pas les effets fixes nationaux, car cela impliquerait d'identifier l'effet des régimes de change uniquement par le biais de leur variation dans le temps (de sorte que, même si des taux de change fixes étaient associés à une inflation moindre, mais qu'aucun pays ne modifiait à terme son régime, aucun effet ne serait identifié). Les effets fixes nationaux sont pris en compte dans l'analyse de robustesse. Conscients de la possible endogénéité entre les variables de contrôle et l'inflation et/ou la croissance, nous estimons toutes les régressions à l'aide de variables instrumentales. Pour l'analyse de l'inflation, nous utilisons des valeurs retardées de la croissance du PIB réel, du solde budgétaire et de la croissance monétaire comme instruments; pour l'analyse de la croissance, nous utilisons l'inflation, le solde budgétaire, les dépenses publiques, l'investissement et l'ouverture commerciale. Enfin, pour éviter toute «contamination» entre les régimes, l'analyse empirique exclut l'année de modification du régime de change et l'année qui suit.

<sup>5</sup>Le probit et la régression de «deuxième étape» sont en réalité estimés simultanément afin de corriger de manière appropriée les erreurs types, y compris la corrélation interéquations. Les études consacrées au choix du régime de change donnent à penser que les petits pays dont les exportations sont concentrées sur le plan géographique sont plus susceptibles d'adopter un régime fixe (mais il n'y a pas lieu de croire que cela influencerait autrement sur l'inflation). Ces variables (taille de la population et ratio de concentration géographique des trois principaux produits d'exportation) intègrent le probit du choix du régime de manière significative et avec les signes prévus, mais sont exclues de la régression de deuxième étape de l'inflation.

Tableau A2.1.1. Régression de référence pour l'inflation<sup>1</sup>

	Classification <i>de jure</i>				Classification <i>de facto</i>			
	Effet direct		Effet total <sup>2</sup>		Effet direct		Effet total <sup>2</sup>	
	coefficient	statistiques <i>t</i>	coefficient	statistiques <i>t</i>	coefficient	statistiques <i>t</i>	coefficient	statistiques <i>t</i>
<b>Pays émergents et en développement</b>								
Constante	0,003	0,2	0,003	0,2	0,092	13,5 ***	0,092	13,5 ***
Régimes d'ancrage	-0,042	-9,9 ***	-0,080	-11,2 ***	-0,032	-6,1 ***	-0,034	-6,5 ***
Régimes intermédiaires	-0,002	-0,4	-0,015	-3,1 ***	0,009	1,0	0,013	2,4 **
Croissance de la masse monétaire	0,382	5,6 ***	0,382	5,6 ***	0,093	4,3 ***	0,093	4,3 ***
Croissance du PIB	-0,736	-5,1 ***	-0,736	-5,1 ***	-0,599	-4,5 ***	-0,599	-4,5 ***
Ouverture	-0,013	-3,2 ***	-0,013	-3,2 ***	-0,008	-2,1 **	-0,008	-2,1 **
Taux de rotation de la banque centrale	0,035	4,2 ***	0,035	4,2 ***	0,038	4,6 ***	0,038	4,6 ***
Amélioration des termes de l'échange	0,001	0,1	0,001	0,1	0,009	0,6	0,009	0,6
Solde budgétaire global (en pourcentage du PIB)	-0,409	-2,2 **	-0,409	-2,2 **	0,395	5,3 ***	0,395	5,3 ***
Nombre d'observations, $R^2$	2,248	0,42	2,248	0,42	2,093	0,40	2,093	0,40
<b>Afrique subsaharienne</b>								
Constante	0,044	4,3 ***	0,044	4,3 ***	0,078	5,9 ***	0,078	5,9 ***
Régimes d'ancrage	-0,052	-8,0 ***	-0,072	-10,5 ***	-0,050	-4,3 ***	-0,058	-5,4 ***
Régimes intermédiaires	0,006	0,7	-0,001	-0,1	0,002	0,2	-0,003	-0,3
Croissance de la masse monétaire	0,165	5,8 ***	0,165	5,8 ***	0,068	4,6 ***	0,068	4,6 ***
Croissance du PIB	-0,365	-1,5	-0,365	-1,5	-0,272	-1,0	-0,272	-1,0
Ouverture	0,012	2,0 **	0,012	2,0 **	0,014	2,4 **	0,014	2,4 **
Taux de rotation de la banque centrale	0,017	1,1	0,017	1,1	0,021	1,4	0,021	1,4
Amélioration des termes de l'échange	0,011	0,7	0,011	0,7	0,008	0,5	0,008	0,5
Solde budgétaire global (en pourcentage du PIB)	0,744	1,8 *	0,744	1,8 *	0,123	1,4	0,123	1,4
Nombre d'observations, $R^2$	830	0,47	830	0,47	793	0,38	793	0,38
<b>Pays émergents</b>								
Constante	0,049	6,0 ***	0,049	6,0 ***	0,047	5,8 ***	0,047	5,8 ***
Régimes d'ancrage	-0,003	-0,3	-0,038	-3,8 ***	-0,008	-1,1	-0,005	-0,7
Régimes intermédiaires	-0,000	-0,1	-0,020	-3,9 ***	0,005	1,0	0,022	4,5 ***
Nombre d'observations, $R^2$	904	0,62	904	0,62	796	0,62	796	0,62
<b>Pays en développement</b>								
Constante	0,049	3,3 ***	0,049	3,3 ***	0,113	10,3 ***	0,113	10,3 ***
Régimes d'ancrage	-0,048	-9,4 ***	-0,076	-12,1 ***	-0,056	-6,1 ***	-0,062	-7,0 ***
Régimes intermédiaires	-0,001	-0,1	-0,009	-1,5	-0,011	-1,2	-0,014	-1,5
Nombre d'observations, $R^2$	1,344	0,41	1,344	0,41	1,297	0,34	1,297	0,34
<b>Pays en développement moins AfSS</b>								
Constante	0,004	0,2	0,004	0,2	0,181	13,0 ***	0,181	13,0 ***
Régimes d'ancrage	-0,054	-7,6 ***	-0,086	-9,8 ***	-0,081	-6,7 ***	-0,084	-7,2 ***
Régimes intermédiaires	-0,025	-3,1 ***	-0,021	-2,8 ***	-0,053	-4,5 ***	-0,053	-4,5 ***
Nombre d'observations, $R^2$	514	0,49	514	0,49	514	0,49	514	0,49

Source : estimations des services du FMI.

<sup>1</sup>Régression de l'inflation (fraction décimale, par an) sur des variables indicatrices pour les régimes de change et d'autres variables de contrôle. Estimations obtenues par estimation de variables instrumentales corrigeant l'endogénéité de la croissance du PIB réel, du solde budgétaire et de la croissance de la masse monétaire, des valeurs retardées étant utilisées comme variables instrumentales. Toutes les spécifications incluent les effets par période. La statistique *t* est basée sur les erreurs-types robustes. Un coefficient négatif appliqué aux variables indicatrices pour les régimes d'ancrage ou intermédiaires indique une inflation plus faible pour ce régime par rapport à l'inflation avec un régime flexible (catégorie omise).

\*, \*\* et \*\*\* indiquent des niveaux de significativité de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement.

<sup>2</sup>Effet direct du régime de change sur l'inflation, plus effet indirect de la croissance de la masse monétaire.

Tableau A2.1.2. Effets indirects du régime de change sur la croissance de la production<sup>1</sup>

	<i>De jure</i>		<i>De facto</i>	
	Ancrage	Intermédiaire	Ancrage	Intermédiaire
<b>Pays émergents et en développement</b>				
Taux de change moins compétitif	0,117 ***	-0,083 ***	0,064 ***	-0,096 ***
Volatilité du taux de change réel	-0,855 ***	0,469 **	-1,382 ***	-0,961 ***
Volatilité des prix	0,600 ***	-0,174 **	0,401 ***	-0,111
Inflation	-0,048 ***	-0,027 **	-0,011	0,025 ***
Ouverture commerciale	0,311 ***	0,075 ***	0,325 ***	0,110 ***
<b>Afrique subsaharienne</b>				
Taux de change moins compétitif	0,108 ***	-0,034	0,048	-0,088 *
Volatilité du taux de change réel	-0,836	1,348 **	-0,580	-0,289
Volatilité des prix	0,705 ***	-0,651 ***	0,636 **	-0,232
Inflation	-0,057 ***	-0,002	-0,052 ***	0,007
Ouverture commerciale	0,395 ***	0,028	0,358 ***	0,021

Source : estimations des services du FMI.

Note : Une valeur plus élevée indique une moindre compétitivité (ou une plus forte surévaluation) du taux de change réel. La volatilité est mesurée par l'écart-type des taux de croissance mensuels.

<sup>1</sup>Par rapport aux régimes de flottement; comprend d'autres variables de contrôle de la régression de la croissance.

## 2. RÉGIMES DE CHANGE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : EXPÉRIENCES ET ENSEIGNEMENTS

 Tableau A2.1.3. Régression de référence pour la croissance<sup>1</sup>

	Classification de jure				Classification de facto			
	Effet direct		Effet total <sup>2</sup>		Effet direct		Effet total <sup>2</sup>	
	coefficient	statistique <i>t</i>	coefficient	statistique <i>t</i>	coefficient	statistique <i>t</i>	coefficient	statistique <i>t</i>
<b>Pays émergents et en développement</b>								
Constante	0,001	0,0	0,046	1,8 *	0,017	0,7	0,040	1,5
Régimes d'ancrage	-0,013	-4,2 ***	-0,007	-2,5 **	-0,012	-3,4 ***	-0,008	-2,4 **
Régimes intermédiaires	0,003	1,3	0,006	2,8 ***	0,001	0,3	0,004	1,3
Revenu initial par habitant	-0,010	-5,9 ***	-0,010	-5,9 ***	-0,009	-5,4 ***	-0,009	-5,4 ***
Croissance démographique (% par an)	-0,031	-4,3 ***	-0,031	-4,3 ***	-0,026	-3,8 ***	-0,026	-3,8 ***
Durée moyenne des études (années)	0,002	3,5 ***	0,002	3,5 ***	0,003	4,7 ***	0,003	4,7 ***
Amélioration des termes de l'échange	0,022	2,5 **	0,022	2,5 **	0,019	2,1 **	0,019	2,1 **
Volatilité du taux de change réel (% par an)	-0,001	-2,2 **	-0,001	-2,2 **	-0,001	-1,6	-0,001	-1,6
Volatilité des prix (% par an)	-0,001	-0,6	-0,001	-0,6	-0,000	-0,0	-0,000	-0,0
Compétitivité	-0,008	-1,9 *	-0,008	-1,9 *	-0,012	-2,8 ***	-0,012	-2,8 ***
Investissement (en % du PIB)	0,008	2,2 **	0,008	2,2 **	0,010	2,9 ***	0,010	2,9 ***
Inflation (% par an)	-0,042	-3,1 ***	-0,042	-3,1 ***	-0,052	-4,3 ***	-0,052	-4,3 ***
Solde budgétaire global (en % du PIB)	-0,248	-2,1 **	-0,248	-2,1 **	-0,050	-0,8	-0,050	-0,8
Dépenses publiques (en % du PIB)	-0,005	-1,6	-0,005	-1,6	-0,005	-1,6	-0,005	-1,6
Ouverture commerciale	0,010	3,6 ***	0,010	3,6 ***	0,005	1,9 *	0,005	1,9 *
Nombre d'observations, <i>R</i> <sup>2</sup>	1,726	0,25	1,726	0,25	1,585	0,23	1,585	0,23
<b>Afrique subsaharienne</b>								
Constante	0,070	1,5	0,080	1,7 *	0,064	1,4	0,062	1,3
Régimes d'ancrage	-0,020	-4,0 ***	-0,014	-3,4 ***	-0,026	-4,5 ***	-0,018	-3,2 ***
Régimes intermédiaires	-0,001	-0,2	0,002	0,3	-0,010	-1,6	-0,006	-1,1
Revenu initial par habitant	-0,010	-2,9 ***	-0,010	-2,9 ***	-0,010	-2,8 ***	-0,010	-2,8 ***
Croissance démographique (% par an)	-0,007	-0,4	-0,007	-0,4	-0,005	-0,3	-0,005	-0,3
Durée moyenne des études (années)	0,001	0,8	0,001	0,8	0,002	1,4	0,002	1,4
Amélioration des termes de l'échange	0,017	1,5	0,017	1,5	0,016	1,3	0,016	1,3
Volatilité du taux de change réel (% par an)	0,000	0,5	0,000	0,5	0,000	0,4	0,000	0,4
Volatilité des prix (% par an)	0,000	0,3	0,000	0,3	0,001	0,4	0,001	0,4
Compétitivité	-0,008	-1,0	-0,008	-1,0	-0,010	-1,1	-0,010	-1,1
Investissement (en % du PIB)	0,004	0,7	0,004	0,7	0,003	0,6	0,003	0,6
Inflation (% par an)	-0,015	-0,3	-0,015	-0,3	-0,012	-0,3	-0,012	-0,3
Solde budgétaire global (en % du PIB)	-0,638	-1,4	-0,638	-1,4	-0,108	-1,1	-0,108	-1,1
Dépenses publiques (en % du PIB)	-0,001	-0,1	-0,001	-0,1	-0,001	-0,2	-0,001	-0,2
Ouverture commerciale	0,017	3,0 ***	0,017	3,0 ***	0,016	2,9 ***	0,016	2,9 ***
Nombre d'observations, <i>R</i> <sup>2</sup>	597	0,23	597	0,23	597	0,24	597	0,24
<b>Pays émergents</b>								
Constante	0,014	0,4	0,078	1,7 *	0,065	1,6	0,140	2,6 ***
Régimes d'ancrage	-0,002	-0,4	-0,004	-0,6	-0,001	-0,2	-0,003	-0,6
Régimes intermédiaires	0,006	2,3 **	0,008	3,1 ***	0,002	0,4	0,004	1,1
Nombre d'observations, <i>R</i> <sup>2</sup>	849	0,38	849	0,38	741	0,37	741	0,37
<b>Pays en développement</b>								
Constante	0,022	0,7	0,046	1,6	0,032	1,1	0,042	1,5
Régimes d'ancrage	-0,020	-5,2 ***	-0,012	-3,5 ***	-0,020	-3,8 ***	-0,014	-2,8 ***
Régimes intermédiaires	-0,004	-1,0	0,002	0,5	-0,006	-1,1	-0,001	-0,3
Nombre d'observations, <i>R</i> <sup>2</sup>	877	0,18	877	0,18	844	0,17	844	0,17
<b>Pays en développement moins AfSS</b>								
Constante	0,027	0,5	0,045	1,0	0,009	0,2	0,020	0,4
Régimes d'ancrage	-0,029	-2,5 **	-0,022	-1,9 *	0,021	1,7 *	0,031	2,3 **
Régimes intermédiaires	-0,013	-1,3	-0,014	-1,4	0,033	2,8 ***	0,040	3,1 ***
Nombre d'observations, <i>R</i> <sup>2</sup>	280	0,32	280	0,32	265	0,30	265	0,30

Source : estimations des services du FMI.

<sup>1</sup>Régression du taux de croissance du PIB réel par habitant sur des variables indicatrices pour les régimes de change et d'autres variables de contrôle. Estimations obtenues par estimation de variables instrumentales corrigeant l'endogénéité de l'investissement, l'inflation, le solde budgétaire, les dépenses publiques et l'ouverture commerciale, des valeurs retardées étant utilisées comme variables instrumentales. Toutes les spécifications incluent les effets par période. La statistique *t* est basée sur les erreurs-types robustes. Un coefficient négatif appliqué aux variables indicatrices pour les régimes d'ancrage ou intermédiaires indique une croissance plus faible pour ce régime par rapport à la croissance avec un régime flexible (catégorie omise). \*, \*\* et \*\*\* indiquent des niveaux de significativité de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement.

<sup>2</sup>Effet direct du régime de change sur la croissance, plus effet indirect de la compétitivité, de la volatilité du taux de change réel, de l'inflation, de la volatilité des prix et de l'ouverture commerciale.

Tableau A2.1.4. Régression de la volatilité de la croissance<sup>1</sup>

	Classification de jure				Classification de facto			
	Effet direct		Effet total <sup>2</sup>		Effet direct		Effet total <sup>2</sup>	
	coefficient	statistique t	coefficient	statistique t	coefficient	statistique t	coefficient	statistique t
<b>Pays émergents et en développement</b>								
Constante	-0,033	-2,9 ***	0,012	-2,2 **	-0,041	-3,5 ***	-0,027	-2,3 **
Régimes d'ancrage	0,003	2,2 **	0,001	2,8 ***	0,000	0,2	0,001	0,7
Régimes intermédiaires	0,003	3,1 ***	0,001	2,5 **	-0,000	-0,2	-0,001	-0,9
Revenu initial par habitant	0,004	4,9 ***	0,001	4,9 ***	0,004	5,1 ***	0,004	5,1 ***
Croissance démographique (% par an)	-0,008	-2,4 **	0,004	-2,4 **	-0,010	-3,0 ***	-0,010	-3,0 ***
Durée moyenne des études (années)	-0,001	-2,3 **	0,000	-2,3 **	-0,001	-3,1 ***	-0,001	-3,1 ***
Amélioration des termes de l'échange	0,000	0,1	0,005	0,1	-0,000	-0,1	-0,000	-0,1
Volatilité du taux de change réel (% par an)	0,000	2,7 ***	0,000	2,7 ***	0,000	2,4 **	0,000	2,4 **
Volatilité des prix (% par an)	0,002	3,4 ***	0,000	3,4 ***	0,001	2,5 **	0,001	2,5 **
Compétitivité	0,003	1,8 *	0,002	1,8 *	0,004	2,0 **	0,004	2,0 **
Investissement (en % du PIB)	-0,006	-2,7 ***	0,002	-2,7 ***	-0,007	-3,1 ***	-0,007	-3,1 ***
Inflation (% par an)	0,003	0,6	0,005	0,6	0,003	0,8	0,003	0,8
Solde budgétaire global (en % du PIB)	0,012	0,2	0,057	0,2	-0,039	-1,2	-0,039	-1,2
Dépenses publiques (en % du PIB)	0,001	0,8	0,001	0,8	-0,000	-0,1	-0,000	-0,1
Ouverture commerciale	0,003	1,7 *	0,002	1,7 *	0,004	2,7 ***	0,004	2,7 ***
Nombre d'observations, R <sup>2</sup>	1.721	0,28		0,28	1.581	0,29	1.581	0,29
<b>Afrique subsaharienne</b>								
Constante	-0,041	-1,8 *	0,020	-1,8 *	-0,034	-1,5	-0,032	-1,5
Régimes d'ancrage	-0,003	-1,4	0,002	0,6	-0,008	-2,1 **	-0,003	-0,9
Régimes intermédiaires	0,006	2,5 **	0,002	2,4 **	-0,003	-0,8	-0,003	-0,7
Revenu initial par habitant	0,003	1,5	0,002	1,5	0,002	1,0	0,002	1,0
Croissance démographique (% par an)	-0,014	-1,8 *	0,007	-1,8 *	-0,013	-1,7 *	-0,013	-1,7 *
Durée moyenne des études (années)	-0,003	-3,6 ***	0,001	-3,6 ***	-0,002	-3,0 ***	-0,002	-3,0 ***
Amélioration des termes de l'échange	0,007	1,3	0,005	1,3	0,006	1,1	0,006	1,1
Volatilité du taux de change réel (% par an)	-0,000	-1,5	0,000	-1,5	-0,000	-1,1	-0,000	-1,1
Volatilité des prix (% par an)	0,002	3,1 ***	0,001	3,1 ***	0,002	2,8 ***	0,002	2,8 ***
Compétitivité	0,003	1,0	0,003	1,0	0,003	1,0	0,003	1,0
Investissement (en % du PIB)	-0,008	-2,4 **	0,003	-2,4 **	-0,008	-2,4 **	-0,008	-2,4 **
Inflation (% par an)	-0,003	-0,2	0,018	-0,2	-0,006	-0,5	-0,006	-0,5
Solde budgétaire global (en % du PIB)	-0,159	-0,8	0,211	-0,8	-0,050	-1,1	-0,050	-1,1
Dépenses publiques (en % du PIB)	-0,005	-2,1 **	0,002	-2,1 **	-0,005	-2,3 **	-0,005	-2,3 **
Ouverture commerciale	0,006	2,0 *	0,003	2,0 *	0,007	2,1 **	0,007	2,1 **
Nombre d'observations, R <sup>2</sup>	596	0,37		0,37	578	0,36	578	0,36
<b>Pays émergents</b>								
Constante	-0,036	-2,3 **	0,018	-3,1 ***	-0,073	-4,0 ***	-0,080	-3,9 ***
Régimes d'ancrage	0,016	5,8 ***	0,003	5,1 ***	0,013	4,9 ***	0,011	4,6 ***
Régimes intermédiaires	0,003	2,7 ***	0,001	2,2 **	0,002	1,4	0,001	0,4
Nombre d'observations, R <sup>2</sup>	842	0,46		0,46	734	0,47	734	0,47
<b>Pays en développement</b>								
Constante	-0,025	-1,7 *	0,013	-1,0	-0,029	-2,0 **	-0,014	-1,1
Régimes d'ancrage	-0,000	-0,2	0,002	1,1	-0,007	-1,8 *	-0,004	-1,3
Régimes intermédiaires	0,007	3,1 ***	0,002	3,4 ***	-0,001	-0,3	-0,001	-0,4
Nombre d'observations, R <sup>2</sup>	879	0,30		0,30	847	0,30	847	0,30
<b>Pays en développement moins AfSS</b>								
Constante	0,048	1,8 *	0,022	4,2 ***	0,050	1,9 *	0,084	3,7 ***
Régimes d'ancrage	0,002	0,3	0,006	0,3	0,009	0,9	0,010	0,9
Régimes intermédiaires	0,012	2,0 **	0,006	1,8 *	0,020	2,2 **	0,018	1,9 *
Nombre d'observations, R <sup>2</sup>	283	0,48		0,48	269	0,51	269	0,51

Source : estimations des services du FMI.

<sup>1</sup>Régression de l'écart-type sur trois ans du PIB réel, avec application du filtre de Hodrick–Prescott, sur des variables indicatrices pour les régimes de change et d'autres variables de contrôle. Estimations obtenues par estimation de variables instrumentales corrigeant l'endogénéité de l'investissement, l'inflation, le solde budgétaire, les dépenses publiques et l'ouverture commerciale, des valeurs retardées étant utilisées comme variables instrumentales. Toutes les spécifications incluent les effets par période. La statistique t est basée sur les erreurs-types robustes. Un coefficient négatif appliqué aux variables indicatrices pour les régimes d'ancrage ou intermédiaires indique une inflation plus basse pour ce régime par rapport à l'inflation avec un régime flexible (catégorie omise). \*, \*\* et \*\*\* indiquent des niveaux de significativité de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement.

<sup>2</sup>Effet direct du régime de change sur la volatilité, plus effet indirect de la compétitivité, de la volatilité du taux de change réel, de l'inflation, de la volatilité des prix et de l'ouverture commerciale.



## Annexe 2.2. Spécification empirique et estimation pour la discipline budgétaire

La présente annexe examine les liens entre régimes de change et discipline liée à la politique budgétaire. L'analyse est axée principalement sur les pays d'Afrique subsaharienne, même si un échantillon plus large de pays émergents et en développement est également étudié à titre de comparaison. La dynamique des régimes de change en Afrique subsaharienne qui est traitée dans le chapitre et, en particulier, les régimes de la zone CFA qui sont stables et globalement exogènes à la politique budgétaire sont parfaits pour étudier la variation éventuelle des résultats budgétaires en fonction des régimes de change choisis par des pays se situant par ailleurs au même niveau de développement.

Cependant, il n'existe pas de définition consensuelle de la discipline budgétaire. En général, un État est considéré comme discipliné sur ce plan si sa politique budgétaire et sa dette publique sont viables. Par conséquent, on utilise des indicateurs du solde budgétaire global et du solde budgétaire primaire (excluant les paiements d'intérêts résultant de décisions de politique budgétaire passées) pour évaluer la discipline budgétaire. Nous avons estimé la relation entre ces indicateurs de discipline budgétaire (FD) et les régimes de change (ERR) en faisant la part d'autres facteurs susceptibles d'influer sur la discipline budgétaire ( $X_i$ ), et identifiés à l'occasion de travaux antérieurs (par exemple Tornell et Velasco, 2000, et Vuletin, 2013).

$$FD_{it} = \alpha_0 + \beta_1 ERR_{it} + \beta_2 \Delta TOT_{it} + \beta_4 ERR_{it} * \Delta TOT_{it} + \delta X_{it} + \varepsilon_{it} \quad (1)$$

Les variables de contrôle essentielles incluent les cycles économiques et les chocs (les détériorations des termes de l'échange, la croissance économique des partenaires commerciaux et les cycles électoraux étant utilisés comme variables approchées), le niveau de revenu par habitant comme reflet du degré de développement et la solidité des institutions budgétaires, ainsi qu'une mesure des politiques budgétaires passées (niveau de dette initial et allègement correspondant). On suppose que les chocs perturbant les termes de l'échange ( $\Delta TOT$ ) sont susceptibles d'avoir des incidences différentes sur la situation budgétaire selon le type de régime de change en place. Par conséquent, les interactions de ces chocs avec les régimes de change ( $ERR * \Delta TOT$ ) sont incluses pour rendre compte des différents effets potentiels des régimes.

Les travaux empiriques antérieurs ne sont pas concluants quant aux liens entre discipline budgétaire et régimes de change. Ghosh, Gulde et Wolf (2000), par exemple, concluent que les systèmes de caisse d'émission sont associés à des déficits budgétaires moins importants que les régimes fixes classiques. Kim (2003) constate aussi que les régimes fixes ont un effet de discipline accru sur la politique budgétaire, surtout quand le compte de capital est libéralisé. En revanche, Tornell et Velasco (2000) concluent que les pays de la zone CFA ont été plus lents à procéder à des ajustements budgétaires dans les années 80 que d'autres pays subsahariens dotés de régimes de change flexibles. Duttagupta et Tolosa (2007) constatent que les arrangements fermes et classiques sont associés à des soldes budgétaires moins bons que ceux des pays à régime flexible. De même, Vuletin (2013) conclut que les régimes flexibles ont un effet de discipline plus puissant que les régimes fixes, tandis que le système dual (combinant taux fixe et taux flexible) est celui qui a le pire effet en termes de discipline.

Les résultats empiriques concernant les indicateurs des soldes budgétaires globaux et primaires figurent au tableau 2.2.1<sup>1</sup>. Les deux soldes (globaux et primaires) sont exprimés sous forme de ratios du PIB, bien qu'un solde global rapporté au PIB tendanciel ait aussi été utilisé pour vérifier la robustesse. Dans les modèles de base (1–4), les régimes de change sont traités comme des variables continues dont la valeur est comprise entre 1 (arrimage ferme) et 7 (flottement indépendant). De plus, seules les observations correspondant à un consensus des régimes (cas où le régime *de facto* coïncide avec le régime *de jure*) sont incluses; nous avons néanmoins testé avec d'autres classifications (régimes *de jure* et *de facto* séparés) et formulations (en utilisant, par exemple, trois grandes catégories : fixe, intermédiaire et flexible). Les conclusions pour les régimes de base ne varient pas même quand les spécifications changent (voir tableau 2.2.1). Les résultats sont robustes également avec d'autres spécifications (qui ne figurent pas au tableau 2.2.1), dans lesquelles nous 1) utilisons les régimes retardés comme variables explicatives dans les régressions, au lieu des régimes courants (ce qui contribue à atténuer le risque que les résultats budgétaires puissent influencer le choix du régime et induire une causalité inverse); et 2) ajoutons l'ouverture commerciale comme variable de contrôle dans les régressions pour rendre compte du fait que les pays plus ouverts subissent généralement des chocs extérieurs plus importants et plus fréquents, ce qui peut se traduire par des déficits budgétaires plus élevés.

<sup>1</sup>L'analyse se fonde sur une série de données annuelles couvrant la période 1980–2014. Comme dans le reste de l'analyse effectuée dans ce chapitre, pour éviter la contamination entre régimes, nous excluons l'année de modification du régime de change ainsi que l'année suivante. Dans les modèles avec régimes agrégés, les parités fixes sont considérées comme le régime de base, et les variables muettes indiquées pour les groupes de pays à régime intermédiaire et flexible reflètent leurs effets sur la discipline budgétaire par rapport aux régimes fixes.

Tableau A2.2.1. Régressions de la relation entre divers indicateurs de la discipline budgétaire et les régimes de change

Variables	(1)		(2)		(3)		(4)		(5)		(6)		(7)		(8)		(9)		(10)		(11)		(12)			
	Solde global (% du PIB)		Tous		ASS		Tous		ASS		Tous		ASS		Tous		ASS		Tous		ASS		Tous		ASS	
RC de consensus (fine) <sup>2</sup>	-1,066 *	(0,639)	-3,370 ***	(0,957)	-2,306 ***	(0,873)	-1,271 **	(0,571)	-2,316 *	(1,297)	1,126	(1,931)	-2,830 ***	(0,878)	-2,830 ***	(0,878)	-2,830 ***	(0,878)	-2,830 ***	(0,878)	-2,830 ***	(0,878)	-2,830 ***	(0,878)	-2,830 ***	(0,878)
RC de consensus au carré (fine) <sup>2</sup>	0,163 **	(0,080)	0,439 ***	(0,123)	0,230 ***	(0,111)	0,172 **	(0,073)	0,230 ***	(0,111)	-2,316 *	(1,297)	0,371 ***	(0,114)	0,371 ***	(0,114)	0,371 ***	(0,114)	0,371 ***	(0,114)	0,371 ***	(0,114)	0,371 ***	(0,114)	0,371 ***	(0,114)
RC de facto (fine) <sup>2</sup>																										
RC de facto au carré (fine) <sup>2</sup>																										
RC de jure (fine) <sup>2</sup>																										
RC de jure au carré (fine) <sup>2</sup>																										
RC intermédiaire de consensus (var. indic.) <sup>3</sup>																										
RC de flottement de consensus (var. indic.) <sup>3</sup>																										
Décléation des TE des produits de base	-0,366 ***	(0,054)	-0,339 ***	(0,027)	-0,424 ***	(0,071)	-0,481 ***	(0,075)	-0,481 ***	(0,075)	0,483 **	(0,192)	-0,348 ***	(0,026)	-0,348 ***	(0,026)	-0,348 ***	(0,026)	-0,348 ***	(0,026)	-0,348 ***	(0,026)	-0,348 ***	(0,026)	-0,348 ***	(0,026)
Décléation des TEPB * var. indic. du rég. intermédiaire	0,244 ***	(0,076)	0,188	(0,136)	0,107	(0,068)	0,077	(0,099)	0,107	(0,099)	0,116	(0,273)	0,159	(0,139)	0,159	(0,139)	0,159	(0,139)	0,159	(0,139)	0,159	(0,139)	0,159	(0,139)	0,159	(0,139)
Décléation des TEPB * var. indic. du rég. de flottement	0,210 ***	(0,068)	0,238 ***	(0,070)	0,304 ***	(0,089)	0,304 ***	(0,089)	0,304 ***	(0,089)	-1,420	(2,180)	0,228 ***	(0,075)	0,228 ***	(0,075)	0,228 ***	(0,075)	0,228 ***	(0,075)	0,228 ***	(0,075)	0,228 ***	(0,075)	0,228 ***	(0,075)
Croissance chez les pays partenaires commerciaux	0,270 ***	(0,069)	0,397 ***	(0,122)	0,563 ***	(0,147)	0,167	(0,104)	0,563 ***	(0,147)	-0,802 **	(0,184)	0,42 ***	(0,125)	0,42 ***	(0,125)	0,42 ***	(0,125)	0,42 ***	(0,125)	0,42 ***	(0,125)	0,42 ***	(0,125)	0,42 ***	(0,125)
Niveau initial de la dette publique (% du PIB)	-0,021 ***	(0,008)	-0,016 **	(0,007)	0,744 *	(0,443)	0,97 ***	(0,270)	0,744 *	(0,443)	0,643 *	(0,389)	-0,017 **	(0,008)	-0,017 **	(0,008)	-0,017 **	(0,008)	-0,017 **	(0,008)	-0,017 **	(0,008)	-0,017 **	(0,008)	-0,017 **	(0,008)
Valeur retardée de trois ans du PIB par habitant (log)	1,239 ***	(0,328)	0,744 *	(0,443)	1,531 ***	(0,412)	0,97 ***	(0,270)	1,531 ***	(0,412)	1,487	(2,009)	0,919 **	(0,427)	0,919 **	(0,427)	0,919 **	(0,427)	0,919 **	(0,427)	0,919 **	(0,427)	0,919 **	(0,427)	0,919 **	(0,427)
Variable indicatrice du point d'achèvement PPTe	3,287 **	(1,329)	3,087 **	(1,453)	1,787	(1,271)	1,787	(1,271)	1,787	(1,271)	-22,003 ***	(6,366)	3,121 **	(1,447)	3,121 **	(1,447)	3,121 **	(1,447)	3,121 **	(1,447)	3,121 **	(1,447)	3,121 **	(1,447)	3,121 **	(1,447)
Variable indicatrice du cycle électoral	-0,422 **	(0,214)	-0,616	(0,406)	-0,698	(0,230)	-0,549 **	(0,200)	-0,698	(0,230)	-2,661	(5,020)	-0,667 *	(0,395)	-0,667 *	(0,395)	-0,667 *	(0,395)	-0,667 *	(0,395)	-0,667 *	(0,395)	-0,667 *	(0,395)	-0,667 *	(0,395)
Constante	-11,600 ***	(2,621)	-5,037	(3,447)	-7,285 ***	(2,027)	-7,285 ***	(2,027)	-7,285 ***	(2,027)	-2,661	(5,020)	-6,904 **	(3,281)	-6,904 **	(3,281)	-6,904 **	(3,281)	-6,904 **	(3,281)	-6,904 **	(3,281)	-6,904 **	(3,281)	-6,904 **	(3,281)
Nombre d'observations	2,161		797		536		1,612		536		814		781		781		781		781		781		781		781	
Nombre de pays	119		37		36		117		36		120		37		37		37		37		37		37		37	

Source : estimations des services du FMI.

<sup>1</sup>L'échantillon « Tous » comprend les pays émergents et en développement; la période considérée est 1982-2014, sauf indication contraire.

<sup>2</sup>« Fine » désigne une classification fine en sept catégories : 1) ancrage fixe (régime de change sans monnaie légale et système de caisse d'émission); 2) ancrage classique (à une seule monnaie); 3) ancrage à un panier de monnaies; 4) ancrage du taux de change à l'intérieur d'une bande horizontale; 5) parité ou bande horizontale; 6) flottement dirigé sans annonce préalable de la trajectoire du taux de change; 7) régime de flottement indépendant. La zone grisée représente la période pendant laquelle les pays sont passés à un régime d'ancrage ou de flottement.

<sup>3</sup>Trois grandes catégories de régime de change sont considérées : ancrage (catégories 1 et 2), flottement (catégories 3 et 4), et intermédiaire pour tous les autres types de régime.

Note : régression du solde budgétaire global et primaire sur des variables indicatrices pour les régimes de change et d'autres variables de contrôle. Toutes les spécifications incluent les effets par période. La statistique *f* est basée sur les erreurs-types robustes. \* \*\* et \*\*\* indiquent des niveaux de significativité de 10 %, 5 % et 1 %, respectivement. PPTe = pays pauvres très endettés; RC = régime de change; SG = solde global; TE = termes de l'échange; TEPB = termes de l'échange des produits de base.

### 3. Renforcer la résilience face aux catastrophes naturelles en Afrique subsaharienne

L'épidémie d'Ébola qui a sévi en Afrique de l'Ouest en 2014–15 et les sécheresses qu'El Niño a provoquées en 2016 dans certaines parties de l'Afrique orientale et australe ont mis en évidence les coûts économiques et sociaux des catastrophes naturelles en Afrique subsaharienne. Les gouvernants ont eu du mal à gérer l'impact de ces crises qui ont eu des effets négatifs sur les résultats macroéconomiques. L'importance des répercussions internationales et l'ampleur des besoins humanitaires font clairement apparaître la portée régionale et mondiale des défis posés par les catastrophes naturelles.

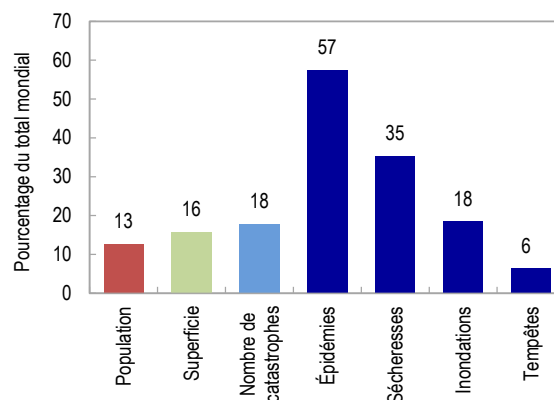
Dans ce contexte, le présent chapitre analyse les implications économiques et sociales des catastrophes naturelles pour l'Afrique subsaharienne et évalue les réactions des pouvoirs publics<sup>1</sup>. Les catastrophes naturelles sont définies comme des événements d'origine naturelle qui provoquent des dégâts, des bouleversements ou des pertes humaines. Ces événements peuvent être météorologiques (inondation, sécheresse, tempête), géophysiques (séisme, éruption volcanique) ou biologiques (épidémie). L'Afrique subsaharienne est beaucoup plus touchée par certains types de catastrophes naturelles que d'autres régions. Elle est notamment beaucoup plus exposée aux sécheresses et aux épidémies (graphique 3.1). Sa vulnérabilité relative aux catastrophes semble toutefois globalement en rapport avec sa superficie et la part de la population mondiale qu'elle abrite.

Notre analyse conclut que l'impact des catastrophes naturelles en Afrique subsaharienne est amplifié par des facteurs structurels qui limitent la capacité des

Ce chapitre a été préparé par une équipe dirigée par Marshall Mills et Vimal Thakoor sous la supervision générale de David Owen. Il a été principalement rédigé par Mounir Bari, Marlon Francisco, Ermal Hitaj, Tobias Rasmussen et Arina Viseth avec le concours de Luisa Charry, Kerstin Gerling, Farayi Gwenhamo, Mumtaz Hussain, Yun Liu, Fan Yang et Mustafa Yenice.

<sup>1</sup>Les auteurs s'appuient sur la base de données EM-DAT sur les catastrophes (<http://www.emdat.be/>), y compris pour la définition des événements. Cette base de données inclut toutes les catastrophes satisfaisant à l'un des critères suivants : 10 morts, 100 personnes affectées (blessés, sans abri ou ayant besoin d'une assistance immédiate sous forme de vivres, d'eau, d'installations sanitaires et de soins médicaux), une déclaration d'état d'urgence, ou un appel à l'aide internationale.

Graphique 3.1. Afrique subsaharienne : poids relatif de divers indicateurs, 2014



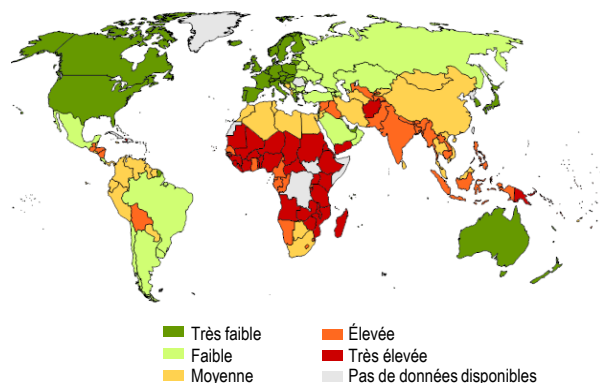
Sources : base de données sur l'incidence des catastrophes naturelles, EM-DAT; Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*; calculs des services du FMI.

pays à réagir comme il convient et à développer leur résilience au fil du temps. L'impact des catastrophes météorologiques est notamment intensifié par la forte dépendance de la production et de l'emploi à l'égard de l'agriculture pluviale. L'Afrique subsaharienne abritant 40 % de la population pauvre dans le monde, les catastrophes naturelles y ont un fort impact social qui se traduit par un net accroissement de l'insécurité alimentaire, de la pauvreté et des inégalités. Sous l'effet combiné des catastrophes naturelles et des facteurs structurels, la plupart des pays de cette région sont considérés comme les pays du monde les plus vulnérables aux catastrophes naturelles (World Risk Report 2016; graphique 3.2)<sup>2</sup>.

Les changements climatiques vont amplifier ces problèmes en provoquant des événements météorologiques extrêmes plus graves et en faisant monter les températures et le niveau des mers (IPCC, 2012). L'agriculture devrait pâtir d'une baisse des

<sup>2</sup>L'indice mondial de risque (World Risk Index) mesure la vulnérabilité d'un pays aux catastrophes naturelles en fonction de son degré de susceptibilité (infrastructures publiques, conditions de logement, nutrition, pauvreté, capacité économique et répartition du revenu), de son aptitude à faire face (gouvernance et perception de la corruption, préparation aux catastrophes, systèmes d'alerte précoce, services médicaux et réseaux sociaux) et de ses capacités d'adaptation (enseignement et recherche, équité entre les sexes, état de l'environnement/protection des écosystèmes et stratégies d'adaptation et investissements).

**Graphique 3.2. Afrique subsaharienne : vulnérabilité aux catastrophes naturelles**



Source : Institut pour l'environnement et la sécurité humaine de l'Université des Nations Unies, Rapport 2016 sur les risques dans le monde.

rendements et d'une diminution des terres arables; la production d'hydroélectricité pourrait être aussi perturbée. Par ailleurs, la montée du niveau des mers et des océans et la détérioration de l'environnement induiront probablement des coûts de déplacement importants et freineront le tourisme. Les défis à relever par la région s'intensifieront avec le doublement attendu de sa population d'ici à 2050 et l'accélération de l'urbanisation qui l'accompagnera (FMI, 2015a).

Étant donné les conséquences économiques et sociales en jeu, le renforcement de la résilience face aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques retient de plus en plus l'attention et joue un rôle essentiel dans les objectifs de développement durable (ODD). Ces objectifs visent notamment à rendre les infrastructures et les villes plus résilientes face aux catastrophes naturelles et à lutter contre les effets des changements climatiques<sup>3</sup>.

Le chapitre s'ouvre sur un inventaire des types de catastrophes qui affectent la région avant de considérer les facteurs structurels qui amplifient leur impact. Il évalue ensuite leurs effets économiques et sociaux en combinant plusieurs approches (présentation schématique des faits, études d'événement et estimations empiriques), puis il examine les implications des changements

<sup>3</sup>Plus généralement, plusieurs ODD font une large place à la lutte contre les effets des catastrophes naturelles et des changements climatiques et visent, entre autres, à renforcer la résilience des populations pauvres face aux événements climatiques et autres catastrophes, mettre fin à diverses épidémies répandues en Afrique, renforcer les moyens en matière de santé publique ainsi que la résilience et la capacité d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles dans tous les pays.

climatiques pour la résilience, notamment les effets potentiels du réchauffement. Il s'achève par un examen des mesures que des pays aux capacités et vulnérabilités variées peuvent prendre pour renforcer la résilience<sup>4</sup>.

Ses principales constatations sont les suivantes :

- En Afrique subsaharienne, les catastrophes naturelles tendent à avoir des effets variables sur la situation macroéconomique à court terme. Dans l'ensemble, leur impact sur la croissance est contrasté, sauf dans le cas des sécheresses qui ont un effet clairement négatif dans les petits pays. L'effet global sur les situations budgétaires des pays semble être un accroissement des dépenses courantes et une détérioration des soldes budgétaires. On observe aussi un fort impact négatif sur les balances extérieures et un faible impact sur la solidité des secteurs financiers. Ces résultats reflètent la diversité des effets des catastrophes, des situations initiales et des réactions des pouvoirs publics, ces dernières compensant souvent dans une large mesure l'impact négatif sur la croissance à court terme. Les catastrophes naturelles peuvent facilement déborder les frontières, comme l'a montré la crise de l'Ébola en 2014.
- On constate, en revanche, un net effet négatif sur la croissance à long terme et les indicateurs sociaux en Afrique subsaharienne, surtout dans le cas des grandes catastrophes. Cet effet tient principalement aux dommages subis en termes d'infrastructures et de capital humain.
- Les changements climatiques vont accroître les vulnérabilités, avec, en l'absence d'adaptation efficace, de possibles effets prononcés sur la croissance et les indicateurs sociaux. Le réchauffement et l'irrégularité des précipitations devraient accroître la fréquence et la sévérité des sécheresses et des inondations et affaiblir ainsi la productivité agricole. La croissance dans la région a été sensible dans le passé aux hausses de température.
- Pour se protéger des effets négatifs à court terme des catastrophes naturelles, les pays d'Afrique subsaharienne qui disposent de ressources limitées

<sup>4</sup>Ce chapitre complète les travaux entrepris dans le cadre de la publication du FMI intitulée «Small States Resilience to Natural Disasters and Climate Change: Role of the IMF» (FMI, 2016c, à paraître), qui, au stade actuel, est axée sur les petits États.

devraient commencer par mettre en œuvre des mesures d'adaptation ayant un bon rapport efficacité-coût pour réduire le risque. En fait, alors qu'ils devraient rechercher les meilleures solutions à long terme pour transférer le risque et constituer des amortisseurs, la plupart des pays manquent de ressources et de moyens pour appliquer efficacement ces solutions à court terme.

- La communauté internationale peut aider l'Afrique subsaharienne non seulement à faire face aux effets des catastrophes, mais aussi à développer les mécanismes de réduction et de transfert des risques. Les partenaires du développement peuvent mieux coordonner les efforts d'aide pour les rendre plus rapides et mieux ciblés. Le FMI s'efforce d'adapter de mieux en mieux ses prêts et ses conseils pour aider les pays à affronter les catastrophes naturelles.

## LES CATASTROPHES NATURELLES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Les catastrophes naturelles en Afrique subsaharienne sont examinées ici en considérant leur fréquence, leur localisation, leur nature et le pourcentage des habitants affectés.

L'Afrique subsaharienne a subi 1.603 catastrophes déclarées, soit environ 18 % du total mondial (graphique 3.3). Les épidémies et les inondations ont dominé avec des parts respectives de 39 et 37 %<sup>5</sup>. Les sécheresses y ont représenté 8 % des catastrophes, soit le double du pourcentage observé dans le monde.

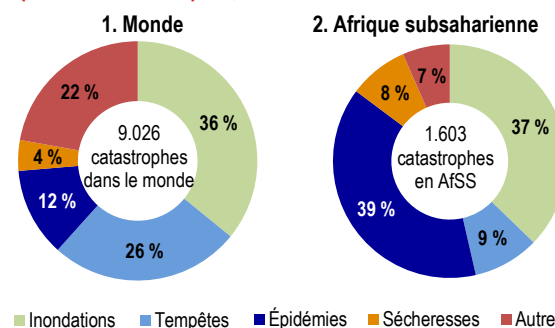
Les pays d'Afrique subsaharienne ne sont pas tous aussi vulnérables aux sécheresses, épidémies, inondations et tempêtes. Le graphique 3.4 montre la fréquence à laquelle les pays ont été touchés par des sécheresses et des épidémies et le pourcentage des populations affectées. Le coût humain varie, mais dans la plupart des cas il existe une forte corrélation entre la fréquence des catastrophes et le nombre de personnes affectées.

- Les **sécheresses** sont plus fréquentes dans la région du Sahel et en Afrique orientale et australe. Une

<sup>5</sup>Ce chapitre porte essentiellement sur les catastrophes naturelles qui ont sévi à partir de 1990 pour des raisons de comparabilité des données. Il utilise principalement le nombre de personnes affectées comme indicateur de la gravité des catastrophes.

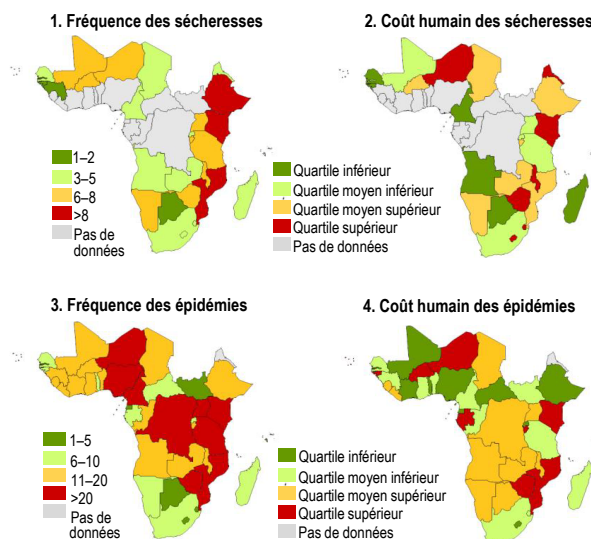
douzaine de pays environ ont déclaré au moins six sécheresses depuis 1990, l'Éthiopie, le Kenya et le Mozambique étant fréquemment touchés. Les sécheresses sont fortement corrélées avec El Niño. En écho à la fréquence élevée des sécheresses qu'elles subissent, la région du Sahel et l'Afrique orientale et australe enregistrent le plus fort pourcentage d'habitants affectés. Bien qu'ils ne soient pas aussi souvent touchés, le Lesotho et le Swaziland présentent un pourcentage élevé de population affectée. Les épidémies se concentrent dans l'ensemble autour de l'équateur. Dix pays ont déclaré plus d'une épidémie par an. Les plus fréquentes sont celles transmises par les moustiques ou l'eau.

Graphique 3.3. Monde et Afrique subsaharienne : fréquence des catastrophes, 1990–2014



Sources : base de données sur l'incidence des catastrophes naturelles, EM-DAT; calculs des services du FMI.

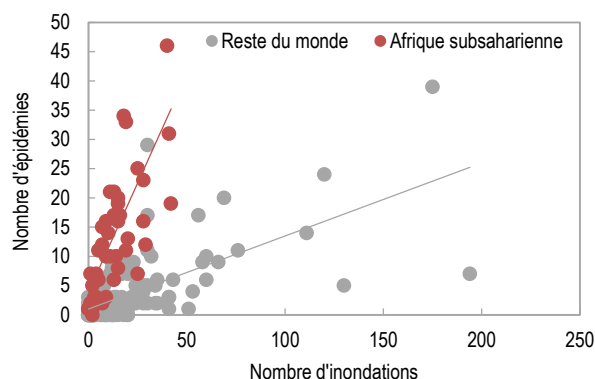
Graphique 3.4. Afrique subsaharienne : fréquence et coût humain des sécheresses et des épidémies, 1990–2014



Sources : base de données sur l'incidence des catastrophes naturelles, EM-DAT; calculs des services du FMI.



**Graphique 3.5. Afrique subsaharienne : inondations et épidémies par pays, 1990–2014**



Sources : base de données sur l'incidence des catastrophes naturelles, EM-DAT; calculs des services du FMI.

- Les **inondations** frappent l'ensemble du continent, avec neuf pays subissant en moyenne un événement par an. Les pays enregistrant le coût humain le plus élevé sont également répartis sur tout le continent.
- Les **tempêtes** sont plus fréquentes au Sud-Est du continent du fait de la prédominance des cyclones tropicaux dans cette partie de l'océan Indien. Sept pays en ont déclaré au moins six.

Certains pays subissent de nombreuses catastrophes. Par exemple, le Mozambique apparaît vulnérable aux quatre types de catastrophes. Le Kenya montre une forte vulnérabilité aux sécheresses et aux épidémies tant en termes de fréquence que de coût humain. Les Comores et les Seychelles ont de tout temps été frappées par des cyclones et des épidémies. Les différentes catastrophes sont plus souvent corrélées en Afrique subsaharienne qu'ailleurs. On observe notamment une plus forte corrélation entre les inondations et les épidémies en Afrique subsaharienne que dans le reste du monde (graphique 3.5).

L'impact des catastrophes peut être amplifié par la présence de faiblesses structurelles. Nous allons nous intéresser maintenant à celles qui concernent plus particulièrement l'Afrique subsaharienne.

## FACTEURS STRUCTURELS AFFECTANT L'IMPACT DES CATASTROPHES NATURELLES

L'impact des catastrophes naturelles est déterminé par les interactions entre leur gravité, leur fréquence

et leur durée, d'une part, et le contexte initial, d'autre part (notamment la superficie des terres émergées et la taille des populations exposées ainsi que le degré auquel le pays concerné est prêt et apte à faire face aux catastrophes). La réaction après la survenue de la catastrophe joue aussi un rôle important dans la détermination de ses effets nets.

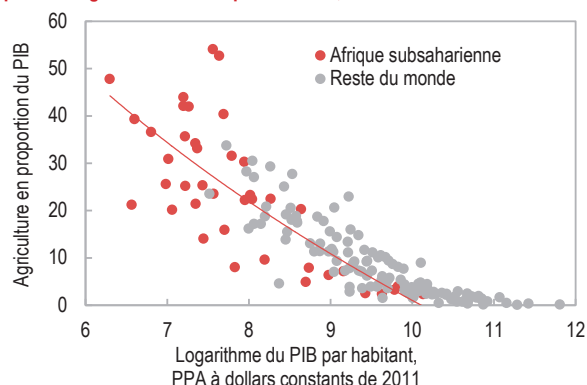
Le type de catastrophe interagit avec les facteurs structurels pour déterminer l'ampleur de l'impact. Si les inondations et les tempêtes sont généralement de courte durée, elles provoquent immédiatement d'importants dégâts pour la production ainsi que pour le capital physique et humain. Les épidémies et les sécheresses durent, par contre, plus longtemps dans l'ensemble et, alors que les dommages infligés au capital physique sont généralement faibles, leur impact en termes de pertes de production et de capital humain se fait sentir dans la durée. Les sécheresses se traduisent par une réduction des disponibilités alimentaires pouvant conduire à la malnutrition et à la pauvreté (avec des conséquences durables) ainsi que par des perturbations dans la production d'hydroélectricité.

L'Afrique subsaharienne présente des caractéristiques structurelles qui exacerbent les vulnérabilités dans quatre principaux domaines :

- **Faible capacité d'adaptation.** Les pays d'Afrique subsaharienne ont fait preuve d'une capacité financière et institutionnelle limitée pour prendre des mesures d'adaptation efficaces permettant de réduire leur niveau de risque et de vulnérabilité. Beaucoup d'entre eux figurent, de ce fait, parmi les pays les plus exposés et les plus vulnérables du monde (graphique 3.2). Noy (2009) constate qu'un plus fort taux d'alphabétisation, de meilleures institutions, un revenu plus élevé par habitant, une plus large ouverture aux échanges et de plus hauts niveaux de dépenses publiques sont autant de facteurs qui augmentent l'aptitude des pouvoirs publics et du secteur privé à mobiliser des ressources pour la reconstruction et à limiter les répercussions macroéconomiques. La diversification économique et l'espace budgétaire nécessaire pour mener une politique anticyclique peuvent aussi avoir un impact sur les mesures prises pour faire face aux catastrophes et le coût économique global de celles-ci.
- **Importance de la part de l'agriculture pluviale dans le PIB.** L'importance de la part de



**Graphique 3.6. Afrique subsaharienne : part de l'agriculture et PIB par habitant, 2014**



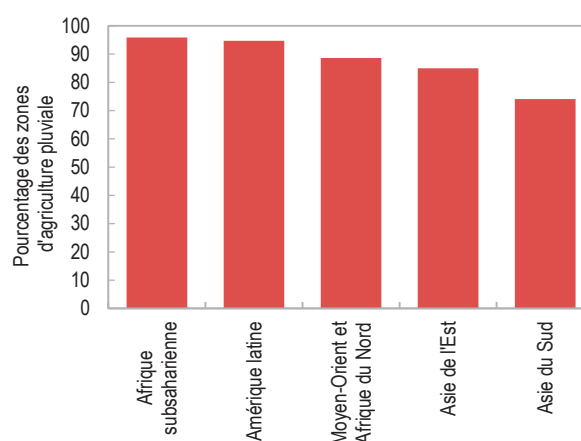
Sources : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*; calculs des services du FMI.

Note : PPA = parité de pouvoir d'achat.

l'agriculture dans le PIB (graphique 3.6) et l'emploi, tout comme celle des autres activités sensibles aux conditions météorologiques telles que l'élevage et la pêche, accroît la vulnérabilité d'un pays. S'élevant à 95 % du PIB, la part de l'agriculture pluviale en Afrique subsaharienne est la plus élevée du monde (graphique 3.7). Ces vulnérabilités contribuent à des pertes de revenu à court terme et à une plus grande insécurité alimentaire.

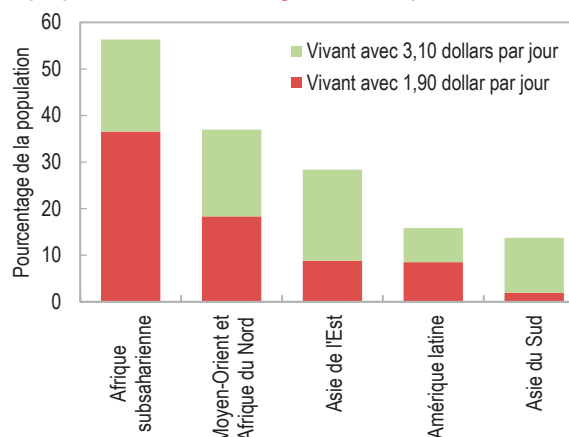
- **Niveaux élevés de pauvreté absolue.** L'Afrique subsaharienne abrite le plus fort pourcentage mondial d'habitants vivant avec moins de 1,90 dollar et moins de 3,10 dollars par jour (graphique 3.8). Ces segments de population sont en général très vulnérables puisque même un faible choc peut provoquer un accroissement du nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté et incapables de satisfaire leurs besoins essentiels.
- **Développement limité des secteurs financiers.** Les faibles niveaux d'accès au crédit et surtout aux assurances, tant pour les populations que pour les États, réduisent les possibilités de transfert de risques et de financement des secours et de la reconstruction après une catastrophe. L'Afrique subsaharienne accuse un retard par rapport aux autres régions pour les assurances agricoles puisqu'elle ne contribue qu'à hauteur de 0,5 % au montant total des primes d'assurance agricole acquittées dans le monde (graphique 3.9). Il en va de même pour l'assurance privée. Dans les pays plus développés,

**Graphique 3.7. Échantillon de régions : pourcentage des zones d'agriculture pluviale, moyenne 2005–13**



Sources : Nations Unies, base de données statistiques de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture; calculs des services du FMI.

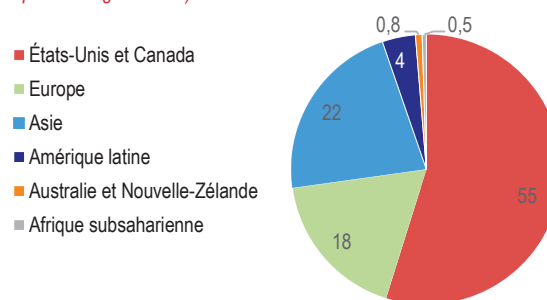
**Graphique 3.8. Échantillon de régions : taux de pauvreté, 2012**



Sources : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*; calculs des services du FMI.

Note : PPA = parité de pouvoir d'achat

**Graphique 3.9. Échantillon de régions : prime d'assurance agricole, 2011 (En pourcentage du total)**



Source : Swiss Re, 2013.

les assurances du secteur privé peuvent notablement compenser l'impact macroéconomique des catastrophes, même lorsqu'elles sont graves (Goetz, von Dahlen et Saxena, 2012).

Globalement, ces vulnérabilités exacerbent l'impact des catastrophes naturelles en Afrique subsaharienne par rapport aux autres régions. Nous allons maintenant examiner les coûts économiques et sociaux de ces catastrophes.

## LES EFFETS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DES CATASTROPHES NATURELLES

Pour définir les mesures permettant aux pouvoirs publics de remédier à ces vulnérabilités, il est important de déterminer les effets économiques et sociaux des catastrophes naturelles. Nous examinons, dans cette section, les voies de transmission de ces effets et leur ampleur par secteur en considérant non seulement les effets macroéconomiques à court terme, mais aussi les répercussions à plus long terme sur la croissance et les indicateurs sociaux. Bien qu'il ne soit pas facile de démêler des effets complexes, nous concluons que les effets macroéconomiques à court terme tendent à varier selon les types de catastrophes et les secteurs touchés et que, dans l'ensemble, ils sont rarement considérables. Les effets sur la croissance à long terme et les indicateurs sociaux sont, en revanche, plus évidents et importants.

### Les voies de transmission des effets

Pour examiner les effets économiques et sociaux des catastrophes naturelles, nous commençons par déterminer leurs voies de transmission :

- Premièrement, les dommages subis par le capital (physique et humain) et les perturbations affectant les activités économiques risquent d'avoir des effets négatifs sur la production et la croissance à court comme à long terme. Cet effet négatif peut toutefois être compensé à très court terme, jusqu'à un certain point, par des mesures visant, par exemple, à intensifier les activités de reconstruction. À plus longue échéance, la quantité et la qualité des infrastructures et du capital humain seront atteintes.
- Deuxièmement, la diminution de la capacité d'exportation et la hausse de la demande d'importations peuvent avoir un effet négatif sur les

soldes extérieurs. Les dommages subis par la capacité de production et les infrastructures diminuent les exportations, alors que les besoins de reconstruction et les baisses de production se traduisent par un accroissement de la demande de produits importés. Les exportations agricoles sont, semble-t-il, les plus vulnérables aux sécheresses, inondations et tempêtes.

- Troisièmement, la baisse des recettes fiscales et l'accroissement des besoins de dépenses publiques peuvent conduire à une détérioration des indicateurs budgétaires. En effet, la matière imposable diminue alors même que les efforts d'aide et la reconstruction augmentent les besoins de dépenses. Cependant, les décalages des effets dans le temps (les impôts sur les sociétés sont, par exemple, perçus sur les bénéficiaires des années antérieures) et la réorientation des dépenses — remplacement à la fois des dépenses courantes par des dépenses en capital et des dépenses en capital planifiées par des dépenses de reconstruction — peuvent atténuer, voire masquer, ces effets.
- Quatrièmement, les pertes subies par les entreprises et les ménages peuvent provoquer une dégradation des indicateurs du secteur financier.
- Enfin, les populations pauvres sont en général touchées de façon disproportionnée du fait qu'elles ont tendance à vivre dans des zones vulnérables et qu'elles disposent de moins de ressources pour faire face aux catastrophes. Les baisses de production agricole peuvent entraîner une diminution des possibilités d'emploi. Cela peut aggraver l'insécurité alimentaire, la pauvreté et les inégalités et réduire ainsi l'accumulation de capital humain et le potentiel de croissance à long terme.

### Évaluation des effets

Il peut être difficile de chiffrer les effets des catastrophes puisqu'ils sont parfois flous, masqués par d'autres facteurs ou compensés par les mesures prises. De plus, alors que les données macroéconomiques utilisées pour l'analyse dans les pays à faible revenu sont établies sur une base annuelle, les catastrophes naturelles sont généralement plus localisées et sont de durées très variables — quelques jours pour les tempêtes et les inondations et des mois, parfois, pour les sécheresses et les épidémies. C'est la

raison pour laquelle nous combinons plusieurs méthodes pour analyser les effets à court et à long terme. Premièrement, nous utilisons des études d'événement pour disposer de «faits stylisés» sur l'évolution de certaines variables économiques et sociales importantes après les catastrophes. Nous concentrons l'analyse d'événement sur les grandes catastrophes (les 20 % de catastrophes les plus importantes sur la base du pourcentage d'habitants affectés). Nous consacrons aussi des études de cas aux grandes catastrophes qu'ont été l'épidémie d'Ébola de 2014–15 et la sécheresse qui a sévi en Afrique australe à partir de 2014 (encadrés 3.1 et 3.2). Deuxièmement, pour mieux prendre en compte d'autres facteurs contemporains, nous complétons les études d'événement par des estimations empiriques en ayant recours à diverses méthodes adaptées aux questions posées. L'impact pouvant varier selon le type de catastrophe, nous considérons séparément les quatre catégories de catastrophes les plus fréquentes, lorsque les données le permettent : les sécheresses, épidémies, inondations et tempêtes, qui représentent près de 90 % de l'ensemble des catastrophes subies par la région.

### Effets macroéconomiques à court terme

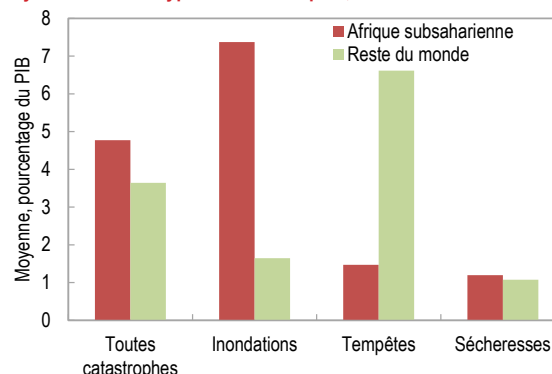
#### Importants dégâts déclarés

Les coûts économiques des 20 % de catastrophes les plus importantes ayant frappé l'Afrique subsaharienne ont été élevés, notamment par rapport aux autres régions (graphique 3.10). Les coûts économiques moyens déclarés sont plus élevés en Afrique subsaharienne, sauf pour les tempêtes. À l'exception de ces dernières également, le nombre moyen de personnes déclarées touchées y est plus ou moins le même, ou plus élevé, que dans les autres régions (graphique 3.11). Les tempêtes provoquent en général plus de dégâts dans les pays plus riches, où les biens de valeur sont concentrés le long des côtes et autour des fleuves. Les grandes sécheresses affectent en moyenne 35 % de la population d'un pays. Quant au pourcentage de la population d'Afrique subsaharienne touchée par les épidémies, il est près de deux fois plus élevé qu'ailleurs.

#### Léger impact sur la croissance à court terme

L'impact des catastrophes naturelles sur la croissance à court terme est contrasté en Afrique subsaharienne. Cela peut s'expliquer en partie par les mesures qui

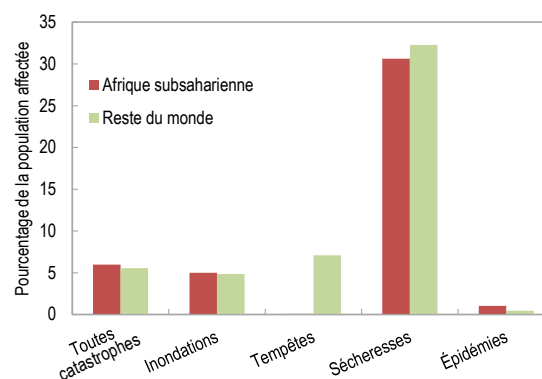
**Graphique 3.10. Afrique subsaharienne : coût économique moyen de certains types de catastrophe<sup>1</sup>, 1990–2014**



Sources : base de données sur l'incidence des catastrophes naturelles, EM-DAT; calculs des services du FMI.

<sup>1</sup>Les catastrophes retenues ici sont les 20 % de catastrophes au coût humain le plus élevé.

**Graphique 3.11. Coût humain moyen de certains types de catastrophe<sup>1</sup>, 1990–2014**



Sources : base de données sur l'incidence des catastrophes naturelles, EM-DAT; calculs des services du FMI.

<sup>1</sup>Les catastrophes retenues ici sont les 20 % de catastrophes au coût humain le plus élevé.

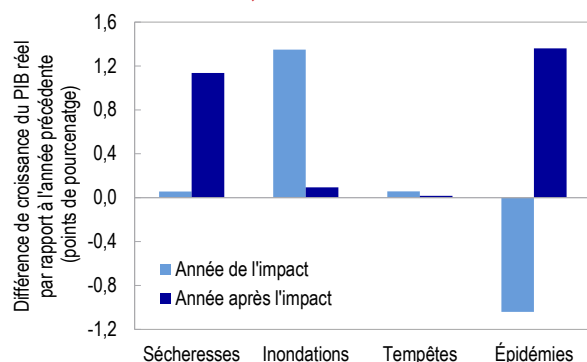
compensent les effets négatifs et le léger impact positif de certaines catastrophes en termes nets.

- Analyse d'événement. Le graphique 3.12 montre comment l'évolution de la croissance du PIB pendant et après les grandes catastrophes (les 20 % de catastrophes les plus importantes) a varié sur la période 1990–2014. Seules les épidémies sont associées à un net ralentissement de la croissance par rapport à l'année immédiatement antérieure à l'événement, et cette tendance s'inverse l'année suivante. L'impact global mesuré sur le PIB est faible pendant l'année d'une sécheresse, et une accélération est observée l'année suivante (sous l'effet peut-être d'un rebond du secteur agricole ou de

**Tableau 3.1. Échantillon de groupes de pays : estimations économétriques, impact moyen de certaines catastrophes sur la croissance du revenu par habitant à court terme, 1990–2014**

	Impact global	AfSS		PFR d'AfSS		Petits États		Petits États d'AfSS	
		Global	Interaction	Global	Interaction	Global	Interaction	Global	Interaction
<b>Sécheresse</b>									
Année de l'impact	0,048	0,000	0,068	-0,045	0,159*	0,071	-0,23	0,064	-0,366***
Année après l'impact	-0,011	-0,094	0,114	-0,084	0,124	0,013	-0,250*	0,006	-0,404*
<b>Épidémie</b>									
Année de l'impact	0,040	0,105*	-0,1	0,144***	-0,197***	0,042	-0,084	0,042	-0,084
Année après l'impact	0,038	0,079	-0,064	0,112**	-0,148**	0,036	0,049	0,036	0,049
<b>Inondation</b>									
Année de l'impact	0,044*	0,059**	-0,047	0,063**	-0,078	0,046*	-0,055	0,045*	-0,065
Année après l'impact	0,033	0,036	-0,01	0,041	-0,033	0,034	-0,118	0,033	...
<b>Tempête</b>									
Année de l'impact	-0,015	-0,021	0,045	-0,027	0,104	-0,01	-0,074	-0,009	-0,195
Année après l'impact	0,002	-0,003	0,033	0,001	0,002	0,001	0,013	-0,002	0,239

Source : calculs des services du FMI.

Note : AfSS = Afrique subsaharienne; PFR = pays à faible revenu. \*\*\*  $p < 0,01$ ; \*\*  $p < 0,05$ ; \*  $p < 0,1$ .**Graphique 3.12. Afrique subsaharienne : analyse événementielle, impact de certains types de catastrophe<sup>1</sup> sur la croissance du PIB réel, 1990–2014**

Sources : base de données sur l'incidence des catastrophes naturelles, EM-DAT; calculs des services du FMI.

<sup>1</sup>Les catastrophes retenues ici sont les 20 % de catastrophes au coût humain le plus élevé.

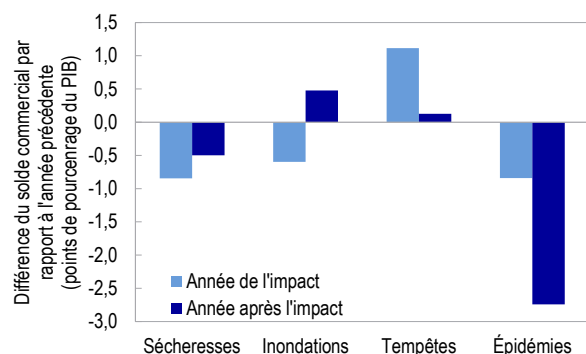
l'accroissement des flux d'aide). L'impact des tempêtes sur la croissance est minime pendant les deux années. Les inondations sont associées à une plus forte croissance (en raison sans doute des effets positifs des précipitations qui les accompagnent). Si l'analyse d'événement n'aboutit pas à des résultats convaincants, c'est peut-être parce qu'elle ne tient pas compte d'autres facteurs.

- Analyse empirique. Pour remédier à cette déficience, nous suivons une approche empirique liant la croissance du PIB par habitant aux diverses catastrophes naturelles et prenant en compte les déterminants de la croissance

généralement utilisés<sup>6</sup>. Pour tenir compte des rejaillissements potentiels de l'impact sur la croissance, nous considérons l'impact pendant l'année de la catastrophe et l'année suivante. Les résultats obtenus (récapitulés dans le tableau 3.1) sont contrastés et parfois contraires à ce à quoi on pouvait s'attendre. Les petits pays d'Afrique subsaharienne sont dans l'ensemble plus vulnérables, les sécheresses y étant associées à une contraction d'environ 0,4 point de la croissance du revenu par habitant. On observe, dans les pays à faible revenu, un effet positif l'année de la catastrophe. Les inondations, par ailleurs, ont en général un impact légèrement positif sur la croissance. Cela pourrait tenir au fait qu'elles sont généralement bénéfiques pour l'agriculture pluviale dans les régions avoisinantes. Les épidémies ont globalement un impact marginal, mais positif, en Afrique subsaharienne, et un impact négatif dans les pays à faible revenu. Les tempêtes ne semblent pas avoir d'effet notable à court terme. L'impact positif des catastrophes pourrait s'expliquer par le nouvel élan qui suit certaines d'entre elles.

<sup>6</sup>Nous élargissons le modèle de Barro (2003) en y incluant les catastrophes naturelles comme déterminant de la croissance. En utilisant des données annuelles pour un ensemble de 136 pays sur la période 1984–2014, nous appliquons la méthode des moindres carrés en trois étapes pour évaluer l'effet à court terme des catastrophes sur la croissance. Le modèle inclut les autres variables suivantes : PIB initial, ouverture commerciale, espérance de vie, fertilité, consommation publique, investissement public, niveau d'instruction, qualité des institutions et inflation.

**Graphique 3.13. Afrique subsaharienne : analyse événementielle, impact de certains types de catastrophe<sup>1</sup> sur le solde commercial, 1990–2014**



Sources : base de données sur l'incidence des catastrophes naturelles, EM-DAT; calculs des services du FMI.

<sup>1</sup>Les catastrophes retenues ici sont les 20 % de catastrophes au coût humain le plus élevé.

### Affaiblissement des balances extérieures

Il est en revanche manifeste que la plupart des types de catastrophes se soldent par une nette détérioration des balances extérieures qui peut contribuer à des vulnérabilités extérieures.

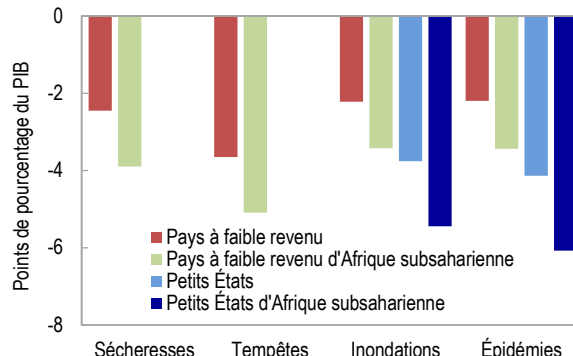
- L'analyse d'événement montre que les sécheresses et les épidémies s'accompagnent d'une détérioration durable et importante des balances commerciales (graphique 3.13). Celles-ci fléchissent l'année d'une inondation et se redressent l'année suivante. Elles connaissent une amélioration en cas de tempêtes.
- Les résultats empiriques concernant la balance courante et tenant compte d'autres facteurs<sup>7</sup> confirment que les balances extérieures sont sensiblement affaiblies par les catastrophes en Afrique subsaharienne. La balance courante est plus durement touchée dans les pays à faible revenu, les petits pays (surtout ceux de la région subsaharienne) (graphique 3.14) qu'ailleurs dans le monde.

### Affaiblissement des situations budgétaires dans certains cas

Les catastrophes n'ont, dans l'ensemble, pas d'effets nets sur les variables budgétaires. Comme on

<sup>7</sup>Nous élargissons le modèle de Chinn et Prasad (2003) en y incluant les catastrophes naturelles comme déterminant de la balance courante. Nous appliquons la méthode simple des moindres carrés ordinaires et utilisons un ensemble de 177 pays sur la période 1990–2014. Le modèle inclut les autres variables suivantes : solde budgétaire gouvernemental, taux de change effectif réel, masse monétaire au sens large, investissement direct et réserves internationales, ainsi qu'une variable indicatrice si le pays considéré est riche en ressources.

**Graphique 3.14. Afrique subsaharienne : estimations économétriques, impact de certains types de catastrophe<sup>1</sup> sur le solde extérieur courant**



Sources : base de données sur l'incidence des catastrophes naturelles, EM-DAT; calculs des services du FMI.

Note : Seuls les résultats statistiquement significatifs sont indiqués.

<sup>1</sup>Les catastrophes retenues ici sont les 20 % de catastrophes au coût humain le plus élevé.

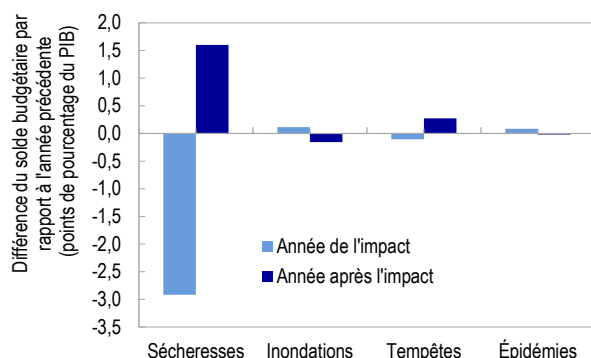
l'a indiqué plus haut, certains effets peuvent se faire sentir avec un décalage dans le temps (recettes publiques ou reconstruction, par exemple), être masqués par une réorientation des dépenses, ou compensés par une aide budgétaire extérieure (sous forme de l'octroi de dons et/ou de moyens de financement). Ces mesures prises sur le coup peuvent souvent compromettre un redressement rapide (retard dans la reconstruction, par exemple) ou le développement à long terme (réduction de dépenses en capital antérieurement prévues notamment). Dans l'ensemble, ces constatations concordent avec celles de Gerling, Moreno Badia et Toffano (à paraître).

- L'analyse d'événement fait apparaître une détérioration notable du solde budgétaire pendant l'année d'une catastrophe uniquement dans le cas des sécheresses, suivie par un redressement partiel (graphique 3.15). Les autres effets sont marginaux.
- L'analyse empirique<sup>8</sup> qui essaie de tenir compte d'autres facteurs produit peu de résultats

<sup>8</sup>Nous utilisons une version modifiée de Cabezón *et al.* (2015) pour évaluer l'impact des catastrophes naturelles sur les principales variables budgétaires. Nous estimons un modèle vectoriel autorégressif sur données de panel (PVAR) couvrant 45 pays sur la période 1990–2014. La spécification de base prend en compte : le solde budgétaire primaire, les recettes fiscales, les dépenses courantes gouvernementales, la croissance du PIB réel et l'intensité des catastrophes naturelles. Une autre spécification prend en compte : le solde budgétaire primaire, le coefficient d'efficacité C (recettes de TVA/consommation) divisé par le taux normal, les dépenses publiques totales, la croissance du PIB réel et l'intensité des catastrophes naturelles.



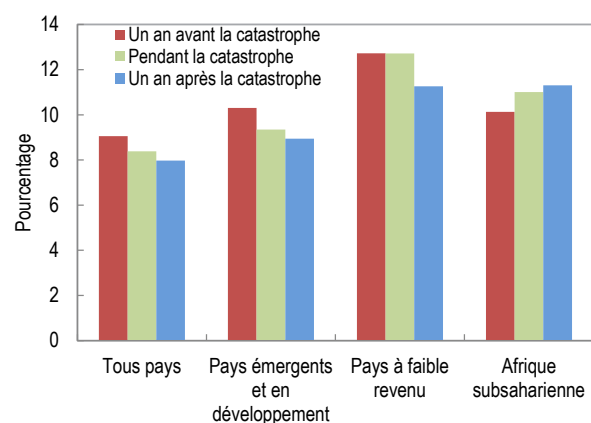
**Graphique 3.15. Afrique subsaharienne : analyse événementielle, impact de certains types de catastrophe<sup>1</sup> sur le solde budgétaire hors dons, 1990–2014**



Sources : base de données sur l'incidence des catastrophes naturelles, EM-DAT; calculs des services du FMI.

<sup>1</sup>Les catastrophes retenues ici sont les 20 % de catastrophes au coût humain le plus élevé.

**Graphique 3.16. Échantillon de groupes de pays : analyse événementielle, impact des catastrophes naturelles sur les créances improductives**

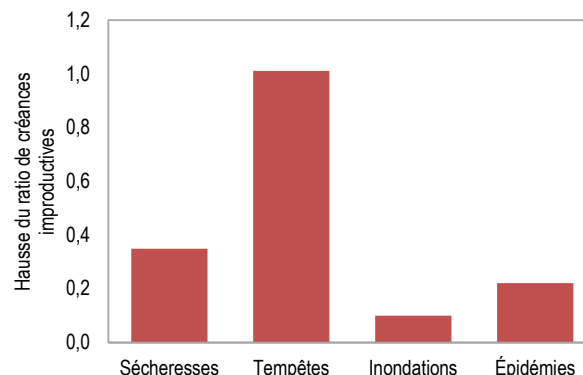


Sources : Banque mondiale, base de données sur le développement financier dans le monde; calculs des services du FMI.

Note : Sont considérées ici les catastrophes qui sont survenues entre 1997 et 2014 et qui ont causé des dommages équivalant à plus de 0,5 % du PIB.

statistiquement significatifs en ce qui concerne l'impact d'une catastrophe. Suivant la spécification du modèle utilisé, les dépenses courantes ont tendance à augmenter de 0,2 % du PIB tandis que le solde primaire se détériore de 0,7 % du PIB après les catastrophes. Aucun impact n'a été discerné sur la dynamique de la dette, mais cela pourrait tenir aux allègements de dette publique dont beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne ont bénéficié pendant la période considérée.

**Graphique 3.17. Afrique subsaharienne : estimations économétriques, impact des catastrophes naturelles sur les créances improductives**



Sources : Banque mondiale, base de données sur le développement financier dans le monde; calculs des services du FMI.

### Plus grande fragilité des secteurs financiers

La solidité des secteurs financiers se détériore en général légèrement dans les pays d'Afrique subsaharienne après une catastrophe du fait que le volume des prêts improductifs a tendance à augmenter.

L'analyse d'événement indique que les prêts improductifs augmentent dans les pays d'Afrique subsaharienne touchés par des catastrophes alors qu'ils ont tendance à diminuer dans tous les autres groupes de pays en pareil cas (graphique 3.16).

- Les résultats empiriques confirment que tous les types de catastrophes naturelles contribuent à aggraver la situation en ce qui concerne les prêts improductifs dans la région<sup>9</sup>. C'est pour les tempêtes, suivies par les sécheresses, les épidémies et les inondations, que cette aggravation est la plus marquée avec un accroissement de ces prêts compris entre 0,1 et 1 point de pourcentage (graphique 3.17).

Ces résultats semblent indiquer que le plus faible niveau de développement financier et les restrictions de crédit qui l'accompagnent en Afrique subsaharienne augmentent les vulnérabilités aux catastrophes. L'accès limité aux assurances et au crédit peut aussi empêcher les entreprises de reprendre leurs activités et d'assurer le service de leur dette après une catastrophe.

<sup>9</sup>Nous élargissons le modèle de Ebeke, Loko et Viseth (2014) en y incluant les catastrophes naturelles comme déterminant du volume des prêts improductifs. Nous utilisons un modèle logit fractionnaire pour évaluer l'impact des catastrophes naturelles à l'aide d'un échantillon couvrant 176 pays sur la période 1997–2014. Le modèle inclut les autres variables suivantes : croissance du PIB réel, PIB par habitant, ouverture commerciale et indicateur de la gouvernance.



**Tableau 3.2. Afrique subsaharienne : estimations économétriques, impact de certains types de catastrophe naturelle sur la croissance du PIB réel (Variation moyenne du PIB réel sur 10 ans, en pourcentage, 1990–2014)**

		Sécheresses	Tempêtes	Inondations	Epidémies
Impact global		-0,361*	-0,197**	-0,081	-0,076
Afrique subsaharienne	Global	-0,222	-0,160*	-0,109	-0,219
	Interaction	-0,257	-0,445	0,124	0,188
Pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne	Global	-0,222	-0,160*	-0,109	-0,187
	Interaction	-0,257	-0,445	0,124	0,155
20 % supérieurs	Global	-0,441**	-0,204**	-0,108	-0,071
	Interaction	0,440	0,057	0,196	-0,027
20 % supérieurs et Afrique subsaharienne	Global	-0,441**	-0,183**	-0,080	-0,082
	Interaction	0,440	-0,524	-0,018	0,076

Source : calculs des services du FMI.

Note : \*\*\*  $p < 0,01$ ; \*\*  $p < 0,05$ ; \*  $p < 0,1$ .

### Effets à long terme

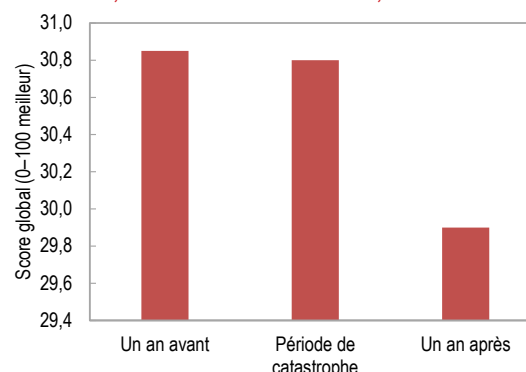
Alors qu'elles ont des effets limités à court terme, les catastrophes semblent avoir de forts impacts sur la croissance et les indicateurs sociaux à long terme. Ces impacts négatifs à long terme pourraient tenir aux effets dans le temps des catastrophes et des mesures prises pour y faire face.

Les catastrophes semblent affecter le développement à plus long terme à cause des dommages répétés subis par le capital physique et humain. Ceux-ci réduisent le niveau global et l'efficacité du capital et, par conséquent, le potentiel de croissance.

- Pour évaluer cet impact, la première approche économétrique que nous avons suivie<sup>10</sup> permet d'examiner les divers types de catastrophes et de conclure à l'existence d'un effet négatif durable sur la croissance dans le cas des sécheresses (-0,4 % du PIB globalement et -0,5 % du PIB pour les graves catastrophes qui ont frappé l'Afrique subsaharienne) et dans celui des tempêtes (-0,2 % du PIB environ). Les résultats sont résumés dans le tableau 3.2.
- La seconde approche adoptée, qui se focalise sur certains pays d'Afrique subsaharienne, fait apparaître que les catastrophes naturelles réduisent à long terme le PIB réel d'environ 0,9 %. Cet effet est aggravé par les dégâts infligés aux

<sup>10</sup>Nous utilisons le même modèle que pour l'impact sur la croissance à court terme (Barro, 2003) avec des données de panel sur dix ans couvrant 95 pays sur la période 1984–2014. Les autres variables explicatives restent inchangées (voir la note 6).

**Graphique 3.18. Afrique subsaharienne : analyse événementielle, indice de sécurité alimentaire, 2011–14**



Source : base de données de l'indice global de sécurité alimentaire.

Note : Une période de catastrophe est une période durant laquelle une catastrophe (inondation, sécheresse, épidémie, tempête) a causé des dommages équivalant à plus de 0,5 % du PIB.

infrastructures physiques et par les pertes de capital humain. Des précisions sont apportées à l'annexe 3.1.

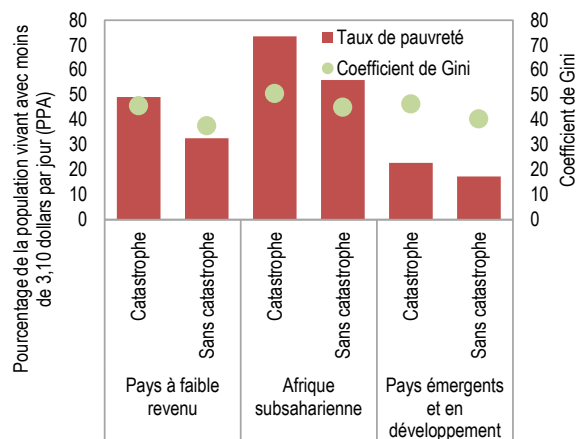
### Coûts sociaux

Pour évaluer l'impact social des catastrophes, nous examinons l'évolution de la sécurité alimentaire, de la pauvreté et des inégalités et constatons que les catastrophes entraînent, dans la plupart des cas, une détérioration de la situation dans ces trois domaines.

- L'analyse d'événement semble indiquer que les catastrophes naturelles aggravent la situation sociale à tous égards. L'accessibilité physique et financière aux produits alimentaires ainsi que la qualité de ceux-ci diminuent fortement après une catastrophe; cela se traduit par un net recul de la sécurité alimentaire (graphique 3.18). Ces évolutions affectent de manière disproportionnée les populations pauvres qui consacrent une part plus importante de leur revenu à l'alimentation. La pauvreté et les inégalités sont en outre généralement plus marquées dans les pays qui sont touchés par des catastrophes (graphique 3.19).
- L'analyse empirique<sup>11</sup> fait ressortir une importante aggravation de la pauvreté, allant de 0,2 à 0,5 %, après les quatre types de catastrophes considérés

<sup>11</sup>Nous étouffons les modèles de Ravallion (1997) et Ravallion et Chen (1997) en y incluant les catastrophes naturelles comme déterminant de la pauvreté. Nous recourons, pour les estimations, à un modèle logit fractionnaire en utilisant un échantillon de 176 pays couvrant la période 1997–2014. Les autres variables du modèle incluent le PIB par habitant et le coefficient de Gini.

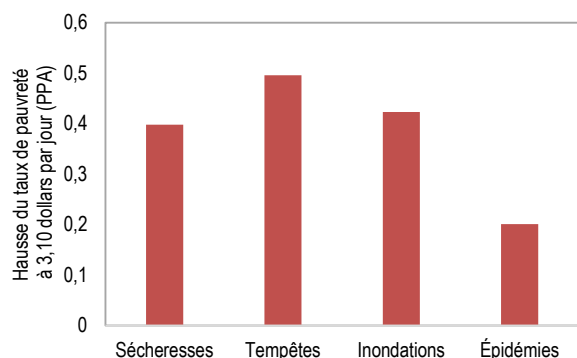
**Graphique 3.19. Échantillon de groupes de pays : analyse événementielle, pauvreté et inégalité, 2011–13**



Sources : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*; Solt (2014).

Note : Une période de catastrophe est une période durant laquelle une catastrophe (inondation, sécheresse, épidémie, tempête) a causé des dommages équivalant à plus de 0,5 % du PIB. PPA = parité de pouvoir d'achat.

**Graphique 3.20. Afrique subsaharienne : estimations économétriques, impact des catastrophes naturelles sur la pauvreté, 2011–13**



Sources : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*.

Note : PPA = parité de pouvoir d'achat.

(voir Mills *et al.*, à paraître; graphique 3.20). Cette aggravation est souvent plus marquée dans les pays d'Afrique subsaharienne ou les pays à faible revenu que dans le reste du monde.

Plusieurs facteurs expliquent pourquoi les conditions sociales se détériorent plus nettement dans ces pays après une catastrophe. L'absence de filets de protection sociale efficaces peut rendre plus vulnérables les ménages pauvres frappés par la baisse de production de leurs moyens de subsistance et des salaires. Les pauvres s'établissent en outre généralement dans les zones les plus vulnérables où les normes en matière d'habitation laissent à désirer (Banque mondiale, 2003). L'accès limité au crédit et aux assurances réduit par ailleurs les

options envisageables pour faire face aux effets des catastrophes (FMI, 2003). Les pressions sociales qui résultent des catastrophes naturelles peuvent, à leur tour, renforcer les incitations à la migration et avoir ainsi des répercussions régionales et mondiales.

En résumé, les résultats font apparaître un faible impact pour la croissance à court terme et les variables budgétaires, mais de nets effets à court terme sur les secteurs extérieurs et financiers qui peuvent contribuer à la vulnérabilité. Nous observons aussi un ralentissement de la croissance à plus long terme et une nette détérioration des indicateurs sociaux.

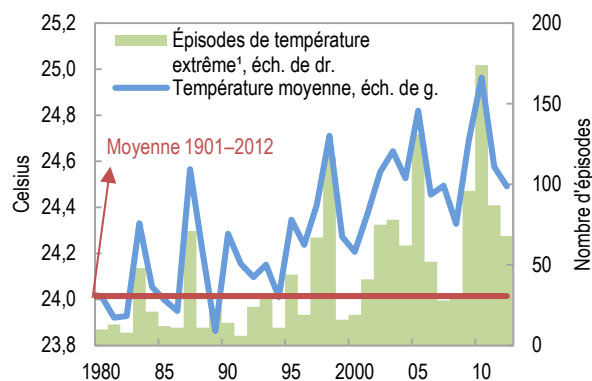
## LES DÉFIS POSÉS PAR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les changements climatiques vont sans doute accroître les difficultés créées par les catastrophes naturelles. L'Afrique subsaharienne sera affectée de façon disproportionnée par le réchauffement ainsi que par une augmentation de la fréquence et de l'intensité des sécheresses et des inondations (IPCC, 2012). Elle est en même temps l'une des régions les moins aptes à s'adapter aux changements climatiques (en plus des catastrophes naturelles). Elle a déjà vu les températures augmenter en moyenne d'environ  $\frac{1}{2}^{\circ}\text{C}$  au cours des dernières décennies, ce qui correspond plus ou moins à la hausse observée au niveau mondial. À l'avenir, le réchauffement devrait y être supérieur à la moyenne, surtout dans les régions les plus arides (IPCC, 2014). Les changements climatiques contribuent déjà à des cycles de hausses des températures et de précipitations inférieures à la moyenne, ponctués d'épisodes plus fréquents de pluviosité extrême (graphiques 3.21 et 3.22).

Les changements climatiques auront probablement un impact négatif sur l'Afrique subsaharienne à différents niveaux :

- **Réduction de la production agricole sous l'effet du réchauffement et de la variabilité de l'approvisionnement en eau.** Un réchauffement de  $1,5^{\circ}$  à  $2^{\circ}\text{C}$  pourrait se traduire par une réduction de 40 à 80 % des superficies actuellement cultivées en maïs, millet et sorgho en Afrique (Banque mondiale, 2013a). Les changements climatiques toucheront les ménages pauvres de façon disproportionnée.

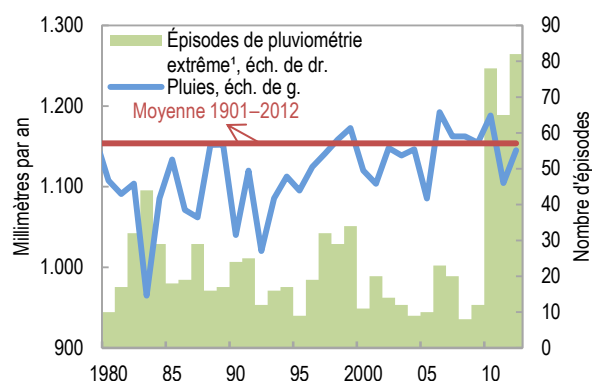
Graphique 3.21. Afrique subsaharienne : températures, 1980–2012



Sources : Banque mondiale, Climate Change Knowledge Portal; calculs des services du FMI.

\*Nombre de pays-mois où la température moyenne est éloignée de plus de deux écarts-types de la moyenne de la période 1901–2012.

Graphique 3.22. Afrique subsaharienne : pluviosité, 1980–2012



Sources : Banque mondiale, Climate Change Knowledge Portal; calculs des services du FMI.

\*Nombre de pays-mois où le total des précipitations est éloigné de plus de deux écarts-types de la moyenne de la période 1901–2012.

- **Contribution de l'aggravation du stress hydrique à la désertification et à la réduction des superficies cultivées.** Toutes les régions devront faire face à une plus grande variabilité des précipitations, mais celles-ci pourraient augmenter globalement dans certaines régions, comme l'Afrique de l'Est. La modification des régimes de pluie rendra aussi plus incertaine la production d'hydroélectricité, compliquant encore un problème critique pour la région.
- **Montée du niveau des mers et des océans. Elle entraînera une érosion des zones côtières,** surtout pour les petites îles, et contribuera à des inondations et à des intrusions d'eau salée (Banque mondiale, 2013a).
- **Détérioration de l'environnement** — telle que le blanchissement des coraux provoqué par El Niño. Elle peut, à son tour, augmenter les coûts économiques et la vulnérabilité des pays. Par exemple, les variations de la composition de l'eau du lac Tanganyika, observées récemment, pourraient compromettre la pêche, qui constitue une source d'alimentation majeure pour l'importante population environnante.
- **Réchauffement :** Il devrait favoriser la propagation des maladies, notamment vers les altitudes plus élevées et les régions plus tempérées (Banque mondiale, 2016b).
- **Coûts budgétaires et perturbations financières** (Farid *et al.*, 2016). Les dégâts provoqués par le

changement climatique et la nécessité de mettre en œuvre des mesures d'adaptation pèseront sur les budgets. Les perturbations et les coûts seront plus élevés pour les villes des zones côtières. En même temps, la modification des conditions météorologiques pourrait désorganiser les modèles économiques, perturber les activités et entraîner le délaissement d'actifs tels que des routes, ponts et barrages.

Les coûts des changements climatiques seront probablement élevés, même si leur ampleur est incertaine. L'impact dépendra en grande partie de l'importance du réchauffement mondial et de la mesure dans laquelle celui-ci pourra être limité à 1,5°–2° C. Les études placent généralement les coûts relatifs pour l'Afrique subsaharienne au-dessus de la moyenne mondiale en raison de son plus faible niveau de revenu par habitant, de ses températures plus élevées au départ et d'une plus grande dépendance à l'égard des activités tributaires des conditions météorologiques comme l'agriculture (Farid *et al.*, 2016).

Les estimations empiriques effectuées pour cette étude ont considéré l'impact des précipitations et des températures sur la croissance du PIB réel. Les résultats semblent indiquer que l'élévation des températures associée aux changements climatiques pourrait réduire la croissance économique annuelle d'environ ½ point (tableau 3.3)<sup>12</sup>. Il n'a pas été constaté d'effet notable, dans le passé, des précipitations (au

<sup>12</sup>Dell, Jones et Olken (2012) observent un effet similaire, mais plus élevé (1 point) dans les pays à faible revenu.

**Tableau 3.3. Impact des conditions météorologiques sur la croissance du PIB réel<sup>1</sup>**

	Variable dépendante : PIB total			Variable dépendante : PIB agricole		
	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)
<b>Température</b>						
Effet simultané	-0,541 *** (0,186)		-0,564 *** (0,190)	-1,522 ** (0,691)		-1,324 * (0,687)
Avec trois retards <sup>2</sup>		-0,461 *** (0,176)			-0,559 (0,631)	
Épisodes extrêmes			0,065 (0,112)			-0,461 (0,403)
<b>Pluies</b>						
Effet simultané	0,006 (0,007)		0,006 (0,007)	0,081 ** (0,033)		0,081 ** (0,032)
Avec trois retards <sup>2</sup>		0,012 (0,010)			-0,013 (0,042)	
Épisodes extrêmes			0,623 (1,614)			-0,214 (5,027)
Nombre d'observations	1.981	1.886	1.981	952	952	952
R <sup>2</sup>	0,13	0,14	0,13	0,08	0,08	0,08

Source : calculs des services du FMI.

Note : Régression de panel couvrant 43 pays d'Afrique subsaharienne sur la période 1963–2012. La température (en °C) et les pluies (en cm) sont les premières différences des moyennes annuelles sur la base de données mensuelles, les années étant ajustées de manière à se terminer en juin dans le cas des pays de l'hémisphère austral. Les épisodes extrêmes sont le nombre de mois pendant lesquels la variable des conditions météorologiques est éloignée de plus de deux écarts-types de la moyenne à long terme pour le pays concerné. Toutes les spécifications comprennent des effets fixes par pays et par période. Erreurs-types robustes indiquées entre parenthèses.

\*\*\* p < 0,01; \*\* p < 0,05; \* p < 0,1.

<sup>1</sup>Variabes dépendantes : 100 x Δlog (PIB à prix constants en monnaie locale).

<sup>2</sup>Moyenne de tous les coefficients.

niveau national) sur le PIB total, mais un certain impact sur l'agriculture a été observé. Les résultats des régressions indiquent que les précipitations ont une incidence positive sur le PIB agricole, une hausse de leur niveau de 1 centimètre se traduisant par une augmentation de 0,08 % de la croissance au niveau du secteur. De plus, l'effet négatif du réchauffement est aussi beaucoup plus important pour le PIB agricole que pour le PIB total, ce qui témoigne de sa sensibilité aux variations météorologiques.

Après avoir quantifié l'impact des catastrophes naturelles et le risque posé par les changements climatiques, nous allons maintenant nous intéresser aux mesures que les pays pourraient mettre en œuvre pour faire face aux catastrophes naturelles et renforcer leur résilience.

## MESURES À PRENDRE POUR FAIRE FACE AUX CATASTROPHES NATURELLES ET AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les catastrophes naturelles ont des effets économiques et sociaux néfastes qui sont particulièrement évidents à long terme. Ces effets dépendent

de plusieurs facteurs, dont certains sont profondément enracinés (comme la pauvreté) ou échappent au contrôle des autorités nationales (comme les changements climatiques), mais l'efficacité de la préparation et des réactions aux catastrophes peut faire une différence. Étant donné la diversité des effets des catastrophes, l'adoption d'une stratégie intégrée reposant sur plusieurs piliers et mettant l'accent sur la réduction, le transfert et la rétention des risques s'impose (IPCC, 2012). Certaines approches, y compris celles impliquant l'aide internationale, peuvent couvrir ces trois aspects.

Dans l'idéal, l'ensemble de mesures associera une réduction des risques grâce à une plus grande résilience, un transfert des risques à l'aide d'instruments financiers et une part de risque résiduel pour les événements très fréquents à faible impact (Banque mondiale, 2014; FMI, 2016c, à paraître).

La stratégie de gestion des risques devrait refléter les résultats d'une analyse coûts-avantages de l'impact attendu des catastrophes et de l'intérêt d'intervenir. L'intensité en ressources des mesures prises variera, certaines se traduisant par de légers ajustements et d'autres créant d'importants besoins en ressources.

Étant donné les contraintes qui pèsent à court terme sur leurs ressources et leurs capacités, beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne devront tabler surtout sur des mesures d'adaptation et de rétention des risques peu coûteuses. De ce fait, ils devront probablement mettre progressivement en œuvre les dispositions prises, tout en veillant à ce qu'elles soient efficaces par rapport à leur coût<sup>13</sup>. Il reste cependant urgent d'intégrer la résilience dans les stratégies de développement et de passer à l'action — des interventions effectuées en temps utile pouvant être à la fois moins coûteuses et plus efficaces.

Nous revenons dans cette section à un ensemble de mesures pouvant étayer la gestion des risques. Le FMI intervient déjà directement dans plusieurs de ces domaines au titre de ses programmes de surveillance ou d'aide financière, ou il collabore étroitement avec d'autres partenaires du développement dans le cadre d'initiatives internationales plus vastes.

### Réduction des risques

La réduction des risques vise à atténuer l'impact des catastrophes en intégrant la planification des mesures à prendre en cas de catastrophes dans les stratégies de développement. Les mesures généralement applicables incluent les aspects suivants :

- **Évaluation des risques et diffusion de l'information.** La première étape dans la préparation aux catastrophes consiste à investir suffisamment dans la détermination des risques et la diffusion de l'information. Les systèmes d'alerte précoce (SAP) incluant des services météorologiques et de santé publique adéquats et des moyens efficaces de diffusion de l'information peuvent notablement améliorer l'état de préparation aux catastrophes et réduire l'impact de celles-ci sur les populations; il est estimé que chaque dollar investi dans les SAP se traduit par une réduction du montant des pertes de 4 dollars (Banque mondiale, 2016a). Les progrès technologiques facilitent la mise en œuvre, encore limitée, des SAP dans la région.
  - Le partage de l'information entre les pays affectés par les tempêtes dans l'océan Indien permet de mieux en prévoir la trajectoire

<sup>13</sup>L'encadré 3.3 examine les initiatives prises à Madagascar, pays à faible revenu et faible capacité.

et facilite les évacuations éventuellement nécessaires.

- Le Rwanda informe les agriculteurs, par téléphone portable, du moment où des précipitations sont attendues, ce qui optimise les plantations.
- **Renforcement de la résilience de l'agriculture.** Renforcer la résilience du secteur permettra d'atténuer l'impact des catastrophes sur l'instabilité des revenus, l'insécurité alimentaire et la pauvreté. Les changements climatiques augmenteront encore probablement les effets positifs de la résilience. Les investissements dans le stockage de l'eau, l'irrigation et l'accroissement de la productivité agricole (développement, par exemple, de cultures plus résilientes face aux pénuries d'eau) renforceront la résilience. L'encadré 3.4 commente les expériences tentées dans trois pays d'Afrique subsaharienne pour rendre l'agriculture plus résiliente.
  - La Banque mondiale (2016a) estime que les interventions visant à améliorer la productivité des ménages dans les régions sèches pourraient permettre de rendre beaucoup d'entre eux moins vulnérables à la sécheresse pour un montant de 160 dollars par ménage<sup>14</sup>. Au Burkina Faso, de grandes citernes installées dans les champs de canne à sucre récupèrent l'eau qui est ensuite distribuée à l'aide de méthodes d'irrigation efficaces (FMI, 2015c).
  - **Encouragement de la diversification économique.** Diversifier l'économie au profit d'activités manufacturières et de services non liés à l'agriculture renforcera la résilience face aux catastrophes météorologiques. Les mesures en faveur de la diversification doivent s'attaquer aux facteurs qui freinent l'apparition d'entreprises susceptibles de favoriser les exportations de produits autres que les produits de base (FMI, 2015b).

<sup>14</sup>Les interventions effectuées avant les catastrophes peuvent être efficaces par rapport à leurs coûts pour renforcer la résilience. La diffusion de techniques d'agriculture et d'élevage résilientes et plus productives coûterait environ 1 milliard de dollars au Sahel et dans la corne de l'Afrique alors que l'aide humanitaire accordée à la région s'est élevée au total à 4 milliards de dollars en 2013 (Banque mondiale, 2016a).



- **Adaptation des infrastructures physiques.** En dépit des insuffisances des infrastructures existantes, les programmes de développement des infrastructures doivent être adaptés à la montée des risques liés aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques. Il est urgent notamment de renforcer les normes de construction et d'anticiper l'impact attendu des changements climatiques. Des infrastructures résilientes sont certes généralement plus coûteuses à court terme, mais elles sont rentables à long terme dans la mesure où elles survivent aux catastrophes. Les entretenir correctement est aussi indispensable pour leur résilience. Citons les exemples suivants de mesures prises pour renforcer la résilience des infrastructures :
  - Amélioration des normes de construction pour renforcer la résilience face aux tempêtes à Madagascar, au Malawi et à Maurice (ces deux derniers pays ont axé, au départ, leurs efforts sur les écoles) et développement d'infrastructures de transport résistantes aux intempéries à Madagascar et au Mozambique (Ebinger et Vanduycke, 2015).
  - Réduction du recours à la production d'hydroélectricité vulnérable aux sécheresses et plus large recours au gaz et à la géothermie au Kenya.
  - Planification tenant compte des risques, comme à São Tomé-et-Príncipe et en Zambie : par exemple, en déplaçant les habitants des zones vulnérables aux inondations vers des zones plus sûres. Le Lesotho a planifié la construction de routes de manière à réduire l'impact des inondations (Banque mondiale, 2015a).
- **Renforcement des infrastructures financières.** Des systèmes de paiement résilients protègent les opérations financières après une catastrophe naturelle : cela permet de limiter les réactions en chaîne. Des progrès dans la mise en place de systèmes modernes de paiement pourraient aussi contribuer à la résilience en améliorant l'accès aux moyens de financement après les catastrophes. La banque mobile pourrait appuyer un système de paiement résilient.

### Transfert des risques

Le transfert des risques, pour l'indemnisation en cas de catastrophe, peut être envisagé au niveau des ménages, des entreprises ou des nations. Pour les nations, il s'effectue par l'intermédiaire d'assurances privées ou étatiques et de mécanismes régionaux ou multilatéraux de gestion des risques.

- **Élargissement de l'accès des ménages et des entreprises aux moyens de financement et aux assurances.** Il peut permettre d'atténuer les difficultés financières, y compris pour les plus vulnérables. Cette adaptation sera facilitée par l'approfondissement du secteur financier et la généralisation de l'accès aux services financiers. Au Kenya, la possibilité de contracter une assurance-récolte par téléphone portable a commencé à élargir l'accès aux assurances, avec l'aide de la Banque mondiale.
- **Amélioration de l'aide et de la coordination internationales.** Des pays fragiles et à faible revenu disposant d'un espace budgétaire limité comptent sur l'aide internationale pour faire face aux catastrophes naturelles. Lorsqu'elles surviennent, les donateurs jouent un rôle essentiel en apportant une assistance à court terme. Ils devraient donc s'efforcer d'améliorer leur coordination et leur état de préparation afin de réagir rapidement et de dissiper les inquiétudes formulées à propos de l'adéquation, la répartition et l'apport en temps voulu de l'aide après les catastrophes (Clarke et Dercon, 2016). L'option de tirage différé pour les risques liés aux catastrophes de la Banque mondiale (CAT-DDO) offre un accès rapide aux financements tout en favorisant la réduction des risques. Les donateurs peuvent aussi aider à préserver la viabilité de la dette après les catastrophes, et plusieurs initiatives internationales ont été conçues pour aider les pays à faire face aux catastrophes. La « clause ouragan » introduite dans le rééchelonnement de la dette de Grenade offre un exemple de solution adaptée aux circonstances particulières d'un pays très vulnérable aux catastrophes naturelles.
- **Fourniture d'assurances ayant un bon rapport coût-efficacité.** Les assurances souveraines contre les risques de catastrophe ne sont pas encore très développées, mais constituent un instrument très



prometteur parce qu'efficace par rapport à son coût au regard des pratiques actuelles de financement post-catastrophe discrétionnaire. En 2014, l'Union africaine a établi, avec l'aide des donateurs, la Capacité africaine de gestion des risques (ARC) destinée à fournir une aide rapide en cas de grave sécheresse; 26 millions de dollars ont ainsi été décaissés en 2015. Pour transférer vers les marchés mondiaux les risques importants de l'assurance contre les catastrophes, ce mécanisme est associé à des titres indexés comme les obligations catastrophes ou «cat bonds».

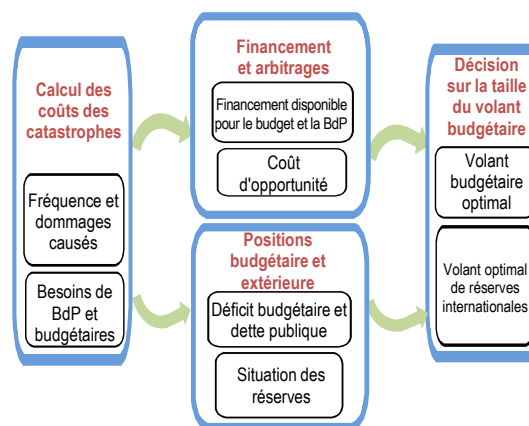
### Rétention des risques

En principe, la rétention des risques devrait concerner les risques résiduels et les événements très fréquents à faible impact. En même temps, les pays peuvent être contraints d'assumer des risques résiduels plus importants parce qu'il ne leur est guère possible de réduire ou de transférer ces risques. Les principales façons d'assumer ces risques sont notamment les suivantes :

- **Maintenir des réserves et des volants budgétaires plus importants.** Un niveau plus élevé de réserves internationales pourrait permettre d'amortir les déficits éventuels de balance des paiements, tandis que des volants budgétaires plus étoffés permettront de disposer de davantage de ressources pour faire face aux catastrophes naturelles (FMI, 2016a, 2016c). La nature et la taille appropriées de ces volants dépendront avant tout de l'évaluation de leur efficacité par rapport à leur coût. Pour cela seront notamment prises en compte la situation budgétaire du pays, l'estimation du coût des catastrophes naturelles et la capacité d'emprunt du pays au niveau national ou international. Le graphique 3.23 fait ressortir certaines de ces considérations. Le maintien de ces marges de manœuvre implique de difficiles compromis pour beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne qui pâtissent d'importants déficits d'infrastructure et de coûts d'opportunité élevés. Dans ces conditions, il est souvent sensé de compter davantage sur l'aide extérieure post-catastrophe. Un accroissement du volume des envois de fonds a parfois fourni des ressources après les catastrophes et permis d'améliorer l'état de préparation (Mohapatra, Joseph et Ratha, 2012).

- **Renforcer les filets de protection sociale et les systèmes de santé publique.** Des filets modulables et bien ciblés permettent aux autorités d'atténuer l'impact social des catastrophes en proposant une protection, essentiellement à destination des segments les plus vulnérables des populations. Pourtant, beaucoup reste à faire en la matière, car les filets existant dans plusieurs pays aux moyens limités sont inadaptés. Étant donné l'impact social des catastrophes naturelles et des changements climatiques, l'élargissement de l'accès aux soins de santé primaire est considéré comme un objectif prioritaire (Banque mondiale, 2016b). Le développement des systèmes de santé constitue une riposte rentable aux risques de pandémies (Commission sur les risques pour la santé mondiale à l'avenir, 2016).
- Le programme de protection de la production agricole «Productive Safety Net Program (PSNP)» mis en œuvre en Éthiopie constitue un exemple de programme de travaux publics qui a été élargi pendant les sécheresses et qui soutient une amélioration de la productivité agricole par la construction de biens communautaires.
- Le Rwanda a, de fait, rendu universelle la couverture des soins de santé primaires en augmentant le niveau des cotisations en fonction du revenu des ménages.

Graphique 3.23. Éléments à prendre en considération pour déterminer la taille des volants budgétaires



Source : FMI (2016b, à paraître).

Note : BdP = balance des paiements.

## Riposte aux catastrophes

Quel que soit le degré de préparation d'un pays, une riposte rapide et vigoureuse à une catastrophe peut en atténuer l'impact. Les mesures prises après les catastrophes devraient principalement viser à protéger les populations touchées, à rétablir la croissance et à améliorer la résilience. Plusieurs options s'offrent aux autorités :

- Un accroissement rapide de l'échelle de la protection sociale, y compris des programmes d'aide alimentaire et de distribution de fournitures d'urgence, réduit l'impact social des catastrophes.
- Une flexibilité des dépenses et un processus budgétaire réactif peuvent faciliter les secours et la reconstruction des infrastructures après une catastrophe. Le budget peut inclure des postes de dépenses pour imprévus qui ne sont activés qu'en cas de catastrophe (une forme de volant budgétaire).
- Le financement national du redressement devrait être assuré à condition qu'il ne gêne, ni n'exclut, les efforts du secteur privé. S'il n'est pas envisageable et si la dette extérieure est élevée, les donateurs devraient considérer la possibilité de consentir des dons ou un rééchelonnement de dette.
- Une politique monétaire accommodante peut être envisagée si la stabilité des prix et de la monnaie le permet. Les autorités monétaires devraient en outre veiller à ce qu'il y ait suffisamment de liquidités sur le marché pour que le système de paiements reste opérationnel.
- Dans la mesure où les catastrophes naturelles ont des effets durables sur la croissance tendancielle et engendrent des tensions considérables sur la balance des paiements, la souplesse du taux de change peut faciliter le processus d'ajustement. Le montant d'aide étrangère déterminera aussi l'ampleur de l'ajustement nécessaire. En même temps, une dépréciation trop rapide de la monnaie peut aussi avoir l'effet indésirable d'accroître à court terme les tensions sur la balance des paiements, surtout lorsque la reconstruction du pays nécessite des importations massives. Si les pays concernés ont suffisamment de réserves, ils peuvent s'en servir pour rendre plus supportable

le rythme de l'ajustement. À l'échelle mondiale, on constate que la production se redresse plus rapidement après une catastrophe naturelle lorsque le taux de change est souple (Ramcharan, 2007).

## Le rôle du FMI

Le FMI aide à améliorer la résilience grâce aux conseils qu'il prodigue, au renforcement des capacités qu'il soutient et aux moyens de financement qu'il accorde. Sa facilité de crédit rapide (FCR) et son instrument de financement rapide (IFR), en particulier, permettent de venir rapidement en aide aux pays qui se heurtent à des problèmes immédiats de balance des paiements (tableau 3.4). Ils sont accessibles sous certaines conditions précises et assortis d'une conditionnalité limitée, mais avec un faible niveau d'accès par rapport aux autres facilités du FMI. Un décaissement du FMI en faveur d'un pays peut rendre plus crédible son cadre d'action macroéconomique après une catastrophe et stimuler ainsi l'aide extérieure. Les pays ayant des programmes du FMI en cours d'application peuvent aussi demander leur accroissement, ce qui s'est produit dans cinq cas au moins depuis 2014, et le FMI a participé à l'allègement de dette post-catastrophe consenti au titre du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (CCRT), qui a été utilisé avec succès dans les trois pays d'Afrique de l'Ouest (Guinée, Libéria et Sierra Leone) qui luttaient contre l'épidémie d'Ébola.

## Adaptation aux changements climatiques et atténuation de leurs effets

L'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets doivent être intégrées dans la planification du développement et le renforcement de la résilience. Beaucoup des mesures à prendre face aux catastrophes naturelles sont aussi applicables pour remédier aux effets des changements climatiques. Les infrastructures doivent être conçues en tenant compte de la modification de la pluviosité, de la montée du niveau des mers et des océans et de l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements météorologiques. D'autres mesures visent à renforcer les sols, à préserver les ressources en eau et à mieux protéger les barrières naturelles, comme la réhabilitation des mangroves pour amortir les effets des hautes vagues. Il doit aussi être tenu compte dans la planification du risque de «délaissement d'actifs» (qui

**Tableau 3.4. Assistance post-catastrophe accordée par le FMI à des pays d'Afrique subsaharienne, 2014–16<sup>1</sup>**

Pays	Année	Événement	Achats		Instrument utilisé <sup>2, 3</sup>
			Millions de DTS	% de la quote-part	
Malawi	2016	Sécheresse	34,7	25,0	Augmentation de FEC
Gambie	2015	Épidémie d'Ébola	7,8	25,0	FCR
Guinée	2015	Épidémie d'Ébola	21,4	20,0	Allég. de dette fonds ARC
Sierra Leone	2015	Épidémie d'Ébola	20,7	20,0	Allég. de dette fonds ARC
Libéria	2015	Épidémie d'Ébola	25,8	20,0	Allég. de dette fonds ARC
Guinée	2015	Épidémie d'Ébola	45,1	42,1	Augmentation de FEC
Sierra Leone	2015	Épidémie d'Ébola	51,9	50,0	Augmentation de FEC
Libéria	2015	Épidémie d'Ébola	32,3	25,0	FCR
Guinée Bissau	2014	Post-conflit; prix alimentaires	3,6	25,0	FCR
Guinée	2014	Épidémie d'Ébola	26,8	25,0	FCR
Libéria	2014	Épidémie d'Ébola	32,3	25,0	Augmentation de FEC
Sierra Leone	2014	Épidémie d'Ébola	25,9	25,0	Augmentation de FEC

Source : calculs des services du FMI.

<sup>1</sup>Dans le cadre de la réforme de 2009 des prêts en faveur des pays à faible revenu, la FCR a assumé le rôle de fournisseur de prêts d'urgence bonifiés en faveur de ces pays. En 2011, l'IFR a été créé en remplacement de la politique qui avait régi jusqu'alors les prêts d'urgence relevant du CRG.

<sup>2</sup>CRG = compte des ressources générales; FCR = facilité de crédit rapide; FEC = facilité élargie de crédit; fonds fiduciaire ARC = fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes; IFR = instrument de financement rapide; PFR = pays à faible revenu.

<sup>3</sup>Au lendemain du tremblement de terre dévastateur survenu en janvier 2010 en Haïti, le FMI avait créé le fonds fiduciaire pour l'allègement de la dette après une catastrophe, qui lui permettait de s'associer aux initiatives internationales d'allègement de la dette en faveur des pays très pauvres frappés par de grandes catastrophes naturelles. En février 2015, après l'épidémie d'Ébola en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone, le FMI a remplacé ce mécanisme par le fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC), qui lui permet d'accorder des dons en vue de l'allègement de la dette des pays les plus pauvres et les plus vulnérables subissant des catastrophes naturelles ou de santé publique de grande envergure.

pourrait aussi jouer un rôle dans la solidité des sec-teurs financiers). Plus ces facteurs seront rapidement pris en compte, moins l'adaptation sera coûteuse. Bien que les changements climatiques s'opèrent len-tement, il est urgent de prendre les mesures qui s'im-posent pour y faire face.

Les pays d'Afrique subsaharienne se sont engagés à li-miter leurs émissions de carbone dans le cadre de l'ef-fort mondial visant à réduire les niveaux de CO<sub>2</sub>. Ils devront souvent pour cela prendre de nouvelles me-sures fiscales et notamment envisager d'introduire une taxe carbone (encadré 3.5). Celle-ci pourrait fa-ciliter la mobilisation des recettes fiscales pour fi-nancer le développement et renforcer la résilience face aux catastrophes et aux changements climatiques. En outre, les 100 milliards de dollars promis par les pays avancés aux pays en développement dans le cadre de la COP21 pourraient constituer une source de financement pour les mesures d'adaptation dans les pays à faible revenu. L'architecture du finance-ment de l'adaptation aux changements climatiques est complexe, mais elle évolue rapidement, et les pays d'Afrique subsaharienne aux moyens limités béné-ficieront probablement de l'appui des institutions fi-nancières internationales pour mobiliser cette aide.

## CONCLUSIONS

L'Afrique subsaharienne est l'une des régions du monde les plus vulnérables aux catastrophes natu-relles du fait notamment de sa faible capacité d'adap-tation. Les changements climatiques vont accroître cette vulnérabilité. Les catastrophes naturelles af-fectent négativement les indicateurs économiques et sociaux, surtout à plus long terme; si leur impact à court terme est souvent contrasté, elles peuvent malgré tout contribuer à la vulnérabilité et compli-quer la gestion macroéconomique. Il est donc im-pératif d'intégrer le plus rapidement possible le ren-forcement de la résilience dans les stratégies de développement. Les pays doivent déterminer l'en-semble de mesures le mieux adapté à leurs besoins et à leurs capacités de développement et définir notam-ment comment équilibrer et mettre en œuvre les trois grandes stratégies de réduction, transfert et rétention des risques. Un certain nombre de mesures générales seraient applicables dans la plupart des pays de la ré-gion et pour la plupart des types de catastrophes qui les frappent. Il est indispensable pour la sécurité ali-mentaire et économique d'investir davantage dans l'agriculture. Il est aussi impératif d'investir dans la résilience des infrastructures face aux catastrophes

naturelles et aux changements climatiques, malgré le surcoût que cela implique au départ. Plus généralement, améliorer l'état de préparation et la planification spatiale est une façon rentable de réduire les pertes. En particulier, mettre en place des filets de protection sociale bien ciblés et renforcer les systèmes de soins de santé primaires sont des mesures efficaces par rapport à leur coût pour réduire l'impact des catastrophes.

Cet impact est proportionnellement plus fort pour les pays à faible revenu et les ménages pauvres. Cela tient dans une large mesure à leur inaptitude à s'adapter aux chocs météorologiques et climatiques et à s'en protéger. De ce fait, l'élargissement de l'accès à des

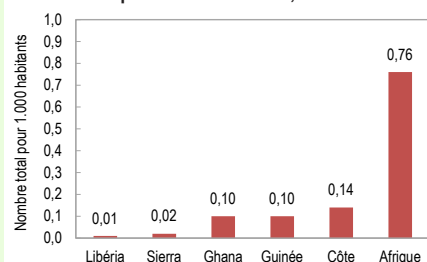
instruments financiers performants devrait favoriser le transfert des risques. Il est important de développer des instruments financiers dans ces domaines et de se préoccuper de leur efficacité par rapport à leur coût. Ceci dit, les pays à faible revenu et les petits États n'auront guère d'autre choix que de supporter les risques pendant un certain temps. Des mécanismes permettant que l'aide internationale soit mieux ciblée et fournie plus rapidement après les catastrophes pourraient réduire l'impact de celles-ci. Si les pays peuvent se protéger eux-mêmes en se ménageant des marges de manœuvre, le coût d'opportunité est une considération importante, surtout quand le champ d'action est sérieusement limité, comme c'est le cas dans beaucoup de pays de la région.

### Encadré 3.1. Épidémie d'Ébola : étude de cas sur les vulnérabilités nationales, les coûts globaux

Après avoir éclaté en décembre 2013 en Guinée, l'épidémie d'Ébola a rapidement gagné la Sierra Leone et le Libéria voisins. Fin 2014, elle avait atteint sept autres pays (l'Espagne, les États-Unis, l'Italie, le Mali, le Nigéria, le Royaume-Uni et le Sénégal) et était devenue une «urgence de santé publique de portée internationale» d'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS, 2015). Elle a infecté 28.500 personnes et fait plus de 11.300 morts, presque uniquement dans les trois pays d'Afrique de l'Ouest; cela en a fait l'une des flambées d'Ébola les plus meurtrières jamais enregistrées. La déforestation liée à la croissance démographique, les modifications de l'utilisation des terres et les changements climatiques sont autant de facteurs qui peuvent avoir favorisé la transmission du virus des animaux sauvages à l'homme. Les conditions régnant au départ en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone ont rendu ces pays extrêmement vulnérables à l'introduction d'une maladie peu connue. La pauvreté, s'ajoutant aux séquelles de conflits et d'une instabilité prolongés, à la faiblesse des systèmes de santé (graphique 3.1.1), à la porosité des frontières et à certaines pratiques culturelles, a compliqué l'endiguement de la maladie.

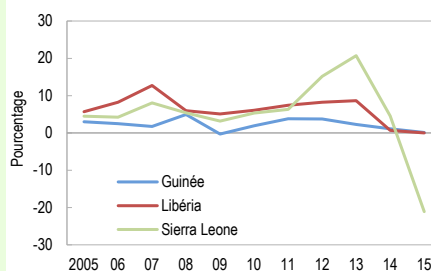
Les effets économiques et sociaux ont été profonds dans les trois pays les plus touchés. En dehors des morts et des contaminations, le choc a été amplifié par la fermeture des frontières, les quarantaines imposées à l'intérieur des pays, les fermetures d'écoles et d'administrations, les perturbations enregistrées à l'échelon international, la forte réduction des échanges commerciaux aux niveaux national et international et les effets significatifs sur la confiance des consommateurs et des entreprises. La croissance a fortement chuté (de jusqu'à 12 % au Libéria, graphique 3.1.2) sous l'effet essentiellement du choc infligé au stock de capital humain et de la baisse de confiance des entreprises et des consommateurs (Banque mondiale, 2015b; FMI, 2016b, à paraître). La balance courante et les soldes budgétaires se sont détériorés à des degrés divers (graphiques 3.1.3 et 3.1.4). L'inflation, le chômage, la pauvreté et l'insécurité alimentaire ont augmenté. Deux millions de personnes au Libéria et en Sierra Leone ont eu besoin d'une aide alimentaire (FAO, 2015). La communauté internationale a déboursé 5,9 milliards de dollars pour financer la riposte et les efforts de redressement. Environ 25 % des fonds ont été directement versés aux institutions gouvernementales, y compris par le FMI. L'aide que ce dernier a apportée aux pays les plus touchés a atteint un total de 430 millions de dollars, dont 100 millions d'allègement de la dette par l'intermédiaire du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes.

Graphique 3.1.1. Échantillon de pays d'Afrique subsaharienne : nombre de médecins pour 1.000 habitants, 2010



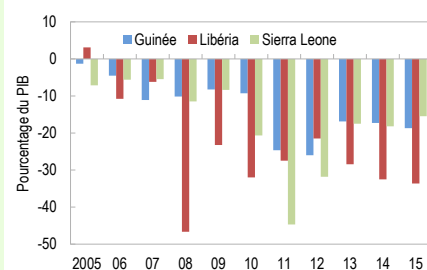
Source : Organisation mondiale de la santé (OMS).

Graphique 3.1.2. Échantillon de pays d'Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel



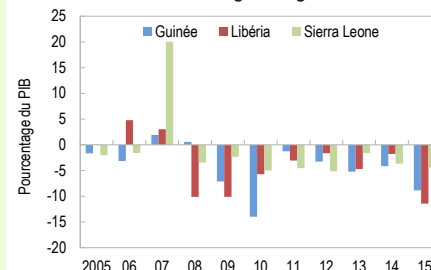
Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Graphique 3.1.3. Échantillon de pays d'Afrique subsaharienne : solde extérieur courant



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Graphique 3.1.4. Échantillon de pays d'Afrique subsaharienne : solde budgétaire global



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

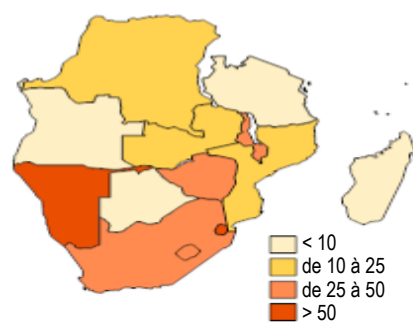
### Encadré 3.2. Sécheresses : étude de cas sur la sécheresse causée par El Niño en Afrique australe

La plus dure sécheresse causée par El Niño depuis 1990 a affecté plus de 30 millions de personnes en Afrique australe et risque de provoquer une crise alimentaire dans l'ensemble de la région. L'insécurité alimentaire a augmenté, surtout pour les populations rurales (graphique 3.2.1). En dehors des mauvaises récoltes, le cheptel bovin a été décimé, et le revenu disponible des ménages a aussi été affecté par la diminution des possibilités d'emploi occasionnel. D'après le Programme alimentaire mondial, le nombre des personnes touchées devrait atteindre 40 millions en 2016–17.

La sécheresse a réduit la croissance et favorisé l'inflation alimentaire. La croissance a pâti (graphique 3.2.2) à la fois de la diminution de la production agricole et de la baisse de la production d'hydroélectricité. Le Zimbabwe est l'un des pays les plus durement touchés : on estime que la sécheresse a amputé la production végétale de 9,9 %, et le barrage de Kariba (qui satisfait à hauteur d'environ 60 % la demande d'électricité aux périodes de pointe) a frôlé la fermeture totale suite à la baisse des niveaux d'eau. Les pénuries d'électricité ont freiné les activités minières et manufacturières, qui consomment beaucoup d'énergie, dans plusieurs pays.

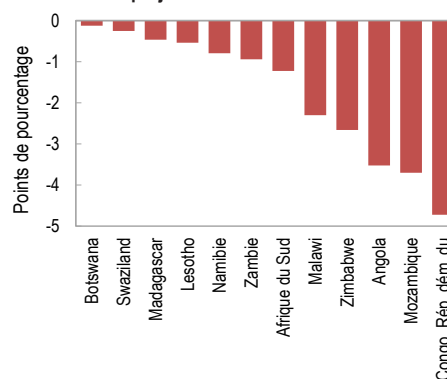
Le besoin d'importer des produits alimentaires et de l'énergie et la protection sociale ont réduit les soldes budgétaires et extérieurs courants; les coûts encourus vont de 1 % du PIB au Swaziland et en Zambie à plus de 2 % au Zimbabwe. Les partenaires internationaux ont certes quelque peu augmenté leur aide, mais les besoins de financement restent importants. En même temps, beaucoup de pays ont aussi été touchés par la baisse des prix et de la demande pour leurs exportations de produits de base (Madagascar, Mozambique, Zambie et Zimbabwe notamment), ce qui a encore aggravé leurs positions extérieures.

**Graphique 3.2.1. Afrique australe : population rurale touchée par la sécheresse, 2016**  
(Pourcentage de la population rurale totale)



Source : Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC), Appel humanitaire régional, juin 2016.

**Graphique 3.2.2. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel en 2016; écart entre octobre 2016 et projections d'octobre 2015**



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.



### Encadré 3.3. Catastrophes naturelles et adaptation à Madagascar

Madagascar est l'un des pays d'Afrique subsaharienne les plus vulnérables aux catastrophes naturelles du fait de sa très forte exposition aux aléas météorologiques conjuguée aux déficiences initiales liées à la faiblesse de son niveau de revenu, un manque de capacités et une croissance démographique rapide. Plus de la moitié de l'ensemble des décès et des dommages économiques dus aux tempêtes en Afrique subsaharienne, qui s'élevaient au total à plus de 2 milliards de dollars depuis 1967, sont survenus sur son territoire (base de données EM-DAT).

Malgré sa faible capacité d'adaptation, Madagascar prend des mesures pour réduire les risques de catastrophe et s'adapter aux changements climatiques avec l'appui de partenaires internationaux comme la Facilité mondiale pour la prévention des risques de catastrophe et le relèvement (GFDRR), gérée par la Banque mondiale. Parmi ces mesures :

- L'octroi d'une assistance technique aux producteurs de riz pour renforcer la résilience grâce notamment à la conservation des sols, à la production d'engrais naturels et au reboisement.
- La construction de bâtiments publics résilients (écoles, centres sanitaires, par exemple). Entre 2004 et 2006, 2.041 écoles et 311 centres sanitaires pouvant résister à des vents atteignant 250 kilomètres à l'heure ont été construits.
- Le développement d'une base de données sur les risques régionaux visant à évaluer les possibilités de financement des risques régionaux et nationaux, et la création d'un centre technique pour la réduction des risques de catastrophe.

### Encadré 3.4. Expériences contrastées pour le renforcement de la résilience face aux sécheresses

L'Éthiopie, la Gambie et le Niger ont pris toute une série de mesures, plus ou moins fructueuses, pour renforcer leur résilience face aux sécheresses. Deux principaux facteurs expliquent les différences observées dans ces expériences : 1) l'état des systèmes de gestion de l'eau et des autres infrastructures; et 2) l'efficacité des systèmes d'alerte précoce et des filets de protection sociale.

#### Les systèmes de gestion de l'eau et autres infrastructures

L'Éthiopie a pris des dispositions pour développer des systèmes d'irrigation d'échelles différentes dans plusieurs parties du pays depuis le début du millénaire. Des investissements judicieux dans de petits réseaux d'irrigation, la remise en état de captages d'eau et le reboisement de zones rurales ont renforcé la résilience. La longueur des réseaux routiers reliant les agriculteurs aux marchés et les intervenants d'urgence aux villages a doublé au cours de la dernière décennie. Ces mesures ont amélioré la résilience du secteur agricole face aux sécheresses.

En Gambie, des efforts ont été entrepris dans le cadre de la gestion gouvernementale intégrée des ressources en eau, mais l'irrigation pourrait être encore largement améliorée pour soutenir l'agriculture. Au Niger, les possibilités d'irrigation sont limitées, de même que le recours à celle-ci (Banque mondiale, 2013b). Le barrage de Kandadji, dont la construction doit s'achever en 2017, stimulera probablement l'irrigation, les autres activités agricoles et la production d'hydroélectricité.

#### Les mécanismes d'alerte précoce et les filets de protection sociale

Des mécanismes d'alerte précoce sont nécessaires pour communiquer aux agriculteurs les prévisions météorologiques et leur permettre d'adapter leurs activités et de mieux les planifier.

L'Éthiopie a élaboré le programme LEAP («Livelihoods–Early Assessment–Protection», en français «moyens de subsistance, évaluation précoce et protection»), qui combine évaluation précoce, alerte précoce, plans d'intervention et renforcement des capacités avec des moyens de financement pour imprévus dans le cadre de systèmes informatiques. Le système d'alerte précoce de l'Éthiopie fournit en outre des informations cruciales pour la protection sociale et la distribution de vivres après les sécheresses. D'une manière générale, lorsqu'il est réalisable, le renforcement des systèmes de protection sociale existants peut permettre de réduire notablement le risque d'exposition des ménages pauvres aux sécheresses. Le programme PSNP de l'Éthiopie («Productive Safety Net Program», programme de protection des moyens de production) permet de fournir une aide alimentaire d'urgence pendant les sécheresses.

La Gambie et le Niger ont pris des initiatives comparables, mais le manque de capacités humaines et d'infrastructures pour collecter et observer les données sur le climat et les changements climatiques ainsi que le développement limité des mises en garde ont réduit l'efficacité des systèmes d'alerte précoce.

### Encadré 3.5. Les recettes fiscales potentielles de la taxation du carbone

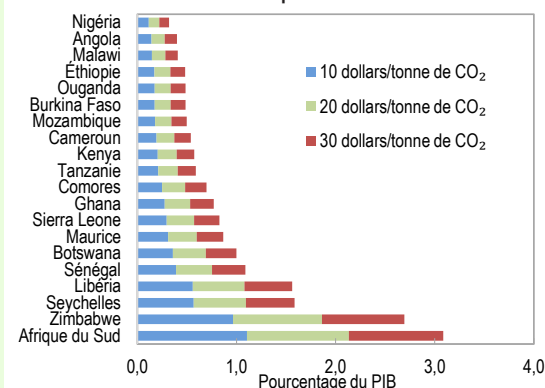
Taxer le carbone implique de prélever sur le charbon, les produits pétroliers et le gaz naturel consommés dans un pays une taxe proportionnelle à leur teneur en carbone. C'est une extension pure et simple des taxes sur les carburants, qui sont bien établies dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne et qui font partie des taxes les plus faciles à gérer.

Les taxes carbone (ou les dispositifs du même ordre) constituent le moyen d'action le plus efficace pour réduire les émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) liées à l'énergie. Répercutées sur les prix des combustibles fossiles, de l'électricité, etc., elles favorisent l'atténuation de la pollution (notamment par l'utilisation de combustibles moins polluants ou l'adoption de technologies économes en énergie) dans tous les secteurs de l'économie. Bien qu'à l'échelle internationale, il soit beaucoup plus urgent que les grands pays prennent des mesures pour réduire leurs émissions (Farid *et al.*, 2016), la justification budgétaire de la taxe carbone ne manque pas d'attrait pour les pays d'Afrique subsaharienne, dont les recettes publiques tirées de dispositifs fiscaux plus généraux peuvent être fortement amputées par l'importance du secteur informel.

Les taxes carbone sont susceptibles de produire des recettes importantes dans les pays d'Afrique subsaharienne; par exemple, si une taxe de 20 dollars par tonne de CO<sub>2</sub> avait été appliquée en 2013 (ou plus ou moins à cette époque), les recettes qu'elle aurait produites auraient représenté plus de 0,5 % du PIB dans la moitié environ des pays figurant dans le graphique 3.5.1 et plus de 1 % du PIB dans un quart d'entre eux<sup>1</sup>. Les recettes perçues sont évidemment plus importantes dans des pays à fortes émissions de CO<sub>2</sub> qui, comme l'Afrique du Sud, consomment beaucoup de charbon. Elles ont aussi des chances d'augmenter au fil du temps étant donné le prix élevé que devra souvent atteindre le carbone (plus de 50 dollars la tonne en 2030), pour que les pays respectent les engagements de réduction des émissions qu'ils ont pris dans le cadre de l'Accord de Paris de 2015 sur le climat<sup>2</sup>.

Il est toutefois important que ces sources de recettes soient utilisées de façon productive, par exemple pour réduire d'autres taxes pesantes ou financer des investissements publics à haute valeur sociale. Il pourrait être problématique d'affecter ces recettes au financement de dépenses environnementales (par exemple des investissements pour améliorer la résilience face aux changements climatiques) du fait qu'il n'y a pas de rapport entre un niveau efficient de ce type de dépenses et les recettes tirées d'une tarification du carbone correspondant aux objectifs d'atténuation.

Graphique 3.5.1. Échantillon de pays d'Afrique subsaharienne : produit potentiel des taxes sur le carbone, 2013 ou dernière année dont les données sont disponibles



Source : calculs des services du FMI.

Note : Ce graphique illustre les recettes qui auraient pu être obtenues si une taxe sur le carbone avait été en place en 2013 ou pendant l'année la plus récente pour laquelle on dispose de données, sachant que, par hypothèse, toute augmentation de 10 dollars/tonne de la taxe sur le carbone se traduit par une réduction de 3,3 % des émissions de CO<sub>2</sub>.

Cet encadré a été rédigé par Ian Parry (FMI, Département des finances publiques).

<sup>1</sup>À titre de comparaison, l'application d'une taxe de 20 dollars par tonne de CO<sub>2</sub> en Afrique du Sud en 2014 aurait entraîné une hausse des prix des combustibles d'environ 4 % pour l'essence, 50 % pour le charbon et 10 % pour le gaz naturel.

<sup>2</sup>Voir, par exemple, <https://blog-imfdirect.imf.org/2016/04/21/countries-are-signing-up-for-sizeable-carbon-prices>. Beaucoup de pays parmi lesquels figurent des pays d'Afrique subsaharienne se sont engagés à réduire leurs émissions d'environ 20 à 30 % par rapport aux niveaux actuels d'ici à 2030.

## BIBLIOGRAPHIE

- Barro, R. 2003. "Determinants of Economic Growth in a Panel of Countries." *Annals of Economics and Finance* 4: 231–74.
- Cabezon, E., Hunter, L., Tumbarello, P., Washimi, P., and Wu, Y. 2015. "Enhancing Macroeconomic Resilience to Natural Disasters and Climate Change in the Small States of the Pacific." IMF Working Paper 15/125, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Chinn, M., and Prasad, E. 2003. "Medium-Term Determinants of Current Accounts in Industrial and Developing Countries: An Empirical Exploration." *Journal of International Economics* 59: 47–76.
- Clarke, D.J., and S. Dercon. 2016. *Dull Disasters? How Planning Ahead Will Make a Difference*. Oxford: Oxford University Press.
- Commission on a Global Health Risk Framework for the Future. 2016. "The Neglected Dimension of Global Security: A Framework to Counter Infectious Disease Crises." [www.nam.edu/GHRF](http://www.nam.edu/GHRF)
- Dell, Melissa, Benjamin F. Jones, and Benjamin A. Olken. 2012. "Temperature Shocks and Economic Growth: Evidence from the Last Half Century." *American Economic Journal: Macroeconomics* 4(3): 66–95.
- Ebeke, C., B. Loko, and A. Viseth. 2014. "Credit Quality in Developing Economies: Remittances to the Rescue?" IMF Working Paper 14/144, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Ebinger, and Vandycke. 2015. *Moving toward Climate-Resilient Transport: The World Bank Experience from Building Adaptation into Programs*. Washington: World Bank.
- Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO). 2015. "Quarterly Early Warning." *Bulletin for Food and Agriculture* 16 (July–September).
- Farid, Mai, M. Keen, M. G. Papaioannou, I. Parry, C. A. Pattillo, and A. Ter-Martirosyan. 2016. "After Paris: Fiscal, Macroeconomic, and Financial Implications of Global Climate Change." Staff Discussion Note 16/1, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Gerling, K., M. Moreno Badia, and P. Toffano. Forthcoming. "A Primer on the Macro-Fiscal Impact of Natural Disasters." IMF Working Paper. International Monetary Fund, Washington, DC.
- Goetz von Peter, S. von Dahlen, S. Saxena. 2012. "Unmitigated Disasters? New Evidence on the Macroeconomic Cost of Natural Catastrophes." BIS Working Paper 394, Bank for International Settlements, Basel.
- Guha-Sapir, D., R. Below, and P. Hoyois. 2015. EM-DAT: The CRED/OFDA International Disaster Database. Brussels: Université Catholique de Louvain.
- Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC). 2012. *Special Report: Managing the Risks of Extreme Events and Disasters to Advance Climate Change Adaptation. A Special Report of Working Groups I and II of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. New York: Cambridge University Press.
- \_\_\_\_\_. 2014. *Climate Change 2014: Impacts, Adaptation, and Vulnerability*. Geneva.
- International Monetary Fund (IMF). 2003. "Fund Assistance for Countries Facing Exogenous Shocks." Policy Paper, International Monetary Fund, Washington, DC.
- \_\_\_\_\_. (2015a). "How Can Sub-Saharan Africa Harness the Demographic Dividend." Chapter 2, *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*, Washington. Spring 2015.
- \_\_\_\_\_. (2015b). "Global Value Chains: Where are You?" Chapter 3, *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*, Washington. Spring 2015.
- \_\_\_\_\_. (2015c). "Issues In Managing Water Challenges And Policy Instruments: Regional Perspectives and Case Studies." Washington, June.
- \_\_\_\_\_. (2016a). "Analyzing and Managing Fiscal Risks— Best Practices." IMF Board Paper, Washington, D.C.
- \_\_\_\_\_. (2016b, Forthcoming). "Macroeconomic Impact of the Ebola Epidemic in Guinea, Liberia, and Sierra Leone." IMF Working Paper, Washington, D.C.
- \_\_\_\_\_. (2016c, Forthcoming). "Small States' Resilience to Natural Disasters and Climate Change: Role for the IMF." IMF Board Paper, Washington, D.C.
- Mills, M., M. Bari, L. Charry, M. Francisco, F. Gwenhamo, E. Hitaj, M. Hussain, Y. Liu, T. Rasmussen, V. Thakoor, A. Viseth, F. Yang. Forthcoming. "Enhancing Resilience to Natural Disasters and Climate Change in Sub-Saharan Africa." IMF Working Paper, International Monetary Fund, Washington, D.C.
- Mohapatra, S., G. Joseph, and D. Ratha. 2012. "Remittances and Natural Disasters: Ex-Post Response and Contribution to Ex-Ante Preparedness." *Environment, Development and Sustainability* 14:365–78.
- Noy, I. 2009. "The Macroeconomic Consequences of Disasters." *Journal of Development Economics* 88: 221–31.
- Office of the United Nations Special Envoy on Ebola. 2015. "Resources for Results V." <http://ebolaresponse.un.org/resources>.

- Pesaran M. H. Pesaran M H and Shin Y. 1999. "An Autoregressive Distributed Lag Modelling Approach to Cointegration Analysis." In S Strom, (ed.), *Econometrics and Economic Theory in the 20th Century: The Ragnar Frisch Centennial Symposium*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Ramcharan, R. 2007. "Does the Exchange Rate Regime Matter for Real Shocks? Evidence from Windstorms and Earthquakes." *Journal of International Economics* 73 (1): 31–47.
- Ravallion, M., 1997. "Can High-Inequality Developing Countries Escape Absolute Poverty?" *Economics Letter* 56: 51–7.
- \_\_\_\_\_, and Chen, S. 1997. "What can New Survey Data Tell Us About Recent Changes in Distribution and Poverty?" *World Bank Economic Review* 11: 357–82.
- Southern African Development Community (SADC). 2016. *Regional Humanitarian Appeal*, Gaborone, Botswana.
- Solt, F. 2014. "The Standardized World Income Inequality Database." Working Paper, SWIID 5.0.
- Swiss, Re. 2013. "Partnering for Food Security in Emerging Markets. Sigma." Swiss Reinsurance Company, Zurich.
- World Bank. 2003. *Caribbean Economic Overview 2002: Macroeconomic Volatility, Household Vulnerability, and Institutional and Policy Responses*. Washington, DC.
- \_\_\_\_\_. 2013a. *Turn Down the Heat: Climate Extremes, Regional Impacts, and the Case for Resilience*. Washington, DC.
- \_\_\_\_\_. 2013b. *Building Resilience: Integrating Climate and Disaster Risk into Development: Lessons from World Bank Group Experience*. Washington, DC.
- \_\_\_\_\_. 2014. *Financial Protection Against Natural Disasters: An Operational Framework for Disaster Risk Financing and Insurance*. Washington, DC.
- \_\_\_\_\_, and GFDRR. 2015a. *Building Regulation for Resilience—Managing Risks for Safer Cities*. Washington, DC.
- \_\_\_\_\_. 2015b. *The Economic Impact of Ebola on Sub-Saharan Africa: Updated Estimates for 2015*. Washington, DC.
- \_\_\_\_\_. 2016a. *Confronting Drought in Africa's Drylands*, edited by Raffaello Cervigni and Michael Morris, Washington, DC.
- \_\_\_\_\_. 2016b. *Shock Waves: Managing the Impacts of Climate Change on Poverty*. Washington, DC.
- World Risk Report 2016. *World Risk Report*. Aachen, Germany: Bündnis Entwicklung Hilft.
- World Health Organization (WHO). 2015. *One Year into the Ebola Epidemic: A Deadly, Tenacious and Unforgiving Virus*. Washington, DC.

### Annexe 3.1. Impact à long terme des catastrophes naturelles sur le PIB

Pour estimer l'impact des catastrophes naturelles sur la croissance économique à long terme, nous utilisons un modèle autorégressif à retards échelonnés (ARDL). Les modèles ARDL sont des modèles de régressions classiques par la méthode des moindres carrés qui peuvent être utilisés pour examiner des relations de long terme et cointégrantes entre des variables (Pesaran et Shin, 1999). Nous estimons ce modèle à l'aide de données de panel concernant 22 pays d'Afrique subsaharienne sur la période 1985–2014<sup>1</sup>. La spécification, qui est la même que celle utilisée dans Cabezón *et al.* (2015), est exprimée comme suit :

$$PIB \text{ réel} = f(\text{stock de capital, population, catastrophe naturelle})$$

La variable dépendante est le PIB réel (exprimé sous forme logarithmique), et les variables explicatives sont la population, les stocks de capital (exprimés tous les deux sous forme logarithmique) et les dommages provoqués par la catastrophe naturelle (en pourcentage de la population affectée). La série relative au stock de capital est construite en appliquant la méthode de l'inventaire permanent aux données sur la formation brute de capital fixe. Les données sur les catastrophes naturelles proviennent de la base de données EM-DAT, et celles concernant les autres variables sont tirées de la base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* (PEM) du FMI.

Les résultats confirment l'effet négatif à long terme des catastrophes naturelles sur la croissance économique. Pour les catastrophes naturelles qui affectent plus de 1 % de la population, le PIB réel est réduit à long terme de 0,92 %<sup>2</sup>.

**Tableau A3.1.1. Modèle de panel autorégressif à retards échelonnés, effets fixes**

PIB réel	
<b>Long terme</b>	
Catastrophe naturelle	-0,0092 ***
Stock de capital	0,52 *
Population	1,81 *
<b>Court terme</b>	
Terme de correction d'erreur	-0,05 *
Catastrophe naturelle	
Première différence	1,02
Deuxième différence	-0,05 **
Stock de capital	
Première différence	0,16 *
Deuxième différence	0,08 *
Population	
Première différence	0,77 *
Deuxième différence	0,13
Constante	0,06 **

Source : calculs des services du FMI.

Note : \*\*\*, \*\* et \* indiquent des niveaux de significativité de 1 %, 5 % et 10 %, respectivement.

<sup>1</sup>L'échantillon comprend les pays suivants : Afrique du Sud, Botswana, Cameroun, Cabo Verde, Comores, République démocratique du Congo, Éthiopie, Gambie, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Sénégal, Seychelles, Swaziland, Tchad et Zimbabwe.

<sup>2</sup>La variable des catastrophes naturelles étant exprimée en pourcentage du PIB, on obtient le chiffre de 0,92 en multipliant par 100 le coefficient à long terme de -0,0092.





## Appendice statistique

Sauf indication contraire, les données et projections utilisées dans ce rapport reposent sur les estimations des services du FMI au 21 septembre 2016 et correspondent à celles qui ont servi pour l'édition d'octobre 2016 des *Perspectives de l'économie mondiale* (PEM).

La base de données et les projections couvrent 45 pays d'Afrique subsaharienne qui relèvent du Département Afrique. Les données obéissent, dans la mesure du possible, aux méthodes statistiques internationalement reconnues; toutefois, le manque de données limite dans certains cas la portée des comparaisons internationales.

### GROUPES DE PAYS

La classification des pays a changé par rapport aux éditions précédentes des *Perspectives économiques régionales*. Les pays sont répartis en quatre groupes (qui peuvent se chevaucher) : pays exportateurs de pétrole, pays à revenu intermédiaire, pays à faible revenu et pays en situation de fragilité (voir page 92 la nouvelle classification des pays). La composition de ces groupes de pays s'appuie sur les données les plus récentes relatives au revenu national brut par habitant (moyenne sur trois ans) et la note ÉPIN (moyenne sur trois ans; Évaluation des politiques et des institutions nationales : Banque mondiale).

- Les pays exportateurs de pétrole sont les pays où les exportations nettes de pétrole représentent au moins 30 % des exportations totales. Hormis l'Angola, le Nigéria et le Soudan du Sud, ils appartiennent à la CEMAC.
- Les pays à revenu intermédiaire avaient un revenu national brut par habitant qui dépassait 1.025,00 dollars sur la période 2013–15, selon les calculs de la Banque mondiale fondés sur la méthode Atlas.
- Les pays à faible revenu avaient un revenu national brut par habitant égal ou inférieur à 1.025,00 dollars sur la période 2013–15 (Banque mondiale, méthode Atlas).
- Les pays en situation de fragilité avaient une note ÉPIN moyenne égale ou inférieure à 3,2 sur la

période 2013–15 ou ont fait l'objet d'une mission de maintien ou de rétablissement de la paix dans les trois dernières années.

- À la page 92, les pays d'Afrique subsaharienne sont groupés en fonction des grands organes de coopération régionale auxquels ils appartiennent : zone franc, qui comprend l'UEMOA et la CEMAC, le COMESA, la CAE–5, la CEDEAO, la SADC et la SACU. Les données agrégées relatives à la CAE-5 comprennent des données afférentes au Rwanda et au Burundi, qui sont devenus membres en 2007.

### MÉTHODES D'AGRÉGATION

Pour les tableaux AS1–AS3, AS6, AS7, AS13, AS15, AS16, AS22 et AS23 les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Pour les tableaux AS8–AS12, AS17–AS21 et AS24–AS26, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB converti en dollars aux taux de change du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe considéré.

Pour les tableaux AS4, AS5 et AS14, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne géométrique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des PEM.

Pour les tableaux AS27 et AS28, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique non pondérée des données de chaque pays.

**Afrique subsaharienne : groupes de pays**

Pays exportateurs de pétrole	Pays à revenu intermédiaire	Pays à faible revenu	Pays en situation de fragilité	Autres pays riches en ressources naturelles	Pays pauvres en ressources naturelles
Angola	Afrique du Sud	Bénin	Burundi	Afrique du Sud	Bénin
Cameroun	Angola	Burkina Faso	Comores	Botswana	Burundi
Congo, Rép. du	Botswana	Burundi	Congo, Rép. du	Burkina Faso	Cabo Verde
Gabon	Cabo Verde	Comores	Congo, Rép. dém. du	Congo, Rép. dém. du	Comores
Guinée équatoriale	Cameroun	Congo, Rép. dém. du	Côte d'Ivoire	Ghana	Côte d'Ivoire
Nigéria	Côte d'Ivoire	Érythrée	Érythrée	Guinée	Érythrée
Soudan du Sud	Gabon	Éthiopie	Gambie	Libéria	Éthiopie
Tchad	Ghana	Gambie	Guinée	Mali	Gambie
	Guinée équatoriale	Guinée	Guinée Bissau	Namibie	Guinée Bissau
	Kenya	Guinée Bissau	Libéria	Niger	Kenya
	Lesotho	Libéria	Madagascar	République centrafricaine	Lesotho
	Maurice	Madagascar	Malawi	Sierra Leone	Madagascar
	Namibie	Malawi	Mali	Tanzanie	Malawi
	Nigéria	Mali	République centrafricaine	Zambie	Maurice
	São Tomé-et-Principe	Mozambique	São Tomé-et-Principe	Zimbabwe	Mozambique
	Sénégal	Niger	Sierra Leone		Ouganda
	Seychelles	Ouganda	Soudan du Sud		Rwanda
	Swaziland	République centrafricaine	Tchad		São Tomé-et-Principe
	Zambie	Rwanda	Togo		Sénégal
		Sierra Leone	Zimbabwe		Seychelles
		Soudan du Sud			Swaziland
		Tanzanie			Togo
		Tchad			
		Togo			
		Zimbabwe			

**Afrique subsaharienne : pays membres des groupements régionaux**

Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)	Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE-5)	Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)	Union douanière d'Afrique australe (SACU)	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
Bénin	Cameroun	Burundi	Burundi	Afrique du Sud	Afrique du Sud	Bénin
Burkina Faso	Congo, Rép. du	Comores	Kenya	Angola	Botswana	Burkina Faso
Côte d'Ivoire	Gabon	Congo, Rép. dém. du	Ouganda	Botswana	Lesotho	Cabo Verde
Guinée Bissau	Guinée équatoriale	Érythrée	Rwanda	Congo, Rép. dém. du	Namibie	Côte d'Ivoire
Mali	République centrafricaine	Éthiopie	Tanzanie	Lesotho	Swaziland	Gambie
Niger	Tchad	Kenya		Madagascar		Ghana
Sénégal		Madagascar		Malawi		Guinée
Togo		Malawi		Maurice		Guinée Bissau
		Maurice		Mozambique		Libéria
		Ouganda		Namibie		Mali
		Rwanda		Seychelles		Niger
		Seychelles		Swaziland		Nigéria
		Swaziland		Tanzanie		Sénégal
		Zambie		Zambie		Sierra Leone
		Zimbabwe		Zimbabwe		Togo

## Afrique subsaharienne : classification des pays

	Exportateurs de pétrole	Importateurs de pétrole	Pays à revenu intermédiaire	Pays à faible revenu	Pays à faible revenu hors pays en situation de fragilité	Pays en situation de fragilité
Afrique du Sud		X	X			
Angola	X		X			
Bénin		X		X	X	
Botswana		X	X			
Burkina Faso		X		X	X	
Burundi		X		X		X
Cabo Verde		X	X			
Cameroun	X		X			
Comores		X		X		X
Congo, Rép. du	X		X			X
Congo, Rép. dém. du		X		X		X
Côte d'Ivoire		X	X			X
Érythrée		X		X		X
Éthiopie		X		X	X	
Gabon	X		X			
Gambie		X		X		X
Ghana		X	X			
Guinée		X		X		X
Guinée Bissau		X		X		X
Guinée équatoriale	X		X			
Kenya		X	X			
Lesotho		X	X			
Libéria		X		X		X
Madagascar		X		X		X
Malawi		X		X		X
Mali		X		X		X
Maurice		X	X			
Mozambique		X		X	X	
Namibie		X	X			
Niger		X		X	X	
Nigéria	X		X			
Ouganda		X		X	X	
République centrafricaine		X		X		X
Rwanda		X		X	X	
São Tomé-et-Príncipe		X	X			X
Sénégal		X	X			
Seychelles		X	X			
Sierra Leone		X		X		X
Soudan du Sud	X			X		X
Swaziland		X	X			
Tanzanie		X		X	X	
Tchad	X			X		X
Togo		X		X		X
Zambie		X	X			
Zimbabwe		X		X		X

**Afrique subsaharienne : liste des abréviations des pays**

AGO	Angola	CPV	Cabo Verde	LSO	Lesotho	SDN	Soudan
ARE	Émirats arabes unis	DZA	Algérie	MDG	Madagascar	SLE	Sierra Leone
AZE	Azerbaïdjan	ECU	Équateur	MLI	Mali	SSD	Soudan du Sud
BDI	Burundi	ERI	Érythrée	MNG	Mongolie	STP	São Tomé-et-Principe
BEN	Bénin	ETH	Éthiopie	MOZ	Mozambique	SWZ	Swaziland
BFA	Burkina Faso	GAB	Gabon	MUS	Maurice	SYC	Seychelles
BHR	Bahreïn	GHA	Ghana	MWI	Malawi	TCD	Tchad
BOL	Bolivie	GIN	Guinée	MYS	Malaisie	TGO	Togo
BRN	Brunei Darussalam	GMB	Gambie	NAM	Namibie	TKM	Turkménistan
BWA	Botswana	GNB	Guinée Bissau	NER	Niger	TTO	Trinité-et-Tobago
CAF	République centrafricaine	GNQ	Guinée équatoriale	NIG	Nigéria	TZA	Tanzanie
CIV	Côte d'Ivoire	IRN	Iran, Rép. islam. d'	OMN	Oman	UGA	Ouganda
CMR	Cameroun	IRQ	Iraq	QAT	Qatar	VEN	Venezuela
COD	Congo, Rép. dém. du	KAZ	Kazakhstan	RUS	Russie, Fédération de	YEM	Yémen
COG	Congo, Rép. du	KEN	Kenya	RWA	Rwanda	ZAF	Afrique du Sud
COL	Colombie	KWT	Koweït	SEN	Sénégal	ZMB	Zambie
COM	Comores	LBR	Libéria	SAU	Arabie saoudite	ZWE	Zimbabwe

**Liste des sources et notes des tableaux AS1—AS28****Tableaux AS1—AS3, AS6—AS19, AS21, AS24—AS26**

Source : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale*, 25 mars 2016.

<sup>1</sup> Données de l'exercice budgétaire.

<sup>2</sup> En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

**Tableaux AS4—AS5**

Source : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale*, 25 mars 2016.

<sup>1</sup> En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

**Tableau AS20**

Source : FMI, bases de données du Département Afrique et des *Perspectives de l'économie mondiale*, 25 mars 2016.

<sup>1</sup> Dons compris.

<sup>2</sup> Données de l'exercice budgétaire.

<sup>3</sup> En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

**Tableaux AS22—AS23**

Source : FMI, *International Financial Statistics*.

<sup>1</sup> Une augmentation indique une appréciation.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

**Tableaux AS27**

Source : FMI, *International Financial Statistics*.

<sup>1</sup> Comprend les actifs bancaires offshore.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

**Tableaux AS28**

Source : FMI, *International Financial Statistics*.

<sup>1</sup> Le ratio prêts/dépôts comprend les dépôts et les prêts des banques commerciales au secteur public.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

**Liste des tableaux**

AS1.	Croissance du PIB réel .....	96
AS2.	Croissance du PIB réel, hors pétrole .....	97
AS3.	Croissance du PIB réel par habitant .....	98
AS4.	Prix à la consommation, moyenne.....	99
AS5.	Prix à la consommation, fin de période.....	100
AS6.	Investissement total.....	101
AS7.	Épargne nationale brute .....	102
AS8.	Solde budgétaire global, dons compris.....	103
AS9.	Solde budgétaire global, hors dons .....	104
AS10.	Recettes publiques, hors dons.....	105
AS11.	Dépenses publiques.....	106
AS12.	Dettes publiques.....	107
AS13.	Masse monétaire au sens large .....	108
AS14.	Expansion de la masse monétaire au sens large .....	109
AS15.	Créances sur le secteur privé non financier (variation en pourcentage).....	110
AS16.	Créances sur le secteur privé non financier (pourcentage du PIB).....	111
AS17.	Exportations de biens et de services .....	112
AS18.	Importations de biens et de services.....	113
AS19.	Balance commerciale, marchandises .....	114
AS20.	Solde extérieur courant.....	115
AS21.	Investissement direct à l'étranger, net .....	116
AS22.	Taux de change effectifs réels.....	117
AS23.	Taux de change effectifs nominaux.....	118
AS24.	Dettes extérieures publiques par débiteur .....	119
AS25.	Termes de l'échange, marchandises .....	120
AS26.	Réserves .....	121
AS27.	Pénétration bancaire.....	122
AS28.	Secteur bancaire : ratio prêts/dépôts .....	123

**Tableau AS1. Croissance du PIB réel**  
(En pourcentage)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Afrique du Sud	4,8	-1,5	3,0	3,3	2,2	2,3	1,6	1,3	0,1	0,8
Angola	17,3	2,4	3,4	3,9	5,2	6,8	4,8	3,0	0,0	1,5
Bénin	4,2	2,3	2,1	3,0	4,6	6,9	6,5	5,0	4,6	5,4
Botswana	6,0	-7,7	8,6	6,0	4,5	9,9	3,2	-0,3	3,1	4,0
Burkina Faso	5,9	3,0	8,4	6,6	6,5	6,6	4,0	4,0	5,2	5,9
Burundi	4,4	3,8	5,1	4,0	4,4	5,9	4,5	-4,0	-0,5	2,0
Cabo Verde	7,1	-1,3	1,5	4,0	1,1	0,8	1,9	1,5	3,6	4,0
Cameroun	3,1	1,9	3,3	4,1	4,6	5,6	5,9	5,8	4,8	4,2
Comores	1,3	1,8	2,1	2,2	3,0	3,5	2,0	1,0	2,2	3,3
Congo, Rép. du	4,3	7,5	8,7	3,4	3,8	3,3	6,8	2,3	1,7	5,0
Congo, Rép. dém. du	6,1	2,9	7,1	6,9	7,1	8,5	9,5	6,9	3,9	4,2
Côte d'Ivoire	1,8	3,3	2,0	-4,2	10,1	9,3	7,9	8,5	8,0	8,0
Érythrée	-2,1	3,9	2,2	8,7	7,0	3,1	5,0	4,8	3,7	3,3
Éthiopie <sup>1</sup>	11,8	10,0	10,6	11,4	8,7	9,9	10,3	10,2	6,5	7,5
Gabon	1,3	-2,3	6,3	7,1	5,3	5,6	4,3	4,0	3,2	4,5
Gambie	3,3	6,4	6,5	-4,3	5,6	4,8	-0,2	4,4	2,3	3,3
Ghana	6,2	4,8	7,9	14,0	9,3	7,3	4,0	3,9	3,3	7,4
Guinée	2,9	-0,3	1,9	3,8	3,7	2,3	1,1	0,1	3,8	4,4
Guinée Bissau	3,1	3,3	4,4	9,4	-1,8	0,8	2,5	4,8	4,8	5,0
Guinée équatoriale	15,2	1,3	-8,9	6,5	8,3	-4,1	-0,5	-7,4	-9,9	-5,8
Kenya	4,6	3,3	8,4	6,1	4,6	5,7	5,3	5,6	6,0	6,1
Lesotho	4,0	4,5	6,9	4,5	5,3	3,6	3,4	2,8	2,4	3,8
Libéria	7,3	5,1	6,1	7,4	8,2	8,7	0,7	0,0	2,0	4,0
Madagascar	5,8	-4,7	0,3	1,5	3,0	2,3	3,3	3,1	4,1	4,5
Malawi	6,1	8,3	6,9	4,9	1,9	5,2	5,7	2,9	2,7	4,5
Mali	4,2	4,7	5,4	3,2	-0,8	2,3	7,0	6,0	5,3	5,2
Maurice	4,3	3,0	4,1	3,9	3,2	3,2	3,6	3,5	3,5	3,9
Mozambique	8,1	6,4	6,7	7,1	7,2	7,1	7,4	6,6	4,5	5,5
Namibie	4,3	0,3	6,0	5,1	5,1	5,7	6,5	5,3	4,2	5,3
Niger	5,2	-0,7	8,4	2,2	11,8	5,3	7,0	3,5	5,2	5,0
Nigéria	7,7	8,4	11,3	4,9	4,3	5,4	6,3	2,7	-1,7	0,6
Ouganda	8,3	8,1	7,7	6,8	2,6	4,0	4,9	4,8	4,9	5,5
République centrafricaine	3,3	1,7	3,0	3,3	4,1	-36,7	1,0	4,8	5,2	5,5
Rwanda	9,0	6,3	7,3	7,8	8,8	4,7	7,0	6,9	6,0	6,0
São Tomé-et-Príncipe	5,7	4,0	4,5	4,8	4,5	4,0	4,5	4,0	4,0	5,0
Sénégal	4,5	2,4	4,3	1,9	4,5	3,6	4,3	6,5	6,6	6,8
Seychelles	4,8	-1,1	5,9	5,4	3,7	5,0	6,2	5,7	4,9	3,5
Sierra Leone	5,8	3,2	5,3	6,3	15,2	20,7	4,6	-21,1	4,3	5,0
Soudan du Sud	...	...	...	...	-52,4	29,3	2,9	-0,2	-13,1	-6,1
Swaziland	4,4	1,9	1,4	1,2	3,0	2,9	2,5	1,7	0,5	0,9
Tanzanie	6,5	5,4	6,4	7,9	5,1	7,3	7,0	7,0	7,2	7,2
Tchad	9,7	4,2	13,6	0,1	8,9	5,7	6,9	1,8	-1,1	1,7
Togo	2,4	3,5	4,1	4,8	5,9	5,4	5,4	5,4	5,3	5,0
Zambie	7,7	9,2	10,3	5,6	7,6	5,1	5,0	3,0	3,0	4,0
Zimbabwe <sup>2</sup>	-7,5	7,5	11,4	11,9	10,6	4,5	3,8	1,1	-0,3	-2,5
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>6,6</b>	<b>3,9</b>	<b>7,0</b>	<b>5,0</b>	<b>4,3</b>	<b>5,2</b>	<b>5,1</b>	<b>3,4</b>	<b>1,4</b>	<b>2,9</b>
<i>Médiane</i>	4,8	3,3	6,0	4,8	4,6	5,2	4,6	3,9	3,8	4,5
Hors Nigéria et Afrique du Sud	6,9	3,9	6,0	6,0	5,4	6,5	5,7	4,7	3,9	4,9
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>8,7</b>	<b>6,7</b>	<b>9,2</b>	<b>4,7</b>	<b>3,9</b>	<b>5,7</b>	<b>5,9</b>	<b>2,6</b>	<b>-1,3</b>	<b>0,9</b>
Hors Nigéria	11,0	2,3	3,5	4,2	2,7	6,5	4,6	2,4	-0,2	1,7
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>5,3</b>	<b>2,0</b>	<b>5,3</b>	<b>5,3</b>	<b>4,7</b>	<b>4,9</b>	<b>4,5</b>	<b>3,9</b>	<b>3,4</b>	<b>4,2</b>
Hors Afrique du Sud	5,6	4,4	6,8	6,6	6,2	6,5	6,1	5,4	5,1	5,9
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>6,7</b>	<b>3,6</b>	<b>6,9</b>	<b>4,6</b>	<b>4,3</b>	<b>4,7</b>	<b>4,6</b>	<b>2,7</b>	<b>0,4</b>	<b>2,0</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	7,4	2,8	5,1	5,4	6,1	5,9	4,9	3,8	3,1	4,5
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>6,2</b>	<b>5,1</b>	<b>7,0</b>	<b>6,6</b>	<b>4,5</b>	<b>7,1</b>	<b>6,6</b>	<b>5,6</b>	<b>4,7</b>	<b>5,4</b>
Hors pays en situation de fragilité	7,7	6,3	7,6	7,6	6,2	7,0	7,2	7,2	6,1	6,7
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>3,5</b>	<b>3,3</b>	<b>5,6</b>	<b>3,1</b>	<b>3,3</b>	<b>7,3</b>	<b>6,1</b>	<b>3,7</b>	<b>3,2</b>	<b>4,1</b>
Zone franc	4,9	2,6	4,0	2,8	6,1	4,5	5,5	4,4	3,9	4,8
CEMAC	6,3	2,2	3,5	4,4	6,0	2,8	4,7	2,1	1,0	2,6
UEMOA	3,6	2,9	4,4	1,3	6,3	6,1	6,3	6,3	6,3	6,5
COMESA (pays membres d'AFSS)	6,2	5,6	7,9	7,1	5,9	6,2	6,5	5,9	4,8	5,3
CAE-5	6,2	5,2	7,4	6,9	4,6	5,9	5,9	5,8	6,1	6,3
CEDEAO	6,8	7,0	9,7	5,0	5,1	5,8	6,0	3,1	0,2	2,4
Union douanière d'Afrique australe	4,8	-1,6	3,3	3,4	2,4	2,8	1,9	1,3	0,4	1,1
SADC	6,2	0,5	4,2	4,3	3,7	4,2	3,5	2,7	1,6	2,4

Voir sources et notes page 94.



**Tableau AS2. Croissance du PIB réel, hors pétrole**  
*(En pourcentage)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Afrique du Sud	4,8	-1,5	3,0	3,3	2,2	2,3	1,6	1,3	0,1	0,8
Angola	17,6	8,1	7,6	9,5	5,5	10,9	8,2	1,6	-0,6	1,5
Bénin	4,2	2,3	2,1	3,0	4,6	6,9	6,5	5,0	4,6	5,4
Botswana	6,0	-7,7	8,6	6,0	4,5	9,9	3,2	-0,3	3,1	4,0
Burkina Faso	5,9	3,0	8,4	6,6	6,5	6,6	4,0	4,0	5,2	5,9
Burundi	4,4	3,8	5,1	4,0	4,4	5,9	4,5	-4,0	-0,5	2,0
Cabo Verde	7,1	-1,3	1,5	4,0	1,1	0,8	1,9	1,5	3,6	4,0
Cameroun	3,6	2,9	4,1	4,6	4,6	5,4	5,6	4,9	4,9	4,8
Comores	1,3	1,8	2,1	2,2	3,0	3,5	2,0	1,0	2,2	3,3
Congo, Rép. du	5,7	3,9	6,5	7,4	9,7	8,1	7,9	4,8	0,3	3,2
Congo, Rép. dém. du	5,9	2,8	7,2	7,0	7,2	8,6	9,5	7,0	4,0	4,3
Côte d'Ivoire	1,8	2,1	2,6	-4,8	12,5	9,0	8,4	7,8	7,5	8,3
Érythrée	-2,1	3,9	2,2	8,7	7,0	3,1	5,0	4,8	3,7	3,3
Éthiopie <sup>1</sup>	11,8	10,0	10,6	11,4	8,7	9,9	10,3	10,2	6,5	7,5
Gabon	5,0	-3,3	13,1	10,5	7,1	7,8	5,0	4,0	5,4	6,6
Gambie	3,3	6,4	6,5	-4,3	5,6	4,8	-0,2	4,4	2,3	3,3
Ghana	6,2	4,8	7,6	8,6	8,6	6,7	4,0	4,1	3,7	4,5
Guinée	2,9	-0,3	1,9	3,8	3,7	2,3	1,1	0,1	3,8	4,4
Guinée Bissau	3,1	3,3	4,4	9,4	-1,8	0,8	2,5	4,8	4,8	5,0
Guinée équatoriale	34,8	19,0	-10,3	15,7	6,7	1,8	-2,0	-7,0	-2,1	-2,8
Kenya	4,6	3,3	8,4	6,1	4,6	5,7	5,3	5,6	6,0	6,1
Lesotho	4,0	4,5	6,9	4,5	5,3	3,6	3,4	2,8	2,4	3,8
Libéria	7,3	5,1	6,1	7,4	8,2	8,7	0,7	0,0	2,0	4,0
Madagascar	5,8	-4,7	0,3	1,5	3,0	2,3	3,3	3,1	4,1	4,5
Malawi	6,1	8,3	6,9	4,9	1,9	5,2	5,7	2,9	2,7	4,5
Mali	4,2	4,7	5,4	3,2	-0,8	2,3	7,0	6,0	5,3	5,2
Maurice	4,3	3,0	4,1	3,9	3,2	3,2	3,6	3,5	3,5	3,9
Mozambique	8,1	6,4	6,7	7,1	7,2	7,1	7,4	6,6	4,5	5,5
Namibie	4,3	0,3	6,0	5,1	5,1	5,7	6,5	5,3	4,2	5,3
Niger	5,2	-0,7	8,4	1,3	4,2	3,2	8,1	4,9	4,2	4,7
Nigéria	10,8	10,0	12,4	5,3	5,9	8,3	7,3	3,6	-0,1	0,3
Ouganda	8,3	8,1	7,7	6,8	2,6	4,0	4,9	4,8	4,9	5,5
République centrafricaine	3,3	1,7	3,0	3,3	4,1	-36,7	1,0	4,8	5,2	5,5
Rwanda	9,0	6,3	7,3	7,8	8,8	4,7	7,0	6,9	6,0	6,0
São Tomé-et-Príncipe	5,7	4,0	4,5	4,8	4,5	4,0	4,5	4,0	4,0	5,0
Sénégal	4,5	2,4	4,3	1,9	4,5	3,6	4,3	6,5	6,6	6,8
Seychelles	4,8	-1,1	5,9	5,4	3,7	5,0	6,2	5,7	4,9	3,5
Sierra Leone	5,8	3,2	5,3	6,3	15,2	20,7	4,6	-21,1	4,3	5,0
Soudan du Sud	...	...	...	...	-0,8	4,1	-17,5	-1,2	-7,0	-9,8
Swaziland	4,4	1,9	1,4	1,2	3,0	2,9	2,5	1,7	0,5	0,9
Tanzanie	6,5	5,4	6,4	7,9	5,1	7,3	7,0	7,0	7,2	7,2
Tchad	6,3	6,4	17,2	0,2	11,6	8,0	7,1	-2,9	-0,3	2,7
Togo	2,4	3,5	4,1	4,8	5,9	5,4	5,4	5,4	5,3	5,0
Zambie	7,7	9,2	10,3	5,6	7,6	5,1	5,0	3,0	3,0	4,0
Zimbabwe <sup>2</sup>	-7,5	7,5	11,4	11,9	10,6	4,5	3,8	1,1	-0,3	-2,5
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>7,8</b>	<b>4,9</b>	<b>7,6</b>	<b>5,5</b>	<b>5,2</b>	<b>6,3</b>	<b>5,4</b>	<b>3,5</b>	<b>2,0</b>	<b>2,7</b>
<i>Médiane</i>	5,1	3,4	6,1	5,2	5,1	5,1	4,9	4,0	4,0	4,5
Hors Nigéria et Afrique du Sud	7,6	5,0	6,7	6,6	6,1	6,8	5,8	4,4	4,1	4,8
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>11,7</b>	<b>9,2</b>	<b>10,8</b>	<b>6,2</b>	<b>5,9</b>	<b>8,2</b>	<b>6,6</b>	<b>3,0</b>	<b>0,1</b>	<b>0,7</b>
Hors Nigéria	5,2	7,1	6,2	8,5	6,0	8,0	4,9	1,4	0,6	2,0
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>5,3</b>	<b>1,9</b>	<b>5,3</b>	<b>5,0</b>	<b>4,7</b>	<b>4,9</b>	<b>4,5</b>	<b>3,9</b>	<b>3,4</b>	<b>4,0</b>
Hors Afrique du Sud	5,6	4,3	6,9	6,0	6,2	6,4	6,1	5,4	5,1	5,6
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>8,2</b>	<b>4,9</b>	<b>7,7</b>	<b>5,1</b>	<b>5,0</b>	<b>6,2</b>	<b>5,2</b>	<b>2,9</b>	<b>1,1</b>	<b>1,8</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	8,9	4,9	6,2	6,7	6,5	7,2	5,6	3,5	3,3	4,3
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>6,1</b>	<b>5,1</b>	<b>7,2</b>	<b>6,6</b>	<b>5,8</b>	<b>6,4</b>	<b>6,1</b>	<b>5,4</b>	<b>4,8</b>	<b>5,3</b>
Hors pays en situation de fragilité	7,7	6,3	7,6	7,6	6,0	6,9	7,3	7,2	6,1	6,6
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>3,3</b>	<b>2,9</b>	<b>5,8</b>	<b>3,4</b>	<b>7,0</b>	<b>6,2</b>	<b>5,0</b>	<b>3,4</b>	<b>3,3</b>	<b>4,0</b>
Zone franc	7,1	4,3	4,7	4,2	6,8	5,6	5,6	4,0	4,5	5,2
CEMAC	10,8	6,2	4,8	7,6	7,1	5,3	4,6	1,6	2,5	3,5
UEMOA	3,6	2,6	4,5	1,0	6,4	5,9	6,6	6,2	6,1	6,6
COMESA (pays membres d'AfSS)	6,2	5,6	7,9	7,1	5,9	6,2	6,6	5,9	4,8	5,3
CAE-5	6,2	5,2	7,4	6,9	4,6	5,9	5,9	5,8	6,1	6,3
CEDEAO	9,0	8,2	10,6	4,9	6,2	7,8	6,8	3,8	1,4	1,8
Union douanière d'Afrique australe	4,8	-1,6	3,3	3,4	2,4	2,8	1,9	1,3	0,4	1,1
SADC	6,3	1,2	4,8	5,0	3,8	4,7	4,0	2,5	1,5	2,4

Voir sources et notes page 94.

**Tableau AS3. Croissance du PIB réel par habitant**  
(En pourcentage)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Afrique du Sud	3,4	-3,0	1,5	1,7	0,6	0,7	-0,0	-0,4	-1,5	-0,8
Angola	13,8	-0,6	0,4	0,9	2,1	3,7	1,8	0,0	-2,9	-1,5
Bénin	1,0	-0,6	-0,8	0,1	1,8	4,1	3,8	2,4	2,1	2,9
Botswana	4,6	-8,9	7,2	4,8	3,2	8,6	2,0	-1,4	1,9	2,8
Burkina Faso	2,8	0,2	5,6	3,3	3,2	4,0	0,9	1,2	2,3	3,0
Burundi	2,2	1,4	2,7	1,6	2,0	3,5	2,0	-6,2	-2,8	-0,4
Cabo Verde	6,4	-1,5	1,1	3,3	-2,0	-0,4	0,6	0,2	2,4	2,8
Cameroun	0,3	-0,8	0,8	1,6	2,0	3,0	3,3	3,2	2,2	1,7
Comores	-1,1	-1,2	-0,9	-0,8	-0,0	0,5	-1,0	-1,9	-0,8	0,3
Congo, Rép. du	1,4	4,4	5,7	0,5	0,9	1,1	4,5	0,1	-0,3	2,8
Congo, Rép. dém. du	3,0	-0,1	4,0	3,8	4,0	5,3	6,3	3,8	0,9	1,2
Côte d'Ivoire	-0,8	0,6	-0,6	-6,6	7,3	6,5	5,2	5,8	5,2	5,2
Érythrée	-5,2	0,6	-1,1	5,2	3,6	-0,2	1,6	1,4	0,4	-0,0
Éthiopie <sup>1</sup>	9,2	8,3	8,8	9,6	7,0	8,2	8,6	8,5	4,8	5,8
Gabon	-1,5	-5,9	2,4	3,2	1,4	1,7	2,8	2,5	1,7	3,1
Gambie	0,4	3,6	3,7	-6,9	2,8	2,0	-2,9	1,6	-0,4	0,5
Ghana	3,6	2,2	5,2	11,2	6,6	4,6	1,4	1,3	0,8	4,7
Guinée	0,6	-2,9	-0,7	1,2	1,1	-0,3	-1,4	-2,3	1,3	1,9
Guinée Bissau	0,9	1,1	2,1	6,8	-4,0	-1,4	0,3	2,5	2,5	2,7
Guinée équatoriale	11,8	-1,5	-11,5	3,6	5,3	-6,8	-3,2	-9,9	-12,2	-8,2
Kenya	1,8	0,5	6,1	3,4	1,5	2,9	2,4	2,8	3,1	3,2
Lesotho	3,7	4,3	6,6	4,3	5,0	3,3	3,2	2,6	2,1	3,6
Libéria	5,7	0,8	1,8	4,7	5,5	5,9	-1,9	-2,5	-0,4	1,6
Madagascar	2,8	-7,4	-2,5	-1,4	0,2	-0,6	0,5	0,3	1,3	1,7
Malawi	3,5	5,3	3,9	1,9	-1,0	2,3	2,7	0,1	-0,2	1,6
Mali	1,0	1,4	2,2	0,2	-3,8	-0,7	3,7	2,7	2,0	1,9
Maurice	3,8	2,8	3,9	3,7	2,9	3,0	3,6	3,5	3,5	3,9
Mozambique	5,0	3,4	3,7	4,1	4,2	4,2	4,5	3,7	1,7	2,7
Namibie	2,9	-1,2	4,5	3,5	3,1	3,7	4,5	3,3	3,4	4,4
Niger	1,5	-4,1	5,1	-0,9	8,5	2,1	3,8	0,4	2,1	1,9
Nigéria	4,9	5,5	8,3	2,1	1,5	2,6	3,5	-0,1	-4,4	-2,0
Ouganda	4,6	4,5	4,2	3,5	-0,8	0,4	1,9	1,8	1,9	2,5
République centrafricaine	1,5	-0,2	1,1	1,3	2,1	-37,9	-0,9	2,8	3,2	3,4
Rwanda	6,8	4,1	4,1	5,7	5,7	2,4	4,4	4,1	3,9	3,4
São Tomé-et-Príncipe	3,0	1,0	1,5	1,9	1,8	1,4	1,9	1,5	1,5	2,6
Sénégal	1,7	-0,4	1,3	-1,1	1,5	0,6	1,4	3,4	3,6	3,8
Seychelles	3,7	-1,5	3,0	8,2	2,7	3,1	4,6	5,0	4,1	2,8
Sierra Leone	2,4	1,2	3,3	4,3	13,0	18,2	2,4	-22,2	2,3	3,0
Soudan du Sud	...	...	...	...	-54,7	23,4	-1,6	-4,4	-17,3	-10,6
Swaziland	3,4	0,7	0,3	0,0	1,8	1,7	1,2	0,5	-0,7	-0,3
Tanzanie	3,6	2,7	3,8	5,3	2,7	5,2	4,9	4,9	5,1	5,1
Tchad	7,0	1,7	10,8	-2,4	6,2	3,1	4,3	-0,7	-3,5	-1,1
Togo	-0,7	0,7	1,3	2,0	3,1	2,6	2,6	2,6	2,5	2,2
Zambie	4,7	6,0	7,1	2,5	4,3	2,0	1,9	-0,1	-0,1	0,8
Zimbabwe <sup>2</sup>	-8,3	6,6	10,4	10,8	5,5	1,6	1,2	-1,5	-2,8	-5,0
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>4,1</b>	<b>1,5</b>	<b>4,5</b>	<b>2,6</b>	<b>1,8</b>	<b>2,8</b>	<b>2,6</b>	<b>0,9</b>	<b>-0,9</b>	<b>0,5</b>
<i>Médiane</i>	2,9	0,7	3,2	2,8	2,7	2,6	2,0	1,4	1,7	2,5
Hors Nigéria et Afrique du Sud	4,1	1,2	3,4	3,4	2,6	3,8	3,1	2,1	1,4	2,4
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>5,7</b>	<b>3,7</b>	<b>6,2</b>	<b>1,9</b>	<b>1,0</b>	<b>2,8</b>	<b>3,0</b>	<b>-0,2</b>	<b>-4,0</b>	<b>-1,8</b>
Hors Nigéria	7,9	-0,6	0,6	1,2	-0,2	3,3	1,8	-0,4	-2,8	-1,0
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>3,1</b>	<b>-0,1</b>	<b>3,2</b>	<b>3,1</b>	<b>2,4</b>	<b>2,7</b>	<b>2,3</b>	<b>1,7</b>	<b>1,2</b>	<b>2,0</b>
Hors Afrique du Sud	3,0	1,9	4,3	4,1	3,5	3,9	3,6	2,9	2,7	3,4
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>4,3</b>	<b>1,2</b>	<b>4,5</b>	<b>2,2</b>	<b>1,8</b>	<b>2,3</b>	<b>2,1</b>	<b>0,3</b>	<b>-1,9</b>	<b>-0,4</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,8	0,2	2,6	2,8	3,4	3,2	2,3	1,3	0,6	2,0
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>3,4</b>	<b>2,4</b>	<b>4,4</b>	<b>4,0</b>	<b>1,8</b>	<b>4,4</b>	<b>4,0</b>	<b>3,0</b>	<b>2,1</b>	<b>2,9</b>
Hors pays en situation de fragilité	4,7	3,7	4,9	5,0	3,6	4,6	4,9	4,8	3,8	4,3
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>0,9</b>	<b>0,6</b>	<b>2,8</b>	<b>0,5</b>	<b>0,3</b>	<b>4,3</b>	<b>3,2</b>	<b>0,9</b>	<b>0,4</b>	<b>1,3</b>
Zone franc	2,0	-0,3	1,1	-0,1	3,2	1,7	2,9	1,8	1,3	2,2
CEMAC	3,4	-0,7	0,7	1,6	3,1	0,0	2,3	-0,2	-1,2	0,3
UEMOA	0,7	0,1	1,5	-1,6	3,4	3,3	3,4	3,4	3,4	3,6
COMESA (pays membres d'AfSS)	3,5	3,1	5,4	4,7	3,1	3,6	4,0	3,4	2,3	2,8
CAE-5	3,2	2,3	4,7	4,2	1,6	3,2	3,3	3,2	3,5	3,7
CEDEAO	3,9	4,2	6,8	2,2	2,3	3,0	3,2	0,4	-2,5	-0,4
Union douanière d'Afrique australe	3,4	-3,0	1,8	1,9	0,9	1,2	0,3	-0,3	-1,2	-0,5
SADC	4,3	-1,4	2,3	2,3	1,6	2,2	1,5	0,6	-0,4	0,3

Voir sources et notes page 94.

**Tableau AS4. Prix à la consommation**  
(Pourcentage moyen de variation annuelle)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Afrique du Sud	5,6	7,1	4,3	5,0	5,7	5,8	6,1	4,6	6,4	6,0
Angola	20,9	13,7	14,5	13,5	10,3	8,8	7,3	10,3	33,7	38,3
Bénin	3,7	0,9	2,2	2,7	6,7	1,0	-1,1	0,3	0,6	2,2
Botswana	9,4	8,1	6,9	8,5	7,5	5,9	4,4	3,0	3,2	3,5
Burkina Faso	3,8	0,9	-0,6	2,8	3,8	0,5	-0,3	0,9	1,6	2,0
Burundi	11,4	10,6	6,5	9,6	18,2	7,9	4,4	5,6	6,3	9,4
Cabo Verde	2,9	1,0	2,1	4,5	2,5	1,5	-0,2	0,1	0,1	1,3
Cameroun	2,7	3,0	1,3	2,9	2,4	2,1	1,9	2,7	2,2	2,2
Comores	4,0	4,8	3,9	2,2	5,9	1,6	1,3	2,0	2,2	2,2
Congo, Rép. du	3,9	4,3	5,0	1,8	5,0	4,6	0,9	2,0	4,0	3,7
Congo, Rép. dém. du	14,6	46,1	23,5	14,9	0,9	0,9	1,2	1,0	1,7	2,7
Côte d'Ivoire	3,2	1,0	1,4	4,9	1,3	2,6	0,4	1,2	1,0	1,5
Érythrée	16,4	33,0	11,2	3,9	6,0	6,5	10,0	9,0	9,0	9,0
Éthiopie <sup>1</sup>	18,0	8,5	8,1	33,2	24,1	8,1	7,4	10,1	7,7	8,2
Gabon	0,9	1,9	1,4	1,3	2,7	0,5	4,5	0,1	2,5	2,5
Gambie	6,2	4,6	5,0	4,8	4,6	5,2	6,2	6,8	8,3	7,6
Ghana	13,3	13,1	6,7	7,7	7,1	11,7	15,5	17,2	17,0	10,0
Guinée	25,0	4,7	15,5	21,4	15,2	11,9	9,7	8,2	8,2	8,1
Guinée Bissau	4,0	-1,6	1,1	5,1	2,1	0,8	-1,0	1,5	2,6	2,8
Guinée équatoriale	4,4	5,7	5,3	4,8	3,4	3,2	4,3	1,7	1,5	1,4
Kenya	8,3	10,6	4,3	14,0	9,4	5,7	6,9	6,6	6,2	5,5
Lesotho	6,9	5,9	3,4	6,0	5,5	5,0	4,0	5,3	8,6	6,0
Libéria	9,8	7,4	7,3	8,5	6,8	7,6	9,9	7,7	8,6	8,5
Madagascar	12,5	9,0	9,2	9,5	5,7	5,8	6,1	7,4	6,7	6,9
Malawi	11,5	8,4	7,4	7,6	21,3	28,3	23,8	21,9	19,8	13,9
Mali	3,1	2,2	1,3	3,1	5,3	-0,6	0,9	1,4	1,0	1,3
Maurice	7,4	2,5	2,9	6,5	3,9	3,5	3,2	1,3	1,5	2,1
Mozambique	10,2	3,3	12,7	10,4	2,1	4,2	2,3	2,4	16,7	15,5
Namibie	5,4	9,5	4,9	5,0	6,7	5,6	5,3	3,4	6,6	6,0
Niger	4,0	4,3	-2,8	2,9	0,5	2,3	-0,9	1,0	1,6	2,0
Nigéria	11,6	12,5	13,7	10,8	12,2	8,5	8,0	9,0	15,4	17,1
Ouganda	7,5	13,0	3,8	15,1	12,9	5,0	3,1	5,5	5,5	5,1
République centrafricaine	3,5	3,5	1,5	1,2	5,9	6,6	11,6	4,5	4,0	3,5
Rwanda	10,9	10,3	2,3	5,7	6,3	4,2	1,8	2,5	5,3	4,9
São Tomé-et-Principe	20,8	17,0	13,3	14,3	10,6	8,1	7,0	5,3	3,9	3,5
Sénégal	3,3	-2,2	1,2	3,4	1,4	0,7	-1,1	0,1	1,0	1,8
Seychelles	9,0	31,8	-2,4	2,6	7,1	4,3	1,4	4,0	-0,8	2,5
Sierra Leone	12,5	9,2	17,8	18,5	13,8	9,8	8,3	9,0	9,7	9,0
Soudan du Sud	...	...	...	...	45,1	-0,0	1,7	52,8	476,0	110,7
Swaziland	6,2	7,4	4,5	6,1	8,9	5,6	5,7	5,0	7,0	6,1
Tanzanie	6,6	12,1	7,2	12,7	16,0	7,9	6,1	5,6	5,2	5,0
Tchad	1,5	10,1	-2,1	1,9	7,7	0,2	1,7	3,7	0,0	5,2
Togo	3,8	3,7	1,4	3,6	2,6	1,8	0,2	1,8	2,1	2,5
Zambie	13,7	13,4	8,5	8,7	6,6	7,0	7,8	10,1	19,1	9,1
Zimbabwe <sup>1</sup>	39,9	6,2	3,0	3,5	3,7	1,6	-0,2	-2,4	-1,6	4,6
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>8,8</b>	<b>9,8</b>	<b>8,2</b>	<b>9,4</b>	<b>9,3</b>	<b>6,6</b>	<b>6,3</b>	<b>7,0</b>	<b>11,3</b>	<b>10,8</b>
<i>Médiane</i>	7,2	7,3	4,4	5,4	6,0	5,0	4,3	4,0	5,2	5,0
Hors Nigéria et Afrique du Sud	9,2	9,5	6,6	10,6	9,1	5,7	5,3	6,7	10,8	9,2
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>10,9</b>	<b>11,5</b>	<b>12,1</b>	<b>10,0</b>	<b>11,2</b>	<b>7,5</b>	<b>7,1</b>	<b>8,8</b>	<b>18,2</b>	<b>18,3</b>
Hors Nigéria	9,1	8,8	7,8	7,6	8,4	4,9	4,6	8,2	25,8	21,6
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>7,7</b>	<b>8,6</b>	<b>5,4</b>	<b>9,0</b>	<b>7,9</b>	<b>5,9</b>	<b>5,7</b>	<b>5,6</b>	<b>6,6</b>	<b>5,9</b>
Hors Afrique du Sud	9,3	9,7	6,2	11,6	9,3	6,0	5,5	6,2	6,7	5,8
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>8,7</b>	<b>9,7</b>	<b>8,6</b>	<b>8,4</b>	<b>8,5</b>	<b>7,0</b>	<b>7,0</b>	<b>7,2</b>	<b>11,8</b>	<b>12,0</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	9,1	8,9	6,5	8,6	6,7	6,2	6,4	7,0	12,2	11,1
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>9,3</b>	<b>10,2</b>	<b>6,6</b>	<b>13,0</b>	<b>11,8</b>	<b>5,2</b>	<b>4,2</b>	<b>6,3</b>	<b>9,5</b>	<b>7,3</b>
Hors pays en situation de fragilité	8,8	7,9	5,4	15,5	13,4	5,6	4,2	5,5	5,9	6,0
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>8,2</b>	<b>10,6</b>	<b>7,0</b>	<b>7,2</b>	<b>7,4</b>	<b>4,1</b>	<b>3,3</b>	<b>5,9</b>	<b>12,5</b>	<b>7,6</b>
Zone franc	3,1	2,7	1,5	3,2	3,3	1,7	1,2	1,5	1,6	2,2
CEMAC	2,7	4,6	2,1	2,7	3,8	2,2	2,7	2,2	2,1	2,8
UEMOA	3,4	1,0	0,8	3,6	2,8	1,3	-0,1	1,0	1,2	1,7
COMESA (pays membres d'AFSS)	11,5	13,0	7,3	15,5	11,4	6,2	5,9	6,8	7,1	6,4
CAE-5	7,7	11,6	5,1	13,3	12,4	6,3	5,5	5,8	5,6	5,3
CEDEAO	10,3	10,4	11,1	9,6	10,3	7,6	7,3	8,2	12,8	13,4
Union douanière d'Afrique australe	5,8	7,2	4,4	5,2	5,8	5,7	6,0	4,5	6,3	5,9
SADC	8,0	9,8	6,9	7,6	7,1	6,3	6,0	5,5	9,9	9,8

Voir sources et notes page 94.

**Tableau AS5. Prix à la consommation**  
(Fin de période, variation en pourcentage)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Afrique du Sud	6,4	6,3	3,5	6,1	5,7	5,4	5,3	5,2	6,7	5,5
Angola	17,3	14,0	15,3	11,4	9,0	7,7	7,5	14,3	48,0	32,0
Bénin	4,1	-0,5	4,0	1,8	6,8	-1,8	-0,8	2,3	2,2	2,3
Botswana	9,9	5,8	7,4	9,2	7,4	4,1	3,7	3,1	3,3	3,6
Burkina Faso	4,1	-1,8	-0,3	5,1	1,7	0,1	-0,1	1,3	1,6	2,0
Burundi	12,5	4,6	4,1	14,9	11,8	9,0	3,7	7,1	11,6	7,6
Cabo Verde	3,5	-0,4	3,4	3,6	4,1	0,1	-0,4	-0,5	1,0	1,5
Cameroun	3,1	0,9	2,6	2,7	2,5	1,7	2,6	2,8	2,2	2,2
Comores	4,4	2,2	6,7	4,9	1,0	3,5	0,0	3,3	6,4	1,5
Congo, Rép. du	4,4	2,5	5,4	1,8	7,5	2,1	0,5	2,2	4,6	3,5
Congo, Rép. dém. du	17,2	53,4	9,8	8,7	2,8	1,1	1,0	0,9	2,5	3,0
Côte d'Ivoire	3,9	-1,7	5,1	2,0	3,4	0,4	0,9	1,3	1,2	1,7
Érythrée	17,5	22,2	14,2	12,3	2,9	9,5	10,0	9,0	9,0	9,0
Éthiopie <sup>1</sup>	19,3	7,1	14,6	35,9	15,0	7,7	7,1	10,0	9,7	8,0
Gabon	1,1	0,9	0,7	2,3	2,2	3,3	1,7	0,1	2,5	2,5
Gambie	5,2	2,7	5,8	4,4	4,9	5,5	6,9	6,7	10,0	5,2
Ghana	13,7	9,5	6,9	8,4	8,1	13,5	17,0	17,7	13,5	8,0
Guinée	24,6	7,9	20,8	19,0	12,8	10,5	9,0	7,3	8,8	7,5
Guinée Bissau	4,6	-6,4	5,7	3,4	1,6	-0,1	-0,1	2,4	2,5	2,5
Guinée équatoriale	4,3	5,0	5,4	4,9	2,6	4,9	2,6	1,6	1,4	1,5
Kenya	9,0	8,0	5,8	18,9	3,2	7,1	6,0	8,0	5,6	5,5
Lesotho	7,2	3,8	3,6	7,2	5,0	5,6	2,9	6,0	8,5	6,0
Libéria	9,5	9,7	6,6	11,4	7,7	8,5	7,7	8,0	8,8	8,2
Madagascar	13,6	8,0	10,2	6,9	5,8	6,3	6,0	7,6	7,1	7,1
Malawi	11,6	7,6	6,3	9,8	34,6	23,5	24,2	24,9	15,2	10,2
Mali	3,7	1,7	1,9	5,3	2,4	0,0	1,2	1,0	1,0	1,5
Maurice	7,3	1,5	6,1	4,9	3,2	4,1	0,2	1,3	2,0	2,2
Mozambique	9,2	4,2	16,6	5,5	2,2	3,0	1,1	11,1	20,0	12,2
Namibie	6,1	7,9	3,1	7,4	6,4	4,9	4,6	3,7	7,3	6,0
Niger	5,3	-3,1	1,4	1,4	0,7	1,1	-0,6	2,2	1,6	2,2
Nigéria	10,3	13,9	11,8	10,3	12,0	8,0	8,0	9,6	18,5	17,0
Ouganda	8,4	10,9	1,6	23,8	4,5	5,5	2,2	8,5	5,2	5,1
République centrafricaine	4,7	-1,2	2,3	4,3	5,9	5,9	9,7	4,8	4,0	3,5
Rwanda	11,4	5,7	0,2	8,3	3,9	3,6	2,1	4,5	4,7	5,0
São Tomé-et-Príncipe	21,9	16,1	12,9	11,9	10,4	7,1	6,4	4,0	4,0	3,0
Sénégal	3,8	-4,5	4,3	2,7	1,1	-0,1	-0,8	0,4	1,4	1,7
Seychelles	16,1	-2,5	0,4	5,5	5,8	3,4	0,5	3,2	0,9	3,1
Sierra Leone	12,4	10,8	18,4	16,9	12,0	8,5	9,8	10,1	9,5	9,0
Soudan du Sud	...	...	...	...	25,2	-8,8	9,9	109,9	583,9	38,1
Swaziland	7,7	4,5	4,5	7,8	8,3	4,4	6,2	4,9	5,5	6,6
Tanzanie	7,1	12,2	5,6	19,8	12,1	5,6	4,8	6,8	5,0	5,0
Tchad	3,2	4,7	-2,2	10,8	2,1	0,9	3,7	-0,3	5,0	3,0
Togo	4,9	0,6	3,8	1,5	2,9	-0,4	1,8	1,8	2,3	2,5
Zambie	13,4	9,9	7,9	7,2	7,3	7,1	7,9	21,1	9,5	8,7
Zimbabwe <sup>1</sup>	...	-7,7	3,2	4,9	2,9	0,3	-0,8	-2,5	-1,2	6,0
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>8,9</b>	<b>9,2</b>	<b>7,7</b>	<b>10,0</b>	<b>8,2</b>	<b>6,1</b>	<b>6,1</b>	<b>8,2</b>	<b>12,8</b>	<b>10,0</b>
<i>Médiane</i>	7,3	4,7	5,4	7,0	5,0	4,4	3,7	4,5	5,0	5,0
Hors Nigéria et Afrique du Sud	9,5	7,7	7,2	11,8	6,9	5,2	5,2	8,5	12,0	7,9
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>9,8</b>	<b>12,2</b>	<b>10,9</b>	<b>9,5</b>	<b>10,5</b>	<b>6,9</b>	<b>7,2</b>	<b>10,1</b>	<b>22,4</b>	<b>16,9</b>
Hors Nigéria	8,3	7,8	8,3	7,4	6,7	4,0	5,0	11,7	33,4	16,5
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>8,4</b>	<b>7,1</b>	<b>5,4</b>	<b>10,4</b>	<b>6,5</b>	<b>5,5</b>	<b>5,3</b>	<b>6,7</b>	<b>6,5</b>	<b>5,5</b>
Hors Afrique du Sud	9,9	7,7	6,8	13,3	7,0	5,6	5,3	7,5	6,3	5,5
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>8,6</b>	<b>9,3</b>	<b>7,9</b>	<b>8,6</b>	<b>8,2</b>	<b>6,7</b>	<b>6,7</b>	<b>8,2</b>	<b>13,5</b>	<b>11,4</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	9,0	6,9	7,4	8,7	5,8	6,2	6,2	8,9	13,4	9,8
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>10,2</b>	<b>8,6</b>	<b>6,9</b>	<b>15,3</b>	<b>8,2</b>	<b>4,2</b>	<b>4,2</b>	<b>8,1</b>	<b>10,7</b>	<b>6,1</b>
Hors pays en situation de fragilité	9,5	6,4	6,9	19,1	8,5	4,7	3,6	7,0	6,6	5,7
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>9,1</b>	<b>8,7</b>	<b>6,4</b>	<b>6,9</b>	<b>6,9</b>	<b>2,7</b>	<b>4,0</b>	<b>7,8</b>	<b>14,0</b>	<b>5,4</b>
Zone franc	3,6	0,4	2,9	3,5	2,9	1,2	1,3	1,4	2,1	2,1
CEMAC	3,2	2,5	2,5	4,1	3,2	2,5	2,4	1,6	2,9	2,5
UEMOA	4,0	-1,6	3,3	3,0	2,7	0,0	0,3	1,3	1,4	1,8
COMESA (pays membres d'AFSS)	12,5	10,7	7,6	17,7	7,4	6,4	5,4	8,6	6,6	6,3
CAE-5	8,4	9,9	4,5	19,6	6,7	6,1	4,5	7,5	5,4	5,2
CEDEAO	9,6	10,7	10,2	9,1	10,1	7,1	7,4	8,7	14,7	13,1
Union douanière d'Afrique australe	6,5	6,3	3,6	6,2	5,8	5,3	5,2	5,1	6,6	5,4
SADC	8,4	9,0	6,1	8,1	6,9	5,6	5,4	7,2	11,2	8,8

Voir sources et notes page 94.

**Tableau AS6. Investissement total**  
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Afrique du Sud	20,2	20,7	19,5	19,7	20,0	21,0	20,7	20,7	19,6	19,3
Angola	12,6	15,2	14,4	12,9	14,9	14,7	15,3	9,1	9,7	10,3
Bénin	20,7	21,9	23,1	24,1	22,7	28,5	25,0	27,2	26,2	28,9
Botswana	30,0	37,3	35,4	38,7	38,1	32,9	30,6	31,1	30,4	32,8
Burkina Faso	18,5	17,9	18,0	15,4	14,9	20,8	19,8	14,2	14,3	16,7
Burundi	14,6	14,2	15,1	14,7	14,3	14,9	15,5	10,6	4,2	9,2
Cabo Verde	36,7	36,5	37,7	37,2	40,4	39,2	37,0	40,7	41,1	42,4
Cameroun	16,5	21,0	20,3	20,5	20,7	21,6	22,9	21,9	21,9	20,6
Comores	10,7	12,4	15,4	14,9	16,8	20,4	18,6	18,4	20,9	21,5
Congo, Rép. du	20,9	22,5	20,5	25,3	25,2	30,9	42,2	33,4	30,3	26,6
Congo, Rép. dém. du	12,7	14,8	12,3	12,2	15,2	21,7	23,1	19,1	14,9	16,4
Côte d'Ivoire	12,8	11,6	14,9	9,7	17,2	18,1	17,8	18,6	20,2	20,8
Érythrée	15,9	9,3	9,3	10,0	9,5	8,7	7,9	7,6	7,4	7,2
Éthiopie <sup>1</sup>	22,7	24,7	25,5	32,1	37,1	34,1	38,0	39,3	39,7	39,0
Gabon	23,2	29,1	26,1	29,0	28,2	29,5	34,9	36,2	35,8	35,4
Gambie	21,1	19,6	21,3	18,9	27,8	20,0	25,2	19,8	24,1	31,7
Ghana	22,2	21,4	25,9	27,4	32,0	28,0	26,6	24,6	22,5	23,2
Guinée	17,3	10,3	9,4	13,4	24,7	20,3	9,3	10,2	16,9	16,5
Guinée Bissau	6,8	6,0	6,6	5,3	7,3	7,0	10,8	12,5	12,8	13,2
Guinée équatoriale	35,7	64,3	58,6	46,4	42,7	47,8	51,9	53,1	31,0	23,4
Kenya	18,9	19,3	20,7	21,7	21,5	20,2	22,5	21,2	22,5	22,3
Lesotho	25,5	29,5	29,0	35,0	36,7	35,0	31,3	32,8	35,8	32,5
Libéria	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Madagascar	29,7	35,6	23,4	17,6	17,6	15,9	15,6	13,1	15,3	18,2
Malawi	19,4	24,5	22,8	12,4	12,1	12,7	12,0	11,3	12,6	13,9
Mali	22,4	22,0	24,0	19,7	17,2	25,5	24,4	25,9	19,4	19,7
Maurice	25,6	21,3	23,7	26,0	24,8	25,2	23,0	21,2	21,7	22,1
Mozambique	19,9	15,2	18,7	29,8	59,6	69,6	67,7	53,6	38,5	41,5
Namibie	22,6	26,5	24,1	22,4	26,7	25,2	33,0	34,2	29,2	27,3
Niger	23,2	32,1	49,5	43,9	39,5	40,2	39,3	41,8	42,5	41,9
Nigéria	16,5	19,4	17,3	16,2	14,9	14,9	15,8	15,5	13,8	13,9
Ouganda	29,3	27,1	26,7	28,7	29,7	27,8	26,4	24,7	25,6	27,8
République centrafricaine	10,1	13,2	14,3	12,2	15,0	8,7	10,2	13,9	16,9	17,2
Rwanda	20,1	23,6	23,2	23,6	25,9	26,5	26,1	26,3	29,5	25,9
São Tomé-et-Príncipe	54,9	37,1	54,3	42,9	35,6	29,9	25,7	32,8	31,0	28,5
Sénégal	26,3	22,1	22,1	25,6	29,3	27,8	25,1	25,3	26,6	27,1
Seychelles	28,6	27,3	36,6	35,4	38,1	38,5	37,7	33,9	32,5	33,5
Sierra Leone	10,2	10,0	31,1	41,9	27,9	12,7	13,1	16,2	16,1	15,6
Soudan du Sud	...	...	...	5,5	10,7	12,8	15,3	15,4	14,1	14,0
Swaziland	22,8	14,4	6,5	4,6	5,4	7,6	9,2	8,9	9,4	8,4
Tanzanie	26,3	25,1	27,3	33,2	28,5	30,3	30,9	30,8	30,7	30,8
Tchad	22,6	30,2	34,5	28,5	31,5	27,5	30,5	27,0	27,1	25,1
Togo	19,2	22,8	23,9	23,5	23,8	23,6	23,5	25,3	26,0	26,0
Zambie	33,2	30,3	29,9	33,6	31,8	34,0	34,9	35,5	31,5	31,8
Zimbabwe <sup>2</sup>	...	15,1	23,9	22,4	13,5	13,0	13,2	12,1	14,2	12,1
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>19,7</b>	<b>21,4</b>	<b>20,6</b>	<b>20,5</b>	<b>21,0</b>	<b>21,4</b>	<b>22,0</b>	<b>21,2</b>	<b>20,2</b>	<b>20,4</b>
<i>Médiane</i>	21,0	21,9	22,2	22,9	24,8	24,4	24,0	23,3	22,5	22,8
Hors Nigéria et Afrique du Sud	21,4	23,0	23,5	23,8	25,6	25,7	26,6	25,1	24,3	24,5
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>17,2</b>	<b>21,0</b>	<b>18,9</b>	<b>17,3</b>	<b>16,8</b>	<b>17,0</b>	<b>18,2</b>	<b>17,0</b>	<b>15,2</b>	<b>15,0</b>
Hors Nigéria	18,9	25,1	23,3	19,9	21,8	22,3	24,7	20,8	18,9	18,0
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>21,4</b>	<b>21,6</b>	<b>21,9</b>	<b>23,0</b>	<b>24,2</b>	<b>24,6</b>	<b>24,8</b>	<b>24,4</b>	<b>23,7</b>	<b>24,0</b>
Hors Afrique du Sud	22,3	22,3	23,5	25,2	26,8	26,8	27,2	26,5	25,9	26,4
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>19,0</b>	<b>21,0</b>	<b>19,7</b>	<b>19,3</b>	<b>19,3</b>	<b>19,5</b>	<b>20,1</b>	<b>19,3</b>	<b>18,0</b>	<b>18,0</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	20,5	23,1	23,0	22,9	24,3	23,9	25,2	23,1	21,8	21,7
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>22,5</b>	<b>22,9</b>	<b>24,0</b>	<b>24,7</b>	<b>26,9</b>	<b>27,5</b>	<b>28,0</b>	<b>27,2</b>	<b>26,8</b>	<b>27,4</b>
Hors pays en situation de fragilité	24,3	24,1	25,7	29,9	32,2	32,7	33,3	32,5	32,1	32,5
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>18,1</b>	<b>19,1</b>	<b>19,7</b>	<b>16,1</b>	<b>18,3</b>	<b>19,4</b>	<b>20,3</b>	<b>18,9</b>	<b>18,3</b>	<b>18,6</b>
Zone franc	20,7	25,7	26,1	23,9	24,8	26,9	28,1	27,1	24,9	24,3
CEMAC	22,7	33,3	30,8	28,7	28,5	30,0	34,0	31,9	27,6	25,1
UEMOA	18,9	18,7	21,7	19,4	21,3	24,0	22,8	23,0	22,8	23,6
COMESA (pays membres d'AfSS)	22,9	23,1	22,8	24,3	25,2	24,9	26,4	25,7	25,9	26,2
CAE-5	23,4	23,1	24,3	27,1	25,7	25,5	26,3	25,4	26,1	26,5
CEDEAO	17,4	19,3	18,7	17,8	17,5	17,5	17,7	17,4	16,2	16,6
Union douanière d'Afrique australe	20,7	21,4	20,1	20,5	20,8	21,6	21,5	21,5	20,4	20,2
SADC	20,8	21,3	20,4	21,0	21,6	22,8	22,9	21,6	20,4	20,7

Voir sources et notes page 94.

**Tableau AS7. Épargne nationale brute**  
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Afrique du Sud	16,0	18,0	18,0	17,5	14,8	15,2	15,5	16,4	16,3	16,1
Angola	27,3	5,2	23,5	25,5	26,9	21,4	12,4	0,6	4,3	5,0
Bénin	14,0	13,6	14,9	16,8	15,2	20,5	16,3	16,7	16,3	17,1
Botswana	40,9	29,9	32,2	41,5	39,6	41,8	46,3	39,1	35,3	35,7
Burkina Faso	8,1	13,2	15,8	13,9	7,7	9,8	11,7	7,7	8,2	11,6
Burundi	8,8	16,9	3,7	1,0	-3,7	-4,0	-2,7	-4,9	-0,1	-0,6
Cabo Verde	27,2	21,9	25,3	20,9	27,8	34,3	28,0	36,4	33,4	33,2
Cameroun	15,5	17,6	17,5	17,5	17,1	17,7	18,6	17,6	17,7	16,6
Comores	4,4	6,2	15,2	10,0	12,2	12,2	12,8	19,2	11,9	11,7
Congo, Rép. du	18,2	8,4	27,9	30,2	42,9	32,6	38,9	12,4	22,1	24,6
Congo, Rép. dém. du	8,0	7,8	12,8	9,8	8,8	23,5	27,1	15,4	14,2	21,6
Côte d'Ivoire	13,9	18,3	16,8	20,1	16,0	16,0	19,3	16,8	18,4	18,7
Érythrée	-19,9	-9,7	-9,3	1,2	5,9	3,6	4,0	1,3	4,0	4,6
Éthiopie <sup>1</sup>	19,7	15,4	24,5	33,1	31,2	28,1	30,2	31,7	29,0	29,7
Gabon	39,5	33,5	41,0	44,2	44,1	41,0	42,9	33,9	30,4	31,0
Gambie	12,6	7,1	5,0	6,7	19,9	9,8	14,2	4,5	11,4	18,0
Ghana	14,1	16,0	17,3	18,5	20,3	16,0	17,0	17,1	16,1	17,2
Guinée	11,4	2,0	0,1	-11,3	-1,3	3,5	-8,0	-8,5	3,7	5,2
Guinée Bissau	5,6	0,8	-2,2	5,8	-2,6	2,6	7,5	11,5	11,1	10,4
Guinée équatoriale	54,1	50,0	39,2	48,4	46,8	47,9	46,3	36,3	19,3	16,8
Kenya	16,4	14,9	14,8	12,6	13,1	11,3	12,2	12,7	16,1	16,2
Lesotho	42,7	33,4	19,0	20,4	26,9	24,7	23,4	24,1	27,8	23,4
Libéria	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Madagascar	20,4	14,5	13,7	10,8	10,7	10,0	15,3	11,1	13,0	14,5
Malawi	12,8	20,5	26,2	3,8	2,8	4,1	3,5	3,0	-4,4	5,1
Mali	15,6	15,6	13,3	14,7	15,0	22,6	19,7	20,8	13,4	14,5
Maurice	20,0	15,0	14,3	13,1	18,5	19,0	17,0	16,3	15,8	16,2
Mozambique	9,4	4,4	8,1	4,4	14,9	26,6	29,5	14,7	5,0	13,2
Namibie	29,3	25,0	20,7	19,3	21,0	21,2	22,3	21,2	16,8	20,4
Niger	14,1	7,7	25,5	21,5	24,8	25,2	24,2	24,3	24,7	24,3
Nigéria	30,6	24,1	21,2	19,2	19,3	18,8	16,0	12,4	13,1	13,5
Ouganda	26,5	21,4	18,7	18,7	23,0	20,8	17,7	15,3	16,9	18,9
République centrafricaine	4,6	4,1	4,1	4,6	10,4	5,7	4,6	4,9	6,8	7,5
Rwanda	18,4	16,4	17,8	16,4	14,7	19,1	15,6	12,8	12,9	14,0
São Tomé-et-Príncipe	27,8	13,8	32,6	17,4	14,3	16,6	3,7	16,0	19,5	16,2
Sénégal	16,4	15,4	17,7	17,6	18,5	17,3	16,1	17,7	18,2	18,9
Seychelles	14,8	12,5	17,5	12,8	22,7	26,5	14,7	15,2	13,8	15,2
Sierra Leone	4,5	-1,7	9,6	-16,9	-4,0	-4,8	-7,2	2,1	2,0	1,2
Soudan du Sud	...	...	...	23,3	-5,2	8,9	13,6	4,4	13,6	5,3
Swaziland	19,6	2,8	-2,1	-2,3	8,6	12,7	12,4	18,1	4,5	6,0
Tanzanie	20,9	18,3	21,2	21,6	19,3	14,9	21,9	22,0	21,9	22,0
Tchad	23,1	21,1	25,5	22,8	22,8	18,2	21,5	14,6	18,4	17,3
Togo	10,4	17,2	17,6	15,4	16,3	10,5	13,6	18,2	18,0	17,8
Zambie	32,1	36,2	37,4	38,3	37,1	33,5	37,1	31,9	27,0	29,6
Zimbabwe <sup>2</sup>	...	-28,8	12,3	-0,1	-2,6	-6,4	-2,3	1,3	7,3	7,1
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>22,2</b>	<b>18,8</b>	<b>20,0</b>	<b>19,5</b>	<b>19,1</b>	<b>18,5</b>	<b>18,0</b>	<b>15,4</b>	<b>15,6</b>	<b>16,3</b>
<i>Médiane</i>	16,2	15,4	17,5	17,1	16,1	17,5	16,1	15,7	15,9	16,2
Hors Nigéria et Afrique du Sud	20,5	15,9	20,2	20,7	20,9	19,9	20,4	16,9	16,9	18,1
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>30,0</b>	<b>22,0</b>	<b>22,5</b>	<b>21,7</b>	<b>21,7</b>	<b>20,5</b>	<b>17,6</b>	<b>12,1</b>	<b>13,1</b>	<b>13,3</b>
Hors Nigéria	28,4	16,7	26,2	27,9	28,1	24,8	21,8	11,6	13,0	12,8
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>17,1</b>	<b>16,6</b>	<b>18,1</b>	<b>17,9</b>	<b>17,1</b>	<b>17,1</b>	<b>18,3</b>	<b>17,8</b>	<b>17,4</b>	<b>18,4</b>
Hors Afrique du Sud	18,0	15,6	18,2	18,2	18,5	18,3	19,9	18,6	18,1	19,6
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>23,6</b>	<b>20,4</b>	<b>20,7</b>	<b>20,2</b>	<b>19,8</b>	<b>18,9</b>	<b>17,6</b>	<b>14,7</b>	<b>15,1</b>	<b>15,4</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	24,0	18,3	22,5	24,0	25,0	22,4	21,5	16,3	16,5	17,1
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>16,4</b>	<b>13,1</b>	<b>17,6</b>	<b>17,3</b>	<b>16,6</b>	<b>17,3</b>	<b>19,2</b>	<b>17,5</b>	<b>17,3</b>	<b>19,0</b>
Hors pays en situation de fragilité	18,8	15,9	19,9	21,9	21,9	20,8	22,7	21,8	20,7	22,1
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>13,2</b>	<b>10,2</b>	<b>15,3</b>	<b>13,1</b>	<b>11,6</b>	<b>13,6</b>	<b>16,0</b>	<b>11,3</b>	<b>13,2</b>	<b>14,9</b>
Zone franc	20,7	20,6	22,0	23,7	23,5	23,0	23,9	19,4	18,4	18,7
CEMAC	28,4	26,3	27,9	30,3	31,9	29,5	30,9	22,2	20,7	20,3
UEMOA	13,6	15,2	16,5	17,3	15,5	17,1	17,6	16,9	16,5	17,4
COMESA (pays membres d'AFSS)	18,6	15,1	18,8	18,5	18,9	18,7	20,0	18,7	18,4	20,3
CAE-5	19,8	17,6	17,7	16,9	17,0	14,6	16,6	16,2	17,9	18,4
CEDEAO	25,7	21,5	19,8	18,3	18,4	18,0	15,9	13,2	13,8	14,4
Union douanière d'Afrique australe	17,5	18,5	18,4	18,3	16,0	16,6	17,0	17,6	17,0	17,1
SADC	18,9	15,9	19,4	18,9	17,7	17,5	17,9	15,5	15,3	16,3

Voir sources et notes page 94.



**Tableau AS8. Solde budgétaire global, dons compris**  
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Afrique du Sud	0,1	-4,8	-4,6	-3,8	-4,0	-3,9	-3,7	-3,9	-3,9	-3,9
Angola	4,6	-7,4	3,4	8,7	4,6	-0,3	-6,6	-4,9	-5,4	-5,4
Bénin	-0,6	-3,1	-0,4	-1,3	-0,3	-1,9	-2,3	-7,5	-4,2	-4,3
Botswana	4,5	-13,3	-7,5	-0,1	0,8	5,6	3,8	-4,1	-3,3	-3,8
Burkina Faso	-0,8	-4,7	-3,0	-1,4	-3,1	-3,9	-1,9	-2,3	-3,1	-3,0
Burundi	-2,7	-5,1	-3,6	-4,2	-3,8	-1,8	-3,6	-5,6	-7,0	-4,4
Cabo Verde	-3,3	-5,9	-10,7	-7,7	-10,3	-8,9	-7,3	-3,8	-3,3	-2,8
Cameroun	8,6	-0,0	-1,1	-2,6	-1,6	-4,0	-4,6	-2,7	-6,2	-4,9
Comores	-1,7	0,6	7,0	1,4	3,3	17,8	-0,5	4,4	-9,1	-7,9
Congo, Rép. du	13,5	4,8	16,1	16,5	7,5	-1,8	-7,9	-18,3	-7,5	-1,6
Congo, Rép. dém. du	-0,3	1,3	2,4	-0,5	1,8	4,0	1,3	-0,1	-1,9	2,8
Côte d'Ivoire	-1,0	-1,4	-1,8	-4,0	-3,1	-2,2	-2,3	-3,0	-4,0	-3,6
Érythrée	-17,9	-14,7	-16,0	-16,2	-15,3	-15,1	-14,4	-14,2	-14,0	-13,8
Éthiopie <sup>1</sup>	-3,4	-0,9	-1,3	-1,6	-1,2	-1,9	-2,6	-2,5	-3,0	-3,2
Gabon	8,5	6,8	2,7	2,5	1,6	1,8	2,7	-1,2	-2,8	-2,7
Gambie	-3,2	-2,7	-4,7	-4,7	-4,4	-8,5	-10,0	-6,5	-9,8	-12,9
Ghana	-4,9	-7,1	-9,8	-8,0	-11,3	-12,0	-10,9	-4,7	-3,8	-2,0
Guinée	-1,5	-7,1	-14,0	-1,3	-3,3	-5,2	-4,1	-8,8	-1,9	-0,9
Guinée Bissau	-4,0	4,1	1,6	-0,8	-2,2	-1,8	-1,4	-7,0	-2,1	-1,8
Guinée équatoriale	16,0	-6,5	-4,5	0,8	-7,2	-5,8	-4,9	-3,2	-5,3	-5,3
Kenya	-1,9	-4,3	-4,4	-4,1	-5,0	-5,7	-7,4	-8,3	-7,4	-6,4
Lesotho	9,0	-4,0	-4,2	-10,6	5,0	-2,5	2,1	0,1	-9,3	-5,8
Libéria	-0,5	-10,1	-5,7	-3,1	-1,6	-4,7	-1,8	-11,4	-7,1	-8,4
Madagascar	-2,6	-2,5	-0,9	-2,4	-2,6	-4,0	-2,3	-3,3	-3,2	-4,4
Malawi	-2,3	-3,6	1,8	-4,1	-1,8	-6,4	-4,8	-5,2	-6,4	-3,9
Mali	3,6	-3,7	-2,6	-3,4	-1,0	-2,4	-2,9	-1,8	-4,3	-3,8
Maurice	-3,9	-3,6	-3,2	-3,2	-1,8	-3,5	-3,2	-3,4	-2,8	-2,9
Mozambique	-2,9	-4,9	-3,9	-4,8	-3,8	-2,6	-10,7	-7,4	-5,8	-4,0
Namibie	2,0	-0,1	-4,5	-6,7	-2,3	-3,2	-5,9	-8,1	-9,2	-8,3
Niger	7,1	-5,3	-2,4	-1,5	-1,1	-2,6	-8,0	-9,1	-6,9	-5,3
Nigéria	4,7	-5,4	-4,2	-0,2	-0,2	-2,0	-1,2	-3,8	-4,6	-4,0
Ouganda	-0,8	-2,1	-5,7	-2,7	-3,0	-4,0	-3,5	-2,7	-4,7	-2,9
République centrafricaine	0,5	-0,6	-1,5	-2,4	-0,0	-6,5	3,0	-0,6	-4,1	-2,8
Rwanda	0,2	0,0	0,4	-1,1	-1,6	-2,5	-3,6	-3,2	-3,0	-1,6
São Tomé-et-Príncipe	24,9	-18,1	-11,1	-11,5	-10,9	1,9	-5,5	-6,3	-2,1	-3,8
Sénégal	-2,5	-4,6	-4,9	-6,1	-5,2	-5,5	-5,0	-4,8	-4,2	-3,7
Seychelles	-0,7	4,8	0,5	3,4	2,9	0,4	3,7	1,9	0,6	1,8
Sierra Leone	2,2	-2,3	-5,0	-4,5	-5,2	-2,4	-3,6	-4,4	-5,0	-3,7
Soudan du Sud	...	...	...	4,6	-14,8	-5,7	-8,5	-25,2	-21,8	-11,4
Swaziland	1,4	-2,9	-8,8	-3,7	3,4	0,7	-1,2	-5,6	-11,5	-11,0
Tanzanie	-2,5	-4,5	-4,8	-3,6	-4,1	-3,9	-3,0	-3,2	-4,0	-4,6
Tchad	1,2	-9,2	-4,2	2,4	0,5	-2,1	-4,2	-4,9	-2,8	-1,3
Togo	-1,4	-3,9	-2,5	-4,0	-7,2	-4,6	-4,8	-6,7	-6,3	-6,3
Zambie	2,1	-2,1	-2,4	-1,8	-2,8	-6,2	-5,9	-9,1	-8,9	-8,2
Zimbabwe <sup>2</sup>	-3,5	-2,1	0,7	-1,2	-0,5	-1,9	-1,5	-1,1	-4,9	-3,1
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>1,7</b>	<b>-4,5</b>	<b>-3,4</b>	<b>-1,3</b>	<b>-1,9</b>	<b>-2,9</b>	<b>-3,2</b>	<b>-4,3</b>	<b>-4,6</b>	<b>-4,0</b>
<i>Médiane</i>	-0,7	-3,6	-3,4	-2,6	-2,2	-2,6	-3,6	-4,4	-4,6	-3,9
Hors Nigéria et Afrique du Sud	1,2	-3,7	-1,9	-0,3	-1,8	-3,1	-4,6	-4,8	-4,9	-4,0
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>5,5</b>	<b>-5,0</b>	<b>-2,2</b>	<b>1,9</b>	<b>0,3</b>	<b>-1,9</b>	<b>-2,5</b>	<b>-4,4</b>	<b>-4,8</b>	<b>-4,2</b>
Hors Nigéria	7,2	-4,2	2,3	5,8	1,3	-1,7	-5,5	-5,8	-5,5	-4,7
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>-0,5</b>	<b>-4,1</b>	<b>-4,2</b>	<b>-3,6</b>	<b>-3,7</b>	<b>-3,8</b>	<b>-4,0</b>	<b>-4,3</b>	<b>-4,4</b>	<b>-3,8</b>
Hors Afrique du Sud	-1,2	-3,5	-3,8	-3,5	-3,3	-3,8	-4,1	-4,5	-4,7	-3,8
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>2,4</b>	<b>-4,8</b>	<b>-3,5</b>	<b>-1,1</b>	<b>-1,7</b>	<b>-3,0</b>	<b>-3,2</b>	<b>-4,4</b>	<b>-4,8</b>	<b>-4,3</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	3,0	-4,1	-1,4	0,9	-1,2	-3,4	-5,5	-5,5	-5,7	-4,9
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>-1,4</b>	<b>-3,2</b>	<b>-2,7</b>	<b>-2,0</b>	<b>-2,7</b>	<b>-2,7</b>	<b>-3,4</b>	<b>-4,1</b>	<b>-4,1</b>	<b>-3,1</b>
Hors pays en situation de fragilité	-1,7	-3,1	-3,4	-2,9	-2,8	-3,3	-3,9	-3,7	-3,9	-3,6
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>0,5</b>	<b>-2,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>	<b>-1,8</b>	<b>-1,9</b>	<b>-3,1</b>	<b>-5,1</b>	<b>-4,4</b>	<b>-2,4</b>
Zone franc	4,8	-2,0	-0,7	-0,2	-1,8	-3,0	-3,5	-4,3	-4,7	-3,7
CEMAC	9,5	-0,8	1,1	2,7	-0,7	-2,8	-3,6	-4,6	-5,1	-3,6
UEMOA	-0,1	-3,2	-2,5	-3,4	-2,9	-3,1	-3,3	-4,1	-4,3	-3,8
COMESA (pays membres d'AfSS)	-1,7	-2,2	-2,3	-2,5	-2,2	-3,0	-3,7	-4,4	-5,0	-3,8
CAE-5	-1,8	-3,7	-4,5	-3,5	-4,1	-4,5	-5,0	-5,4	-5,7	-4,9
CEDEAO	3,0	-5,1	-4,5	-1,3	-1,4	-2,9	-2,1	-4,0	-4,5	-3,8
Union douanière d'Afrique australe	0,4	-4,9	-4,8	-3,8	-3,7	-3,5	-3,4	-4,1	-4,2	-4,1
SADC	0,3	-4,8	-3,1	-1,6	-2,0	-2,7	-3,9	-4,0	-4,4	-4,0

Voir sources et notes page 94.

**Tableau AS9. Solde budgétaire global, hors dons**  
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Afrique du Sud	0,1	-4,8	-4,6	-3,8	-4,0	-3,9	-3,7	-3,9	-3,9	-3,9
Angola	4,4	-7,4	3,4	8,7	4,6	-0,3	-6,6	-4,9	-5,4	-5,4
Bénin	-2,7	-6,0	-1,8	-3,7	-2,1	-2,8	-3,2	-8,0	-5,3	-6,1
Botswana	3,8	-14,3	-7,8	-0,6	0,8	5,4	3,5	-4,3	-3,6	-4,1
Burkina Faso	-10,2	-10,6	-7,5	-6,4	-8,0	-9,3	-6,1	-5,8	-6,9	-7,5
Burundi	-18,7	-24,0	-26,3	-26,0	-21,9	-19,2	-17,3	-15,6	-7,0	-11,9
Cabo Verde	-9,0	-11,0	-17,0	-10,6	-13,1	-11,3	-8,9	-6,2	-5,4	-4,2
Cameroun	2,3	-0,8	-1,7	-3,1	-2,0	-4,3	-4,9	-2,7	-6,4	-5,1
Comores	-7,8	-9,1	-7,8	-6,0	-6,0	-9,7	-9,9	-10,7	-17,4	-16,3
Congo, Rép. du	13,2	4,5	16,0	15,9	7,3	-2,2	-8,4	-18,3	-7,9	-1,9
Congo, Rép. dém. du	-1,9	-3,2	-5,7	-3,9	-1,1	0,7	0,1	-3,5	-3,9	0,3
Côte d'Ivoire	-2,0	-1,9	-2,3	-4,3	-3,7	-3,5	-4,1	-4,5	-5,7	-5,2
Érythrée	-24,8	-17,3	-21,3	-19,4	-16,5	-15,6	-14,8	-14,6	-14,3	-14,0
Éthiopie <sup>1</sup>	-7,5	-5,2	-4,5	-4,8	-2,9	-3,4	-3,7	-3,6	-4,0	-4,1
Gabon	8,5	6,8	2,7	2,5	1,6	1,8	2,7	-1,2	-2,8	-2,7
Gambie	-4,8	-6,9	-8,7	-9,9	-13,3	-10,8	-13,7	-8,4	-13,3	-16,9
Ghana	-8,3	-10,1	-12,1	-10,0	-12,8	-12,5	-11,6	-6,7	-4,8	-2,6
Guinée	-2,5	-7,5	-14,4	-4,7	-6,0	-6,7	-8,2	-10,3	-5,7	-4,8
Guinée-Bissau	-12,7	-11,8	-7,9	-7,4	-4,6	-5,3	-10,4	-13,5	-6,6	-7,2
Guinée équatoriale	16,0	-6,5	-4,5	0,8	-7,2	-5,8	-4,9	-3,2	-5,3	-5,3
Kenya	-2,9	-5,0	-5,0	-4,6	-5,5	-6,2	-7,9	-8,7	-7,8	-6,8
Lesotho	7,3	-7,0	-11,5	-18,4	-3,6	-7,3	0,0	-3,6	-13,4	-9,6
Libéria	-0,7	-12,6	-7,5	-4,7	-4,1	-7,8	-8,6	-22,2	-16,1	-13,5
Madagascar	-9,2	-4,2	-2,8	-4,3	-3,8	-5,3	-4,6	-4,8	-5,2	-7,1
Malawi	-12,3	-11,1	-8,2	-7,7	-10,6	-13,1	-8,0	-8,0	-10,3	-8,6
Mali	-6,2	-7,8	-5,1	-6,6	-1,2	-5,2	-5,1	-4,5	-6,3	-5,8
Maurice	-4,2	-5,2	-3,9	-3,9	-2,5	-3,9	-3,4	-4,1	-3,1	-3,2
Mozambique	-9,7	-13,3	-12,1	-12,3	-8,8	-7,8	-15,0	-10,4	-7,6	-7,6
Namibie	1,9	-0,4	-4,6	-6,8	-2,4	-3,4	-6,0	-8,2	-9,3	-8,4
Niger	-7,6	-9,7	-7,0	-5,2	-7,2	-10,6	-13,5	-14,6	-12,4	-9,8
Nigéria	4,7	-5,4	-4,2	-0,2	-0,2	-2,0	-1,2	-3,8	-4,6	-4,0
Ouganda	-6,0	-4,5	-8,2	-4,4	-4,9	-5,1	-4,6	-4,1	-6,0	-4,1
République centrafricaine	-5,5	-5,9	-7,0	-4,9	-4,9	-9,3	-7,8	-7,8	-9,0	-7,2
Rwanda	-10,0	-11,5	-12,9	-12,5	-10,9	-11,2	-10,9	-9,6	-8,5	-6,8
São Tomé-et-Príncipe	-15,0	-32,5	-29,7	-29,4	-28,6	-11,0	-15,9	-17,7	-15,3	-20,6
Sénégal	-4,5	-7,6	-7,4	-8,3	-8,0	-8,1	-8,4	-7,7	-7,0	-6,6
Seychelles	-1,8	0,8	-0,3	0,9	-1,9	-4,0	0,5	1,1	-1,9	0,5
Sierra Leone	-7,5	-8,4	-10,3	-10,1	-9,0	-5,0	-7,8	-9,6	-8,0	-6,0
Soudan du Sud	...	...	...	1,7	-20,9	-12,1	-15,3	-35,5	-39,5	-31,4
Swaziland	0,9	-3,4	-8,9	-3,7	3,3	0,3	-2,8	-6,2	-13,0	-12,4
Tanzanie	-7,2	-8,1	-8,2	-6,9	-7,0	-6,3	-4,7	-4,2	-5,1	-5,8
Tchad	-0,7	-11,9	-5,5	0,8	-2,2	-4,3	-6,2	-8,4	-6,9	-4,8
Togo	-2,7	-5,4	-4,5	-7,2	-8,8	-7,6	-6,8	-9,0	-8,9	-8,8
Zambie	-5,7	-4,5	-3,9	-2,4	-4,5	-7,7	-6,6	-9,2	-9,2	-8,4
Zimbabwe <sup>2</sup>	-3,5	-2,6	0,7	-1,2	-0,5	-1,9	-1,5	-1,1	-4,9	-3,1
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>0,4</b>	<b>-5,5</b>	<b>-4,3</b>	<b>-2,0</b>	<b>-2,6</b>	<b>-3,6</b>	<b>-3,9</b>	<b>-5,0</b>	<b>-5,2</b>	<b>-4,7</b>
<i>Médiane</i>	-4,4	-6,9	-7,0	-4,7	-4,6	-5,8	-6,6	-7,7	-6,9	-6,1
Hors Nigéria et Afrique du Sud	-1,9	-6,0	-4,1	-2,1	-3,4	-4,7	-5,9	-6,3	-6,1	-5,3
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>5,1</b>	<b>-5,1</b>	<b>-2,3</b>	<b>1,7</b>	<b>0,1</b>	<b>-2,1</b>	<b>-2,6</b>	<b>-4,6</b>	<b>-5,0</b>	<b>-4,4</b>
Hors Nigéria	5,8	-4,5	2,1	5,4	0,8	-2,3	-6,1	-6,5	-6,1	-5,4
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>-2,3</b>	<b>-5,8</b>	<b>-5,7</b>	<b>-4,9</b>	<b>-4,8</b>	<b>-5,0</b>	<b>-5,0</b>	<b>-5,3</b>	<b>-5,4</b>	<b>-4,8</b>
Hors Afrique du Sud	-5,0	-6,6	-6,7	-6,0	-5,5	-5,8	-5,9	-6,2	-6,2	-5,3
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>1,9</b>	<b>-5,0</b>	<b>-3,7</b>	<b>-1,3</b>	<b>-1,9</b>	<b>-3,1</b>	<b>-3,3</b>	<b>-4,5</b>	<b>-4,9</b>	<b>-4,4</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	1,3	-4,9	-2,0	0,3	-1,7	-3,9	-5,9	-6,0	-6,1	-5,3
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>-6,3</b>	<b>-7,4</b>	<b>-7,0</b>	<b>-5,5</b>	<b>-5,8</b>	<b>-5,7</b>	<b>-6,0</b>	<b>-6,6</b>	<b>-6,2</b>	<b>-5,4</b>
Hors pays en situation de fragilité	-7,1	-7,5	-7,4	-6,7	-6,0	-6,1	-6,2	-5,6	-5,7	-5,5
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>-2,9</b>	<b>-5,0</b>	<b>-3,4</b>	<b>-2,3</b>	<b>-4,1</b>	<b>-4,7</b>	<b>-5,6</b>	<b>-8,1</b>	<b>-6,8</b>	<b>-5,1</b>
Zone franc	1,4	-3,8	-2,0	-1,5	-3,1	-4,6	-5,1	-6,0	-6,4	-5,5
CEMAC	7,0	-1,6	0,6	2,2	-1,3	-3,3	-4,2	-5,2	-5,9	-4,3
UEMOA	-4,6	-6,0	-4,7	-5,8	-5,0	-6,0	-6,0	-6,6	-6,8	-6,4
COMESA (pays membres d'AfSS)	-5,4	-5,3	-5,6	-4,8	-4,2	-4,9	-5,0	-5,8	-6,1	-5,0
CAE-5	-5,5	-6,6	-7,6	-6,2	-6,5	-6,5	-6,6	-6,7	-6,7	-6,1
CEDEAO	1,8	-5,9	-5,0	-1,9	-1,9	-3,4	-2,6	-4,6	-5,1	-4,4
Union douanière d'Afrique australe	0,3	-5,0	-4,8	-3,8	-3,7	-3,5	-3,4	-4,1	-4,2	-4,2
SADC	-0,6	-5,6	-3,9	-2,2	-2,6	-3,3	-4,3	-4,5	-4,8	-4,5

Voir sources et notes page 94.

**Tableau AS10. Recettes publiques, hors dons**  
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Afrique du Sud	26,9	26,9	26,9	27,1	27,3	27,6	28,2	29,6	29,9	30,0
Angola	45,5	34,5	43,5	48,8	45,9	40,2	35,3	24,8	21,0	22,5
Bénin	16,6	17,2	17,5	16,4	17,4	17,7	16,5	16,4	16,1	16,5
Botswana	41,5	36,1	32,1	35,7	36,2	37,8	38,8	33,1	34,7	32,3
Burkina Faso	13,1	13,6	15,3	15,7	17,5	18,5	17,3	16,1	18,2	18,6
Burundi	13,9	13,9	14,5	16,2	15,6	14,0	14,4	12,9	15,5	13,3
Cabo Verde	22,7	21,9	21,7	22,7	21,6	22,1	21,0	23,8	23,9	24,6
Cameroun	18,2	16,7	16,0	17,5	17,5	17,6	17,8	17,8	16,0	15,9
Comores	14,1	13,9	14,3	16,1	19,3	15,5	14,5	16,5	13,1	14,9
Congo, Rép. du	39,6	29,1	37,5	42,0	42,5	46,5	41,9	27,8	31,0	32,3
Congo, Rép. dém. du	8,6	10,7	12,1	11,8	14,4	12,9	13,3	11,2	11,5	15,4
Côte d'Ivoire	17,5	18,0	17,7	14,0	18,6	18,4	17,8	19,6	20,1	19,9
Érythrée	22,3	13,3	13,3	14,2	14,2	14,1	14,1	13,9	13,9	14,0
Éthiopie <sup>1</sup>	13,9	11,9	14,0	13,4	13,8	14,3	13,8	15,1	16,3	16,1
Gabon	28,7	29,4	25,8	29,0	30,1	30,2	26,1	21,3	19,6	20,1
Gambie	15,8	16,2	14,9	16,1	16,4	16,3	18,7	19,8	19,2	20,7
Ghana	13,6	13,4	14,4	17,1	17,0	16,3	17,7	17,2	18,5	18,6
Guinée	14,1	16,2	15,3	16,8	20,1	18,4	17,9	17,5	19,1	19,3
Guinée-Bissau	9,4	9,1	10,8	10,1	9,1	8,1	12,0	13,4	13,5	12,9
Guinée équatoriale	33,2	33,4	26,6	28,3	28,0	24,9	24,3	25,3	22,8	21,2
Kenya	18,7	18,1	19,2	19,0	18,7	19,2	19,3	19,1	19,2	19,4
Lesotho	57,0	60,4	44,7	44,4	57,9	55,6	58,2	55,4	45,0	46,6
Libéria	15,1	20,6	25,0	24,3	26,0	25,0	23,5	21,5	21,3	22,6
Madagascar	11,7	9,9	11,2	9,7	9,6	9,6	10,1	10,4	11,0	11,2
Malawi	16,4	19,4	21,8	18,4	18,3	21,6	21,8	21,0	21,3	21,1
Mali	15,0	15,1	15,2	14,0	14,4	14,5	14,9	16,4	16,8	17,1
Maurice	19,4	21,2	21,2	20,7	20,8	21,0	20,5	22,0	22,6	22,6
Mozambique	12,7	15,6	17,9	19,8	21,9	26,2	27,5	25,0	24,1	24,1
Namibie	28,5	30,8	27,8	29,8	31,3	32,0	33,9	34,1	30,5	30,4
Niger	13,7	14,3	13,6	14,2	15,3	16,6	17,5	18,1	17,7	17,8
Nigéria	21,2	10,1	12,5	17,8	14,3	11,1	10,5	7,2	5,7	7,1
Ouganda	12,2	10,8	10,6	12,8	11,6	11,7	12,5	13,9	13,9	14,8
République centrafricaine	9,4	10,8	11,6	10,8	11,5	5,6	4,9	7,1	8,1	8,9
Rwanda	12,7	12,6	13,0	14,0	15,0	16,5	16,7	18,6	18,2	18,1
São Tomé-et-Príncipe	27,7	16,3	17,5	18,6	16,3	20,6	15,6	16,5	18,0	16,8
Sénégal	20,8	19,0	19,6	20,5	20,5	20,1	21,4	22,2	22,1	21,5
Seychelles	36,5	32,9	34,2	37,2	36,7	34,2	34,1	33,9	36,0	34,8
Sierra Leone	8,8	9,1	9,9	11,4	11,3	10,7	9,8	10,4	11,1	11,7
Soudan du Sud	...	...	...	22,7	10,8	14,2	22,2	14,7	17,9	25,4
Swaziland	30,5	29,3	20,5	20,1	29,4	28,2	28,5	27,0	23,5	24,2
Tanzanie	10,8	12,1	12,0	12,3	12,7	13,1	13,3	13,7	15,2	15,7
Tchad	14,1	12,3	18,9	23,2	21,8	18,5	15,9	8,7	9,9	10,6
Togo	16,3	15,8	18,0	16,7	17,6	18,0	18,2	19,5	19,2	19,5
Zambie	15,2	13,3	14,2	17,1	17,0	16,2	18,1	18,0	17,9	17,7
Zimbabwe <sup>2</sup>	6,1	11,4	23,3	26,7	28,0	27,7	26,6	27,5	25,1	23,4
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>23,2</b>	<b>19,2</b>	<b>20,7</b>	<b>23,2</b>	<b>21,9</b>	<b>20,1</b>	<b>19,4</b>	<b>17,4</b>	<b>17,0</b>	<b>17,8</b>
<i>Médiane</i>	16,1	16,0	17,5	17,5	17,6	18,4	17,9	18,1	18,5	19,3
Hors Nigéria et Afrique du Sud	21,8	20,0	22,0	24,1	23,8	22,7	21,8	19,2	18,6	19,1
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>25,3</b>	<b>16,4</b>	<b>19,0</b>	<b>24,4</b>	<b>21,3</b>	<b>17,9</b>	<b>16,2</b>	<b>11,3</b>	<b>9,8</b>	<b>11,4</b>
Hors Nigéria	34,2	29,3	34,0	37,2	36,0	32,7	29,8	22,2	19,9	20,9
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>22,0</b>	<b>21,1</b>	<b>21,9</b>	<b>22,2</b>	<b>22,3</b>	<b>22,0</b>	<b>22,2</b>	<b>22,5</b>	<b>22,3</b>	<b>22,4</b>
Hors Afrique du Sud	16,6	16,0	16,8	17,3	18,0	18,0	18,2	18,1	18,2	18,5
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>25,4</b>	<b>20,6</b>	<b>21,9</b>	<b>24,8</b>	<b>23,3</b>	<b>21,2</b>	<b>20,2</b>	<b>17,9</b>	<b>17,3</b>	<b>18,2</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	28,0	25,2	27,1	30,1	29,8	27,8	26,4	22,4	20,9	21,2
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>13,0</b>	<b>13,2</b>	<b>14,8</b>	<b>15,8</b>	<b>15,6</b>	<b>15,8</b>	<b>16,1</b>	<b>15,7</b>	<b>16,2</b>	<b>16,7</b>
Hors pays en situation de fragilité	13,7	13,3	14,1	14,7	15,0	15,8	15,8	16,3	16,9	17,0
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>15,8</b>	<b>15,4</b>	<b>18,3</b>	<b>18,9</b>	<b>19,1</b>	<b>18,7</b>	<b>18,6</b>	<b>16,4</b>	<b>16,9</b>	<b>18,0</b>
Zone franc	21,1	20,0	20,3	21,4	22,2	21,7	20,6	19,0	18,7	18,8
CEMAC	25,2	23,3	23,5	26,4	26,3	25,5	23,4	19,4	18,4	18,5
UEMOA	16,8	16,7	17,0	15,6	17,6	17,8	17,7	18,6	19,0	19,0
COMESA (pays membres d'AfSS)	15,0	14,4	15,8	16,2	16,6	16,6	16,7	16,8	17,0	17,5
CAE-5	14,5	14,3	14,7	15,2	15,1	15,5	15,8	16,4	17,0	17,3
CEDEAO	19,6	11,6	13,4	17,4	15,1	12,5	12,0	9,6	9,3	10,5
Union douanière d'Afrique australe	27,7	27,5	27,1	27,5	27,9	28,3	29,0	30,0	30,1	30,1
SADC	26,8	25,6	27,0	28,5	28,6	27,7	27,2	25,6	24,8	25,2

Voir sources et notes page 94.

**Tableau AS11. Dépenses publiques**  
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Afrique du Sud	26,8	31,7	31,5	30,9	31,4	31,5	31,9	33,5	33,7	33,8
Angola	41,1	41,9	40,0	40,2	41,3	40,5	41,9	29,7	26,3	27,9
Bénin	19,4	23,2	19,2	20,1	19,5	20,5	19,7	24,4	21,4	22,6
Botswana	37,6	50,3	39,9	36,3	35,4	32,4	35,3	37,5	38,3	36,4
Burkina Faso	23,3	24,2	22,8	22,1	25,5	27,8	23,4	21,9	25,1	26,1
Burundi	32,6	38,0	40,8	42,2	37,5	33,2	31,8	28,5	22,5	25,2
Cabo Verde	31,7	32,8	38,7	33,3	34,7	33,4	29,9	30,0	29,3	28,8
Cameroun	15,9	17,5	17,7	20,5	19,5	21,9	22,7	20,5	22,4	21,0
Comores	21,9	23,0	22,1	22,1	25,3	25,2	24,4	27,3	30,5	31,2
Congo, Rép. du	26,4	24,7	21,4	26,1	35,2	48,7	50,2	46,2	38,9	34,2
Congo, Rép. dém. du	10,6	13,9	17,7	15,7	15,4	12,2	13,3	14,7	15,4	15,1
Côte d'Ivoire	19,5	19,9	20,0	18,2	22,3	21,9	21,8	24,1	25,8	25,2
Érythrée	47,1	30,6	34,6	33,6	30,7	29,7	28,9	28,5	28,2	28,0
Éthiopie <sup>1</sup>	21,5	17,1	18,5	18,2	16,6	17,8	17,5	18,6	20,2	20,3
Gabon	20,2	22,6	23,1	26,5	28,5	28,4	23,5	22,6	22,4	22,8
Gambie	20,6	23,1	23,6	26,0	29,7	27,1	32,5	28,2	32,5	37,6
Ghana	21,8	23,6	26,5	27,1	29,8	28,8	29,3	23,9	23,2	21,2
Guinée	16,5	23,7	29,7	21,5	26,1	25,1	26,1	27,8	24,7	24,1
Guinée Bissau	22,1	20,9	18,7	17,5	13,7	13,4	22,4	26,8	20,2	20,0
Guinée équatoriale	17,3	39,8	31,2	27,5	35,2	30,7	29,2	28,5	28,1	26,5
Kenya	21,6	23,1	24,2	23,6	24,2	25,4	27,2	27,8	27,0	26,2
Lesotho	49,8	67,4	56,2	62,8	61,5	62,9	58,2	59,0	58,4	56,3
Libéria	15,8	33,2	32,5	29,0	30,1	32,8	32,1	43,7	37,4	36,1
Madagascar	20,9	14,1	14,0	14,1	13,4	14,9	14,7	15,1	16,2	18,3
Malawi	28,6	30,5	30,0	26,1	28,9	34,7	29,8	28,9	31,5	29,7
Mali	21,2	22,8	20,3	20,6	15,5	19,7	20,0	20,9	23,1	22,9
Maurice	23,7	26,3	25,1	24,6	23,3	24,9	23,9	26,1	25,7	25,8
Mozambique	22,5	28,9	30,0	32,2	30,7	34,0	42,5	35,4	31,7	31,7
Namibie	26,6	31,1	32,4	36,7	33,8	35,4	39,9	42,3	39,8	38,7
Niger	21,3	23,9	20,6	19,4	22,5	27,2	31,0	32,7	30,1	27,6
Nigéria	16,5	15,5	16,7	18,0	14,5	13,1	11,7	11,0	10,3	11,1
Ouganda	18,1	15,3	18,8	17,2	16,5	16,8	17,1	18,1	20,0	18,9
République centrafricaine	14,9	16,6	18,6	15,7	16,4	14,9	12,7	14,9	17,1	16,0
Rwanda	22,7	24,1	25,9	26,5	25,9	27,6	27,6	28,1	26,7	24,8
São Tomé-et-Príncipe	42,6	48,8	47,3	48,0	44,9	31,6	31,5	34,2	33,3	37,4
Sénégal	25,3	26,6	27,0	28,8	28,5	28,1	29,8	29,9	29,1	28,1
Seychelles	38,3	32,1	34,6	36,3	38,6	38,2	33,6	32,8	37,9	34,4
Sierra Leone	16,4	17,5	20,2	21,5	20,3	15,7	17,6	20,0	19,1	17,7
Soudan du Sud	...	...	...	21,0	31,6	26,4	37,5	50,2	57,4	56,7
Swaziland	29,6	32,7	29,4	23,9	26,1	28,0	31,3	33,3	36,5	36,6
Tanzanie	18,0	20,2	20,2	19,1	19,8	19,4	17,9	18,0	20,4	21,5
Tchad	14,9	24,2	24,4	22,4	23,9	22,9	22,1	17,1	16,8	15,4
Togo	19,0	21,2	22,5	23,8	26,4	25,5	25,0	28,5	28,1	28,3
Zambie	21,0	17,8	18,1	19,5	21,5	23,8	24,8	27,2	27,1	26,1
Zimbabwe <sup>2</sup>	9,6	14,0	22,6	27,8	28,5	29,6	28,1	28,6	30,0	26,4
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>22,8</b>	<b>24,7</b>	<b>24,9</b>	<b>25,2</b>	<b>24,5</b>	<b>23,8</b>	<b>23,2</b>	<b>22,4</b>	<b>22,3</b>	<b>22,5</b>
<i>Médiane</i>	21,5	23,8	23,9	23,9	26,1	27,2	27,6	28,1	27,0	26,2
Hors Nigéria et Afrique du Sud	23,7	26,0	26,0	26,2	27,2	27,3	27,8	25,5	24,8	24,4
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>20,3</b>	<b>21,5</b>	<b>21,3</b>	<b>22,7</b>	<b>21,1</b>	<b>20,0</b>	<b>18,9</b>	<b>15,9</b>	<b>14,9</b>	<b>15,8</b>
Hors Nigéria	28,4	33,9	31,8	31,8	35,2	35,0	35,9	28,7	26,0	26,3
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>24,3</b>	<b>26,8</b>	<b>27,5</b>	<b>27,1</b>	<b>27,1</b>	<b>27,0</b>	<b>27,2</b>	<b>27,8</b>	<b>27,6</b>	<b>27,2</b>
Hors Afrique du Sud	21,6	22,6	23,5	23,3	23,4	23,7	24,1	24,3	24,4	23,8
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>23,5</b>	<b>25,6</b>	<b>25,6</b>	<b>26,0</b>	<b>25,2</b>	<b>24,3</b>	<b>23,5</b>	<b>22,5</b>	<b>22,2</b>	<b>22,6</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	26,7	30,1	29,1	29,7	31,5	31,7	32,4	28,3	27,0	26,5
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>19,4</b>	<b>20,5</b>	<b>21,7</b>	<b>21,3</b>	<b>21,4</b>	<b>21,6</b>	<b>22,1</b>	<b>22,3</b>	<b>22,3</b>	<b>22,1</b>
Hors pays en situation de fragilité	20,8	20,9	21,5	21,4	21,0	21,9	22,0	21,9	22,5	22,5
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>18,7</b>	<b>20,4</b>	<b>21,7</b>	<b>21,2</b>	<b>23,2</b>	<b>23,4</b>	<b>24,1</b>	<b>24,4</b>	<b>23,7</b>	<b>23,1</b>
Zone franc	19,8	23,8	22,3	22,9	25,3	26,3	25,7	24,9	25,1	24,3
CEMAC	18,2	24,9	22,9	24,2	27,7	28,8	27,7	24,6	24,2	22,8
UEMOA	21,3	22,7	21,7	21,4	22,6	23,7	23,7	25,2	25,8	25,4
COMESA (pays membres d'AFSS)	20,4	19,7	21,5	21,0	20,8	21,4	21,8	22,7	23,1	22,5
CAE-5	20,1	20,9	22,3	21,4	21,6	22,1	22,4	23,1	23,7	23,4
CEDEAO	17,7	17,5	18,4	19,3	17,0	16,0	14,6	14,2	14,3	14,9
Union douanière d'Afrique australe	27,3	32,5	31,9	31,3	31,7	31,8	32,4	34,1	34,3	34,2
SADC	27,4	31,2	30,9	30,7	31,1	31,0	31,5	30,1	29,5	29,6

Voir sources et notes page 94.

**Tableau AS12. Dette publique**  
*(En pourcentage du PIB)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Afrique du Sud	30,5	30,1	34,7	38,2	41,0	44,0	46,9	49,8	51,7	53,3
Angola	27,8	22,7	44,3	33,8	29,5	32,9	40,7	64,2	77,7	73,6
Bénin	24,4	25,6	28,7	29,9	26,8	25,4	30,9	39,3	42,5	43,9
Botswana	7,7	17,6	19,4	20,3	18,9	17,6	17,7	17,2	16,9	15,3
Burkina Faso	32,6	28,5	29,3	29,8	28,3	28,7	30,2	32,8	36,3	36,3
Burundi	134,4	25,7	46,9	39,8	39,9	36,6	33,9	42,4	60,4	45,6
Cabo Verde	73,8	65,2	72,4	78,8	91,1	100,0	110,3	120,5	119,2	117,8
Cameroun	30,1	10,1	11,5	13,2	15,4	18,7	27,5	29,0	31,6	33,8
Comores	65,1	53,6	50,7	45,7	42,6	18,1	22,6	25,4	27,1	28,1
Congo, Rép. du	114,4	61,6	22,9	33,1	34,1	38,2	47,5	70,6	69,3	61,2
Congo, Rép. dém. du	105,0	93,2	31,9	26,3	23,2	19,1	16,8	18,9	20,0	22,6
Côte d'Ivoire	76,6	64,2	63,0	69,2	45,0	43,4	46,5	48,9	49,0	48,3
Érythrée	146,3	144,6	143,8	133,0	127,6	128,4	126,5	127,1	125,5	127,4
Éthiopie <sup>1</sup>	67,8	37,6	40,5	44,0	36,9	42,4	46,3	56,1	57,4	60,3
Gabon	41,2	23,1	20,5	17,9	19,7	29,2	32,2	44,0	47,5	46,5
Gambie	107,3	62,6	69,6	77,3	77,0	83,3	101,1	91,6	99,4	104,3
Ghana	39,3	36,1	46,3	42,6	50,1	60,3	72,1	70,8	66,0	62,2
Guinée	117,9	89,3	99,6	78,0	35,4	45,7	45,4	53,0	52,6	50,3
Guinée Bissau	197,4	159,2	62,9	49,5	52,1	53,6	50,4	52,9	47,3	45,7
Guinée équatoriale	1,9	4,3	7,9	5,9	7,3	6,1	8,7	14,0	19,6	21,9
Kenya	45,2	41,1	44,4	43,0	41,7	41,5	46,7	51,3	52,7	53,0
Lesotho	57,5	37,6	35,2	38,0	40,3	43,4	49,5	58,3	58,8	56,2
Libéria	548,8	173,9	33,4	29,6	27,0	27,5	33,3	39,2	42,8	46,2
Madagascar	56,6	33,7	31,7	32,2	33,0	33,9	34,7	35,5	42,3	43,2
Malawi	62,2	42,6	62,9	88,5	89,5	100,3	94,6	82,0	72,1	65,5
Mali	29,2	21,9	25,3	24,0	25,4	26,4	27,3	30,9	29,8	30,2
Maurice	49,5	52,3	52,0	52,3	51,5	53,9	56,2	58,6	58,9	58,3
Mozambique	49,7	41,9	43,3	38,0	40,1	53,1	62,4	86,0	112,6	103,2
Namibie	23,0	15,9	15,5	23,2	23,4	23,2	23,6	33,7	42,0	46,9
Niger	43,3	27,7	24,3	27,8	26,8	27,2	33,4	45,1	48,9	50,4
Nigéria	15,5	8,6	9,6	10,2	10,4	10,5	10,6	11,5	14,6	15,5
Ouganda	39,4	19,2	22,9	23,6	24,2	27,7	31,2	34,4	36,5	38,5
République centrafricaine	69,6	21,1	21,4	21,8	23,5	38,5	51,1	48,5	47,2	41,2
Rwanda	47,1	22,4	22,6	23,1	21,5	28,7	31,1	37,3	44,2	48,2
São Tomé-et-Príncipe	207,2	68,0	75,3	71,7	78,3	71,4	68,9	82,3	90,8	96,5
Sénégal	32,5	34,2	35,5	40,7	42,8	46,9	54,2	56,8	57,3	56,2
Seychelles	140,1	121,3	81,9	77,3	82,5	68,8	68,6	69,0	67,2	61,5
Sierra Leone	94,1	48,1	46,8	44,8	36,8	30,5	35,0	43,8	48,1	47,2
Soudan du Sud	...	...	...	0,0	8,9	17,6	37,5	63,6	43,8	44,8
Swaziland	14,6	10,3	13,5	13,9	14,4	14,5	13,4	17,0	26,9	36,4
Tanzanie	33,5	24,4	27,3	27,8	29,2	30,9	33,8	36,5	38,3	39,7
Tchad	24,8	31,7	30,1	30,5	28,8	30,3	39,2	42,6	45,0	39,3
Togo	97,4	73,4	49,9	49,3	49,0	51,2	57,5	62,3	63,2	64,6
Zambie	20,4	20,5	18,9	20,8	24,9	25,9	33,6	56,3	56,1	58,8
Zimbabwe <sup>2</sup>	50,6	68,3	63,2	51,8	56,7	54,6	55,3	58,9	58,9	57,6
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>33,0</b>	<b>26,5</b>	<b>28,1</b>	<b>28,3</b>	<b>28,1</b>	<b>29,5</b>	<b>31,7</b>	<b>37,1</b>	<b>41,1</b>	<b>42,1</b>
<i>Médiane</i>	49,6	35,1	35,0	33,8	34,1	33,9	39,2	48,9	48,9	48,2
Hors Nigéria et Afrique du Sud	46,6	35,3	36,3	33,8	32,7	35,5	40,5	49,5	52,6	52,4
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>21,2</b>	<b>13,0</b>	<b>16,1</b>	<b>15,0</b>	<b>14,8</b>	<b>15,8</b>	<b>18,0</b>	<b>22,9</b>	<b>27,8</b>	<b>28,7</b>
Hors Nigéria	33,6	22,0	31,0	24,2	23,9	27,5	35,5	52,7	59,9	57,8
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>40,6</b>	<b>35,9</b>	<b>36,6</b>	<b>38,5</b>	<b>38,8</b>	<b>41,3</b>	<b>44,4</b>	<b>48,9</b>	<b>50,7</b>	<b>51,5</b>
Hors Afrique du Sud	52,0	41,0	38,6	38,7	36,9	39,3	42,8	48,3	50,2	50,6
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>27,8</b>	<b>22,9</b>	<b>26,3</b>	<b>27,0</b>	<b>26,9</b>	<b>27,9</b>	<b>29,7</b>	<b>34,6</b>	<b>39,0</b>	<b>40,0</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	38,5	30,4	35,9	33,3	31,9	35,1	40,9	52,5	56,7	55,9
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>57,7</b>	<b>41,6</b>	<b>37,0</b>	<b>34,4</b>	<b>33,7</b>	<b>36,0</b>	<b>39,9</b>	<b>46,2</b>	<b>48,0</b>	<b>48,5</b>
Hors pays en situation de fragilité	42,9	30,0	31,9	33,3	32,2	36,2	40,6	48,1	51,2	52,1
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>81,8</b>	<b>61,7</b>	<b>46,5</b>	<b>41,1</b>	<b>37,4</b>	<b>37,4</b>	<b>41,0</b>	<b>45,9</b>	<b>45,5</b>	<b>45,0</b>
Zone franc	45,0	32,5	29,0	30,1	27,3	29,6	34,9	40,9	42,9	42,8
CEMAC	38,6	21,1	16,9	17,9	18,9	22,3	29,0	36,1	39,2	38,8
UEMOA	52,0	43,7	41,9	44,0	36,6	37,0	40,9	45,0	46,0	46,0
COMESA (pays membres d'AfSS)	56,8	43,6	38,6	38,7	37,1	38,2	41,4	47,9	49,5	51,2
CAE-5	42,2	30,0	33,5	33,0	33,0	34,6	38,5	42,8	45,2	46,1
CEDEAO	27,6	18,6	18,4	18,8	17,7	18,6	19,0	20,9	25,1	26,0
Union douanière d'Afrique australe	29,5	29,1	33,4	36,9	39,4	42,0	44,6	47,6	49,9	51,6
SADC	33,5	31,7	35,4	36,2	36,9	39,0	42,4	49,7	53,5	53,9

Voir sources et notes page 94.

**Tableau AS13. Masse monétaire au sens large**  
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Afrique du Sud	72,5	77,7	75,8	74,6	72,9	70,8	70,7	74,1	74,1	74,1
Angola	21,9	42,5	35,3	37,6	35,0	36,5	41,0	46,4	48,7	46,6
Bénin	30,4	38,7	41,9	42,8	41,5	44,8	49,7	50,7	51,7	52,7
Botswana	46,7	52,7	46,6	43,4	47,8	46,6	45,3	49,2	55,3	53,6
Burkina Faso	23,9	28,0	29,7	29,7	30,5	31,9	34,8	39,4	41,6	44,3
Burundi	22,3	24,3	23,9	22,6	21,0	20,1	19,4	20,5	20,9	20,5
Cabo Verde	75,1	77,5	80,1	78,5	82,1	89,4	94,4	98,4	101,9	103,7
Cameroun	19,4	22,3	23,4	24,2	22,7	23,3	23,8	24,4	25,0	25,1
Comores	25,6	30,4	34,1	34,9	38,3	36,9	38,4	43,6	43,6	43,6
Congo, Rép. du	16,0	22,5	23,8	28,0	33,0	34,8	39,2	44,4	46,6	43,0
Congo, Rép. dém. du	6,6	10,2	10,5	10,7	11,6	11,5	11,9	11,6	11,6	12,2
Côte d'Ivoire	11,3	14,1	15,7	18,7	15,3	14,9	15,6	16,5	15,8	16,8
Érythrée	130,2	121,6	123,2	114,7	114,1	118,3	119,9	118,6	119,7	122,3
Éthiopie <sup>1</sup>	34,6	24,8	27,0	27,6	25,3	27,1	28,1	29,9	30,7	32,7
Gabon	17,0	20,3	19,5	20,5	23,2	24,8	24,4	25,9	26,8	25,8
Gambie	39,0	48,7	49,9	55,7	54,5	56,6	59,2	52,8	52,6	53,9
Ghana	22,8	28,0	29,9	30,4	30,0	28,8	32,5	32,5	31,2	30,3
Guinée	20,2	26,9	38,2	33,7	28,9	30,4	30,8	34,4	33,7	35,7
Guinée Bissau	19,1	24,6	29,7	33,2	32,0	39,3	44,5	50,8	50,8	50,8
Guinée équatoriale	6,4	10,5	12,3	10,6	14,8	16,7	14,6	17,0	16,6	16,4
Kenya	35,7	36,5	40,1	40,6	40,5	42,1	43,2	42,7	43,8	45,7
Lesotho	32,6	39,1	39,9	36,2	36,1	39,4	37,4	37,7	38,4	39,2
Libéria	19,5	31,4	35,5	42,0	36,3	34,8	34,6	34,8	33,6	33,4
Madagascar	23,6	24,5	24,7	26,1	25,7	25,2	25,4	26,2	27,8	28,1
Malawi	15,8	19,8	22,1	25,1	25,7	26,0	24,5	24,3	23,5	23,5
Mali	25,6	24,7	24,5	24,4	27,0	28,2	27,8	28,9	30,8	32,0
Maurice	98,5	99,5	100,4	98,9	100,5	99,8	102,9	105,5	107,6	107,2
Mozambique	17,0	24,2	24,7	27,7	30,6	33,4	38,5	42,1	39,9	38,8
Namibie	39,7	63,5	62,4	64,0	57,4	56,2	53,3	55,9	55,9	55,9
Niger	15,6	18,5	20,3	20,2	22,6	23,3	27,2	27,1	29,4	30,2
Nigéria	16,0	24,3	20,8	18,8	21,3	19,3	20,9	20,9	21,4	21,1
Ouganda	18,5	17,9	21,7	19,8	19,7	20,0	21,4	21,7	21,3	21,9
République centrafricaine	15,9	16,1	17,8	19,2	18,3	28,5	29,1	27,5	27,6	28,1
Rwanda	16,7	17,5	18,5	20,3	20,1	21,1	22,7	25,4	26,5	27,6
São Tomé-et-Príncipe	33,2	34,9	36,6	34,9	38,0	38,4	40,1	40,2	40,5	40,8
Sénégal	34,7	36,9	39,7	40,0	39,9	42,6	46,0	48,9	47,4	46,7
Seychelles	84,6	55,5	62,1	60,2	52,0	58,9	68,3	67,7	67,7	67,7
Sierra Leone	16,7	22,6	23,5	23,1	21,9	19,8	21,7	24,6	24,0	24,2
Soudan du Sud	...	...	...	9,5	19,8	14,7	18,9	27,1	23,3	22,2
Swaziland	19,8	25,4	25,0	24,4	23,9	25,4	24,3	25,8	25,8	24,8
Tanzanie	21,8	23,3	25,1	24,7	23,8	22,7	23,3	24,3	24,2	24,5
Tchad	9,0	11,1	11,5	12,1	12,4	13,3	15,7	15,9	16,8	16,3
Togo	33,3	41,3	45,6	46,9	45,3	46,5	48,2	53,5	55,5	57,7
Zambie	18,0	17,8	18,4	19,1	19,6	20,5	20,9	25,0	23,9	24,2
Zimbabwe <sup>2</sup>	10,7	16,9	24,7	28,3	29,8	28,8	30,8	33,4	34,3	25,7
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>34,9</b>	<b>39,3</b>	<b>37,6</b>	<b>36,5</b>	<b>36,7</b>	<b>35,6</b>	<b>36,5</b>	<b>38,0</b>	<b>38,4</b>	<b>38,3</b>
<i>Médiane</i>	21,8	24,8	26,1	28,0	29,8	28,8	30,8	33,4	33,6	32,7
Hors Nigéria et Afrique du Sud	25,0	28,9	29,6	29,7	29,6	30,2	31,7	33,6	34,1	34,2
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>16,5</b>	<b>25,7</b>	<b>22,3</b>	<b>20,9</b>	<b>22,9</b>	<b>21,8</b>	<b>23,6</b>	<b>24,7</b>	<b>25,5</b>	<b>24,9</b>
Hors Nigéria	17,7	29,3	26,6	26,1	27,2	28,2	30,9	34,7	36,1	34,8
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>46,6</b>	<b>48,9</b>	<b>48,8</b>	<b>48,2</b>	<b>46,8</b>	<b>45,9</b>	<b>46,2</b>	<b>47,9</b>	<b>47,6</b>	<b>47,5</b>
Hors Afrique du Sud	27,2	28,8	30,6	30,9	30,4	30,8	32,0	33,3	33,5	34,0
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>38,0</b>	<b>43,5</b>	<b>40,8</b>	<b>39,8</b>	<b>39,9</b>	<b>38,4</b>	<b>39,2</b>	<b>40,7</b>	<b>41,3</b>	<b>41,0</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	26,2	33,2	32,7	33,7	33,1	33,8	35,5	37,7	38,5	38,1
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>23,5</b>	<b>24,1</b>	<b>26,2</b>	<b>25,5</b>	<b>25,9</b>	<b>26,4</b>	<b>27,8</b>	<b>29,4</b>	<b>29,7</b>	<b>30,2</b>
Hors pays en situation de fragilité	25,3	24,7	26,9	26,9	26,3	27,2	29,0	30,6	30,8	31,7
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>18,5</b>	<b>21,2</b>	<b>23,0</b>	<b>22,9</b>	<b>24,0</b>	<b>23,8</b>	<b>24,8</b>	<b>26,5</b>	<b>26,7</b>	<b>26,3</b>
Zone franc	18,4	21,7	23,2	24,2	24,5	25,8	27,2	29,1	29,8	30,1
CEMAC	14,5	17,7	18,8	19,6	21,0	22,5	23,3	25,1	26,0	25,4
UEMOA	22,1	25,3	27,2	28,6	27,8	28,9	30,7	32,5	32,9	33,8
COMESA (pays membres d'AfSS)	29,9	28,6	30,7	30,9	30,4	31,2	32,0	33,0	33,6	34,4
CAE-5	26,3	26,7	29,6	29,2	28,8	29,1	30,1	30,5	30,8	31,8
CEDEAO	17,9	25,0	22,9	21,7	23,4	22,0	23,7	24,1	24,6	24,6
Union douanière d'Afrique australe	69,7	75,4	73,4	72,1	70,6	68,5	68,2	71,5	71,7	71,6
SADC	53,3	58,5	56,5	55,9	54,4	52,9	53,3	56,0	56,1	55,3

Voir sources et notes page 94.



**Tableau AS14. Expansion de la masse monétaire au sens large***(Pourcentages)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Afrique du Sud	18,9	1,8	6,9	8,3	5,2	5,9	7,3	10,3	6,5	7,0
Angola	64,6	21,5	5,3	37,1	4,9	14,1	16,2	11,8	37,2	36,3
Bénin	15,6	6,2	11,6	9,1	9,0	17,3	16,7	7,9	7,2	9,6
Botswana	17,4	-1,3	12,4	4,3	17,6	8,5	11,3	11,1	6,3	9,4
Burkina Faso	6,9	18,2	19,1	13,8	15,9	10,6	11,3	19,7	13,9	15,1
Burundi	21,1	19,8	12,5	6,6	11,3	13,2	9,8	4,9	11,0	8,2
Cabo Verde	12,5	3,5	5,4	4,6	6,3	11,4	7,4	6,3	8,4	7,4
Cameroun	10,5	6,9	11,3	10,6	1,4	10,8	10,8	9,1	9,6	6,5
Comores	8,1	13,3	19,4	9,6	16,0	2,8	8,1	17,1	5,3	5,6
Congo, Rép. du	28,7	5,0	38,9	34,5	21,1	0,7	13,1	-11,5	4,5	7,2
Congo, Rép. dém. du	52,5	50,4	30,8	23,1	21,2	18,1	14,2	4,9	4,5	11,4
Côte d'Ivoire	12,0	24,4	19,3	17,2	-7,6	9,7	13,8	17,0	4,9	17,2
Érythrée	11,2	15,7	15,6	14,6	17,9	17,5	17,2	13,9	15,7	15,5
Éthiopie <sup>1</sup>	18,1	19,9	24,4	36,5	32,9	24,2	26,9	24,2	21,2	25,3
Gabon	14,2	2,2	19,2	26,5	15,7	6,1	1,6	-0,1	5,1	5,2
Gambie	16,5	19,4	13,7	11,0	7,8	15,1	11,2	-0,9	10,1	13,5
Ghana	31,3	26,0	34,4	32,2	24,3	19,1	36,8	23,3	14,4	15,1
Guinée	35,5	25,9	74,4	9,4	1,0	14,1	12,3	20,3	11,1	19,4
Guinée-Bissau	25,7	4,4	29,6	39,1	-6,0	22,5	22,4	30,0	10,2	6,0
Guinée équatoriale	30,7	29,9	33,5	7,7	57,8	7,3	-14,1	-10,9	-18,0	-2,5
Kenya	14,9	16,0	21,6	19,1	14,1	15,6	16,7	14,1	15,9	17,4
Lesotho	16,8	17,7	14,5	1,6	7,0	21,2	4,0	9,2	12,9	12,4
Libéria	33,6	30,6	28,0	41,3	-2,1	7,6	2,1	1,7	2,7	7,0
Madagascar	17,2	10,2	9,6	16,4	6,9	5,3	11,1	14,6	17,9	12,7
Malawi	27,6	23,9	33,9	35,7	22,9	35,1	20,7	23,7	16,9	18,1
Mali	5,6	16,0	9,0	15,3	15,2	7,4	7,1	13,2	14,6	11,7
Maurice	13,0	2,4	6,9	6,4	8,2	5,8	8,7	7,1	8,0	6,0
Mozambique	22,2	34,6	17,6	23,9	25,6	21,2	27,3	21,7	10,0	12,7
Namibie	16,7	63,2	8,0	11,9	6,3	12,4	7,8	10,2	11,1	11,6
Niger	15,7	18,3	22,0	6,2	31,2	10,1	25,7	3,6	13,7	10,6
Nigéria	37,2	17,1	6,9	4,0	29,1	1,0	20,4	5,9	14,0	16,2
Ouganda	19,1	16,6	41,5	10,5	14,9	9,5	15,2	11,7	8,8	13,4
République centrafricaine	7,5	11,7	16,1	13,8	1,6	5,6	14,6	5,3	11,8	12,8
Rwanda	23,6	13,0	16,9	26,7	14,0	15,5	19,0	21,1	15,8	15,6
São Tomé-et-Príncipe	29,8	8,2	25,1	10,4	20,3	13,9	16,8	13,1	11,3	6,8
Sénégal	9,5	10,9	14,1	6,7	6,8	8,0	11,4	13,4	5,1	7,2
Seychelles	7,9	7,0	13,5	4,5	-0,6	23,7	25,8	4,3	4,4	6,2
Sierra Leone	24,5	31,3	28,5	22,6	22,5	16,7	16,6	11,3	12,9	15,3
Soudan du Sud	...	...	...	...	33,9	-1,6	21,2	62,4	188,0	31,6
Swaziland	15,7	26,8	7,9	5,5	10,0	15,9	3,9	13,6	6,9	2,2
Tanzanie	22,0	17,7	25,4	18,2	12,5	10,0	15,6	18,8	12,3	14,1
Tchad	23,6	-4,6	25,3	14,2	13,4	8,6	26,5	-4,7	1,0	7,3
Togo	15,7	16,2	16,3	15,9	8,9	10,3	9,8	20,2	11,7	11,6
Zambie	25,6	7,7	29,9	21,7	17,9	20,8	12,6	35,2	16,4	15,8
Zimbabwe <sup>2</sup>	1,4	340,0	68,6	33,1	19,9	4,6	12,6	8,2	2,7	-23,0
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>25,4</b>	<b>14,7</b>	<b>13,4</b>	<b>12,6</b>	<b>16,8</b>	<b>7,8</b>	<b>15,5</b>	<b>10,9</b>	<b>12,8</b>	<b>13,9</b>
<i>Médiane</i>	17,3	16,4	18,4	14,0	14,0	10,8	13,1	11,7	11,0	11,6
Hors Nigéria et Afrique du Sud	22,6	20,5	21,6	21,1	15,0	13,4	16,1	14,5	14,8	15,4
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>36,7</b>	<b>16,4</b>	<b>8,8</b>	<b>9,3</b>	<b>24,5</b>	<b>3,4</b>	<b>17,9</b>	<b>6,3</b>	<b>16,4</b>	<b>17,1</b>
Hors Nigéria	36,2	14,8	14,2	25,6	13,1	9,8	11,6	7,4	22,9	19,5
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>18,7</b>	<b>13,5</b>	<b>16,9</b>	<b>15,1</b>	<b>11,5</b>	<b>11,2</b>	<b>13,7</b>	<b>14,5</b>	<b>10,4</b>	<b>11,8</b>
Hors Afrique du Sud	18,6	22,5	24,1	19,8	15,6	14,5	17,6	16,9	12,5	14,3
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>27,3</b>	<b>12,2</b>	<b>10,2</b>	<b>10,6</b>	<b>16,5</b>	<b>6,1</b>	<b>14,8</b>	<b>9,3</b>	<b>12,2</b>	<b>13,9</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	26,1	17,4	18,2	22,1	12,3	13,2	14,6	12,7	14,8	16,8
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>18,8</b>	<b>24,0</b>	<b>25,5</b>	<b>20,1</b>	<b>17,9</b>	<b>13,5</b>	<b>17,6</b>	<b>16,3</b>	<b>14,8</b>	<b>14,1</b>
Hors pays en situation de fragilité	17,8	17,8	24,6	20,0	19,2	14,8	19,3	18,1	13,7	16,4
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>19,1</b>	<b>30,7</b>	<b>26,5</b>	<b>20,7</b>	<b>11,5</b>	<b>10,2</b>	<b>14,4</b>	<b>12,0</b>	<b>13,3</b>	<b>11,1</b>
Zone franc	14,4	13,2	19,2	14,6	12,0	8,9	10,0	6,9	5,7	9,5
CEMAC	18,6	9,2	22,6	16,2	18,3	7,5	6,6	-1,3	2,2	5,3
UEMOA	10,7	17,1	16,1	13,2	6,3	10,1	13,2	14,5	8,7	12,9
COMESA (pays membres d'AfSS)	19,1	24,6	26,1	22,0	18,8	16,4	17,2	16,9	14,2	15,2
CAE-5	18,6	16,7	26,5	17,0	13,6	12,2	16,0	15,4	13,0	15,1
CEDEAO	31,2	17,9	10,9	7,6	24,3	4,0	20,2	8,7	13,0	15,5
Union douanière d'Afrique australe	18,7	3,4	7,2	8,1	5,8	6,4	7,4	10,4	6,7	7,2
SADC	23,6	11,9	11,6	14,7	8,3	9,4	10,7	12,6	11,7	11,7

Voir sources et notes page 94.

**Tableau AS15. Créances sur le secteur privé non financier**  
(Variation en pourcentage)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Afrique du Sud	17,8	3,0	3,3	5,7	9,3	6,6	7,2	8,3
Angola	71,9	60,5	19,2	28,8	24,2	15,0	1,1	17,6
Bénin	16,4	11,9	8,5	11,5	9,4	10,6	6,0	-1,8
Botswana	21,2	10,3	11,1	21,8	21,5	13,8	13,7	9,0
Burkina Faso	14,4	1,7	14,7	23,5	24,1	26,3	18,9	7,0
Burundi	8,4	25,5	38,8	41,7	7,1	9,8	7,4	1,0
Cabo Verde	20,4	11,8	9,0	13,3	-0,6	2,0	-0,9	0,2
Cameroun	8,2	9,1	8,2	28,3	2,6	14,9	14,4	12,8
Comores	11,4	44,1	25,9	8,9	22,4	12,6	10,0	16,2
Congo, Rép. du	26,6	30,4	49,3	42,3	44,3	17,0	25,6	9,2
Congo, Rép. dém. du	91,1	41,1	19,0	16,7	25,6	26,5	22,7	-1,3
Côte d'Ivoire	9,3	10,8	8,7	0,4	12,2	22,9	21,7	29,7
Érythrée	6,3	1,2	1,6	14,6	-1,5	4,4	7,3	7,5
Éthiopie <sup>1</sup>	42,1	11,0	28,1	25,0	37,7	10,8	19,9	31,0
Gabon	10,0	-7,9	1,9	42,0	24,1	23,6	-2,0	-5,2
Gambie	13,2	10,3	14,8	8,8	4,3	20,5	-7,5	-7,9
Ghana	44,1	16,2	24,8	29,0	32,9	29,0	42,0	24,7
Guinée	19,2	15,8	43,8	93,4	-3,2	35,0	44,0	27,1
Guinée Bissau	50,9	24,9	58,2	46,7	27,2	3,6	-8,2	2,4
Guinée équatoriale	50,1	13,8	30,6	30,7	-13,6	34,3	18,4	14,1
Kenya	19,9	13,9	20,3	30,9	10,4	20,1	22,2	18,0
Lesotho	29,2	20,7	26,9	25,1	42,2	10,3	11,8	9,2
Libéria	36,0	31,5	40,1	32,4	11,2	27,2	5,6	8,1
Madagascar	24,8	6,5	11,2	7,0	4,8	16,2	18,4	16,5
Malawi	41,2	39,5	52,4	20,5	25,4	14,4	20,0	43,0
Mali	7,2	11,0	13,5	24,1	4,8	11,7	18,7	19,9
Maurice	15,4	0,5	12,5	12,3	17,4	14,2	-2,2	8,7
Mozambique	27,5	58,6	18,3	19,4	16,7	15,4	25,2	22,1
Namibie	16,9	10,0	11,1	9,3	16,9	14,5	16,5	11,0
Niger	26,1	18,4	11,7	16,0	24,2	4,0	10,4	13,2
Nigéria	47,0	22,0	-5,6	2,6	6,6	9,4	18,0	4,4
Ouganda	27,5	17,3	41,8	28,3	11,8	6,2	14,1	15,3
République centrafricaine	8,7	8,7	30,2	19,2	31,0	-18,1	5,4	-2,1
Rwanda	30,2	5,7	9,9	27,6	35,0	11,1	19,6	30,1
São Tomé-et-Príncipe	53,5	39,3	35,8	15,4	11,0	-3,3	-1,4	7,3
Sénégal	13,1	3,8	10,1	19,0	10,0	12,6	6,4	7,1
Seychelles	21,9	-9,2	23,6	5,2	8,5	4,5	25,7	6,9
Sierra Leone	35,5	45,4	31,5	21,8	-6,9	11,9	5,4	3,2
Soudan du Sud	...	...	...	-34,0	125,7	45,4	49,8	51,2
Swaziland	21,4	13,1	-0,5	26,0	-1,7	20,2	9,8	4,2
Tanzanie	35,8	9,6	20,0	27,2	18,2	15,3	19,4	24,8
Tchad	17,3	21,0	30,2	24,4	32,1	6,1	37,8	0,7
Togo	8,4	21,3	21,6	41,1	18,9	13,5	11,6	16,1
Zambie	43,2	-5,7	15,4	28,2	37,0	12,6	26,4	29,3
Zimbabwe <sup>2</sup>	5,8	388,2	143,3	62,8	27,1	3,7	4,7	-2,3
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>30,3</b>	<b>16,5</b>	<b>8,2</b>	<b>12,7</b>	<b>13,3</b>	<b>12,2</b>	<b>15,4</b>	<b>11,4</b>
<i>Médiane</i>	21,3	13,4	19,1	23,5	16,9	13,5	14,1	9,2
Hors Nigéria et Afrique du Sud	28,7	20,6	21,5	23,5	19,9	16,7	17,5	17,6
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>44,1</b>	<b>24,8</b>	<b>0,5</b>	<b>7,7</b>	<b>10,4</b>	<b>11,8</b>	<b>16,1</b>	<b>6,9</b>
Hors Nigéria	38,0	32,2	19,6	21,8	20,9	18,6	11,2	14,1
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>22,3</b>	<b>11,0</b>	<b>14,2</b>	<b>16,5</b>	<b>15,5</b>	<b>12,4</b>	<b>14,9</b>	<b>14,9</b>
Hors Afrique du Sud	25,9	16,9	22,1	24,1	19,6	16,0	19,7	18,7
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>31,4</b>	<b>15,1</b>	<b>3,7</b>	<b>10,3</b>	<b>10,9</b>	<b>11,6</b>	<b>14,5</b>	<b>9,5</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	30,7	19,6	17,5	25,9	18,3	19,2	16,6	17,4
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>26,6</b>	<b>21,6</b>	<b>26,0</b>	<b>21,1</b>	<b>21,6</b>	<b>14,0</b>	<b>18,5</b>	<b>17,8</b>
Hors pays en situation de fragilité	28,6	13,0	22,8	24,2	22,1	12,3	17,0	21,0
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>21,2</b>	<b>31,7</b>	<b>28,3</b>	<b>15,2</b>	<b>20,8</b>	<b>18,0</b>	<b>21,6</b>	<b>15,2</b>
Zone franc	15,2	10,6	15,7	22,8	12,4	17,3	15,9	11,8
CEMAC	18,7	11,4	20,2	32,1	11,5	18,2	16,8	7,2
UEMOA	12,2	9,8	11,7	14,7	13,3	16,5	15,0	16,0
COMESA (pays membres d'AfSS)	28,6	20,0	26,7	25,8	21,3	13,9	18,3	18,7
CAE-5	26,7	12,9	24,4	29,1	14,5	14,7	19,0	20,1
CEDEAO	38,9	19,5	-0,2	7,2	9,2	12,2	19,2	7,8
Union douanière d'Afrique australe	18,0	3,7	3,9	6,8	10,0	7,4	7,8	8,4
SADC	26,4	15,2	11,0	13,7	14,8	10,5	9,9	12,3

Voir sources et notes page 94.

**Tableau AS16. Créances sur le secteur privé non financier***(Pourcentage du PIB)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Afrique du Sud	71,4	74,6	70,4	67,6	68,6	67,1	66,9	68,9
Angola	8,5	21,5	20,2	20,2	22,3	23,4	22,9	27,2
Bénin	16,3	20,8	22,0	22,9	22,3	22,7	22,9	21,2
Botswana	22,1	28,9	25,3	27,5	31,3	32,0	31,8	33,9
Burkina Faso	16,7	17,0	17,3	18,8	20,7	24,8	28,8	29,2
Burundi	14,1	13,7	16,6	20,8	18,7	17,3	16,3	16,6
Cabo Verde	41,4	58,0	61,9	65,7	64,3	64,2	62,5	61,4
Cameroun	9,5	10,8	11,0	13,1	12,5	13,3	14,0	14,9
Comores	8,9	14,8	17,5	17,8	20,6	21,7	23,0	25,9
Congo, Rép. du	2,6	4,8	5,5	6,8	9,6	11,7	14,6	20,5
Congo, Rép. dém. du	2,1	4,4	4,2	4,0	4,5	4,8	5,4	4,9
Côte d'Ivoire	14,3	16,4	16,6	16,9	16,8	18,3	20,4	24,0
Érythrée	24,5	16,6	14,8	13,7	11,4	10,5	9,8	9,1
Éthiopie <sup>1</sup>	10,9	9,3	10,4	9,8	9,3	8,8	8,7	9,7
Gabon	9,1	10,1	8,3	9,8	11,9	14,8	14,0	14,2
Gambie	12,6	15,4	15,9	17,4	16,5	17,9	15,6	12,9
Ghana	11,7	15,5	15,4	15,3	16,1	16,8	19,7	19,9
Guinée	5,8	5,2	6,0	9,4	7,8	9,6	12,5	14,8
Guinée Bissau	2,3	5,6	8,2	9,7	12,6	13,1	11,1	10,0
Guinée équatoriale	2,7	5,8	6,7	7,0	5,3	7,5	9,1	13,5
Kenya	23,5	25,8	28,0	31,2	30,1	32,5	34,9	35,7
Lesotho	9,4	12,5	14,1	15,8	20,9	20,8	21,2	21,4
Libéria	6,9	12,0	14,8	16,4	16,1	18,3	18,8	20,1
Madagascar	10,1	11,3	11,5	11,2	10,8	11,7	12,6	13,2
Malawi	6,7	10,9	13,8	13,9	14,6	12,5	11,7	13,4
Mali	15,9	15,5	16,0	17,1	17,3	18,8	20,5	22,6
Maurice	75,1	82,7	87,9	91,4	100,8	108,1	100,3	104,3
Mozambique	12,4	23,8	24,5	26,4	27,2	28,2	32,0	35,1
Namibie	48,6	48,6	49,2	49,3	48,6	48,5	49,7	52,5
Niger	8,4	12,2	12,3	13,3	14,1	13,7	14,1	15,3
Nigéria	12,0	21,1	15,9	14,2	13,3	13,0	13,8	13,7
Ouganda	9,2	10,6	12,9	13,7	13,2	13,0	13,8	14,4
République centrafricaine	6,9	7,2	8,9	10,1	12,3	14,9	14,0	12,3
Rwanda	10,0	11,9	11,9	13,1	15,3	15,6	16,8	20,2
São Tomé-et-Príncipe	24,9	32,8	37,4	37,3	37,4	32,1	28,3	26,9
Sénégal	22,5	24,7	25,6	28,8	29,5	32,9	33,9	34,1
Seychelles	25,1	20,1	24,4	23,9	22,5	21,5	24,9	25,3
Sierra Leone	4,0	7,2	7,7	7,5	5,4	4,7	4,7	4,9
Soudan du Sud	...	...	...	0,2	0,6	0,7	1,1	1,4
Swaziland	18,7	20,6	18,7	21,7	19,1	21,0	21,2	20,6
Tanzanie	10,4	13,2	13,7	14,4	14,7	14,6	15,6	17,1
Tchad	2,6	3,9	4,2	4,8	5,8	6,1	7,8	8,4
Togo	18,0	19,8	22,8	28,6	30,1	31,8	33,5	35,9
Zambie	8,8	10,0	9,2	10,0	12,0	11,7	13,4	15,3
Zimbabwe <sup>2</sup>	3,8	8,4	17,6	24,7	27,6	26,5	26,4	25,8
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>28,2</b>	<b>31,9</b>	<b>29,2</b>	<b>27,9</b>	<b>28,0</b>	<b>27,7</b>	<b>28,0</b>	<b>28,9</b>
<i>Médiane</i>	10,7	14,2	15,7	15,8	16,1	17,3	16,8	20,1
Hors Nigéria et Afrique du Sud	13,4	16,6	17,2	17,7	18,5	19,3	20,1	21,7
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>10,7</b>	<b>19,2</b>	<b>15,3</b>	<b>13,8</b>	<b>13,7</b>	<b>13,8</b>	<b>14,5</b>	<b>15,2</b>
Hors Nigéria	7,2	14,2	13,7	12,9	14,7	16,0	16,3	19,4
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>39,4</b>	<b>40,9</b>	<b>39,2</b>	<b>38,4</b>	<b>38,6</b>	<b>38,0</b>	<b>38,1</b>	<b>39,1</b>
Hors Afrique du Sud	15,4	17,4	18,3	19,4	19,7	20,4	21,4	22,5
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>33,1</b>	<b>37,4</b>	<b>33,5</b>	<b>32,2</b>	<b>32,2</b>	<b>31,8</b>	<b>31,9</b>	<b>33,0</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	16,0	20,5	20,6	21,8	22,6	24,0	25,0	27,4
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>10,5</b>	<b>12,3</b>	<b>13,4</b>	<b>13,5</b>	<b>14,1</b>	<b>14,3</b>	<b>15,1</b>	<b>16,0</b>
Hors pays en situation de fragilité	12,2	13,9	14,8	15,4	15,5	15,9	16,6	17,6
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>8,9</b>	<b>10,5</b>	<b>11,6</b>	<b>11,4</b>	<b>12,6</b>	<b>13,0</b>	<b>14,1</b>	<b>15,7</b>
Zone franc	11,3	13,0	13,4	14,7	15,1	16,9	18,4	20,3
CEMAC	6,2	7,8	7,9	9,2	9,6	11,2	12,3	14,3
UEMOA	15,9	17,8	18,4	19,9	20,3	22,2	23,8	25,4
COMESA (pays membres d'AFSS)	15,5	16,6	18,1	19,3	19,4	19,9	20,2	21,0
CAE-5	15,3	17,2	18,8	20,5	20,2	21,0	22,4	23,5
CEDEAO	12,7	19,9	16,2	15,2	14,6	14,8	15,9	16,1
Union douanière d'Afrique australe	67,8	71,1	66,9	64,5	65,5	64,1	63,9	65,8
SADC	48,1	50,8	48,1	46,7	47,6	46,6	46,1	47,8

Voir sources et notes page 94.

**Tableau AS17. Exportations de biens et de services***(Pourcentage du PIB)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Afrique du Sud	29,6	27,9	28,6	30,5	29,7	30,8	31,2	30,7	34,7	35,2
Angola	77,3	54,9	62,4	65,4	62,3	55,7	48,0	33,9	32,2	33,6
Bénin	13,7	14,3	17,9	16,0	13,3	15,0	15,6	17,1	17,1	18,3
Botswana	50,9	40,5	40,6	50,0	47,0	61,9	62,1	52,4	59,0	68,2
Burkina Faso	10,6	12,6	21,0	26,2	23,5	25,9	25,7	25,3	26,1	26,8
Burundi	7,8	6,7	8,9	10,1	9,4	8,8	7,2	6,8	8,6	9,4
Cabo Verde	35,8	33,2	38,3	42,2	45,0	47,0	47,5	42,0	42,7	43,4
Cameroun	27,8	22,0	24,4	28,1	27,9	27,1	26,8	23,6	21,8	21,6
Comores	14,8	14,5	15,7	16,6	15,0	15,6	16,5	18,3	18,4	18,5
Congo, Rép. du	79,1	67,4	76,7	81,5	75,2	77,5	75,1	66,9	66,2	70,8
Congo, Rép. dém. du	29,5	27,4	43,0	41,6	32,8	44,8	42,8	27,3	27,8	34,4
Côte d'Ivoire	48,5	50,7	50,5	53,1	48,9	41,5	40,8	40,7	40,4	41,8
Érythrée	5,8	4,5	4,8	14,4	19,1	17,0	18,0	13,2	15,8	17,6
Éthiopie <sup>1</sup>	14,6	10,6	15,5	18,2	13,9	12,4	11,6	9,8	8,6	8,9
Gabon	59,1	52,0	59,2	61,3	64,5	60,4	53,7	43,1	35,8	36,0
Gambie	30,6	25,4	23,8	26,5	30,9	29,4	29,6	24,7	31,4	35,4
Ghana	23,8	29,7	29,3	36,9	40,1	33,9	39,5	43,8	39,8	41,5
Guinée	32,6	27,8	32,3	34,2	36,8	31,0	28,8	24,4	30,7	34,3
Guinée Bissau	16,0	18,9	20,1	25,6	15,4	18,6	18,8	28,0	28,7	27,9
Guinée équatoriale	82,2	73,4	86,1	82,1	90,1	73,8	70,4	64,8	57,4	58,8
Kenya	23,5	19,9	22,5	23,6	21,9	19,6	18,1	16,5	16,2	16,3
Lesotho	52,1	46,8	43,8	44,5	41,9	37,1	37,7	45,7	50,3	49,3
Libéria	57,3	40,2	42,1	46,3	50,0	47,0	42,1	34,8	31,2	26,5
Madagascar	26,9	22,4	24,1	26,8	29,0	30,0	32,8	32,1	33,0	32,2
Malawi	17,1	17,0	19,6	17,6	23,8	30,5	28,7	25,2	28,4	27,5
Mali	24,0	22,9	22,9	21,6	26,9	24,9	22,5	21,4	20,9	20,6
Maurice	55,6	47,0	50,9	51,8	52,9	47,3	49,8	48,0	49,1	49,2
Mozambique	29,0	24,5	24,7	26,5	30,6	29,8	27,5	27,9	33,7	43,5
Namibie	38,5	42,6	41,7	41,4	42,0	43,7	44,1	43,1	50,2	57,0
Niger	17,6	20,3	22,2	20,9	21,9	22,6	21,0	18,8	17,0	17,0
Nigéria	28,4	19,6	21,9	24,1	21,3	18,9	14,9	9,9	9,3	11,3
Ouganda	16,3	18,1	17,2	20,4	20,0	20,8	17,2	20,4	18,8	19,1
République centrafricaine	13,2	10,7	11,8	13,5	12,5	14,4	13,0	12,6	13,1	13,2
Rwanda	11,4	11,2	10,9	14,2	14,1	15,6	16,9	17,3	16,8	18,0
São Tomé-et-Príncipe	11,2	9,8	11,7	11,6	12,7	17,8	26,2	25,2	26,1	27,0
Sénégal	26,3	24,4	24,9	26,4	27,9	28,3	28,3	29,1	26,3	27,0
Seychelles	85,1	108,0	93,8	100,2	105,2	95,6	101,8	95,4	98,4	98,9
Sierra Leone	15,0	15,0	16,2	18,3	32,4	35,9	30,2	17,2	20,6	25,0
Soudan du Sud	...	...	...	72,5	9,3	28,0	37,4	28,1	61,7	53,4
Swaziland	59,9	49,4	45,4	44,4	44,1	45,8	47,4	49,6	46,0	48,5
Tanzanie	18,2	18,9	20,6	22,4	20,9	19,4	18,8	20,7	21,3	21,8
Tchad	45,7	35,4	37,9	40,7	38,3	33,5	31,5	26,6	22,9	25,0
Togo	37,3	37,8	40,9	44,9	44,7	46,2	39,4	38,1	37,0	36,6
Zambie	35,1	32,0	39,7	40,1	41,2	41,4	40,8	37,5	35,8	37,4
Zimbabwe <sup>2</sup>	27,3	22,3	37,0	44,2	34,1	30,5	28,1	27,2	26,4	25,6
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>32,7</b>	<b>28,0</b>	<b>30,5</b>	<b>33,6</b>	<b>31,3</b>	<b>29,8</b>	<b>27,3</b>	<b>23,2</b>	<b>23,8</b>	<b>25,4</b>
<i>Médiane</i>	28,1	24,5	24,8	28,1	30,6	30,5	29,6	27,3	28,7	27,9
Hors Nigéria et Afrique du Sud	38,3	33,2	37,8	42,0	39,0	37,0	34,7	29,2	28,0	29,4
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>39,5</b>	<b>29,9</b>	<b>32,9</b>	<b>37,1</b>	<b>33,1</b>	<b>29,4</b>	<b>24,6</b>	<b>17,2</b>	<b>16,5</b>	<b>18,7</b>
Hors Nigéria	63,6	50,8	58,3	62,3	57,9	52,4	47,6	36,2	34,0	35,1
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>28,8</b>	<b>26,7</b>	<b>28,8</b>	<b>31,0</b>	<b>29,9</b>	<b>30,2</b>	<b>29,7</b>	<b>28,2</b>	<b>29,1</b>	<b>30,0</b>
Hors Afrique du Sud	28,1	25,6	29,0	31,5	30,0	29,7	28,8	26,6	26,1	27,4
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>34,9</b>	<b>30,0</b>	<b>31,9</b>	<b>34,6</b>	<b>33,0</b>	<b>30,9</b>	<b>28,0</b>	<b>23,7</b>	<b>24,6</b>	<b>26,3</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	49,8	43,4	47,6	51,3	50,3	45,7	43,1	36,2	34,3	35,6
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>22,4</b>	<b>19,8</b>	<b>23,9</b>	<b>29,0</b>	<b>23,8</b>	<b>25,3</b>	<b>24,2</b>	<b>21,3</b>	<b>21,1</b>	<b>22,4</b>
Hors pays en situation de fragilité	18,3	16,9	19,2	21,5	20,1	19,7	18,4	18,3	17,6	18,4
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>37,0</b>	<b>33,8</b>	<b>39,4</b>	<b>44,7</b>	<b>36,5</b>	<b>38,2</b>	<b>37,2</b>	<b>30,6</b>	<b>31,6</b>	<b>34,0</b>
Zone franc	41,8	38,1	43,0	45,4	45,5	41,3	39,0	34,4	31,8	32,7
CEMAC	52,6	45,4	52,9	56,0	57,2	51,4	47,8	39,6	34,7	35,6
UEMOA	30,4	30,9	32,5	33,3	32,5	30,9	30,0	30,0	29,5	30,3
COMESA (pays membres d'AFSS)	26,3	22,0	27,4	29,4	26,6	27,3	25,7	21,9	21,0	21,9
CAE-5	19,5	18,5	19,8	21,7	20,5	19,3	17,9	18,3	18,1	18,4
CEDEAO	28,4	22,5	24,2	26,6	24,6	22,1	18,7	15,2	15,6	17,7
Union douanière d'Afrique australe	31,0	29,1	29,7	31,7	30,9	32,6	33,1	32,3	36,3	37,3
SADC	35,4	32,4	34,7	37,2	36,4	37,0	35,8	31,7	33,8	35,2

Voir sources et notes page 94.

**Tableau AS18. Importations de biens et de services***(Pourcentage du PIB)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Afrique du Sud	30,6	27,5	27,4	29,7	31,2	33,2	32,9	31,7	35,1	35,3
Angola	48,3	55,4	42,9	42,2	39,7	39,4	42,2	36,1	31,9	33,0
Bénin	24,9	27,0	29,2	26,1	25,3	28,4	31,0	33,6	33,0	36,1
Botswana	40,3	52,7	47,7	53,7	60,2	61,4	55,2	54,4	62,5	70,8
Burkina Faso	25,4	23,2	28,5	33,0	34,7	39,0	34,7	33,7	33,2	34,1
Burundi	34,3	28,2	43,4	43,5	46,7	41,5	37,3	33,6	20,4	28,7
Cabo Verde	64,5	63,4	66,8	73,8	68,1	62,8	65,6	58,8	62,5	63,9
Cameroun	28,4	26,9	27,5	30,9	30,8	29,9	30,2	27,3	24,6	24,7
Comores	39,5	47,9	49,9	50,3	54,3	52,0	49,9	44,7	47,1	47,5
Congo, Rép. du	52,6	69,2	58,6	55,5	50,9	58,9	64,2	78,2	64,7	60,7
Congo, Rép. dém. du	34,9	36,9	51,9	48,0	39,9	38,0	44,0	32,8	29,2	30,5
Côte d'Ivoire	41,2	39,8	43,2	36,8	44,7	39,3	35,8	39,6	39,4	41,1
Érythrée	41,6	23,4	23,3	23,2	22,8	22,1	21,8	19,5	18,9	20,0
Éthiopie <sup>1</sup>	36,3	27,9	33,1	36,5	32,8	28,8	29,2	31,7	29,9	28,3
Gabon	27,5	34,6	29,5	30,6	37,0	37,5	38,8	37,8	32,3	31,9
Gambie	45,5	41,9	42,7	41,1	44,3	41,1	49,1	50,6	53,2	59,6
Ghana	40,1	42,9	43,5	49,3	52,5	47,1	49,8	55,1	49,4	49,7
Guinée	36,0	30,8	36,7	58,0	57,9	42,6	42,7	38,8	41,3	41,8
Guinée-Bissau	27,8	35,3	35,3	34,3	28,5	29,3	31,2	33,6	34,8	35,5
Guinée équatoriale	33,2	47,3	61,2	39,3	48,4	39,2	40,7	49,9	39,7	35,2
Kenya	31,9	30,5	33,8	39,0	35,5	33,5	33,5	28,0	27,3	26,8
Lesotho	117,6	123,3	110,5	104,7	107,3	97,7	95,4	99,2	95,3	95,4
Libéria	191,2	135,9	134,7	132,1	119,8	108,4	129,6	127,4	110,9	82,6
Madagascar	43,4	46,0	37,5	38,0	38,7	38,7	37,2	35,5	36,9	37,7
Malawi	35,0	31,7	34,9	28,0	38,1	42,6	39,6	35,7	46,6	38,8
Mali	33,7	34,0	37,9	29,7	31,8	39,9	38,0	36,9	37,9	36,7
Maurice	64,2	57,5	63,0	65,6	66,0	61,6	62,3	58,8	59,8	60,0
Mozambique	38,6	39,7	45,2	58,0	81,7	81,2	72,6	71,2	68,0	72,5
Namibie	41,8	55,8	52,1	50,6	55,7	59,4	66,3	68,5	72,1	72,9
Niger	31,2	46,7	49,0	47,8	39,4	39,1	38,8	39,1	38,0	37,4
Nigéria	17,7	16,6	18,4	20,8	16,8	14,3	15,1	14,6	12,7	14,2
Ouganda	27,0	28,1	30,6	35,3	31,5	30,3	28,4	31,9	28,7	29,1
République centrafricaine	22,1	23,2	26,5	24,4	23,9	25,0	37,6	34,6	32,3	31,3
Rwanda	26,3	29,1	29,0	34,6	34,4	32,5	33,5	34,9	37,6	33,6
São Tomé-et-Príncipe	55,2	51,4	57,8	58,0	52,5	59,0	68,1	59,6	58,8	63,8
Sénégal	45,1	41,3	40,3	44,7	48,9	49,1	47,5	45,9	43,9	44,3
Seychelles	94,7	117,0	108,1	116,6	122,5	102,5	117,4	104,5	108,9	108,9
Sierra Leone	24,4	30,5	43,9	84,4	65,7	46,2	57,4	41,4	43,7	45,2
Soudan du Sud	...	...	...	30,4	34,1	27,2	30,9	39,4	74,7	69,8
Swaziland	69,2	62,9	57,8	56,7	54,4	52,4	52,9	50,8	55,0	54,4
Tanzanie	26,8	28,4	29,5	34,2	33,0	30,2	28,3	28,8	29,2	29,7
Tchad	44,4	47,9	49,1	48,0	49,0	43,2	44,1	43,1	39,5	37,9
Togo	54,7	53,4	57,6	66,4	58,6	65,8	57,3	53,0	52,0	52,0
Zambie	30,4	26,7	27,6	32,2	36,3	39,3	37,7	40,5	38,9	37,4
Zimbabwe <sup>2</sup>	36,5	76,1	63,4	79,5	62,8	59,3	53,2	48,6	44,6	42,5
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>30,4</b>	<b>30,6</b>	<b>30,5</b>	<b>32,6</b>	<b>31,9</b>	<b>30,6</b>	<b>30,6</b>	<b>29,6</b>	<b>29,4</b>	<b>30,2</b>
<i>Médiane</i>	36,4	39,8	43,1	42,2	44,3	39,9	40,7	39,4	39,5	37,9
Hors Nigéria et Afrique du Sud	38,3	41,1	41,2	42,4	42,6	40,7	40,9	39,4	37,1	37,0
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>24,8</b>	<b>27,1</b>	<b>25,8</b>	<b>27,3</b>	<b>24,3</b>	<b>22,0</b>	<b>22,8</b>	<b>21,2</b>	<b>18,9</b>	<b>20,4</b>
Hors Nigéria	40,1	48,6	42,9	39,8	40,3	38,6	40,9	38,5	33,9	34,1
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>33,9</b>	<b>33,0</b>	<b>33,9</b>	<b>36,7</b>	<b>37,9</b>	<b>38,1</b>	<b>37,7</b>	<b>36,6</b>	<b>37,0</b>	<b>37,0</b>
Hors Afrique du Sud	37,6	37,9	40,5	43,8	43,8	41,8	40,9	39,7	38,1	38,0
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>29,4</b>	<b>29,4</b>	<b>28,8</b>	<b>30,7</b>	<b>29,8</b>	<b>28,6</b>	<b>28,6</b>	<b>27,6</b>	<b>27,5</b>	<b>28,6</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	40,8	45,3	42,8	43,0	43,9	42,1	43,0	41,4	38,5	38,8
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>34,9</b>	<b>35,5</b>	<b>38,9</b>	<b>41,6</b>	<b>41,0</b>	<b>38,9</b>	<b>38,4</b>	<b>37,0</b>	<b>35,4</b>	<b>35,0</b>
Hors pays en situation de fragilité	32,0	30,9	33,6	38,1	38,5	36,8	34,9	35,7	33,9	33,5
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>40,8</b>	<b>44,7</b>	<b>47,4</b>	<b>45,3</b>	<b>45,2</b>	<b>42,8</b>	<b>43,6</b>	<b>41,2</b>	<b>39,7</b>	<b>39,6</b>
Zone franc	35,7	39,0	41,2	38,1	40,8	40,0	39,5	40,3	37,2	37,2
CEMAC	34,1	40,8	42,4	38,5	41,3	39,1	40,6	41,3	35,0	33,8
UEMOA	37,3	37,1	39,8	37,7	40,3	40,9	38,5	39,4	39,0	39,8
COMESA (pays membres d'AfSS)	36,7	35,7	38,9	42,3	39,1	37,3	37,2	34,6	32,9	32,1
CAE-5	29,1	29,3	31,7	36,5	34,1	31,9	30,9	29,4	28,6	28,5
CEDEAO	23,9	22,8	24,1	26,6	23,8	21,3	21,3	21,4	21,1	22,7
Union douanière d'Afrique australe	32,1	30,0	29,5	31,8	33,6	35,6	35,5	34,5	37,9	38,4
SADC	34,5	35,8	33,7	36,0	37,3	38,4	38,8	36,3	37,1	37,5

Voir sources et notes page 94.

**Tableau AS19. Balance commerciale, marchandises**  
(Pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Afrique du Sud	-0,6	1,1	2,2	1,6	-1,1	-2,0	-1,7	-0,9	-0,1	-0,1
Angola	50,4	24,1	41,1	45,2	41,1	33,5	24,1	12,8	13,6	14,7
Bénin	-10,7	-9,9	-10,2	-9,9	-11,1	-10,1	-10,9	-11,5	-11,2	-12,2
Botswana	9,5	-12,7	-7,3	-4,6	-14,9	-1,9	3,3	-6,2	-9,7	-9,1
Burkina Faso	-9,5	-5,8	-1,5	0,0	-4,1	-5,5	-2,1	-1,8	-0,9	-1,2
Burundi	-16,4	-14,5	-30,2	-29,0	-32,2	-29,1	-24,4	-20,3	-7,7	-16,0
Cabo Verde	-39,0	-39,6	-40,9	-45,1	-36,6	-33,6	-32,1	-29,9	-32,2	-32,6
Cameroun	1,9	-1,8	-0,9	-2,5	-1,0	-0,7	-1,4	-1,3	-1,5	-1,8
Comores	-22,9	-28,2	-28,8	-28,6	-33,3	-31,8	-29,2	-26,1	-27,3	-27,5
Congo, Rép. du	49,1	25,7	42,3	48,0	43,0	35,1	27,3	6,3	14,7	19,3
Congo, Rép. dém. du	0,2	-3,2	2,1	2,3	0,2	6,6	-1,3	-0,7	-1,2	2,0
Côte d'Ivoire	15,0	17,5	14,5	23,2	11,4	9,6	11,4	11,8	12,8	12,6
Érythrée	-33,9	-19,9	-19,6	-10,3	-4,6	-5,7	-4,2	-6,4	-3,1	-2,2
Éthiopie <sup>1</sup>	-20,6	-15,8	-16,3	-16,6	-16,9	-17,6	-18,9	-21,9	-20,6	-18,8
Gabon	41,7	29,8	38,7	40,2	39,8	34,2	27,9	18,4	14,5	14,9
Gambie	-21,3	-22,4	-22,8	-21,2	-22,0	-19,1	-25,7	-29,5	-27,1	-31,3
Ghana	-14,9	-8,6	-9,2	-7,7	-10,0	-8,0	-3,6	-8,2	-7,3	-5,8
Guinée	3,2	2,6	2,6	-12,4	-4,6	-0,6	-6,4	-8,3	-3,4	-0,7
Guinée-Bissau	-6,0	-9,8	-8,3	-3,7	-8,0	-6,0	-7,8	0,9	0,7	-0,7
Guinée équatoriale	59,9	42,0	41,2	54,9	56,4	46,6	43,3	33,3	31,9	34,1
Kenya	-12,1	-13,4	-15,6	-20,0	-18,5	-18,5	-18,6	-14,3	-14,2	-13,6
Lesotho	-43,1	-54,8	-48,4	-43,0	-49,3	-46,2	-44,1	-41,0	-32,9	-33,9
Libéria	-33,1	-30,8	-30,1	-33,3	-26,9	-23,5	-37,0	-46,9	-39,8	-32,1
Madagascar	-13,4	-19,5	-12,3	-10,1	-11,2	-8,0	-5,1	-3,4	-4,1	-5,7
Malawi	-12,8	-10,3	-10,7	-7,9	-11,0	-8,1	-7,7	-7,1	-13,5	-7,4
Mali	-4,4	-6,0	-8,6	-2,6	0,9	-1,9	-3,5	-3,0	-3,9	-3,5
Maurice	-15,2	-17,5	-19,5	-20,9	-21,5	-19,0	-18,0	-16,0	-16,3	-16,3
Mozambique	-5,5	-11,3	-11,3	-17,1	-26,7	-31,1	-27,7	-28,1	-24,7	-19,7
Namibie	-4,0	-14,0	-9,9	-8,8	-16,4	-15,6	-21,4	-25,0	-21,9	-15,6
Niger	-6,9	-14,7	-14,2	-14,4	-6,6	-5,6	-8,6	-11,0	-12,0	-11,5
Nigéria	15,3	8,5	8,5	8,4	9,2	8,5	3,7	-1,3	-1,4	-0,5
Ouganda	-8,9	-8,1	-10,9	-11,7	-10,0	-8,4	-8,6	-9,3	-7,5	-8,1
République centrafricaine	-4,0	-7,8	-8,8	-5,7	-6,2	-7,3	-18,5	-16,4	-14,0	-13,2
Rwanda	-10,4	-14,4	-13,8	-17,4	-19,1	-15,3	-15,9	-15,2	-19,0	-15,3
São Tomé-et-Príncipe	-35,4	-37,3	-40,9	-41,3	-37,2	-38,3	-37,8	-34,1	-30,9	-34,9
Sénégal	-18,4	-15,9	-14,9	-17,5	-20,2	-20,0	-18,3	-16,0	-16,8	-16,5
Seychelles	-29,5	-37,6	-39,3	-43,0	-38,5	-30,0	-40,2	-34,8	-37,1	-37,1
Sierra Leone	-7,5	-14,3	-20,2	-56,9	-24,1	-0,6	-6,8	-16,5	-16,4	-12,4
Soudan du Sud	...	...	...	49,2	-19,6	4,5	13,1	-2,6	9,6	-0,7
Swaziland	-3,6	-3,7	-3,3	-0,8	1,6	3,7	2,6	8,4	1,1	4,5
Tanzanie	-9,8	-10,0	-9,5	-12,2	-13,0	-12,2	-11,2	-10,4	-10,1	-10,2
Tchad	24,5	4,8	8,0	10,9	7,7	6,6	2,8	0,5	-0,0	2,9
Togo	-14,2	-13,0	-14,3	-22,4	-14,2	-20,0	-19,3	-16,2	-16,4	-16,7
Zambie	4,7	6,3	13,7	9,8	6,3	5,9	6,0	-0,3	-1,3	0,9
Zimbabwe <sup>2</sup>	-7,3	-46,9	-20,0	-27,3	-21,8	-22,0	-18,3	-17,6	-14,8	-14,1
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>6,1</b>	<b>2,4</b>	<b>4,7</b>	<b>5,8</b>	<b>3,8</b>	<b>3,2</b>	<b>0,8</b>	<b>-2,9</b>	<b>-2,9</b>	<b>-2,1</b>
<i>Médiane</i>	-8,2	-10,8	-10,5	-10,1	-11,1	-8,0	-7,8	-9,3	-9,7	-9,1
Hors Nigéria et Afrique du Sud	5,8	-0,6	3,8	6,9	3,0	2,2	-0,2	-4,9	-4,9	-3,7
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>22,7</b>	<b>12,7</b>	<b>15,8</b>	<b>18,6</b>	<b>16,7</b>	<b>14,4</b>	<b>8,8</b>	<b>2,0</b>	<b>2,3</b>	<b>3,5</b>
Hors Nigéria	39,0	21,1	32,6	38,4	32,6	27,3	21,0	10,8	11,4	12,2
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>-4,0</b>	<b>-4,7</b>	<b>-3,2</b>	<b>-3,8</b>	<b>-6,5</b>	<b>-6,4</b>	<b>-6,6</b>	<b>-6,9</b>	<b>-6,6</b>	<b>-6,0</b>
Hors Afrique du Sud	-7,6	-9,8	-8,6	-9,3	-11,1	-9,7	-9,8	-10,7	-10,1	-9,0
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>9,2</b>	<b>5,8</b>	<b>7,7</b>	<b>8,7</b>	<b>7,4</b>	<b>6,4</b>	<b>3,7</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,2</b>	<b>0,6</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	16,0	7,9	13,5	17,2	14,0	11,1	8,1	1,3	0,9	2,1
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>-8,4</b>	<b>-11,7</b>	<b>-9,9</b>	<b>-7,2</b>	<b>-11,9</b>	<b>-9,7</b>	<b>-10,4</b>	<b>-11,8</b>	<b>-11,3</b>	<b>-10,2</b>
Hors pays en situation de fragilité	-12,2	-12,1	-11,9	-13,4	-14,7	-14,6	-14,4	-15,5	-14,7	-13,7
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>5,4</b>	<b>-2,0</b>	<b>2,1</b>	<b>8,4</b>	<b>-0,1</b>	<b>2,3</b>	<b>0,6</b>	<b>-2,4</b>	<b>-1,0</b>	<b>0,5</b>
Zone franc	14,0	7,9	10,7	15,2	13,3	9,6	7,6	3,4	2,9	3,3
CEMAC	29,3	17,2	22,6	27,9	27,5	22,2	17,5	9,2	8,2	9,2
UEMOA	-2,0	-1,2	-1,9	0,7	-2,5	-3,4	-2,4	-1,7	-1,4	-1,4
COMESA (pays membres d'AFSS)	-9,8	-12,5	-10,0	-11,4	-11,8	-10,4	-11,7	-12,0	-12,0	-10,8
CAE-5	-10,7	-11,4	-12,9	-15,9	-15,3	-14,5	-14,3	-12,4	-11,9	-11,8
CEDEAO	9,2	5,1	5,2	5,2	5,6	5,3	2,1	-2,2	-2,3	-1,4
Union douanière d'Afrique australe	-0,6	-0,1	1,2	0,9	-2,3	-2,7	-2,3	-2,0	-1,3	-1,1
SADC	3,8	1,2	5,2	5,8	3,3	2,6	0,9	-1,4	-1,0	-0,1

Voir sources et notes page 94.



**Tableau AS20. Solde extérieur courant<sup>1</sup>**  
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Afrique du Sud	-4,3	-2,7	-1,5	-2,2	-5,1	-5,9	-5,3	-4,3	-3,3	-3,2
Angola	14,7	-10,0	9,1	12,6	12,0	6,7	-2,9	-8,5	-5,4	-5,4
Bénin	-6,7	-8,3	-8,2	-7,3	-7,4	-8,0	-8,7	-10,5	-10,0	-11,8
Botswana	10,7	-6,3	-2,6	3,1	-1,1	9,3	15,6	7,2	4,1	3,7
Burkina Faso	-10,4	-4,7	-2,2	-1,5	-7,2	-11,0	-8,0	-6,4	-6,0	-5,0
Burundi	-7,8	1,7	-12,2	-14,4	-18,6	-19,3	-18,5	-15,9	-4,6	-9,6
Cabo Verde	-9,5	-14,6	-12,4	-16,3	-12,6	-4,9	-9,0	-4,3	-7,7	-9,2
Cameroun	-1,0	-3,5	-2,8	-3,0	-3,6	-3,9	-4,3	-4,2	-4,2	-4,0
Comores	-6,3	-6,2	-0,2	-4,9	-7,2	-8,1	-6,3	0,8	-9,0	-9,7
Congo, Rép. du	-2,9	-14,1	7,5	4,9	17,7	1,6	-3,3	-21,0	-8,2	-2,1
Congo, Rép. dém. du	-0,2	-6,1	-10,5	-5,2	-4,6	1,8	4,0	-3,7	-0,8	5,2
Côte d'Ivoire	1,1	6,6	1,9	10,4	-1,2	-2,0	1,5	-1,8	-1,8	-2,1
Érythrée	-3,1	-7,6	-5,6	0,6	2,3	-0,1	0,6	-2,2	0,2	0,9
Éthiopie <sup>1</sup>	-8,4	-6,7	-1,4	-2,5	-6,9	-5,9	-7,9	-12,0	-10,7	-9,3
Gabon	17,3	4,4	14,9	15,2	15,9	11,6	8,1	-2,3	-5,3	-4,7
Gambie	-8,5	-12,5	-16,3	-12,3	-7,9	-10,2	-10,9	-15,2	-12,7	-13,7
Ghana	-8,1	-5,5	-8,6	-9,0	-11,7	-11,9	-9,6	-7,5	-6,3	-6,0
Guinée	-5,9	-8,2	-9,3	-24,7	-26,0	-16,9	-17,3	-18,7	-13,2	-11,3
Guinée Bissau	-1,2	-5,4	-8,7	-4,2	-11,8	-7,4	-3,3	-1,1	-1,7	-2,8
Guinée équatoriale	19,4	-8,4	-19,4	6,7	4,1	0,1	-5,6	-16,8	-11,8	-6,7
Kenya	-2,5	-4,6	-5,9	-9,1	-8,4	-8,8	-10,3	-6,8	-6,4	-6,1
Lesotho	17,3	3,9	-10,0	-14,7	-9,8	-10,3	-7,9	-8,7	-8,0	-9,0
Libéria	-14,0	-23,2	-32,0	-27,5	-21,5	-28,4	-32,7	-34,7	-30,5	-26,5
Madagascar	-12,0	-21,1	-9,7	-6,9	-6,9	-5,9	-0,3	-1,9	-2,3	-3,7
Malawi	-12,9	-10,2	-8,6	-8,6	-9,3	-8,7	-8,5	-8,3	-15,8	-9,3
Mali	-7,3	-10,8	-10,7	-5,1	-2,2	-2,9	-4,7	-5,1	-6,0	-5,2
Maurice	-6,3	-7,4	-10,3	-13,8	-7,3	-6,3	-5,7	-4,9	-4,3	-4,5
Mozambique	-8,9	-10,9	-16,1	-25,3	-44,7	-42,9	-38,2	-39,0	-33,5	-28,3
Namibie	6,7	-1,5	-3,5	-3,0	-5,7	-4,0	-10,7	-12,9	-12,4	-6,9
Niger	-9,2	-24,4	-19,8	-22,3	-14,7	-15,0	-14,1	-17,2	-17,8	-17,5
Nigéria	14,0	4,7	3,9	3,0	4,4	3,9	0,2	-3,1	-0,7	-0,4
Ouganda	-2,8	-5,7	-8,0	-10,0	-6,8	-7,0	-8,7	-9,4	-8,7	-8,9
République centrafricaine	-5,5	-9,1	-10,2	-7,6	-4,6	-3,0	-5,6	-9,0	-10,0	-9,7
Rwanda	-3,3	-7,1	-7,3	-7,5	-11,4	-7,4	-10,5	-13,5	-16,6	-11,9
São Tomé-et-Principe	-27,1	-23,2	-21,7	-25,5	-21,3	-13,8	-22,6	-17,2	-12,7	-13,3
Sénégal	-9,9	-6,7	-4,4	-8,1	-10,8	-10,4	-8,9	-7,6	-8,4	-8,2
Seychelles	-13,7	-14,8	-19,4	-23,0	-21,1	-12,1	-23,0	-18,6	-18,7	-18,3
Sierra Leone	-6,9	-13,3	-22,7	-65,0	-31,8	-17,5	-18,2	-15,5	-16,2	-16,3
Soudan du Sud	...	...	...	18,4	-15,9	-1,2	2,1	-11,1	-0,5	-8,6
Swaziland	-3,2	-11,6	-8,6	-6,8	3,1	5,1	3,3	9,2	-4,9	-2,4
Tanzanie	-6,5	-7,6	-7,7	-10,8	-11,6	-10,6	-9,5	-8,8	-8,8	-8,8
Tchad	0,5	-9,2	-9,0	-5,6	-8,7	-9,2	-9,0	-12,4	-8,7	-7,8
Togo	-8,8	-5,6	-6,3	-8,0	-7,5	-13,1	-9,9	-7,1	-8,0	-8,2
Zambie	-1,1	6,0	7,5	4,7	5,4	-0,6	2,1	-3,5	-4,5	-2,2
Zimbabwe <sup>3</sup>	-8,5	-43,6	-13,3	-22,2	-14,6	-18,2	-15,2	-10,7	-7,5	-6,1
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>2,1</b>	<b>-2,6</b>	<b>-0,7</b>	<b>-0,5</b>	<b>-1,5</b>	<b>-2,1</b>	<b>-3,7</b>	<b>-5,9</b>	<b>-4,5</b>	<b>-3,9</b>
<i>Médiane</i>	-6,1	-7,5	-8,6	-7,3	-7,4	-7,4	-8,0	-8,5	-8,0	-7,8
Hors Nigéria et Afrique du Sud	-0,1	-7,1	-3,3	-1,7	-3,5	-4,4	-5,8	-8,5	-7,2	-6,2
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>12,8</b>	<b>0,6</b>	<b>3,8</b>	<b>5,1</b>	<b>5,4</b>	<b>3,8</b>	<b>-0,6</b>	<b>-4,7</b>	<b>-2,2</b>	<b>-1,9</b>
Hors Nigéria	10,0	-7,8	3,6	9,2	7,4	3,4	-2,6	-8,9	-5,9	-5,2
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>-4,3</b>	<b>-4,9</b>	<b>-3,9</b>	<b>-4,7</b>	<b>-7,0</b>	<b>-7,1</b>	<b>-6,5</b>	<b>-6,8</b>	<b>-6,2</b>	<b>-5,4</b>
Hors Afrique du Sud	-4,3	-6,7	-6,3	-7,3	-8,7	-8,0	-7,2	-8,3	-7,7	-6,5
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>4,0</b>	<b>-0,9</b>	<b>0,9</b>	<b>1,2</b>	<b>0,7</b>	<b>-0,3</b>	<b>-2,4</b>	<b>-4,5</b>	<b>-3,0</b>	<b>-2,7</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,5	-4,8	0,2	3,0	2,2	-0,5	-3,4	-6,5	-5,4	-4,7
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>-6,5</b>	<b>-10,0</b>	<b>-8,4</b>	<b>-8,1</b>	<b>-11,2</b>	<b>-9,5</b>	<b>-8,8</b>	<b>-10,7</b>	<b>-9,3</b>	<b>-7,7</b>
Hors pays en situation de fragilité	-7,3	-7,9	-6,9	-9,4	-12,2	-11,6	-11,4	-12,6	-11,4	-10,3
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>-3,8</b>	<b>-9,2</b>	<b>-6,4</b>	<b>-2,7</b>	<b>-6,0</b>	<b>-5,1</b>	<b>-3,7</b>	<b>-7,5</b>	<b>-5,1</b>	<b>-3,1</b>
Zone franc	0,7	-4,7	-3,5	0,9	-0,6	-3,4	-4,0	-7,5	-6,4	-5,6
CEMAC	6,3	-5,5	-2,5	3,4	4,2	-0,1	-2,9	-9,2	-6,7	-4,9
UEMOA	-5,3	-4,0	-4,6	-2,0	-5,9	-6,9	-5,0	-6,0	-6,2	-6,2
COMESA (pays membres d'AfSS)	-4,6	-7,7	-5,6	-6,8	-6,1	-5,7	-5,9	-7,5	-7,0	-5,4
CAE-5	-4,0	-5,8	-7,1	-9,8	-9,5	-9,2	-9,9	-8,4	-8,1	-7,8
CEDEAO	8,3	2,0	1,3	0,6	1,2	0,8	-1,4	-4,2	-2,5	-2,3
Union douanière d'Afrique australe	-3,3	-2,9	-1,7	-2,2	-4,9	-5,1	-4,5	-4,0	-3,4	-3,1
SADC	-1,8	-5,4	-1,3	-1,4	-3,3	-4,0	-4,9	-6,1	-5,0	-4,1

Voir sources et notes page 94.

**Tableau AS21. Investissement direct à l'étranger, net**  
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Afrique du Sud	1,1	2,1	1,0	1,1	0,4	0,4	-0,5	-1,1	-0,4	-0,3
Angola	-0,6	2,9	-5,5	-4,9	-8,4	-10,5	-1,8	5,6	-3,2	0,7
Bénin	2,1	1,5	2,8	1,3	2,6	3,3	3,9	3,9	3,9	4,2
Botswana	4,2	1,9	1,6	9,0	5,8	5,4	2,5	2,1	2,7	2,8
Burkina Faso	1,6	1,1	0,4	0,4	2,3	3,5	2,3	1,9	2,1	2,1
Burundi	0,1	0,0	0,0	0,2	0,0	2,6	2,4	1,6	1,7	1,9
Cabo Verde	9,4	7,0	6,7	5,6	3,8	3,5	6,7	5,7	5,8	5,9
Cameroun	1,8	2,1	1,8	1,8	3,1	2,9	2,9	2,1	1,8	1,6
Comores	0,6	2,6	1,5	3,8	1,7	1,4	1,3	0,9	1,3	1,3
Congo, Rép. du	22,8	20,2	18,2	21,1	-2,1	18,7	19,6	10,6	10,8	12,0
Congo, Rép. dém. du	5,3	-1,5	13,3	6,5	10,5	5,2	4,2	3,0	1,7	1,9
Côte d'Ivoire	1,8	1,6	1,3	1,1	1,2	1,3	2,0	2,1	2,9	3,3
Érythrée	1,4	4,9	4,3	1,5	1,3	1,3	1,1	1,1	1,0	0,9
Éthiopie <sup>1</sup>	1,4	0,7	1,0	2,0	0,6	2,6	2,6	3,6	4,6	5,8
Gabon	4,2	5,2	3,5	4,0	3,6	4,4	5,6	4,4	5,1	5,0
Gambie	9,6	8,1	9,0	6,7	11,2	9,5	9,3	8,2	10,1	9,4
Ghana	2,9	11,3	7,9	8,1	7,9	6,7	8,7	7,9	6,7	6,5
Guinée	5,1	3,0	2,2	5,6	11,4	2,1	0,9	1,3	3,3	5,1
Guinée-Bissau	1,9	2,1	3,3	2,2	0,7	1,9	1,9	1,7	1,6	2,2
Guinée équatoriale	7,9	-6,5	-4,2	-2,2	-4,4	-3,3	-1,5	-1,7	-0,5	-2,6
Kenya	0,5	0,2	0,4	0,8	0,5	0,9	1,7	1,7	2,4	2,2
Lesotho	-2,7	-4,6	-1,7	-2,4	-2,3	-2,2	-2,0	-5,3	-6,0	-2,7
Libéria	5,8	13,4	22,7	22,8	19,3	22,1	13,7	12,6	11,8	11,5
Madagascar	3,6	8,1	3,9	7,8	7,8	5,2	2,9	4,5	5,0	5,1
Malawi	1,8	0,9	2,3	0,8	1,4	1,7	0,8	1,8	3,1	3,0
Mali	1,8	7,3	3,7	4,2	3,1	2,3	1,0	0,8	0,7	0,7
Maurice	1,6	2,5	127,6	-9,0	49,5	10,1	4,4	2,9	3,2	3,4
Mozambique	3,8	8,0	9,8	27,1	37,1	38,6	29,1	26,1	15,8	26,1
Namibie	6,3	5,7	7,0	7,0	8,6	6,5	4,7	9,0	3,9	3,8
Niger	2,3	13,4	17,5	16,5	12,1	8,1	8,9	5,9	8,6	9,6
Nigéria	2,1	2,4	1,4	1,9	1,2	0,8	0,5	0,3	0,5	0,7
Ouganda	4,7	4,4	2,5	4,3	4,7	4,5	3,7	4,3	3,7	4,3
République centrafricaine	3,3	2,1	3,1	1,7	3,2	0,1	0,1	0,3	1,6	1,8
Rwanda	1,2	2,2	0,7	1,7	2,2	3,4	3,4	3,9	3,8	4,0
São Tomé-et-Príncipe	16,6	7,6	24,2	12,4	8,3	1,5	5,6	6,3	1,2	2,6
Sénégal	1,6	2,0	2,0	2,0	1,5	1,9	2,0	2,3	2,4	2,5
Seychelles	11,8	20,2	19,2	19,5	23,8	12,3	16,0	8,1	9,7	14,7
Sierra Leone	3,9	4,5	9,2	32,3	19,0	7,3	7,7	6,0	12,1	12,7
Soudan du Sud	...	...	...	-0,4	-0,5	-3,8	-0,2	-2,0	2,1	6,6
Swaziland	1,9	1,6	2,9	2,1	2,0	0,6	0,6	1,6	0,6	0,6
Tanzanie	3,5	3,7	4,0	4,5	4,4	4,5	4,4	4,4	4,4	4,2
Tchad	3,5	2,7	2,0	1,5	3,4	2,8	-3,4	4,3	4,5	3,8
Togo	3,1	0,4	1,5	-14,3	-7,6	4,7	-6,6	-3,5	-0,5	-0,1
Zambie	5,9	2,8	3,1	4,7	9,5	6,0	11,8	7,9	5,5	5,5
Zimbabwe <sup>2</sup>	0,7	1,3	1,3	3,4	2,8	2,8	3,3	2,8	1,9	1,3
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>2,1</b>	<b>2,7</b>	<b>2,7</b>	<b>2,1</b>	<b>1,9</b>	<b>1,3</b>	<b>1,6</b>	<b>1,9</b>	<b>1,5</b>	<b>2,1</b>
<i>Médiane</i>	2,6	2,5	2,8	2,2	3,1	2,9	2,6	2,9	2,9	3,3
Hors Nigéria et Afrique du Sud	2,9	3,3	4,7	2,9	3,2	2,1	3,4	4,3	3,0	3,8
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>2,5</b>	<b>2,6</b>	<b>0,6</b>	<b>1,1</b>	<b>-0,5</b>	<b>-0,7</b>	<b>0,6</b>	<b>1,4</b>	<b>0,3</b>	<b>1,1</b>
Hors Nigéria	3,3	3,1	-1,2	-0,6	-4,2	-4,2	0,6	4,2	-0,1	2,0
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>1,9</b>	<b>2,8</b>	<b>4,1</b>	<b>2,9</b>	<b>3,8</b>	<b>3,2</b>	<b>2,6</b>	<b>2,2</b>	<b>2,4</b>	<b>2,8</b>
Hors Afrique du Sud	2,9	3,3	7,3	4,7	6,7	5,1	4,7	4,3	3,9	4,4
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>1,9</b>	<b>2,6</b>	<b>2,3</b>	<b>1,5</b>	<b>1,0</b>	<b>0,4</b>	<b>1,0</b>	<b>1,2</b>	<b>0,7</b>	<b>1,2</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	3,0	3,4	5,0	1,4	1,2	-0,2	2,8	4,3	2,0	2,9
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>3,0</b>	<b>3,1</b>	<b>4,3</b>	<b>4,9</b>	<b>5,9</b>	<b>5,3</b>	<b>4,1</b>	<b>4,3</b>	<b>4,1</b>	<b>4,7</b>
Hors pays en situation de fragilité	2,8	3,3	3,5	5,6	6,2	6,7	5,7	5,5	4,9	5,8
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>4,7</b>	<b>4,0</b>	<b>6,0</b>	<b>5,1</b>	<b>4,1</b>	<b>4,0</b>	<b>3,2</b>	<b>2,8</b>	<b>3,2</b>	<b>3,5</b>
Zone franc	4,2	3,3	3,3	3,3	1,4	3,3	3,0	2,6	3,1	3,1
CEMAC	6,4	3,3	3,4	4,2	0,7	3,9	3,8	3,1	3,4	3,3
UEMOA	1,9	3,2	3,1	2,2	2,3	2,7	2,2	2,1	2,8	3,1
COMESA (pays membres d'AFSS)	2,6	1,7	9,9	2,6	6,2	3,6	3,8	3,3	3,3	3,6
CAE-5	2,3	2,2	2,0	2,7	2,7	2,9	3,0	3,1	3,3	3,3
CEDEAO	2,2	3,2	2,2	2,7	2,1	1,7	1,3	1,1	1,5	1,8
Union douanière d'Afrique australe	1,3	2,2	1,2	1,5	0,8	0,8	-0,2	-0,7	-0,2	-0,1
SADC	1,5	2,5	3,2	1,4	2,0	0,6	1,5	2,2	0,7	1,6

Voir sources et notes page 94.

**Tableau AS22. Taux de change effectifs réels<sup>1</sup>***(Moyenne annuelle; indice, 2000 = 100)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Afrique du Sud	100,0	94,1	108,6	106,4	100,6	90,0	84,3	83,8
Angola	179,2	249,4	235,1	242,6	268,4	285,6	297,7	300,1
Bénin	119,4	123,2	115,2	114,4	112,4	114,1	112,8	100,3
Botswana	98,2	100,4	108,8	108,0	104,2	99,6	94,5	94,8
Burkina Faso	111,7	120,4	110,4	112,3	111,5	113,5	118,2	111,1
Burundi	71,3	80,4	82,5	82,0	84,3	84,4	87,9	99,2
Cabo Verde	97,1	101,6	99,0	101,0	98,6	102,0	101,9	99,0
Cameroun	110,1	116,0	108,6	108,8	105,0	108,1	109,6	106,8
Comores	119,3	121,4	115,6	115,8	110,3	114,4	113,3	94,4
Congo, Rép. du	118,4	128,7	124,8	124,0	120,8	129,7	129,2	125,6
Congo, Rép. dém. du	...	...	...	...	...	...	...	...
Côte d'Ivoire	117,2	122,1	114,7	117,0	112,2	117,2	118,4	113,3
Érythrée	107,2	164,9	182,4	190,4	211,2	230,1	251,1	301,8
Éthiopie <sup>1</sup>	100,1	115,1	98,4	103,4	122,7	124,2	130,0	156,9
Gabon	106,1	111,5	107,3	105,8	103,5	105,4	110,3	106,7
Gambie	56,2	56,7	55,0	50,9	49,6	45,9	41,9	41,7
Ghana	108,9	99,6	106,3	101,0	94,5	95,2	73,8	74,8
Guinée	72,8	81,9	75,9	73,3	81,6	91,6	99,4	111,8
Guinée Bissau	112,5	119,3	115,7	118,1	115,3	117,6	116,1	113,2
Guinée équatoriale	153,6	176,0	177,7	187,9	185,5	199,3	208,4	200,3
Kenya	120,6	133,2	131,4	125,7	142,7	147,6	152,6	158,9
Lesotho	65,9	64,1	73,1	73,5	69,2	61,9	57,8	53,9
Libéria	85,1	91,4	92,9	92,7	101,2	100,0	100,2	122,4
Madagascar	91,1	106,6	106,3	111,9	110,6	114,6	110,8	107,9
Malawi	71,6	78,4	73,7	71,3	58,2	49,2	53,6	61,4
Mali	109,6	117,6	111,4	111,8	112,4	113,0	115,1	111,2
Maurice	89,1	91,7	94,6	100,5	102,0	101,9	105,0	103,8
Mozambique	84,4	84,7	71,9	86,3	92,4	91,3	90,0	82,6
Namibie	105,0	101,9	114,4	112,5	108,1	98,7	92,9	91,3
Niger	111,3	118,1	110,1	110,1	104,2	108,1	107,7	101,3
Nigéria	126,2	131,9	143,1	143,6	159,4	170,0	181,9	180,3
Ouganda	89,6	92,9	86,6	82,9	94,4	96,0	99,0	91,4
République centrafricaine	112,4	124,3	118,5	117,3	117,5	121,2	151,2	197,1
Rwanda	77,0	90,7	88,5	85,3	87,1	85,8	81,5	88,3
São Tomé-et-Príncipe	94,2	117,5	114,2	127,6	134,0	146,6	156,9	158,0
Sénégal	107,3	108,9	102,1	103,2	99,3	101,6	100,8	94,6
Seychelles	81,8	60,3	63,0	58,3	57,7	68,0	65,8	73,3
Sierra Leone	72,3	78,8	76,1	76,5	89,2	96,5	99,5	108,2
Soudan du Sud	...	...	...	...	...	...	...	...
Swaziland	106,7	105,3	113,6	113,7	113,7	106,9	102,7	101,6
Tanzanie	69,0	72,3	68,5	63,9	74,5	80,3	82,3	78,5
Tchad	118,6	133,6	123,6	116,2	125,7	125,8	127,5	124,8
Togo	112,2	118,8	111,5	112,3	107,8	110,2	111,5	103,6
Zambie	149,5	155,6	164,7	160,4	165,6	171,7	164,8	149,7
Zimbabwe	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>109,5</b>	<b>113,8</b>	<b>118,8</b>	<b>118,2</b>	<b>123,3</b>	<b>124,3</b>	<b>125,2</b>	<b>124,9</b>
<i>Médiane</i>	106,4	110,2	108,7	109,4	106,4	107,5	108,6	105,2
Hors Nigéria et Afrique du Sud	107,5	118,1	113,6	113,3	119,0	122,2	122,1	122,6
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>129,0</b>	<b>140,7</b>	<b>147,5</b>	<b>148,4</b>	<b>162,0</b>	<b>172,1</b>	<b>182,4</b>	<b>180,7</b>
Hors Nigéria	137,3	167,1	159,0	161,4	168,2	176,7	182,3	180,2
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>99,7</b>	<b>100,2</b>	<b>104,3</b>	<b>102,9</b>	<b>103,7</b>	<b>100,5</b>	<b>97,3</b>	<b>97,6</b>
Hors Afrique du Sud	99,8	105,6	102,1	101,2	106,5	108,6	107,4	108,4
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>114,7</b>	<b>117,8</b>	<b>126,7</b>	<b>126,0</b>	<b>130,2</b>	<b>130,7</b>	<b>131,1</b>	<b>130,1</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	123,2	136,2	135,3	134,7	138,0	142,2	139,2	138,1
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>90,7</b>	<b>98,6</b>	<b>91,3</b>	<b>91,2</b>	<b>98,7</b>	<b>101,1</b>	<b>103,4</b>	<b>105,4</b>
Hors pays en situation de fragilité	89,2	95,5	87,0	86,9	96,5	99,2	101,4	103,0
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>101,8</b>	<b>112,5</b>	<b>107,7</b>	<b>108,0</b>	<b>107,6</b>	<b>110,3</b>	<b>112,5</b>	<b>113,0</b>
Zone franc	115,2	123,0	116,5	117,1	114,9	118,6	120,6	115,6
CEMAC	117,4	127,8	122,5	122,5	121,2	125,9	129,0	125,9
UEMOA	113,3	118,8	111,3	112,5	109,4	112,3	113,4	107,0
COMESA (pays membres d'AFSS)	104,1	114,8	110,0	109,6	120,1	121,8	124,5	131,0
CAE-5	91,2	98,3	94,5	89,7	102,1	106,4	109,1	107,9
CEDEAO	119,9	124,3	131,2	131,1	140,7	148,6	153,5	151,6
Union douanière d'Afrique australe	99,8	94,4	108,5	106,4	100,8	90,6	85,0	84,4
SADC	101,9	103,6	111,9	110,7	110,0	104,5	101,1	99,8

Voir sources et notes page 94.

**Tableau AS23. Taux de change effectifs nominaux<sup>1</sup>**  
(Moyenne annuelle; indice, 2000 = 100)

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Afrique du Sud	84,0	67,1	76,1	73,3	67,2	58,0	52,1	50,0
Angola	8,8	9,2	7,7	7,3	7,5	7,5	7,4	6,9
Bénin	116,4	118,3	111,8	113,1	107,5	111,4	114,3	104,1
Botswana	77,8	64,4	67,3	64,2	59,2	54,8	50,8	50,0
Burkina Faso	119,8	134,5	130,1	135,6	135,3	143,6	158,4	157,3
Burundi	57,0	52,1	52,6	50,5	46,2	44,4	45,8	50,9
Cabo Verde	105,1	105,8	103,3	104,4	102,3	106,2	107,9	106,2
Cameroun	110,6	115,3	110,2	111,5	108,1	112,1	113,9	109,7
Comores	115,2	120,8	115,6	119,0	115,7	121,6	123,4	114,8
Congo, Rép. du	117,5	121,5	115,5	116,8	113,4	117,8	119,5	112,2
Congo, Rép. dém. du	...	...	...	...	...	...	...	...
Côte d'Ivoire	114,8	118,8	113,0	113,7	110,6	115,3	118,3	113,7
Érythrée	48,9	49,5	50,4	49,8	51,8	52,5	53,2	59,5
Éthiopie <sup>1</sup>	78,7	58,7	48,0	39,3	39,1	37,6	37,6	42,3
Gabon	109,1	111,2	107,4	107,7	105,0	108,2	109,6	106,2
Gambie	40,7	39,7	37,7	34,6	33,2	29,8	26,2	25,0
Ghana	45,2	29,4	29,1	26,4	23,4	21,6	14,9	13,0
Guinée	39,6	28,7	23,7	19,5	19,4	19,9	20,2	21,4
Guinée Bissau	117,0	120,0	115,9	116,4	113,9	116,7	118,1	114,3
Guinée équatoriale	122,9	130,1	124,3	126,7	120,4	123,6	123,4	112,1
Kenya	93,3	89,0	86,9	77,3	84,0	84,7	84,4	84,3
Lesotho	99,4	82,9	93,0	91,9	83,6	72,7	65,8	60,0
Libéria	56,4	47,5	45,9	43,6	45,8	42,9	39,6	45,3
Madagascar	58,9	55,8	52,1	51,9	49,9	49,9	46,3	42,4
Malawi	40,3	38,5	34,9	32,9	23,6	15,8	14,4	14,1
Mali	112,9	117,9	113,5	114,9	112,7	116,8	120,2	116,8
Maurice	74,2	68,5	70,7	73,0	73,5	72,7	74,1	73,4
Mozambique	53,6	48,0	37,3	41,9	45,1	44,3	44,5	40,8
Namibie	86,3	74,7	82,5	80,5	74,9	66,8	61,3	59,5
Niger	115,4	121,4	115,7	116,8	113,5	118,2	121,5	116,6
Nigéria	67,4	57,9	56,9	53,5	54,5	55,0	55,7	51,8
Ouganda	82,3	72,6	67,0	57,2	59,4	59,2	60,3	54,3
République centrafricaine	108,4	111,3	106,7	107,5	104,3	108,0	109,9	105,2
Rwanda	61,1	60,5	59,4	57,7	58,3	56,9	54,6	59,2
São Tomé-et-Príncipe	52,7	38,4	33,6	33,9	33,1	34,1	34,6	33,5
Sénégal	112,0	116,7	111,4	112,9	110,4	114,9	117,8	113,1
Seychelles	80,5	36,6	40,1	37,5	35,6	41,1	39,8	43,5
Sierra Leone	55,6	47,5	39,8	35,0	36,8	37,1	36,0	36,4
Soudan du Sud	...	...	...	...	...	...	...	...
Swaziland	90,9	80,6	86,0	84,5	80,8	75,0	70,9	69,0
Tanzanie	59,2	53,4	48,8	42,7	44,2	45,3	45,0	41,7
Tchad	114,3	119,6	116,1	117,5	114,7	117,0	118,6	114,4
Togo	120,6	126,1	120,3	122,3	118,6	123,1	127,9	120,0
Zambie	65,7	54,8	55,0	52,2	52,1	52,0	47,7	40,6
Zimbabwe	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>72,1</b>	<b>62,8</b>	<b>62,3</b>	<b>58,9</b>	<b>57,8</b>	<b>55,9</b>	<b>54,1</b>	<b>51,4</b>
<i>Médiane</i>	83,2	70,6	73,4	73,2	70,3	63,0	60,8	59,5
Hors Nigéria et Afrique du Sud	69,0	63,9	59,4	55,8	55,3	54,9	53,1	51,1
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>61,2</b>	<b>55,5</b>	<b>53,3</b>	<b>50,6</b>	<b>51,3</b>	<b>51,8</b>	<b>52,3</b>	<b>48,8</b>
Hors Nigéria	47,9	49,9	45,0	44,0	43,8	44,5	44,5	41,9
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>79,6</b>	<b>67,4</b>	<b>68,6</b>	<b>64,6</b>	<b>61,9</b>	<b>57,9</b>	<b>54,1</b>	<b>52,2</b>
Hors Afrique du Sud	76,4	67,8	63,8	59,1	58,4	57,5	55,1	53,3
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>71,3</b>	<b>61,3</b>	<b>62,2</b>	<b>59,2</b>	<b>57,9</b>	<b>55,6</b>	<b>53,3</b>	<b>50,1</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	64,2	60,0	57,2	54,5	53,8	53,4	50,2	47,2
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>75,6</b>	<b>69,1</b>	<b>62,6</b>	<b>57,6</b>	<b>57,3</b>	<b>56,9</b>	<b>57,0</b>	<b>56,3</b>
Hors pays en situation de fragilité	77,9	69,6	62,2	56,1	56,8	56,9	57,3	56,7
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>84,9</b>	<b>83,9</b>	<b>79,0</b>	<b>77,7</b>	<b>74,4</b>	<b>74,0</b>	<b>73,9</b>	<b>71,8</b>
Zone franc	114,6	119,7	114,5	116,0	112,7	116,9	119,9	114,6
CEMAC	113,8	118,5	113,6	114,9	111,2	114,6	116,0	110,3
UEMOA	115,2	120,6	115,3	116,9	114,1	119,0	123,4	118,5
COMESA (pays membres d'AFSS)	75,6	66,3	61,9	55,4	55,9	54,4	53,5	53,5
CAE-5	75,7	69,9	66,0	58,2	61,1	61,7	61,6	59,0
CEDEAO	72,1	62,7	61,1	57,9	58,0	58,4	57,6	53,7
Union douanière d'Afrique australe	83,9	67,5	76,1	73,3	67,3	58,4	52,6	50,5
SADC	65,7	55,8	58,1	55,5	52,7	48,0	44,5	42,1

Voir sources et notes page 94.

**Tableau AS24. Dette extérieure publique par débiteur***(En pourcentage du PIB)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Afrique du Sud	7,9	7,2	9,6	9,4	11,4	11,8	13,1	12,6	15,3	15,2
Angola	28,2	20,2	20,6	19,5	18,8	23,6	27,4	34,7	48,1	47,3
Bénin	20,2	15,0	17,0	15,8	15,7	17,3	18,6	20,0	21,3	22,3
Botswana	3,5	12,7	10,5	10,9	12,4	12,0	10,3	9,4	9,8	9,3
Burkina Faso	29,4	25,6	26,2	22,8	23,1	22,1	20,2	23,5	23,8	23,2
Burundi	120,2	21,2	22,4	21,8	21,7	20,9	19,0	20,2	28,1	15,6
Cabo Verde	46,0	45,5	51,2	53,2	70,0	78,7	77,7	89,9	89,6	88,4
Cameroun	19,6	5,5	6,2	7,0	9,0	12,1	17,5	22,2	23,6	24,8
Comores	73,0	51,9	48,9	44,9	40,7	18,5	20,0	24,2	26,0	26,6
Congo, Rép. du	95,5	57,2	20,2	22,2	26,2	33,0	33,8	50,9	51,2	43,5
Congo, Rép. dém. du	88,9	74,8	24,2	20,7	18,3	15,0	13,0	15,2	16,6	19,7
Côte d'Ivoire	67,1	53,6	46,5	49,0	28,9	26,9	25,4	29,5	29,6	28,9
Érythrée	60,0	49,1	45,8	35,8	29,1	25,2	22,1	21,5	19,2	19,3
Éthiopie <sup>1</sup>	37,0	14,4	18,8	24,4	20,6	23,5	25,2	31,0	32,6	34,0
Gabon	30,2	10,3	9,8	8,8	6,9	8,6	25,3	34,9	38,4	38,8
Gambie	83,7	41,0	39,7	43,0	41,3	43,8	49,9	43,5	37,9	48,4
Ghana	24,1	19,6	19,4	19,3	21,8	24,9	35,9	41,9	38,4	36,8
Guinée	91,4	69,6	66,6	71,5	23,3	25,4	26,9	27,4	30,8	32,6
Guinée-Bissau	161,7	128,8	33,2	24,4	27,1	26,2	21,6	22,9	22,6	23,0
Guinée équatoriale	2,0	4,5	7,9	5,5	7,5	6,4	4,8	7,4	11,9	14,3
Kenya	25,2	20,9	21,5	22,2	19,0	19,3	23,1	26,6	29,1	28,8
Lesotho	44,6	39,4	32,8	30,2	33,6	36,9	41,3	45,4	53,0	50,9
Libéria	511,9	148,0	10,7	10,7	10,3	11,7	17,9	25,6	30,0	33,8
Madagascar	46,0	26,0	23,5	21,6	22,8	22,5	22,7	26,0	30,1	32,1
Malawi	42,2	12,9	12,4	15,0	24,2	33,2	29,4	30,9	37,0	33,7
Mali	27,6	19,9	21,4	20,1	21,8	21,5	22,8	28,4	28,8	29,1
Maurice	12,4	10,1	11,8	13,0	13,5	16,1	15,7	16,3	16,2	15,5
Mozambique	46,6	36,8	38,4	33,7	33,2	47,0	52,4	64,7	82,5	89,3
Namibie	4,7	4,9	4,3	6,4	7,8	7,9	7,6	13,1	18,5	18,7
Niger	31,2	19,6	16,9	15,5	17,1	18,2	20,5	28,7	32,7	34,3
Nigéria	8,8	1,3	1,4	1,4	1,4	1,7	1,7	2,2	3,2	3,8
Ouganda	26,6	11,1	11,7	12,4	12,6	14,1	14,1	18,9	21,9	24,3
République centrafricaine	61,0	9,0	9,0	8,0	9,9	15,0	13,8	14,5	17,0	15,1
Rwanda	36,8	13,9	13,6	15,7	14,2	20,7	22,3	26,9	35,8	39,6
São Tomé-et-Príncipe	207,2	68,0	75,3	71,7	78,3	71,4	68,9	82,3	90,8	96,5
Sénégal	28,7	28,2	27,2	27,8	31,2	33,6	37,3	40,2	41,3	40,3
Seychelles	61,5	87,6	49,3	48,1	48,3	39,6	37,1	35,7	35,0	33,5
Sierra Leone	71,4	28,2	30,4	32,4	25,8	21,3	22,5	28,4	32,1	31,8
Soudan du Sud	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Swaziland	12,7	9,9	7,9	7,1	6,9	7,5	7,0	7,3	8,9	9,3
Tanzanie	26,7	17,4	19,3	21,1	21,7	22,8	23,6	27,1	29,4	30,7
Tchad	23,5	27,5	24,6	20,7	20,5	21,9	27,1	24,6	23,9	20,2
Togo	75,9	55,1	19,8	15,2	17,9	20,8	25,0	30,0	33,5	33,3
Zambie	41,6	9,0	7,3	8,0	13,2	12,4	17,2	29,5	38,6	44,7
Zimbabwe <sup>2</sup>	56,1	66,5	62,2	52,0	48,4	46,6	45,5	48,1	50,0	51,2
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>19,5</b>	<b>13,3</b>	<b>11,9</b>	<b>11,8</b>	<b>11,9</b>	<b>12,9</b>	<b>14,2</b>	<b>16,7</b>	<b>20,4</b>	<b>21,3</b>
<i>Médiane</i>	39,3	21,0	20,4	20,7	21,2	21,4	22,6	27,0	29,8	31,2
Hors Nigéria et Afrique du Sud	36,1	24,4	20,8	20,4	19,5	21,5	24,1	29,1	32,8	33,3
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>15,0</b>	<b>6,9</b>	<b>5,9</b>	<b>5,9</b>	<b>5,9</b>	<b>7,1</b>	<b>8,1</b>	<b>9,8</b>	<b>13,5</b>	<b>14,5</b>
Hors Nigéria	28,7	18,2	16,5	15,5	15,9	19,6	24,0	30,8	38,9	38,6
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>22,5</b>	<b>17,8</b>	<b>16,1</b>	<b>16,0</b>	<b>16,6</b>	<b>17,9</b>	<b>19,7</b>	<b>22,4</b>	<b>25,4</b>	<b>26,0</b>
Hors Afrique du Sud	39,1	27,0	22,6	22,6	21,1	22,3	24,1	28,5	30,8	31,6
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>13,9</b>	<b>9,4</b>	<b>9,3</b>	<b>9,3</b>	<b>9,6</b>	<b>10,4</b>	<b>11,6</b>	<b>13,5</b>	<b>17,2</b>	<b>17,9</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	29,1	20,6	18,4	18,1	17,4	19,8	23,5	29,5	34,4	34,4
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>45,6</b>	<b>29,4</b>	<b>24,1</b>	<b>23,6</b>	<b>22,4</b>	<b>23,9</b>	<b>24,8</b>	<b>28,6</b>	<b>30,9</b>	<b>32,0</b>
Hors pays en situation de fragilité	31,4	19,0	20,5	21,8	21,3	24,3	25,7	30,7	33,2	34,5
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>68,4</b>	<b>49,1</b>	<b>32,1</b>	<b>30,1</b>	<b>25,3</b>	<b>24,9</b>	<b>24,6</b>	<b>27,7</b>	<b>29,0</b>	<b>29,0</b>
Zone franc	37,2	25,9	21,0	19,8	18,2	19,5	22,3	27,4	29,0	28,8
CEMAC	30,0	16,0	11,9	11,1	12,3	14,4	19,7	25,4	27,6	27,4
UEMOA	44,9	35,7	30,7	29,8	24,7	24,7	25,1	29,2	30,2	29,9
COMESA (pays membres d'AfSS)	40,2	25,2	20,0	20,3	19,4	20,0	21,4	25,9	28,7	30,1
CAE-5	28,4	17,4	18,4	19,5	18,3	19,6	21,4	25,3	28,3	29,0
CEDEAO	19,7	10,2	8,1	8,0	6,8	7,2	7,4	9,1	11,4	12,2
Union douanière d'Afrique australe	7,9	7,5	9,6	9,5	11,4	11,8	12,9	12,6	15,3	15,3
SADC	16,5	14,6	13,7	13,4	15,0	16,8	18,6	20,8	25,7	26,4

Voir sources et notes page 94.

**Tableau AS25. Termes de l'échange, marchandises**  
(Indice, 2000 = 100)

	2004-08	2009	2010	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Afrique du Sud	118,2	138,2	148,2	144,4	141,8	138,5	144,2	147,1	145,3
Angola	131,3	120,4	144,0	189,0	185,5	169,6	99,5	85,0	97,8
Bénin	155,1	289,4	368,5	273,7	234,5	224,1	218,3	211,3	200,4
Botswana	90,5	83,6	86,0	118,8	159,9	172,3	136,5	151,1	169,3
Burkina Faso	63,4	56,0	39,9	47,7	43,1	35,6	36,7	38,1	38,3
Burundi	116,1	111,2	168,7	121,9	110,2	138,2	160,1	159,4	161,9
Cabo Verde	137,6	119,2	137,0	145,3	128,4	121,1	91,9	77,2	83,4
Cameroun	115,6	92,8	105,2	116,2	114,6	106,1	102,1	99,4	98,5
Comores	105,0	91,3	95,9	132,3	112,2	105,6	108,1	112,6	120,4
Congo, Rép. du	125,9	86,3	131,0	133,7	149,6	137,0	96,4	92,4	94,3
Congo, Rép. dém. du	623,6	580,1	682,5	570,5	536,9	587,5	592,2	578,7	564,9
Côte d'Ivoire	89,3	95,7	103,2	105,2	106,9	100,6	100,2	102,9	102,7
Érythrée	50,7	38,1	38,3	38,6	38,8	38,8	38,8	38,8	38,8
Éthiopie <sup>1</sup>	57,7	70,4	91,7	117,2	97,6	102,2	103,1	103,0	108,1
Gabon	130,7	123,0	143,4	166,8	162,6	150,2	92,1	81,9	94,1
Gambie	102,8	76,2	65,0	76,8	89,1	78,0	62,5	85,3	83,6
Ghana	148,1	203,1	247,4	290,1	269,7	251,9	211,7	217,6	220,2
Guinée	78,7	72,4	81,3	96,7	104,1	109,1	126,1	148,3	149,3
Guinée Bissau	82,6	57,5	71,8	74,0	55,1	74,4	118,3	137,1	128,5
Guinée équatoriale	133,2	133,4	177,5	213,0	186,8	161,9	131,1	166,4	192,6
Kenya	82,7	95,7	94,9	74,7	75,2	73,3	97,9	96,8	96,0
Lesotho	63,8	49,6	49,6	48,6	47,2	46,6	49,6	46,6	46,1
Libéria	141,8	137,5	194,7	149,2	164,7	146,3	108,9	116,6	99,0
Madagascar	91,0	82,5	98,6	106,9	117,9	132,7	135,2	144,1	137,5
Malawi	76,6	86,1	93,1	80,4	77,9	78,8	80,5	75,3	72,6
Mali	157,7	190,0	207,4	300,6	253,1	268,5	271,8	277,1	285,4
Maurice	109,1	97,5	102,0	98,9	98,1	96,5	112,7	111,3	110,9
Mozambique	105,0	102,7	114,6	107,0	106,5	105,1	104,3	104,8	102,6
Namibie	103,1	115,0	132,0	141,7	148,3	153,5	140,8	149,0	149,0
Niger	120,6	164,6	189,9	179,0	173,4	140,3	135,8	133,9	138,2
Nigéria	129,2	123,4	134,9	151,5	152,1	148,3	111,0	101,1	110,6
Ouganda	83,5	98,4	81,9	87,4	89,3	96,3	99,1	107,1	106,2
République centrafricaine	62,4	67,7	67,8	69,5	83,0	89,8	115,9	122,7	113,4
Rwanda	94,4	108,4	125,8	118,0	140,9	137,2	146,2	134,5	152,7
São Tomé-et-Príncipe	119,6	79,2	86,8	116,7	87,7	99,0	89,1	125,9	124,3
Sénégal	105,7	126,3	126,2	120,1	111,0	113,0	120,3	116,8	118,0
Seychelles	105,9	105,7	108,0	110,2	110,2	109,5	104,3	102,8	104,3
Sierra Leone	103,7	98,2	104,9	103,1	98,2	82,7	64,0	62,9	62,0
Soudan du Sud	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Swaziland	102,8	116,1	102,8	110,2	125,4	125,2	120,6	124,6	122,4
Tanzanie	59,8	83,7	89,6	92,4	89,8	92,2	100,0	104,7	105,6
Tchad	176,5	186,5	237,5	275,0	298,3	286,0	152,6	140,5	157,6
Togo	95,5	96,4	98,0	98,8	93,7	100,0	108,5	109,7	110,5
Zambie	184,1	170,8	233,5	213,9	200,8	195,5	189,9	178,6	176,1
Zimbabwe <sup>2</sup>	85,4	126,4	133,4	135,6	133,4	130,8	131,7	138,5	142,6
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>126,5</b>	<b>131,7</b>	<b>147,7</b>	<b>156,9</b>	<b>155,1</b>	<b>151,1</b>	<b>133,9</b>	<b>132,4</b>	<b>136,2</b>
<i>Médiane</i>	105,0	100,6	106,6	117,6	113,4	117,0	109,9	114,6	112,1
Hors Nigéria et Afrique du Sud	130,7	132,8	156,3	168,1	164,1	159,1	145,6	145,1	146,9
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>130,1</b>	<b>122,1</b>	<b>138,6</b>	<b>160,9</b>	<b>160,1</b>	<b>152,6</b>	<b>109,3</b>	<b>99,9</b>	<b>109,5</b>
Hors Nigéria	131,9	119,5	146,9	181,9	178,7	163,5	104,8	96,8	107,1
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>123,9</b>	<b>138,3</b>	<b>154,2</b>	<b>153,8</b>	<b>150,9</b>	<b>149,7</b>	<b>153,9</b>	<b>155,9</b>	<b>154,9</b>
Hors Afrique du Sud	129,9	138,4	160,4	161,9	157,7	157,3	160,0	160,6	159,9
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>122,5</b>	<b>127,3</b>	<b>142,1</b>	<b>153,5</b>	<b>152,5</b>	<b>145,7</b>	<b>122,7</b>	<b>119,2</b>	<b>124,1</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	120,3	119,7	143,4	165,3	162,3	148,1	120,2	118,3	122,8
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>145,4</b>	<b>149,8</b>	<b>174,5</b>	<b>172,2</b>	<b>166,7</b>	<b>173,5</b>	<b>175,2</b>	<b>175,0</b>	<b>174,0</b>
Hors pays en situation de fragilité	83,3	102,0	111,4	111,8	104,4	104,6	107,2	108,2	110,3
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>192,9</b>	<b>187,9</b>	<b>223,8</b>	<b>226,9</b>	<b>225,7</b>	<b>237,2</b>	<b>238,5</b>	<b>238,0</b>	<b>232,9</b>
Zone franc	119,0	125,4	146,7	161,1	152,8	144,1	124,4	124,6	127,8
CEMAC	129,8	117,0	147,9	170,7	168,5	154,6	112,1	111,4	118,4
UEMOA	107,4	133,7	145,4	150,4	136,6	133,4	135,0	135,2	135,3
COMESA (pays membres d'AFSS)	159,9	151,7	179,0	167,3	164,2	171,2	180,8	176,7	174,1
CAE-5	76,8	93,6	93,9	86,2	87,0	88,5	102,7	104,1	104,7
CEDEAO	125,8	129,4	143,3	160,1	157,4	150,8	120,0	115,9	123,8
Union douanière d'Afrique australe	116,3	135,0	144,6	142,5	141,9	139,7	143,0	146,5	145,4
SADC	133,7	144,1	160,2	164,3	164,9	165,0	159,6	162,1	162,0

Voir sources et notes page 94.



**Tableau AS26. Réserves***(Mois d'importations de biens et de services)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Afrique du Sud	3,5	4,6	4,3	4,7	5,0	5,1	5,9	5,6	5,4	5,2
Angola	3,1	4,4	5,0	7,1	7,7	7,2	9,0	9,9	8,2	7,2
Bénin	6,5	7,4	7,2	7,0	4,1	2,9	2,9	2,9	2,5	2,3
Botswana	20,7	15,9	11,5	10,9	10,1	10,6	12,7	13,2	12,5	13,0
Burkina Faso	4,9	6,0	3,6	3,1	2,5	3,6	5,0	3,2	2,6	1,9
Burundi	3,6	4,4	4,1	3,3	3,5	3,5	4,0	2,9	1,3	2,1
Cabo Verde	3,2	4,1	3,4	3,7	4,0	4,5	7,1	5,7	5,8	5,6
Cameroun	3,6	6,9	5,3	4,7	4,5	4,2	4,9	5,5	5,1	4,4
Comores	6,3	6,4	5,7	6,3	6,7	5,9	8,6	8,4	6,8	6,2
Congo, Rép. du	3,7	6,3	6,7	10,5	8,2	7,0	9,5	4,9	2,8	2,4
Congo, Rép. dém. du	0,3	1,1	1,3	1,4	1,6	1,3	1,5	1,2	1,1	0,9
Côte d'Ivoire	2,6	3,6	4,6	3,5	2,5	2,6	3,0	2,7	2,5	2,8
Érythrée	1,0	2,2	2,4	2,8	4,1	4,0	4,7	3,5	3,7	4,6
Éthiopie <sup>1</sup>	2,3	1,9	2,0	2,6	2,0	1,8	1,5	1,9	1,9	1,9
Gabon	4,5	5,4	3,7	4,4	4,2	4,9	6,1	4,9	3,6	3,4
Gambie	3,7	5,3	5,1	5,1	6,0	4,8	3,0	1,9	1,2	2,4
Ghana	2,7	2,7	2,9	2,9	2,9	2,9	2,5	2,5	2,5	2,8
Guinée	0,5	2,4	1,2	3,2	2,9	2,9	3,4	2,0	2,6	3,0
Guinée Bissau	5,3	7,0	5,0	9,3	6,4	6,0	10,2	11,0	12,3	12,9
Guinée équatoriale	6,8	3,9	3,4	3,4	6,1	6,3	5,1	3,1	1,8	0,9
Kenya	2,9	3,4	2,9	2,8	3,7	3,8	5,3	4,8	4,8	4,6
Lesotho	5,0	5,7	4,9	4,4	5,5	5,9	7,3	9,3	8,3	7,6
Libéria	0,4	2,2	2,3	2,3	2,2	1,8	1,9	2,2	2,9	3,1
Madagascar	2,5	3,6	2,6	3,6	3,1	2,3	2,7	2,8	3,0	3,2
Malawi	1,4	0,6	1,5	1,0	1,1	2,0	3,1	3,2	2,9	3,0
Mali	4,2	4,7	4,2	4,2	3,0	2,9	2,4	1,8	1,5	1,5
Maurice	3,8	4,5	4,3	4,5	5,0	5,3	6,9	7,2	7,3	7,3
Mozambique	4,2	5,0	3,4	2,3	2,6	3,1	3,5	3,6	2,5	1,9
Namibie	2,0	3,9	3,0	2,9	2,8	2,1	1,8	2,9	1,9	1,9
Niger	3,2	2,8	3,0	2,2	3,1	3,3	4,8	3,2	3,3	3,3
Nigéria	10,7	7,5	4,5	5,1	7,2	6,0	5,7	6,4	5,3	4,9
Ouganda	5,6	4,9	3,9	3,7	4,5	4,8	5,0	4,7	4,6	4,5
République centrafricaine	4,2	4,6	4,1	4,3	5,4	3,7	6,1	4,2	4,0	4,4
Rwanda	3,5	6,5	5,2	6,5	5,6	5,1	4,2	3,5	3,2	2,5
São Tomé-et-Príncipe	4,6	6,6	3,9	4,6	3,5	3,3	4,0	4,2	3,9	4,1
Sénégal	3,5	4,9	3,8	3,4	3,4	3,7	4,5	4,5	4,2	4,2
Seychelles	0,8	2,2	2,6	2,6	2,7	3,2	3,9	4,2	3,8	3,8
Sierra Leone	3,8	3,4	1,6	1,8	2,2	2,0	3,6	3,7	3,5	3,4
Soudan du Sud	...	...	...	6,3	3,9	2,7	1,4	1,4	0,2	0,2
Swaziland	2,5	4,0	2,9	2,3	3,3	3,9	4,0	3,5	2,0	1,0
Tanzanie	4,8	4,6	4,1	3,5	3,6	3,9	4,1	3,8	3,6	3,6
Tchad	2,0	1,4	1,3	1,9	2,5	2,3	2,7	1,1	0,6	0,6
Togo	3,2	4,6	3,4	4,4	1,8	2,2	3,1	2,7	2,6	2,6
Zambie	1,7	3,8	3,0	2,8	2,7	2,6	3,4	3,3	2,3	2,3
Zimbabwe <sup>2</sup>	0,2	0,9	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,6	0,3	0,3
<b>Afrique subsaharienne</b>	<b>5,1</b>	<b>5,2</b>	<b>4,2</b>	<b>4,6</b>	<b>5,3</b>	<b>4,9</b>	<b>5,3</b>	<b>5,4</b>	<b>4,6</b>	<b>4,3</b>
<i>Médiane</i>	3,5	4,4	3,7	3,5	3,5	3,6	4,0	3,5	3,0	3,1
Hors Nigéria et Afrique du Sud	3,8	4,2	3,9	4,3	4,3	4,1	4,8	4,5	3,9	3,7
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>7,3</b>	<b>6,6</b>	<b>4,5</b>	<b>5,4</b>	<b>6,9</b>	<b>6,0</b>	<b>6,1</b>	<b>6,6</b>	<b>5,5</b>	<b>5,0</b>
Hors Nigéria	3,7	4,8	4,7	6,1	6,4	6,0	7,1	7,2	6,0	5,2
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>3,6</b>	<b>4,3</b>	<b>3,9</b>	<b>4,1</b>	<b>4,1</b>	<b>4,0</b>	<b>4,6</b>	<b>4,3</b>	<b>4,0</b>	<b>3,9</b>
Hors Afrique du Sud	3,7	4,0	3,5	3,4	3,2	3,2	3,7	3,5	3,2	3,2
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>5,5</b>	<b>5,6</b>	<b>4,4</b>	<b>5,0</b>	<b>5,9</b>	<b>5,5</b>	<b>5,9</b>	<b>6,1</b>	<b>5,3</b>	<b>5,0</b>
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,2	4,7	4,4	5,1	5,3	5,1	6,2	6,1	5,1	4,8
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>3,2</b>	<b>3,6</b>	<b>3,0</b>	<b>3,2</b>	<b>2,9</b>	<b>2,8</b>	<b>3,0</b>	<b>2,7</b>	<b>2,5</b>	<b>2,5</b>
Hors pays en situation de fragilité	4,2	4,3	3,7	3,4	3,3	3,4	3,5	3,2	3,0	2,9
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>2,2</b>	<b>3,0</b>	<b>3,0</b>	<b>3,7</b>	<b>2,9</b>	<b>2,6</b>	<b>3,0</b>	<b>2,2</b>	<b>2,0</b>	<b>2,1</b>
Zone franc	4,0	4,9	4,3	4,4	4,1	4,0	4,6	3,6	3,1	2,9
CEMAC	4,2	5,2	4,3	4,9	5,1	4,9	5,5	4,3	3,4	3,0
UEMOA	3,7	4,7	4,4	3,9	2,9	3,0	3,6	3,0	2,8	2,8
COMESA (pays membres d'AFSS)	2,4	3,0	2,7	2,8	3,0	2,9	3,4	3,2	3,0	3,0
CAE-5	4,1	4,3	3,7	3,4	4,0	4,1	4,8	4,3	4,2	4,1
CEDEAO	7,7	6,6	4,3	4,7	6,2	5,3	5,2	5,6	4,6	4,3
Union douanière d'Afrique australe	4,0	5,0	4,5	4,9	5,1	5,2	6,0	5,8	5,5	5,4
SADC	3,7	4,5	4,2	4,8	5,0	5,0	5,9	5,7	5,1	4,9

Voir sources et notes page 94.

**Tableau AS27. Pénétration financière***(Total des actifs du secteur bancaire en pourcentage du PIB)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Afrique du Sud	116,4	120,9	116,3	115,4	115,1	111,2	112,8	123,5
Angola	27,6	58,4	57,4	57,2	56,4	57,7	60,5	72,7
Bénin	33,4	44,7	49,4	53,2	54,8	59,6	65,0	69,9
Botswana	51,4	64,2	56,6	53,2	56,7	55,0	53,4	60,8
Burkina Faso	28,7	33,4	36,7	38,9	40,1	46,1	52,9	58,4
Burundi	28,8	31,5	33,6	33,4	31,2	30,3	31,0	32,2
Cabo Verde	90,0	98,5	103,0	111,2	120,6	134,5	135,3	140,4
Cameroun	22,7	26,1	28,7	29,7	28,3	29,9	30,1	31,0
Comores	25,1	34,4	37,6	41,5	44,5	42,5	43,1	47,5
Congo, Rép. du	11,5	16,5	18,8	23,7	28,0	30,8	35,5	43,3
Congo, Rép. dém. du	6,7	12,3	11,4	12,2	14,0	14,0	14,3	14,9
Côte d'Ivoire	25,9	28,7	31,5	36,8	36,2	36,6	41,0	46,1
Érythrée	143,7	126,0	124,7	113,2	104,5	110,4	102,7	...
Éthiopie	...	...	...	...	...	...	...	...
Gabon	23,6	26,5	23,4	25,5	28,8	32,3	29,9	33,5
Gambie	48,3	61,7	66,8	70,5	70,6	73,6	82,0	...
Ghana	29,7	40,1	39,5	38,1	37,3	39,6	46,4	46,5
Guinée	...	...	...	...	...	...	...	...
Guinée Bissau	11,8	20,3	24,5	27,2	26,8	29,9	27,7	31,6
Guinée équatoriale	8,8	14,2	16,1	14,1	18,0	20,2	21,8	26,0
Kenya	57,4	54,1	56,0	57,6	58,1	60,7	63,7	63,7
Lesotho	42,7	50,1	50,3	46,4	45,4	53,6	52,6	54,9
Libéria	...	...	...	...	...	...	...	...
Madagascar	23,8	25,6	25,5	26,2	26,3	24,8	25,0	25,3
Malawi	15,3	23,5	27,3	29,8	31,8	31,6	30,2	32,1
Mali	30,9	33,5	35,3	33,9	34,3	38,5	46,0	49,9
Maurice	284,6	316,8	369,9	378,2	377,4	365,1	352,7	349,7
Mozambique	33,2	46,5	52,7	53,7	61,0	63,7	71,7	79,9
Namibie	66,4	94,9	92,1	93,7	87,8	85,2	81,6	88,9
Niger	16,2	20,9	23,3	23,6	24,9	26,3	29,0	30,2
Nigéria	27,5	39,0	31,2	30,4	29,2	30,1	30,5	...
Ouganda	24,0	23,1	26,6	26,1	26,9	28,2	29,6	30,0
République centrafricaine	12,6	15,8	17,3	19,1	19,2	25,7	25,4	24,6
Rwanda	24,1	23,0	25,9	31,9	32,1	35,8	38,3	39,0
São Tomé-et-Principe	62,7	75,5	76,7	72,2	81,7	81,9	82,1	79,9
Sénégal	43,6	47,3	50,4	52,6	53,1	59,8	65,8	72,3
Seychelles	118,8	100,0	109,3	113,0	102,2	118,6	115,3	93,5
Sierra Leone	16,2	25,9	24,9	24,5	23,0	21,3	22,6	25,1
Soudan du Sud	...	...	...	6,7	14,7	13,4	20,8	65,3
Swaziland	28,1	34,8	33,9	34,3	32,2	34,0	33,2	35,0
Tanzanie	24,2	27,7	30,0	28,8	29,0	28,8	29,4	31,3
Tchad	7,3	9,4	10,0	10,4	11,1	11,8	14,7	17,1
Togo	41,3	53,4	62,5	63,7	68,0	70,4	75,6	80,6
Zambie	24,9	25,9	25,5	25,8	27,6	29,2	31,9	36,9
Zimbabwe	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>Afrique du Sud</b>	<b>44,0</b>	<b>50,6</b>	<b>53,3</b>	<b>53,1</b>	<b>53,9</b>	<b>55,9</b>	<b>57,4</b>	<b>60,1</b>
<i>Médiane</i>	27,5	33,9	34,6	34,3	34,3	36,6	41,0	46,3
Hors Nigéria et Afrique du Sud	42,5	49,1	52,2	52,1	52,9	55,2	56,7	58,4
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>18,4</b>	<b>27,2</b>	<b>26,5</b>	<b>24,7</b>	<b>26,8</b>	<b>28,3</b>	<b>30,5</b>	<b>41,3</b>
Hors Nigéria	16,9	25,2	25,8	23,9	26,5	28,0	30,5	41,3
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>49,4</b>	<b>55,6</b>	<b>59,0</b>	<b>60,0</b>	<b>60,4</b>	<b>62,6</b>	<b>63,9</b>	<b>64,4</b>
Hors Afrique du Sud	47,3	53,6	57,2	58,3	58,7	61,1	62,4	62,4
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>58,2</b>	<b>66,6</b>	<b>69,3</b>	<b>70,5</b>	<b>71,0</b>	<b>73,3</b>	<b>73,8</b>	<b>78,9</b>
Hors Afrique du Sud	55,2	63,8	66,9	68,1	68,7	71,3	71,8	76,4
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>29,8</b>	<b>34,6</b>	<b>37,3</b>	<b>36,6</b>	<b>37,6</b>	<b>39,4</b>	<b>41,8</b>	<b>41,3</b>
Hors pays en situation de fragilité	26,2	31,3	35,0	36,6	38,4	41,2	45,1	48,4
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>32,0</b>	<b>37,1</b>	<b>39,3</b>	<b>37,9</b>	<b>39,2</b>	<b>40,4</b>	<b>42,3</b>	<b>41,0</b>

Voir sources et notes page 94.

**Tableau AS28. Secteur bancaire : ratio prêts/dépôts<sup>1</sup>***(En pourcentage des dépôts)*

	2004-08	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Afrique du Sud	122,8	120,1	120,7	113,2	119,0	118,7	117,3	118,1
Angola	42,6	55,8	72,5	79,3	89,1	85,8	75,0	67,2
Bénin	58,4	54,5	53,3	51,5	48,6	45,6	40,9	34,7
Botswana	55,8	55,4	55,4	67,5	74,0	79,1	82,5	76,4
Burkina Faso	92,2	78,4	69,0	69,3	71,8	77,4	74,3	68,1
Burundi	67,7	59,3	63,5	80,1	81,1	73,8	73,5	71,1
Cabo Verde	54,8	72,5	74,2	80,2	73,9	64,7	59,2	57,2
Cameroun	69,3	68,3	69,4	70,3	80,1	81,4	82,3	87,9
Comores	49,5	54,2	57,6	55,1	56,5	64,7	67,9	70,0
Congo, Rép. du	36,4	38,7	39,5	38,3	49,8	59,6	55,3	72,8
Congo, Rép. dém. du	49,7	58,6	57,5	68,8	68,0	68,7	71,4	73,7
Côte d'Ivoire	78,8	80,0	73,3	63,9	63,0	66,6	65,1	66,7
Érythrée	24,6	25,3	23,8	24,0	24,7	23,3	21,9	...
Éthiopie	...	...	...	...	...	...	...	...
Gabon	62,5	59,6	62,7	62,9	65,1	77,7	81,4	73,3
Gambie	38,0	42,1	43,7	40,8	39,9	37,5	30,8	...
Ghana	73,3	73,4	65,5	57,9	63,2	69,5	70,6	70,3
Guinée	...	...	...	...	...	...	...	...
Guinée Bissau	30,8	42,7	38,9	66,7	72,9	69,7	56,9	45,1
Guinée équatoriale	43,0	56,6	59,0	68,1	38,0	48,1	54,1	74,9
Kenya	76,6	72,5	72,6	77,8	76,9	80,5	83,7	87,0
Lesotho	26,4	34,9	36,6	37,2	50,9	45,3	47,9	45,7
Libéria	...	...	...	...	...	...	...	...
Madagascar	...	...	...	...	...	...	...	...
Malawi	...	...	...	...	...	...	...	...
Mali	82,0	74,3	71,5	82,0	78,9	72,8	64,6	62,8
Maurice	65,5	67,7	68,2	80,9	77,2	72,6	74,9	68,0
Mozambique	53,3	67,7	74,4	74,4	71,1	74,4	73,5	61,7
Namibie	112,3	74,0	75,9	75,5	77,5	82,8	88,8	92,5
Niger	73,1	83,0	78,0	84,3	84,2	76,6	68,9	74,4
Nigéria	76,3	79,1	64,0	56,2	54,8	57,4	65,3	...
Ouganda	58,8	71,4	77,2	85,5	79,5	80,0	74,6	75,4
République centrafricaine	118,0	98,2	103,7	99,6	109,1	108,3	108,2	99,1
Rwanda	78,4	85,9	83,2	88,7	94,9	84,4	86,2	81,3
São Tomé-et-Principe	66,7	74,9	108,3	110,5	82,4	75,4	58,5	75,0
Sénégal	77,3	78,3	76,7	78,4	80,0	79,5	75,1	68,7
Seychelles	30,9	30,7	35,9	33,9	34,7	28,9	31,8	42,4
Sierra Leone	38,7	47,2	47,5	46,5	40,5	37,0	34,0	31,4
Soudan du Sud	...	...	...	9,8	11,8	15,2	11,3	7,7
Swaziland	96,7	79,6	74,4	85,8	79,8	81,7	86,2	79,3
Tanzanie	52,0	64,6	62,1	67,1	69,9	71,2	75,6	81,4
Tchad	82,7	85,5	73,4	73,5	77,5	80,2	80,9	83,3
Togo	67,5	60,6	59,0	67,1	64,3	66,1	61,8	61,9
Zambie	50,5	60,1	52,9	56,5	65,2	61,1	65,7	60,1
Zimbabwe	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>Afrique du Sud</b>	<b>64,1</b>	<b>65,4</b>	<b>65,7</b>	<b>67,4</b>	<b>67,7</b>	<b>67,8</b>	<b>66,6</b>	<b>68,5</b>
<i>Médiane</i>	63,0	67,7	66,9	68,8	71,8	72,6	70,6	70,7
Hors Nigéria et Afrique du Sud	62,1	63,5	64,2	66,5	66,6	66,7	65,3	67,1
<b>Pays exportateurs de pétrole</b>	<b>59,0</b>	<b>63,4</b>	<b>62,9</b>	<b>57,3</b>	<b>58,3</b>	<b>63,2</b>	<b>63,2</b>	<b>66,7</b>
Hors Nigéria	56,1	60,8	62,8	57,4	58,8	64,0	62,9	66,7
<b>Pays importateurs de pétrole</b>	<b>65,2</b>	<b>65,9</b>	<b>66,3</b>	<b>70,0</b>	<b>70,1</b>	<b>69,0</b>	<b>67,5</b>	<b>68,9</b>
Hors Afrique du Sud	63,3	64,1	64,5	68,6	68,5	67,3	65,8	67,2
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>65,9</b>	<b>66,6</b>	<b>67,9</b>	<b>69,7</b>	<b>69,7</b>	<b>70,8</b>	<b>71,0</b>	<b>72,8</b>
Hors Afrique du Sud	62,9	63,8	65,1	67,4	67,1	68,3	68,6	70,3
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>62,0</b>	<b>64,1</b>	<b>63,2</b>	<b>65,0</b>	<b>65,5</b>	<b>64,6</b>	<b>62,0</b>	<b>63,7</b>
Hors pays en situation de fragilité	66,6	72,2	71,0	74,4	74,3	72,8	70,6	68,1
<b>Pays en situation de fragilité</b>	<b>59,4</b>	<b>60,1</b>	<b>61,5</b>	<b>61,8</b>	<b>61,3</b>	<b>61,3</b>	<b>57,5</b>	<b>63,1</b>

Voir sources et notes page 94.



# Publications du Département Afrique du FMI, 2009–16

## LIVRES ET MONOGRAPHIES

2016

*Construire des économies intégrées en Afrique de l'Ouest : expériences de la gestion de la croissance, de l'inclusion et de la volatilité*

Alexei Kireyev

*Africa on the Move: Unlocking the Potential of Small Middle-Income States*

Lamin Leigh, Ali M Mansoor

2015

*The Quest for Regional Integration in the East African Community:*

Drummond, Paulo, S.K. Wajid, Oral Williams

2014

*The Mystery of Missing Real Spillovers in Southern Africa: Some Facts and Possible Explanations*

Basdevant, Olivier, Andrew W. Jonelis, Borislava Mircheva, Slavi T. Slavov

2013

*Building a Common Future in Southern Africa*

Mongardini, Joannes, Tamon Asonuma, Olivier Basdevant, Alfredo Cuevas, Xavier Debrun, Lars Holger Engstrom, Imelda M. Flores Vazquez, Vitaliy Kramarenko, Lamin Leigh, Paul R. Masson, Geneviève Verdier

2012

*Oil Wealth in Central Africa: Policies for Inclusive Growth*

Coorey, Sharmini, Bernardin Akitoby

2009

*The Impact of the Global Financial Crisis on Sub-Saharan Africa*

African Department

2009

*Tanzania: The Story of an African Transition*

Nord, Roger, Yuri Sobolev, David Dunn, Alejandro Hajdenberg, Niko Hobdari, Samar Maziad, Stéphane Roudet

## DOCUMENTS DU DÉPARTEMENT AFRIQUE

16/9

*Financial Development in Sub-Saharan Africa*

Montfort Mlachila, Larry Cui, Ahmat Jidoud, Monique Newiak, Bozena Radzewicz-Bak, Misa Takebe, Yanmin Ye, Jiayi Zhang

16/8

*Cyclical Behavior of Fiscal Policy among Sub-Saharan African Countries*

Tetsuya Konuki, Mauricio Villafuerte

16/2

*Trade Integration and Global Value Chains in Sub-Saharan Africa : In Pursuit of the Missing Link*

Céline Allard, Jorge Iván Canales Kriljenko, Jesus Gonzalez-García, Emmanouil Kitsios, Juan P. Trevino, Wenjie Chen

16/1

*Make Investment Scaling-up Work in Benin: A Macro-Fiscal Analysis*

Barhouni, Karim, Larry Cui, Christine Dieterich, Nicolas End, Matteo Ghilardi, Alexander Raabe, Sergio Sola

15/10

*Strengthening the West African Economic and Monetary Union: The Role of Fiscal and Market Institutions in Economic Stabilization*

Basdevant, Olivier, Patrick A. Imam, Tidiane Kinda, Aleksandra Zdzienicka

15/8

*Evolving Banking Trends in Sub-Saharan Africa : Key Features and Challenges*

Mecagni, Mauro, Daniela Marchettini, Rodolfo Maino

15/7

*Monitoring and Managing Fiscal Risks in the East African Community*

Mauro, Paolo, Herve Joly, Ari Aisen, Emre Alper, François Boutin-Dufresne, Jemma Dridi, Nikoloz Gigineishvili, Tom Josephs, Clara Mira, Vimal V Thakoor, Alun H. Thomas, Fan Yang

15/6

*Toward a Monetary Union in the East African Community: Asymmetric Shocks, Exchange Rates, and Risk-Sharing Mechanisms*

Drummond, Paulo, Ari Aisen, C. Emre Alper, Ejona Fuli, Sebastien Walker

15/5

*Building Resilience in Sub-Saharan Africa's Fragile States*

Gelbard, Enrique, Corinne Délechat, Ejona Fuly, Mumtaz Hussain, Ulrich Jacoby, Dafina Mulaj, Marco Pani, Gustavo Ramirez, Rui Xu

15/4

*Dollarization in Sub-Saharan Africa: Experiences and Lessons*

Mecagni, Mauro, Juan S Corrales, Jemma Dridi, Rodrigo Garcia-Verdu, Patrick A. Imam, Justin Matz, Carla Macario, Rodolfo Maino, Yibin Mu, Ashwin Moheeput, Futoshi Narita, Marco Pani, Manuel Rosales, Sebastian Weber, Etienne B. Yehoue

- 15/3**  
*Pan-African Banking: Opportunities and Challenges for Cross-Border Oversight*  
 Enoch, Charles , Paul Henri Mathieu, Mauro Mecagni, Jorge Iván Canales Kriljenko
- 15/2**  
*Sustaining More Inclusive Growth in the Republic of Congo*  
 Hakura, Dalia, Adrian Alter, Matteo Ghilardi, Rodolfo Maino, Cameron McLoughlin, Maximilien Queyranne
- 15/1**  
*Making Senegal a Hub for West Africa : Reforming the State, Building to the Future*  
 Kireyev, Alexei, Ali M. Mansoor
- 14/4**  
*Mozambique Rising: Building a New Tomorrow*  
 Ross, Doris C., Victor Duarte Lledo, Alex Segura-Ubiergo, Yuan Xiao, Iyabo Masha, Alun H. Thomas, Keiichiro Inui
- 14/3**  
*The Mystery of Missing Real Spillovers in Southern Africa: Some Facts and Possible Explanations*  
 Basdevant, Olivier, Andrew W Jonelis, Borislava Mircheva, Slavi T. Slavov
- 14/2**  
*Issuing International Sovereign Bonds: Opportunities and Challenges for Sub-Saharan Africa*  
 Mecagni, Mauro, Jorge Iván Canales Kriljenko, Cheikh A. Gueye, Yibin Mu, Masafumi Yabara, Sebastian Weber
- 14/1**  
*Managing Volatile Capital Flows: Experiences and Lessons for Sub-Saharan African Frontier Markets*  
 Gueye, Cheikh A., Javier Arze del Granado, Rodrigo Garcia-Verdu, Mumtaz Hussain, B. Jang, Sebastian Weber, Juan S Corrales
- 13/8**  
*Mali: Achieving Strong and Inclusive Growth with Macroeconomic Stability*  
 Josz, Christian
- 13/7**  
*Responding to Shocks and Maintaining Stability in the West African Economic and Monetary Union*  
 Kolerus, Christina, Aleksandra Zdzienicka, Eral Hitaj, Douglas J. Shapiro
- 13/6**  
*West African Economic and Monetary Union: Financial Depth and Macrostability*  
 Imam, Patrick A., Christina Kolerus
- 13/5**  
*Senegal: Financial Depth and Macrostability*  
 Imam, Patrick A., Christina Kolerus
- 13/4**  
*Senegal: Achieving High and Inclusive Growth While Preserving Fiscal Sustainability*  
 Kireyev, Alexei, Gaston K. Mpatswe
- 13/3**  
*Banking in Sub-Saharan Africa: The Macroeconomic Context*  
 Mlachila, Montfort, Seok Gil Park, Masafumi Yabara
- 13/2**  
*Energy Subsidy Reform in Sub-Saharan Africa: Experiences and Lessons*  
 Alleyne, Trevor, Mumtaz Hussain
- 13/2**  
*Boom, Bust, or Prosperity? Managing Sub-Saharan Africa's Natural Resource Wealth*  
 Lundgren, Charlotte J., Alun H. Thomas, Robert C. York
- 13/1**  
*Restoring Sustainability in a Changing Global Environment: Options for Swaziland*  
 Basdevant, Olivier, Emily Forrest, Borislava Mircheva
- 11/07**  
*Macroeconomic Vulnerabilities Stemming from the Global Economic Crisis: The Case of Swaziland*  
 Basdevant, Olivier, Chikako Baba, Borislava Mircheva
- 11/06**  
*What Do Fast Job Creators Look Like? Some Stylized Facts and Perspectives on South Africa*  
 Zhan, Zaijin
- 11/04**  
*South Africa: Macro Policy Mix and Its Effects on Growth and the Real Exchange Rate—Empirical Evidence and GIMF Simulations*  
 Canales-Kriljenko, Jorge Iván
- 11/02**  
*Measuring the Potential Output of South Africa*  
 Klein, Nir
- 11/01**  
*In the Wake of the Global Economic Crisis: Adjusting to Lower Revenue of the Southern African Customs Union in Botswana, Lesotho, Namibia, and Swaziland*  
 Mongardini, Joannes, Dalmacio Benicio, Thomson Fontaine, Gonzalo C. Pastor, Geneviève Verdier
- 10/03**  
*Zimbabwe: Challenges and Policy Options after Hyperinflation*  
 Kramarenko, Vitaliy, Lars H. Engstrom, Geneviève Verdier, Gilda Fernandez, Stefan E. Oppers, Richard Hughes, James McHugh, Warren L. Coats
- 10/02**  
*Expenditure Composition and Economic Developments in Benin*  
 Pani, Marco, Mohamed El Harrak



**10/01***Wage Policy and Fiscal Sustainability in Benin*

Lundgren, Charlotte J.

**09/04***The Global Financial Crisis and Adjustments to Shocks in Kenya, Tanzania, and Uganda: A Balance Sheet Analysis Perspective*

Masha, Iyabo

**09/03***Impact of the Global Financial Crisis on Exchange Rates and Policies in Sub-Saharan Africa*

Ben Ltaifa, Nabil, Stella Kaendera, Shiv Dixit

**09/02***Spillover Effects and the East African Community: Explaining the Slowdown and the Recovery*

Drummond, Paulo, Gustavo Ramirez

**09/01***Foreign Exchange Reserve Adequacy in East African Community Countries*

Drummond, Paulo, Aristide Mrema, Stéphane Roudet, Mika Saito

**DOCUMENT DE POLITIQUE GÉNÉRALE****12/14***Pan-African Banks - Opportunities and Challenges for Cross-Border Oversight*

Préparé par une équipe des services du FMI dirigée par Charles Enoch, Paul Mathieu et Mauro Mecagni.

**NOTES DE RÉFLEXION DES SERVICES DU FMI****15/11***Is the Glass Half Empty or Half Full? Issues in Managing Water Challenges and Policy Instruments*

Kalpana Kochhar, Catherine Pattillo, Yan Sun, Nujin Suphaphiphat, Andrew Swiston, Robert Tchaidze, Benedict Clements, Stefania Fabrizio, Valentina Flamini, Laure Redifer, Harald Finger et une équipe des services du FMI

**12/13***Economic Diversification in LICs: Stylized Facts and Macroeconomic Implications*

Papageorgiou, Chris, Nicola Spatafora

**09/20***The International Financial Crisis and Global Recession: Impact on the CEMAC Region and Policy Considerations*

Wakeman-Linn, John, Rafael A. Portillo, Plamen Iossifov, Dimitre Milkov

**09/16***The Global Financial Crisis: Impact on WAEMU Member Countries and Policy Options*

Mueller, Johannes, Irene Yackovlev, Hans Weisfeld

**09/14***The Southern African Development Community's Macroeconomic Convergence Program: Initial Performance*

Burgess, Robert

**09/10***Fiscal Policy in Sub-Saharan Africa in Response to the Impact of the Global Crisis*

Berg, Andrew, Norbert Funke, Alejandro Hajdenberg, Victor Duarte Lledo, Rolando Ossowski, Martin Schindler, Antonio Spilimbergo, Shamsuddin Tareq, Irene Yackovlev

**DOCUMENTS DE TRAVAIL****16/140***Gender Equality and Economic Diversification*

Kazandjian, Romina, Lisa Kolovich, Kalpana Kochhar, Monique Newiak

**16/137***South Africa: Labor Market Dynamics and Inequality*

Anand, Rahul, Siddharth Kothari, Naresh Kumar

**16/120***Monetary Policy Implementation and Volatility Transmission along the Yield Curve: The Case of Kenya*

Alper, Emre, R. Armando Morales, Fan Yang

**16/118***Women's Opportunities and Challenges in Sub-Saharan African Job Markets*

Dieterich, Christine, Anni Huang, Alun H. Thomas

**16/115***Investing in Electricity, growth, and Debt Sustainability: The Case of Lesotho*

Andreolli, Michele, Aidar Abdychev

**16/113***The Consequences of Policy Uncertainty: Disconnects and Dilutions in the South African Real Effective Exchange Rate-Export Relationship*

Hlatshwayo, Sandile, Magnus Saxegaard

**16/111***Inequality, Gender Gaps and Economic Growth: Comparative Evidence for Sub-Saharan Africa*

Hakura, Dalia, Mumtaz Hussain, Monique Newiak, Vimal Thakoor, Fan Yang

**16/24***South Africa's Exports Performance: Any Role for Structural Factors?*

Anand, Rahul, Roberto Perrelli, Boyang Zhang

**16/17***Unintended Consequences: Spillovers from Nigeria's Fuel Pricing Policies to Its Neighbor*

Mlachila, Montfort, Edgardo Ruggiero, David Corvino

- 16/12**  
*Commodity Price Shocks and Financial Sector Fragility*  
Kinda, Tidiane, Montfort Mlachila, Rasmané Ouedraogo
- 15/268**  
*Exiting From Fragility in sub-Saharan Africa : The Role of Fiscal Policies and Fiscal Institutions*  
Deléchat, Corinne, Ejona Fuli, Dafina Mulaj, Gustavo Ramirez, Rui Xu
- 15/236**  
*Public Investment in a Developing Country Facing Resource Depletion*  
Alter, Adrian, Matteo Ghilardi, Dalia Hakura
- 15/235**  
*Financial Inclusion and Development in the CEMAC*  
Alter, Adrian, Boriana Yontcheva
- 15/221**  
*Spillovers from China onto Sub-Saharan Africa: Insights from the Flexible System of Global Models (FSGM)*  
Anderson, Derek, Jorge Iván Canales Kriljenko, Paulo Drummond, Pedro Espallat, Dirk Muir
- 15/190**  
*Systemic Risk Assessment in Lo Income Countries : Balancing Financial Stability and Development*  
Marchettini, Daniela, Rodolfo Maino
- 15/189**  
*On the Drivers of Inflation in Sub-Saharan Africa*  
Nguyen, Anh D. M., Jemma Dridi, D. Filiz Unsal, Oral Williams
- 15/185**  
*Sub-Saharan Employment Developments : The Important Role of Household Enterprises with an Application to Rwanda*  
Alun H. Thomas
- 15/169**  
*Household Financial Acces and Risk Sharing in Nigeria*  
Carlson, Stacey, Era Dabla-Norris, Mika Saito, Yu Shi
- 15/149**  
*Network Effects of International Shocks and Spillovers*  
Kireyev, Alexei and Andrei Leonidov
- 15/126**  
*Pension Reforms in Mauritius: Fair and Fast—Balancing Social Protection and Fiscal Sustainability*  
Soto, Mauricio, Vimal Thakoor, Martin Petri
- 15/99**  
*How to Improve the Effectiveness of Monetary Policy in the West African Economic and Monetary Union*  
Kireyev, Alexei
- 15/83**  
*Do Resource Windfalls Improve the Standard of Living in Sub-Saharan African Countries?: Evidence from a Panel of Countries*  
Munseob Lee, Cheikh A. Gueye
- 15/49**  
*Remittances and Macroeconomic Volatility in African Countries*  
Ahmat Jidoud
- 15/25**  
*Harnessing Resource Wealth for Inclusive Growth in Fragile States*  
Delechat, Corinne, Will Clark, Pranav Gupta, Malangu Kabedi-Mbuyi, Mesmin Koulet-Vickot, Carla Macario, Toomas Orav, Manuel Rosales, Renee Tapsoba, Dmitry Zhdankin, Susan Yang
- 15/17**  
*Fiscal Policy Implications for Labor Market Outcomes in Middle-Income Countries*  
Stepanyan, Ara, Lamin Leigh
- 15/12**  
*Revisiting the Concept of Dollarization: The Global Financial Crisis and Dollarization in Low-Income Countries*  
Mwase, Nkunde, Francis Y. Kumah
- 14/241**  
*Global Financial Transmission into Sub-Saharan Africa—A Global Vector Autoregression Analysis*  
Canales Kriljenko, Jorge Iván, Mehdi Hosseinkouchack, Alexis Meyer-Cirkel
- 14/231**  
*Safe Debt and Uncertainty in Emerging Markets: An Application to South Africa*  
Saxegaard, Magnus
- 14/172**  
*A Quality of Growth Index for Developing Countries: A Proposal*  
Mlachila, Montfort, Rene Tapsoba, Sampawende J.-A. Tapsoba
- 14/159**  
*Introducing a Semi-Structural Macroeconomic Model for Rwanda*  
Charry, Luisa, Pranav Gupta, Vimal Thakoor
- 14/150**  
*How Solid is Economic Growth in the East African Community?*  
Gigineishvili, Nikoloz, Paolo Mauro, Ke Wang
- 14/149**  
*Islamic Finance in Sub-Saharan Africa: Status and Prospects*  
Gelbard, Enrique, Mumtaz Hussain, Rodolfo Maino, Yibin Mu, Etienne B. Yehoue
- 14/143**  
*Africa Rising: Harnessing the Demographic Dividend*  
Drummond, Paulo, Vimal Thakoor, Shu Yu
- 14/94**  
*Does Openness Matter for Financial Development in Africa?*  
David, Antonio, Montfort Mlachila, Ashwin Moheput

- 14/51**  
*Surging Investment and Declining Aid: Evaluating Debt Sustainability in Rwanda*  
Clark, Will, Birgir Arnason
- 13/261**  
*Natural Gas, Public Investment and Debt Sustainability in Mozambique*  
Melina, Giovanni, Yi Xiong
- 13/250**  
*Africa's Rising Exposure to China: How Large Are Spillovers Through Trade?*  
Drummond, Paulo, Estelle X. Liu
- 13/239**  
*Money Targeting in a Modern Forecasting and Policy Analysis System: an Application to Kenya*  
Andrle, Michal, Andrew Berg, Enrico Berkes, Rafael A Portillo, Jan Vlcek, R. Armando Morales
- 13/237**  
*The Investment-Financing-Growth Nexus: The Case of Liberia*  
Clark, Will, Manuel Rosales
- 13/226**  
*Making Monetary Policy More Effective: The Case of the Democratic Republic of the Congo*  
Fischer, Felix, Charlotte J. Lundgren, Samir Jahjah
- 13/216**  
*Fiscal Discipline in WAEMU: Rules, Institutions, and Markets*  
Hitaj, Ermal, Yasin Kursat Onder
- 13/215**  
*Inclusive Growth and Inequality in Senegal*  
Kireyev, Alexei
- 13/201**  
*Africa's Got Work to Do: Employment Prospects in the New Century*  
Fox, Louise, Cleary Haines, Jorge Huerta Muñoz, Alun Thomas
- 13/188**  
*Resource Dependence and Fiscal Effort in Sub-Saharan Africa*  
Thomas, Alun, Juan P. Treviño
- 13/176**  
*Benchmarking Structural Transformation Across the World*  
Dabla-Norris, Era, Alun H. Thomas, Rodrigo Garcia-Verdu, Yingyuan Chen
- 13/173**  
*Tax Administration Reform in the Francophone Countries of Sub-Saharan Africa*  
Fossat, Patrick, Michel Bua
- 13/161**  
*Financial Depth in the WAEMU: Benchmarking Against Frontier SSA Countries*  
Ahokossi, Calixte, Kareem Ismail, Sudipto Karmakar, Mesmin Koulet-Vickot
- 13/147**  
*Investing Volatile Oil Revenues in Capital-Scarce Economies: An Application to Angola*  
Richmond, Christine, Irene Yackovlev, Shu-Chun Yang
- 13/144**  
*Fiscal Sustainability, Public Investment, and Growth in Natural Resource-Rich, Low-Income Countries: The Case of Cameroon*  
Samaké, Issouf, Priscilla Muthooro, Bruno Versailles
- 13/139**  
*Inclusive Growth: An Application of the Social Opportunity Function to Selected African Countries*  
Adedeji, Olumuyiwa, Huancheng Du, Maxwell Opoku-Afari
- 13/116**  
*Inclusive Growth and the Incidence of Fiscal Policy in Mauritius — Much Progress, But More Could be Done*  
David, Antonio, Martin Petri
- 13/53**  
*The Quality of the Recent High-Growth Episode in Sub-Saharan Africa*  
Mlachila, Montfort, Marcelo Martinez
- 13/51**  
*Benchmarking Banking Sector Efficiency Across Regional Blocks in Sub-Saharan Africa: What Room for Policy?*  
Boutin-Dufresne, Francois, Santiago Peña, Oral Williams, Tomasz A. Zawisza
- 13/39**  
*Monetary Transmission Mechanism in the East African Community: An Empirical Investigation*  
Davoodi, Hamid, Shiv Dixit, Gabor Pinter
- 13/34**  
*Determinants of Bank Interest Margins in Sub-Saharan Africa*  
Ahokossi, Calixte
- 13/32**  
*Exchange Rate Liberalization in Selected Sub-Saharan African Countries: Successes, Failures, and Lessons*  
Mæhle, Nils, Haimanot Teferra, Armine Khachatryan
- 13/31**  
*Inward and Outward Spillovers in the SACU Area*  
Canales-Kriljenko, Jorge Iván, Farayi Gwenhamo, Saji Thomas
- 13/12**  
*Bond Markets in Africa*  
Mu, Yibin, Peter Phelps, Janet Stotsky

**12/290**

*Inequalities and Growth in the Southern African Customs Union (SACU) Region*

Basdevant, Olivier, Dalmacio Benicio, Yorbol Yakhshilikov

**12/280**

*Striking an Appropriate Balance Among Public Investment, Growth, and Debt Sustainability in Cape Verde*

Mu, Yibin

**12/272**

*The East African Community: Prospects for Sustained Growth*

McAuliffe, Catherine, Sweta Saxena, Masafumi Yabara

**12/249**

*Financing Growth in the WAEMU through the Regional Securities Market: Past Successes and Current Challenges*

Diouf, Mame Astou, Francois Boutin-Dufresne

**12/208**

*Exchange Rate and Foreign Interest Rate Linkages for Sub-Saharan Africa Floaters*

Thomas, Alun

**12/196**

*A Financial Conditions Index for South Africa*

Gumata, Nombulelo, Nir Klein, Eliphas Ndou

**12/177**

*Estimating the Implicit Inflation Target of the South African Reserve Bank*

Klein, Nir

**12/160**

*Monetization in Low- and Middle-Income Countries*

McLoughlin, Cameron, Noriaki Kinoshita

**12/148**

*The Relationship between the Foreign Exchange Regime and Macroeconomic Performance in Eastern Africa*

Stotsky, Janet Gale, Olumuyiwa Adedeji, Manuk Ghazanchyan, Nils O. Maehle

**12/141**

*Exchange Rate Pass-Through in Sub-Saharan African Economies and its Determinants*

Razafimahefa, Ivohasina Fizara

**12/136**

*Welfare Effects of Monetary Integration: The Common Monetary Area and Beyond*

Asonuma, Tamon, Xavier Debrun, Paul R. Masson

**12/127**

*As You Sow So Shall You Reap: Public Investment Surges, Growth, and Debt Sustainability in Togo*

Andrle, Michal, Antonio David, Raphael A. Espinoza, Marshall Mills, Luis-Felipe Zanna

**12/119**

*Tracking Short-Term Dynamics of Economic Activity in Low-Income Countries in the Absence of High-Frequency GDP Data*

Opoku-Afari, Maxwell, Shiv Dixit

**12/108**

*Mobilizing Revenue in Sub-Saharan Africa: Empirical Norms and Key Determinants*

Drummond, Paulo, Wendell Daal, Nandini Srivastava, Luiz E. Oliveira

**12/94**

*Monetary Policy in Low-Income Countries in the Face of the Global Crisis: The Case of Zambia*

Baldini, Alfredo, Jaromir Benes, Andrew Berg, Mai Dao, and Rafael Portillo

**12/93**

*Fiscal Policies and Rules in the Face of Revenue Volatility Within Southern Africa Customs Union Countries (SACU)*

Basdevant, Olivier

**12/92**

*Real Wage, Labor Productivity, and Employment Trends in South Africa: A Closer Look*

Klein, Nir

**12/73**

*Exchange Rate Volatility Under Peg: Do Trade Patterns Matter?*

Lonkeng Ngouana, Constant

**12/32**

*Assessing Bank Competition within the East African Community*

Sanya, Sarah, Matthew Gaertner

**12/20**

*Prudential Liquidity Regulation in Developing Countries: A Case Study of Rwanda*

Sanya, Sarah, Wayne Mitchell, Angelique Kantengwa

**12/18**

*Capital Market Integration: Progress Ahead of the East African Community Monetary Union*

Yabara, Masafumi

**12/7**

*International Reserves in Low-Income Countries: Have They Served as Buffers?*

Cripolti, Valerio, George Tsibouris

**11/294**

*Inflation Differentials in the GCC: Does the Oil Cycle Matter?*

Mohaddes, Kamiar, Oral Williams

**11/281**

*Effectiveness of Capital Controls in Selected Emerging Markets in the 2000s*

Baba, Chikako, Annamaria Kokenyne

**11/280**

*How Costly Are Debt Crises?*

Furceri, Davide, Aleksandra Zdzienicka

**11/275**

*Monetary Policy Transmission in Ghana: Does the Interest Rate Channel Work?*

Kovanen, Arto

- 11/274**  
*Does Money Matter for Inflation in Ghana?*  
Kovanen, Arto
- 11/273**  
*On the Stability of Monetary Demand in Ghana: A Bounds Testing Approach*  
Dagher, Jihad, Arto Kovanen
- 11/268**  
*Oil-Price Boom and Real Exchange Rate Appreciation: Is There Dutch Disease in the CEMAC?*  
Treviño, Juan Pedro
- 11/266**  
*The Design of Fiscal Adjustment Strategies in Botswana, Lesotho, Namibia, and Swaziland*  
Basdevant, Olivier, Dalmacio Benicio, Borislava Mircheva, Joannes Mongardini, Geneviève Verdier, Susan Yang, Luis-Felipe Zanna
- 11/246**  
*Do Remittances Reduce Aid Dependency?*  
Kpodar, Kangni, Maëlan Le Goff
- 11/233**  
*Determinants of Non-oil Growth in the CFA-Zone Oil Producing Countries: How Do They Differ?*  
Tabova, Alexandra, Carol L. Baker
- 11/232**  
*Inflation Dynamics in the CEMAC Region*  
Caceres, Carlos, Marcos Poplawski-Ribeiro, Darlena Tartari
- 11/207**  
*External Sustainability of Oil-Producing Sub-Saharan African Countries*  
Takebe, Misa, Robert C. York
- 11/205**  
*The Cyclical Policy in the CEMAC Region*  
Mpatswe, Gaston K., Sampawende J. Tapsoba, Robert C. York
- 11/204**  
*South Africa: The Cyclical Behavior of the Markups and Its Implications for Monetary Policy*  
Klein, Nir
- 11/202**  
*Burkina Faso—Policies to Protect the Poor from the Impact of Food and Energy Price Increases*  
Arze del Granado, Javier, Isabell Adenauer
- 11/198**  
*De Jure versus De Facto Exchange Rate Regimes in Sub-Saharan Africa*  
Slavov, Slavi T.
- 11/196**  
*Financial Deepening, Property Rights and Poverty: Evidence from Sub-Saharan Africa*  
Singh, Raju Jan, Yifei Huang
- 11/178**  
*FDI from BRICs to LICs: Emerging Growth Driver?*  
Mlachila, Montfort, Misa Takebe
- 11/176**  
*Determinants of Interest Rate Pass-Through: Do Macroeconomic Conditions and Financial Market Structure Matter?*  
Gigineishvili, Nikoloz
- 11/174**  
*The Quest for Higher Growth in the WAEMU Region: The Role of Accelerations and Decelerations*  
Kinda, Tidiane, Montfort Mlachila
- 11/172**  
*Fiscal Policy Implementation in Sub-Saharan Africa*  
Lledo, Victor Duarte, Marcos Poplawski Ribeiro
- 11/149**  
*Post-Conflict Recovery: Institutions, Aid, or Luck?*  
David, Antonio, Fabiano Rodrigues Bastos, Marshall Mills
- 11/104**  
*Ghana: Will It Be Gifted, or Will It Be Cursed?*  
Aydin, Burcu
- 11/102**  
*Oil Spill(over)s: Linkages in Petroleum Product Pricing Policies in West African Countries*  
David, Antonio, Mohamed El Harrak, Marshall Mills, Lorraine Ocampos
- 11/80**  
*Feeling the Elephant's Weight: The Impact of Côte d'Ivoire's Crisis on WAEMU Trade*  
Egoumé-Bossogo, Philippe, Ankouvi Nayo
- 11/73**  
*ICT, Financial Inclusion, and Growth Evidence from African Countries*  
Andrianaivo, Mihasonirina, Kangni Kpodar
- 11/69**  
*Fiscal Sustainability and the Fiscal Reaction Function for South Africa*  
Burger, Philippe, Alfredo Cuevas, Ian Stuart, Charl Jooste
- 11/64**  
*Reviving the Competitive Storage Model: A Holistic Approach to Food Commodity Prices*  
Miao, Yanliang, Weifeng Wu, Norbert Funke
- 11/59**  
*Inflation Uncertainty and Relative Price Variability in WAEMU*  
Fernandez Valdovinos, Carlos, Kerstin Gerling
- 11/57**  
*Modeling Inflation in Chad*  
Kinda, Tidiane

- 11/48**  
*Fiscal Expectations under the Stability and Growth Pact: Evidence from Survey Data*  
Poplawski-Ribeiro, Marcos, Jan-Christoph Rulke
- 11/40**  
*Growth in Africa under Peace and Market Reforms*  
Korbut, Olessia, Gonzalo Salinas, Cheikh A. Gueye
- 11/20**  
*Feeling the Elephant's Weight: The Impact of Côte d'Ivoire's Crisis on WAEMU Trade*  
Egoumé-Bossogo, Philippe, Nayo Ankouvi
- 11/9**  
*Capital Flows, Exchange Rate Flexibility, and the Real Exchange Rate*  
Kinda, Tidiane, Jean-Louis Combes, Patrick Plane
- 10/292**  
*Weathering the Global Storm: The Benefits of Monetary Policy Reform in the LA5 Countries*  
Canales-Kriljenko, Jorge Iván, Luis Ignacio Jácome, Ali Alich, Ivan Luis de Oliveira Lima
- 10/269**  
*Export Tax and Pricing Power: Two Hypotheses on the Cocoa Market in Côte d'Ivoire*  
Kireyev, Alexei
- 10/225**  
*What Can International Cricket Teach Us About the Role of Luck in Labor Markets?*  
Aiyar, Shekhar, Rodney Ramcharan
- 10/217**  
*Performance of Fiscal Accounts in South Africa in a Cross-Country Setting*  
Aydin, Burcu
- 10/216**  
*Cyclicality of Revenue and Structural Balances in South Africa*  
Aydin, Burcu
- 10/210**  
*Mother, Can I Trust the Government? Sustained Financial Deepening—A Political Institutions View*  
Quintyn, Marc, Geneviève Verdier
- 10/195**  
*Islamic Banking: How Has It Diffused?*  
Imam, Patrick A., Kangni Kpodar
- 10/191**  
*A Macro Model of the Credit Channel in a Currency Union Member: The Case of Benin*  
Samaké, Issouf
- 10/166**  
*How Do International Financial Flows to Developing Countries Respond to Natural Disasters?*  
David, Antonio
- 10/162**  
*Exchange Rate Assessment for Sub-Saharan Economies*  
Aydin, Burcu
- 10/148**  
*Balance Sheet Vulnerabilities of Mauritius during a Decade of Shocks*  
Imam, Patrick A., Rainer Koehler
- 10/140**  
*Beyond Aid: How Much Should African Countries Pay to Borrow?*  
Gueye, Cheikh A., Amadou N.R. Sy
- 10/136**  
*Banking Efficiency and Financial Development in Sub-Saharan Africa*  
Kablan, Sandrine
- 10/132**  
*FDI Flows to Low-Income Countries: Global Drivers and Growth Implications*  
Dabla-Norris, Era, Jiro Honda, Amina Lahrière-Révil, Geneviève Verdier
- 10/118**  
*The Linkage between the Oil and Nonoil Sectors—A Panel VAR Approach*  
Klein, Nir
- 10/115**  
*Short- versus Long-Term Credit and Economic Performance: Evidence from the WAEMU*  
Kpodar, Kangni, Kodzo Gbenyo
- 10/80**  
*Budget Institutions and Fiscal Performance in Low-Income Countries*  
Dabla-Norris, Era, Richard Allen, Luis-Felipe Zanna, Tej Prakash, Eteri Kvintradze, Victor Duarte Lledo, Irene Yackovlev, Sophia Gollwitzer
- 10/66**  
*ICT Equipment Investment and Growth in Low- and Lower-Middle-Income Countries*  
Haacker, Markus
- 10/58**  
*The Real Exchange Rate and Growth Revisited: The Washington Consensus Strikes Back?*  
Berg, Andrew, Yanliang Miao
- 10/49**  
*Firm Productivity, Innovation, and Financial Development*  
Dabla-Norris, Era, Erasmus Kersting, Geneviève Verdier
- 09/274**  
*Cyclical Patterns of Government Expenditures in Sub-Saharan Africa: Facts and Factors*  
Lledo, Victor, Irene Yackovlev, Lucie Gadenne



- 09/269**  
*A Framework to Assess the Effectiveness of IMF Technical Assistance in National Accounts*  
Pastor, Gonzalo C.
- 09/260**  
*Improving Surveillance Across the CEMAC Region*  
Iossifov, Plamen, Noriaki Kinoshita, Misa Takebe, Robert C. York, Zaijin Zhan
- 09/244**  
*A Rule Based Medium-Term Fiscal Policy Framework for Tanzania*  
Kim, Daehaeng, Mika Saito
- 09/227**  
*Analyzing Fiscal Space Using the MAMS Model: An Application to Burkina Faso*  
Gottschalk, Jan, Vu Manh Le, Hans Lofgren, Kofi Nouve
- 09/216**  
*Determinants and Macroeconomic Impact of Remittances in Sub-Saharan Africa*  
Singh, Raju Jan, Markus Haacker, Kyung-woo Lee
- 09/215**  
*São Tomé and Príncipe: Domestic Tax System and Tax Revenue Potential*  
Farhan, Nisreen
- 09/192**  
*The Gambia: Demand for Broad Money and Implications for Monetary Policy Conduct*  
Sriram, Subramanian S.
- 09/182**  
*Understanding the Growth of African Markets*  
Yartey, Charles Amo, Mihasonirina Andrianaivo
- 09/180**  
*Credit Growth in Sub-Saharan Africa—Sources, Risks, and Policy Responses*  
Iossifov, Plamen, May Y. Khamis
- 09/155**  
*Spillovers from the Rest of the World into Sub-Saharan African Countries*  
Drummond, Paulo, Flavio Nacif, Gustavo Ramirez
- 09/148**  
*In Search of Successful Inflation Targeting: Evidence from an Inflation Targeting Index*  
Miao, Yanliang
- 09/146**  
*Introducing the Euro as Legal Tender—Benefits and Costs of Eurorization for Cape Verde*  
Imam, Patrick A.
- 09/115**  
*The Macroeconomics of Scaling Up Aid: The Gleneagles Initiative for Benin*  
Mongardini, Joannes, Issouf Samaké
- 09/114**  
*Sub-Saharan Africa's Integration in the Global Financial Markets*  
Deléchat, Corinne, Gustavo Ramirez, Smita Wagh, John Wakeman-Linn
- 09/113**  
*Financial Deepening in the CFA Franc Zone: The Role of Institutions*  
Singh, Raju, Kangni Kpodar, Dhaneshwar Ghura
- 09/107**  
*Madagascar: A Competitiveness and Exchange Rate Assessment*  
Eyraud, Luc
- 09/98**  
*Understanding Inflation Inertia in Angola*  
Klein, Nir, Alexander Kyei
- 09/75**  
*Grants, Remittances, and the Equilibrium Real Exchange Rate in Sub-Saharan African Countries*  
Mongardini, Joannes, Brett Rayner
- 09/37**  
*Dedollarization in Liberia—Lessons from Cross-Country Experience*  
Erasmus, Lodewyk, Jules Leichter, Jeta Menkulasi
- 09/36**  
*The Macroeconomic Impact of Scaled-Up Aid: The Case of Niger*  
Farah, Abdikarim, Emilio Sacerdoti, Gonzalo Salinas
- 09/27**  
*The Value of Institutions for Financial Markets: Evidence from Emerging Markets*  
Akitoby, Bernardin, Thomas Stratmann
- 09/25**  
*Why Isn't South Africa Growing Faster? A Comparative Approach*  
Eyraud, Luc
- 09/15**  
*The Determinants of Commercial Bank Profitability in Sub-Saharan Africa*  
Flamini, Valentina, Calvin A. McDonald, Liliane Schumacher
- 09/14**  
*Bank Efficiency in Sub-Saharan African Middle-Income Countries*  
Chen, Chuling
- 09/11**  
*How Can Burundi Raise its Growth Rate? The Impact of Civil Conflicts and State Intervention on Burundi's Growth Performance*  
Basdevant, Olivier

